

Trésors *des* Archives

départementales de Seine-et-Marne



sommaire

Introduction du Président du Département	5
1) Incroyables jardins ! Emotions et découvertes au fil des saisons	
« Les cités-jardins de Seine-et-Marne... entre ville et campagne », par Benoît Pouvreau, Noémie Maurin-Gaisne et Laurent Coudroy de Lille, pour l'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France.	9
« La forêt que nous voyons. L'Observatoire photographique des paysages du massif forestier de Fontainebleau », par Claire Tenu, photographe, diplômée en 2007 de l'École nationale supérieure des beaux-arts.	19
2) Varia	
« La gestion de la vicomté de Melun à l'époque médiévale : du régime féodal à l'administration royale (991-1350) », par Benoit Casaert, docteur en histoire.	27
« De la guerre à l'exil Combattants et réfugiés espagnols en Seine-et-Marne (1936-1940) », par Isabelle Rambaud, conservatrice générale honoraire du patrimoine.	35
« Un « paquet de narrations, émaillées de pâtés et de fautes d'orthographe » : des élèves seine-et-marnais écrivent la libération », par Olivier Plancke, professeur-relais aux Archives départementales de Seine-et-Marne.	73
« Bilan de la Grande Collecte des archives du sport », par Joseph Schmauch, directeur, Archives départementales de Seine-et-Marne et Juliette Nunez, sous-directrice de l'archivage et des fonds, Archives départementales de Seine-et-Marne.	101
« Le petit trésor du paléographe (lettre d'un soldat de la Grande Armée) », par Hélène Crochet, archiviste, Archives départementales de Seine-et-Marne.	107



édito

La Seine-et-Marne peut être fière de son patrimoine historique et architectural, témoin des foires de Champagne, des fastes royaux ou des lieux d'inspiration des peintres impressionnistes.

Notre Département est riche également de ses parcs et jardins : la Seine-et-Marne abrite quelques 300 jardins, dont sept jardins reconnus pour leur caractère exceptionnel au travers du label « Jardin remarquable ». Nous avons souhaité, en 2023, rendre hommage à ces havres de paix et d'inspiration à travers la saison « Incroyables jardins ! », dans une démarche globale de préservation et de valorisation des espaces verts.

Ce troisième numéro de la revue « Trésors des Archives départementales de Seine-et-Marne » nous entraîne en forêt de Fontainebleau et nous permet de découvrir des cités-jardins, entre ville et campagne. Il nous conduit également sur des chemins médiévaux, au côté des vicomtes de Melun, sur les routes d'exil des réfugiés espagnols et sur les bancs des écoliers seine-et-marnais, témoins de la Libération dont nous commémorens cette année le puissant message de fraternité républicaine.

Enfin, à l'issue de la fête olympique, il est temps de tirer un premier bilan de la Grande Collecte des archives du sport, opération engagée avec dynamisme par le Département, en partenariat avec le Ministère de la Culture.

William Shakespeare désignait la mémoire comme la sentinelle de l'esprit. A travers cette publication périodique, le Département valorise la recherche scientifique et permet aux Seine-et-Marnais de s'identifier comme acteurs de leur Histoire.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Jean-François Parigi,
Président du Département de Seine-et-Marne





Incredibles jardins ! Émotions et découvertes au fil des saisons

« Les cités-jardins de Seine-et-Marne... entre ville et campagne », par Benoît Pouvreau, Noémie Maurin-Gaisne et Laurent Coudroy de Lille, pour l'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France.

« La forêt que nous voyons. L'Observatoire photographique des paysages du massif forestier de Fontainebleau », par Claire Tenu, photographe, diplômée en 2007 de l'École nationale supérieure des beaux-arts.

LES TROIS AIMANTS.

VILLE.

CAMPAGNE.

EXCLUSION DE LA NATURE, ISOLEMENT, ELOIGNEMENT, LOYERS ET PRIX ÉLEVÉS, HEURES EXCESSIVES, BROUILLARDS ET CIEL SOMBRE, AIR VICIEUX, TAUDIS ET PALAIS A L'ALCOOL, MANQUE DE SOCIÉTÉ, BEAUTÉ DE LA NATURE, MAINS SANS TRAVAIL, TERRAIN LAISSE IMPRODUCTIF, MENACES DE CONTRAVENTIONS, BOIS, PRAIRIES, FORÊTS, LONGUES HEURES, BAS SALAIRES, AIR PUR, BAS LOYERS, ABONDANCE D'AMUSEMENT, CLAIR LUMIÈRE SOLAIRE, MANQUE D'EAU, BESOIN DE DRAINAGE, HABIT ON SURPEUPLES, VILLAGES DÉSERTES, DE SANS-TRAVAIL, CHANCES D'EMPLOI, DRAINAGE CÔUTEUX, BIEN ÉCLAIRÉES, AUCUN ESPRIT PUBLIC, AUCUN SOMPTUEUX, EDIFICES.

LA POPULATION.
OU IRA-T-ELLE?

VILLE-CAMPAGNE.

BEAUTÉ DE LA NATURE, VIE SOCIABLE, CHAMPS ET PARCS D'ACCÈS FACILE, BAS LOYERS, SALAIRES ÉLEVÉS, IMPOSITIONS FAIBLES, TRAVAIL ABONDANT, BAS PRIX, PAS DE "SWEATING", CHAMP D'ENTREPRISE, ABONDANCE DE CAPITAUX, AIR PUR ET EAU PURE, BON DRAINAGE, CLAIRES MAISONS, CLAIRS JARDINS, AUCUNE FUMÉE, AUCUN TAUDIS, LIBERTÉ, COOPÉRATION.



Les cités- jardins de Seine-et-Marne... entre ville et campagne

*Par Benoît Pouvreau, Noémie Maurin-Gaisne
et Laurent Coudroy de Lille pour l'Association régionale
des cités-jardins d'Île-de-France*

10

Le concept
de cité-jardin

11

Les cités-jardins
d'Île-de-France

12

Les cités-jardins
de Seine-et-Marne

LE CONCEPT DE CITÉ-JARDIN

À la fin du XIX^e siècle, dans un contexte de révolution industrielle et d'expansion incontrôlée des villes comme Londres, l'autodidacte anglais Ebenezer Howard (1850-1928) cherche à concevoir un modèle urbanistique combinant les avantages de la ville avec ceux de la campagne. Il théorise sa pensée dans un ouvrage fondateur publié en 1898 : *To-morrow : a peaceful path of real reform* (Demain : une voie pacifique vers une vraie réforme), réédité en 1902 sous le titre *Garden cities of To-Morrow (Les cités-jardins de demain)*¹. La cité-jardin se veut une alternative inédite au surpeuplement et aux taudis pour les ouvriers, tout comme aux villages désertés.

Dès 1903, l'idée de E. Howard devient réalité avec le concours de Letchworth, à 50 km de Londres, où Raymond Unwin et Barry Parker conçoivent une cité-jardin, habitée par E. Howard lui-même dès la fin des travaux. En 1919, E. Howard crée une seconde cité-jardin, Welwyn, dans laquelle il s'installera en 1921 jusqu'à la fin de sa vie. La création, en 1899, de la Garden city association s'accompagne d'une diffusion internationale du concept de cité-jardin, grâce à divers courants de pensées véhiculant les mêmes idées sociales, et suscitant de multiples expérimentations. Le concept de cité-jardin reçoit ainsi un écho qui dépasse rapidement les frontières de l'Angleterre et même de l'Europe pour donner lieu à de nombreuses interprétations différentes à travers le monde et sur tous les continents.

En France, c'est le Musée social qui promeut cette idée nouvelle. Fondation privée réunissant réformateurs et libéraux, le Musée s'intéresse à tout ce qui concerne « l'économie sociale ». Il réunit des personnalités comme Jules Siegfried, Léon Say, Emile Cheysson ... Dès 1903, le Musée social envoie un émissaire en Grande-Bretagne : Georges Benoit-Lévy qui publiera



Fig. 1.a –Diagramme des trois aimants d'Ebenezer Howard

à son retour, en 1904, l'ouvrage *La Cité-jardin*². La même année naît l'Association des cités-jardins de France. Si l'idée de la cité-jardin remporte un vif succès, sa concrétisation demandera quelques années supplémentaires.

Les cités-jardins françaises ne correspondent pas exactement au modèle imaginé par Howard. Ainsi en France, la cité-jardin se caractérise essentiellement par un ensemble de logements sociaux (individuels ou collectifs, locatifs ou en accession à la propriété) destinés à une population modeste avec des aménagements paysagers et des jardins autour de l'habitat. Voies hiérarchisées, clos, places et mails structurés par la végétation dessinent les bases d'une composition efficace et suffisamment souple pour être réinterprétés à chaque chantier. Enfin, la cité-jardin comprend, dans la plupart des cas, des équipements collectifs (école, crèche, commerces, dispensaire, bains-douches, maison commune, voire église). Majoritairement édiés par des bailleurs sociaux (offices publics, sociétés anonymes et coopératives), mais aussi par des compagnies de chemin de fer et des sociétés privées, elles proposent par conséquent, des logements populaires, sociaux ou patronaux pour l'essentiel.



Fig. 1.b –Couverture de l'ouvrage *La cité-jardin* de Georges Benoit-Lévy (1904)

1 - Ebenezer HOWARD, *To-Morrow a peaceful path to real reform*, Cambridge library collection, 1898

2 - Georges BENOIT-LEVY, *La cité-jardin*, Paris, H. Jouvet, 1904

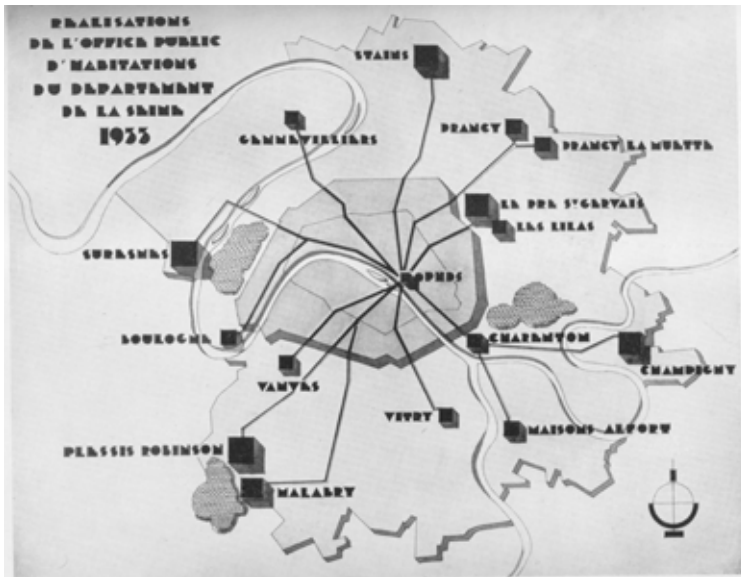


Fig. 2.a – Implantation des principales réalisations de l'Office public d'Habitations à Bon Marché de la Seine en 1933

LES CITÉS-JARDINS D'ÎLE-DE-FRANCE

En région parisienne, les cités-jardins sont conçues à la fois comme un élément de réorganisation et de planification de la banlieue et comme un outil d'intervention publique ou privée en matière de logement populaire³.

Quelques expériences pionnières ont lieu au début du XX^e siècle en région parisienne telle Paris-Jardins à Draveil (Essonne). Mais c'est le « concours des Cités-Jardins » organisé en 1911 par le comité de patronage des Habitations à bon marché (HBM) de la Seine qui impulse une véritable dynamique. La première exigence pour les logements est l'hygiène et la salubrité. Le premier prix est attribué *ex aequo* à la Campagne à Paris et la cité-jardin Blumenthal (Épinay-sur-Seine), réalisées respectivement entre 1912 et 1921 et entre 1912 et 1920.

La crise du logement et la tuberculose (12 000 victimes par an dans la capitale) légitiment définitivement l'action publique en matière d'hygiénisme et font du logement social l'outil privilégié. Entre 1880 et 1914, l'évolution de la législation permet la mobilisation de financements et encourage la construction de logements sociaux.

Si la guerre met un coup d'arrêt aux chantiers, ce temps est mis à profit par l'Office Public d'Habitations à Bon Marché (OPHBM) de la Seine, créé en 1915, et son administrateur-délégué Henri Sellier pour acheter des terrains dans toute la « Seine-Banlieue ». En 1919, l'OPHBM de la Seine possède déjà plus de 200 hectares de terrains qui présentent des caractéristiques variables en superficie, dénivelé et localisation. Elles se trouvent en outre toujours proches des bassins d'emplois ou des réseaux de transports.

La Première Guerre mondiale finie, la nouvelle pratique qu'est l'urbanisme s'impose, notamment pour la reconstruction des régions sinistrées. Le concours pour le plan d'aménagement et d'extension de Paris de 1919 voit ainsi fleurir chez tous les lauréats de nombreuses cités-jar-

dins. Vainqueur de la quatrième section du concours, consacrée aux projets partiels, le projet de « cité-jardin du Grand Paris » (non réalisé) proposé par Paul de Rutté, Joseph Bassompierre et Paul Sirvin, marque le nouvel idéal urbanistique pour les quartiers d'habitations.

Tandis que l'Office d'HBM de Paris obtient les terrains des « fortifs » démilitarisés, l'Office de la Seine ouvre des chantiers de cités-jardins à Dugny, Les Lilas, Drancy, Nanterre, Cachan, Arcueil, Bagnole, Champigny-sur-Marne, Gennevilliers, Suresnes et Stains. Une génération d'architectes, tous révélés à l'occasion du concours de la Ville de Paris avant-guerre, vont inventer la cité-jardin à la française. Ils se défont progressivement de l'influence pittoresque anglaise au cours des années 1920, tout en innovant en termes de matériaux et de préfabrication. Dans cette dynamique, en 1920, est créée l'Office Public d'Habitations à Bon Marché (OPHBM) de la Seine-et-Oise. La faveur dont bénéficient les cités-jardins est amplifiée, notamment grâce à l'initiative privée qui réalise des programmes plus ou moins modestes, comme c'est le cas pour les six cités-jardins actuellement recensées en Seine-et-Marne construites soit par des compagnies des chemins de fer soit par des organismes d'HBM (office et société coopérative d'HBM).

À Paris, la cité-jardins est exclue du fait de sa trop faible densité. Seuls quelques terrains peu constructibles s'y prêtent, tel celui de La Campagne à Paris (porte de Bagnole), achevée après-guerre, la cité Daviel ou encore le Hameau du Danube et les ensembles de la rue de Chablis et au nord de la place de l'abbé G. Hénocque.

La crise économique de 1929 marque un tournant. Le collectif est dès lors privilégié puis les programmes se font de plus en plus modestes. La Seconde Guerre mondiale marque un coût d'arrêt et au milieu des années 1950, le terme et la forme urbaine de la cité-jardin tombent en désuétude.

3. Les cités-jardins d'Île-de-France : une certaine idée du bonheur, édition Lieux-dits, Collection Patrimoines d'Île-de-France, 2018, 224 p.

LES CITÉS-JARDINS DE SEINE-ET-MARNE



Fig 3.a : Localisation des 6 cités-jardins de Seine-et-Marne

1 – IMPLANTATIONS GÉOGRAPHIQUES.

Sur le territoire très étendu du département de la Seine-et-Marne, les six cités-jardins Seine-et-Marnaises sont relativement éloignées les unes des autres ; à l'inverse des cités-jardins des départements de la petite couronne plus resserrées autour de Paris. Fruits de maîtrises d'ouvrage différentes, leurs implantations ne font pas l'objet d'une planification commune et leur isolement est d'autant plus marqué qu'elles sont tant implantées en marge de la capitale qu'en marge des entités urbaines où elles se trouvent.

Leurs tailles varient fortement d'une cité à l'autre allant d'un modeste ensemble de 55 logements à Longueville jusqu'à un véritable quartier de plus de 700 logements pour la cité cheminote localisée sur les communes de Chelles et Brou-sur-Chantereine. Cette amplitude de stature a un impact direct sur l'intégration de ces quartiers dans l'urbanisme des villes auxquelles elles sont rattachées.

Aujourd'hui, suite au développement des communes de Melun, Brou-sur-Chantereine et Mitry-Mory, les cités-jardins initialement en périphérie de ces villes ont été incluses dans l'agglomération. À l'inverse, les cités-jardins des plus petites communes (Longueville, Coulommiers ou

Meaux) sont encore en position périphérique par rapport au centre-ville.

2-DES S CONCEPTIONS DIVERSES

Les cités cheminotes de Brou-sur-Chantereine / Chelles, Mitry-Mory et Longueville sont créées par les Compagnies des chemins de fer de l'Est et du Nord (Mitry-Mory) près de grands triages et nœuds ferroviaires.

Celle du Foyer familial à Melun, comme celle de Coulommiers, étaient de fait en grande partie dédiées aux militaires des casernes voisines, au moins au moment de leur achèvement, sans doute faute de trouver pre-neurs, tout en restant des organismes de logement social (société coopérative d'HBM et office municipal d'HBM) ; tandis que celle de Meaux relève bien du logement patronal en abritant les employés puis les cadres de la Caisse d'Épargne.

Maisons individuelles, mitoyennes ou groupées, les morphologies urbaines de ces quartiers tendent parfois davantage vers les lotissements pavillonnaires que vers des cités-jardins telles que les envisagent l'office de la Seine. Si les tracés urbains et quelques équipements assez modestes évoquent bien le modèle howardien, c'est davantage la présence de jardins attenants aux maisons qui en est le marqueur.

L'inspiration qui irrigue les aménagements urbains et paysagers, ainsi que l'architecture de ces ensembles évoluent en fonction des architectes et ingénieurs impliqués dans leur réalisation. Le plan de la cité-jardin de Brou-sur-Chantereine/Chelles est organisé autour d'une route circulaire ; c'est une référence directe à la plus importante cité-jardin de la compagnie des chemins de fer du Nord : celle de Tergnier (01) également portée par Raoul Dautry. À Longueville, on retrouve le style traditionnel avec des maisons aux toits en pente et aux soubassements en meulière que Jean Walter, connu pour son architecture Art Déco, utilise pour ses hameaux-jardins comme la cité Japy à Montbéliard (25) ou Paris-Jardins à Draveil (91).



Fig 3.b : Vue panoramique de la cité des cheminots de Brou-sur-Chantereine, Archives départementales de Seine-et-Marne

3 – LE PATRIMOINE DISCRET DES CITÉS-JARDINS DE SEINE-ET-MARNE

En l'espace d'environ cent ans, ces cités-jardins n'ont subi que peu de modifications lourdes permettant à chacune d'entre elles de continuer à proposer un aménagement cohérent, autonome pour les plus importantes ou intégrer au tissu pavillonnaire pour les plus modestes. Les logements de ces cités-jardins sont encore en majorité de l'habitat social et peuvent ainsi bénéficier des travaux de réhabilitation menés par les bailleurs. Par exemple, le chantier de réhabilitation de la cité de Chelles/Brou-sur-Chantereine a été lancé en 2019. Ces travaux permettent d'apporter au sein des logements les normes contemporaines de confort (salle de bain, isolations thermique et phonique). Porté par un seul maître d'ouvrage, la réhabilitation par le bailleur permet de garantir une évolution homogène des logements, de ses façades et de ses clôtures. Cela a pour conséquence de garder la cohérence et donc la valeur patrimoniale de ces quartiers.

Afin de protéger ces ensembles de logements, leur intégration dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable, comme c'est le cas de la cité-jardin de Melun, est un outil pertinent. Il permet d'inscrire le quartier dans un document traduisant un projet global d'aménagement et d'urbanisme pour le territoire et accompagnant ainsi les évolutions inévitables de ladite cité.

Enfin, des actions de valorisation de ces cités-jardins sont proposées afin de sensibiliser les habitants et le grand public à ce type de patrimoine discret mais essentiel dans l'histoire urbaine, paysagère, architecturale et sociale de la banlieue parisienne et plus largement en France. Ainsi, la communauté d'agglomération de Roissy Pays-de-France propose chaque année, lors du Printemps des cités-jardins ou d'autres événements, des visites des cités-jardins de Mitry-Mory, Chelles et Brou-sur-Chantereine⁴.

CHELLES/ BROU-SUR-CHANTEREINE : CITÉ CHEMINOTE

**ADRESSE : RUE DE TORCY (CHELLES),
PLACE DU 8 MAI 1948 (BROU-SUR-CHANTEREINE)**

Marquée par l'exemple de Tergnier, cette cité-jardin reprend un plan où dominent cercles, ronds-points et grands axes inspirés par les roues et bielles des locomotives à vapeur.



Fig 3.c : Visite de la cité-jardin de Mitry-Mory à l'occasion du Printemps des cités-jardins, juin 2023

Elle est avant tout liée à la gare de triage de Vaires-sur-Marne qui emploie plus de 1200 personnes. Elle constitue la plus grande bâtie par cette compagnie ferroviaire qui privilégie les cités de logements collectifs. Œuvre d'un ingénieur de la Compagnie, son concepteur reste inconnu, comme souvent pour le logement patronal.

Débutée en 1921, elle offre 653 logements et 109 chambres pour célibataires en 1936. Elle est équipée d'un stade et bénéficie de la proximité du groupe scolaire du docteur Roux à Chelles en partie nord et de celui de Brou à l'est. Elle subit d'importants bombardements de la Seconde Guerre mondiale et est reconstruite puis agrandie dans un style différent. Les maisons aux pierres apparentes et à la couverture de tuile, jumelées ou non, permettent de distinguer clairement les deux périodes de construction. En 1986, plusieurs maisons de la première cité cheminote sont démolies et remplacées par des pavillons en bande.

Aujourd'hui la cité compte 566 logements en pavillons et un petit immeuble collectif. ICF Habitat La Sablière, les villes de Chelles et de Brou-sur-Chantereine ont lancé une concertation en vue de la requalification de la cité cheminote en 2019.

Moins identifiable mais dans la continuité de celle de Chelles/Brou-sur-Chantereine, un certain nombre de maisons cheminotes des premières et deuxièmes générations sont toujours debout rue J. Ferry, rue F. Faure, rue H. Meinier à Vaires-sur-Marne.



Fig 4.a et 4.b : Cité-jardin de Brou-sur-Chantereine et Chelles, 2018.

⁴. Voir l'agenda de l'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France : www.citesjardins-idf.fr



Fig 5.a et 5.b Cité-jardin de Longueville, 2023



LONGUEVILLE : CITÉ CHEMINOTE

ADRESSE : RUE HAUTE, RUE DE L'AMOURÉE, RUE DES CITÉS

Cette modeste cité-jardin de 55 logements individuels jumelés est construite en 1924 à Longueville par la Compagnie des chemins de fer de l'Est pour loger les employés du dépôt des machines. Longueville est, en effet, un nœud ferroviaire doté d'un triage et d'une rotonde où est installé aujourd'hui le Musée vivant du chemin de fer. Le terrain tout en longueur d'environ 3,25 ha est localisé au Nord de la ville, en direction de Provins, toute proche. L'architecte Jean Walter, « maître incontesté du hameau-jardin » avant la Première Guerre mondiale propose ici plusieurs modèles de pavillons permettant la standardisation de ses constructions. Le jeu de hauteur sur les soubassements en pierre meulière permet d'accentuer la topographie du terrain, tout comme l'implantation des maisons jumelées le long de la courbe rue Haute, par exemple. Elle a été récemment réhabilitée.

MITRY-MORY : CITÉ DU NORD

ADRESSE : RUE DE LA GARENNE, RUE DU PETIT VIVIER, RUE GUSTAVE DUBOIS, RUE DE L'ANCRE, RUE DES MOULINS

L'histoire de la cité de Mitry-Mory est liée à la présence de la gare de chemin de fer de Mitry-Claye, actuel terminus du RER B, construite en 1861 par la Compagnie des chemins de fer du Nord. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, le réseau ferroviaire est sinistré. En plus de sa réorganisation à mener, des dépôts de trains sont reconstruits. Progressivement, y sont adjoints des cités, parfois provisoires, permettant de loger les cheminots à Lille, Lens, Chambly, Le Bourget, Tergnier et Mitry-Mory.

Les logements provisoires en bois de Tergnier sont ainsi transférés à Mitry-Mory pour constituer la "cité en bois", actuelle rue de la cité du Nord. Il en subsiste encore aujourd'hui une dizaine.

La cité en dur est, quant à elle, construite entre 1925 et 1931. Son plan suit le modèle dessiné par l'ingénieur en chef de la compagnie, Raoul Dautry, futur ministre de l'Armement en 1939 puis de la Reconstruction et de l'Urbanisme après la Seconde Guerre mondiale. Des maisons mitoyennes ou en bande (trois maisons maximum) sont disposées selon un plan de rues sinueuses, prenant la forme simplifiée d'une roue de locomotive. Le dessin des façades est réalisé par l'un des architectes de la Compagnie, Urbain Cassan. Ces formes, inspirées du style régional, se retrouvent dans plusieurs autres cités de cheminots. Les jardins à l'arrière des logements ont des superficies importantes jusqu'à 450-500 m². Des pavillons isolés, de plus grande taille, étaient réservés aux chefs de dépôts.

Des équipements collectifs sont construits à l'époque : écoles, salle commune, terrain de sport et des jardins ouvriers sont aménagés dans le rond central.

Aujourd'hui la cité-jardin a été transformée. Plusieurs logements ont été construits dans les années 1980 dont un immeuble dans le rond central. Les logements appartiennent à ICF Habitat la Sablière, filiale HLM de la SNCF tandis que les équipements collectifs sont toujours gérés par le Comité d'établissement de la SCNF Paris-Nord, avec notamment un centre de loisirs.



Fig 6.a : Cité-jardin de Mitry-Mory, 2018

MELUN : CITÉ DU FOYER FAMILIAL

ADRESSE : AVENUES DU GÉNÉRAL-PATTON, DE CORBEIL, ALEXANDRE RIBOT.

En 1931, la société coopérative d'HBM Le Foyer familial achète à la ville de Melun un terrain de 21 000 m² situé en périphérie nord, au-delà des nouvelles casernes. Elle y construit 74 maisons individuelles avec jardins : des « HBM O » (« En 1930 est créée une distinction entre les « Ordinaires » moins équipées que les « Améliorées »), dont 50 sont réservées aux militaires par convention. L'architecte parisien M. Lécuyer est consulté mais les plans conservés aux archives municipales ne sont pas signés. Fondée en 1925, la coopérative du Foyer familial a notamment fait appel aux architectes Gaston et Juliette



Tréant-Mathé, avec Achille Champy, pour 5 maisons familiales à Saint-Cyr l'école dans les Yvelines en 1928-1929 (impasse des Sablons).

La plupart des maisons de Melun sont de petits pavillons individuels de deux types, avec ou sans étage (avec balcon au-dessus du bow-window), de style régionaliste avec faux colombage, pierre de taille en sous-bassement ou jusqu'à l'étage, et enduit tyrolien de différentes couleurs au-dessus. Ces logements individuels côtoient une vingtaine de maisons jumelées de deux types différents dans le même style pittoresque. L'ensemble, dépourvu d'équipement car proche du centre-ville, occupe la base du triangle créé par les grands axes périphériques et est desservi par l'ample avenue Alexandre-Ribot. Bordée de pelouses, elle est arborée à la fin des années 1950, tandis que la place Frédéric-Ozanam, excentrée au Nord-Est de l'ensemble, a perdu l'alignement d'arbres de l'avenue de Corbeil avant d'être réarboré dans la même période. La cité du Foyer familial est intégrée dans le périmètre de l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP), définie en 2015⁵.

A priori, environ 17 logements du même type ont été construits à la même période rue Sommierde-Barante, rue de Montaigu et avenue Pompidou, il semble avoir été cédé à leurs occupants, comme une bonne part des maisons de l'ensemble principal, situé à deux pas. Par contre, 12 logements jumelées construits sur des plans différents au 7-11 avenue de Corbeil ont été eux détruits, idem au 35 avenue Georges-Pompidou (6 logements du même type).



© Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel

Fig 7.a et 7.b : Cité-jardin de Melun

5. Notice IA77000514, cité du Foyer familial, Ministère de la culture

6. L'Architecture d'aujourd'hui n°6, de juin 1935, p. 35.

7. « Historique », Site de l'Office public de l'habitation de Coulommiers [en ligne] Consulté le 30 septembre 2024 <http://www.ophcoulommiers.ovh/index.php/historique/>

COULOMMIERS : CITÉ D'HABITATION À BON MARCHÉ

ADRESSE : RUE DU DR MIE, RUE PAUL-BRODARD, RUE DELSOL, PLACE PIERRE-MORTIER, BOULEVARD CLAVÉ-BERTRAND.

Cette cité-jardin se situe à l'ouest de la vieille-ville de Coulommiers et de la rivière du Grand Morin, dans un environnement encore aujourd'hui en partie agricole. L'architecte, André Croizé (1897-1984)⁸, y construit en 1933 en pierres meulières un ensemble de 6 immeubles de trois étages totalisant 108 logements et 39 pavillons, inauguré en juillet 1934. La maîtrise d'ouvrage de l'ensemble est le fait de l'Office public municipal d'Habitations à bon marché de Coulommiers, à l'initiative du maire d'alors Pierre Mortier, qui fonde l'Office en 1929⁷. Les noms des rues – Paul-Brodard, Etienne-Delsol, Pierre-Mortier... –, maire et anciens maires, souligne le rôle moteur de la municipalité. Les premiers habitants de la cité furent finalement des militaires de la caserne voisine. En effet, dans cette commune, alors encore très rurale, ces « grands immeubles » sont regardés avec méfiance par les habitants. Par ailleurs, la crise économique qui sévit en 1934 rend ces logements trop chers pour les destinataires de cet ensemble relevant du logement social. De fait, le ministère de la Défense multiplie alors les conventions avec des bailleurs sociaux que les vacances trop importantes mettent en grande difficulté, tel l'Office public d'HBM du département de la Seine. Comme de son côté l'Armée peine à assumer la charge de constructions neuves, ce type d'accord perdurera de nombreuses années. Ainsi, en Seine-Saint-Denis par exemple, le ministère de la Défense ne construit pour les gardes mobiles et leurs familles qu'au cours de la décennie 1970. A priori, actuellement, une majorité de pavillons a été vendus à ses occupants. Dépourvue d'équipement car proche du centre-ville, la cité dessinée par Croizé rassemble les collectifs autour de la place Mortier formant un clos avec, en son sein, un monument aux morts. La place est desservie par la rue Brodard et l'ensemble ainsi formé est bordé de pelouses arborées. Cette même rue se prolonge au nord où se concentre les pavillons. L'architecte les déploie également à l'ouest, parallèlement, rue Delsol, jointe par la rue du docteur Mie. À ce carrefour, les maisons jumelées se font face et forment une place. Croizé décline également les pavillons en proposant logements individuel et logements en bande, groupés par trois, variant ainsi l'architecture. Celle-ci est mise en valeur par un ordonnancement de façades très symétriques ou détonnent cependant quelques insertions de briques, encadrant par ailleurs les entrées des maisons comme des immeubles. Les entrées, comme les fenêtres, sont marquées par des encadrements saillants en béton enduit ; les collectifs bénéficient, enfin, de balcons courbes plus ou moins grands et de fenêtres d'angle garantissant un bon ensoleillement des logements. Toutes les couvertures sont en tuiles, dialoguant bien avec la meulière des façades. Par contre, peu d'arbres sont plantés, malgré de généreux jardins développés à l'avant mais surtout à l'arrière des logements et pourvus de clôtures basses bien dessinées. L'ensemble est, globalement, bien conservé.

MEAUX : CITÉ PATRONALE DITE DE LA CAISSE D'ÉPARGNE

ADRESSE : RUE DE LA PRÉVOYANCE, RUE JOSEPH-LHOSTE

Comme à Marseille, Lyon ou, plus proche, à Mantes, en Seine-et-Oise, la Caisse d'épargne de Meaux se fait maîtresse d'ouvrage de logements populaires. Mais elle se contente d'un projet strictement patronal afin de loger ses employés quand les Caisses marseillaise, lyonnaise et mantoise œuvrent en faveur du logement social naissant comme le leur permet la loi fondatrice de 1894. À Meaux, les quatorze premières maisons en meulière sont édifiées en 1901⁸. Construites en bande et avec jardins, elles forment un ensemble compact desservi, d'une part, par la rue de la Prévoyance, une dénomination sûrement voulue par la Caisse d'épargne, et d'autre part par la rue Joseph-Lhoste, militant puis député socialiste de Meaux. Entre 1909 et 1914, la Caisse d'épargne complète l'ensemble au sud de la parcelle avec deux maisons jumelées dans la continuité des premières et, plein sud sur l'avenue du maréchal Foch, deux logements individuels d'angle encadrant une maison jumelée. Ces huit nouveaux logements, plus vastes, sont destinés aux cadres de la Caisse d'épargne. Notamment par la qualité de leur implantation, ces logements complémentaires semblent être plus inspirés par le modèle des cités-jardins qui se développent alors en région parisienne et un peu partout en France. Après la Première Guerre mondiale, cet ensemble change de statut et cesse d'être marqué par l'empreinte de la Caisse d'épargne de Meaux qui les loue à qui veut jusqu'à la vente de l'ensemble à partir de 1965. Bien conservés, ces logements de meulière avec insertions de briques au-dessus des ouvertures, murets et grilles métalliques sur rue mériteraient d'être plus mis en valeur dans le Site patrimonial remarquable (SPR) de Meaux.

8. Cité de la Caisse d'épargne, Île-de-France, Seine-et-Marne, Meaux, Förstel Judith, Vassigh Denis, 2013 ; Dernière mise à jour en 2024 (c) Région Île-de-France – Inventaire général du patrimoine culturel, (c) Conseil général de Seine-et-Marne et Förstel Judith, Meaux patrimoine urbain, région IDF, 2014 (<https://www.calameo.com/read/00220236239fe-c4e23904>).



Fig 8.a et 8.b : Cité-jardin de Coulommiers



La forêt que nous voyons

Par Claire Tenu

20

L'Observatoire photographique
des paysages du massif forestier
de Fontainebleau



L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES PAYSAGES DU MASSIF FORESTIER DE FONTAINEBLEAU

De juin à septembre 2023, le musée départemental des Peintres de Barbizon présentait l'exposition *La forêt que nous voyons. Deux siècles de paysages à Fontainebleau* à la maison-atelier de Théodore Rousseau. Une sélection d'une cinquantaine de photographies de Claire Tenu, réalisées entre 2020 et 2023 à la demande de l'Office national des forêts pour la création d'un Observatoire photographique des paysages sur le massif forestier de Fontainebleau, dialoguaient avec une quarantaine

d'œuvres du XIX^e siècle d'artistes de l'école de Barbizon (peintures, dessins, gravures, photographies), conservées au musée des Peintres de Barbizon ou empruntées auprès d'autres institutions françaises (dont le Musée d'Orsay, le Musée du Louvre, la Bibliothèque nationale de France et les Archives départementales de Seine-et-Marne), et complétées d'un choix de cartes postales du début du XX^e siècle.

L'objectif d'un Observatoire photographique des paysages (OPP) est d'enregistrer périodiquement sur le



Vue de l'exposition *La forêt que nous voyons. Deux siècles de paysages à Fontainebleau à la maison-atelier de Théodore Rousseau à Barbizon, 2023.*
De gauche à droite : Auguste Anastasi, *Étude de rochers. Nid de l'Aigle, Fontainebleau, vers 1850, huile sur panneau, Musée départemental des peintres de Barbizon ; Eugène Bléry, *Les Roches du Nid de l'Aigle, 1845, eau-forte ; Claire Tenu, *Nid de l'Aigle (réserve biologique intégrale), forêt de Fontainebleau, hiver 2021 / hiver 2022 / été 2022, trois tirages photographiques en impression jet d'encre ; reproduction du dessin de Théodore Caruelle d'Aligny, *Rochers au Nid de l'Aigle, en forêt de Fontainebleau, 1830, encre et crayon graphite sur papier, Paris, musée du Louvre [Donation Étienne Moreau-Nélaton, 1927]. Les trois photographies de l'OPP reconduisent le point de vue du dessin de Caruelle d'Aligny.****

temps long (plusieurs décennies) les mêmes points de vue pour pouvoir suivre l'évolution des paysages. Le comité réuni par l'ONF pour le pilotage de cet OPP avait pré-déterminé une quarantaine de sites, parfois typiques de la forêt de Fontainebleau, parfois singuliers, et pertinents au regard des principaux facteurs d'évolution de cette forêt aujourd'hui : les conséquences du dérèglement climatique, et en particulier des sécheresses successives sur le dépérissement des arbres et sur les niveaux des mares ; les effets de la fréquentation, voire de la surfréquentation, visibles par l'érosion des sols, la saturation des parkings, et les questions d'aménagement que cela pose pour l'ONF ; la politique de gestion forestière (parcelles de régénération, maintien de milieux ouverts favorables à la biodiversité, réserves biologiques). Un autre critère pour le choix des sites à photographier était l'existence parfois d'une iconographie antérieure.

L'exposition se concentrait sur les photographies de l'OPP qui reconduisaient des points de vues d'après des œuvres et cartes postales anciennes. À la croisée des regards artistiques dans le temps, en comparant les paysages anciens et actuels, une observation quasi scientifique de leurs transformations s'offrait à nos yeux, permettant de suivre les évolutions de cette forêt en près de deux siècles et les enjeux que sa gestion et ses usages impliquent face à ceux que la pression anthropique et le changement climatique imposent.



Claire Tenu, Parcelle 619, après l'incendie d'août 2020, forêt de Fontainebleau, hiver 2021 / été 2022



< Charles Ferdinand Ceramano, *Plateau de Bellecroix en forêt de Fontainebleau lors de l'incendie du 15 août 1904*, 1904, huile sur toile, Musée départemental des peintres de Barbizon



Deux cartes postales anciennes représentant l'incendie du 15 août 1904 en forêt de Fontainebleau



D'après Évremond de Bérard, *Incendie en forêt de Fontainebleau (Le rocher Canon, carrefour des longues vallées, au moment du sinistre)*, 1874. Illustration publiée dans *Le Monde illustré*, n° 898, 27 juin 1874

Le site de la parcelle 619 n'était pas prévu initialement dans l'OPP. Il a été ajouté au suivi paysager après l'incendie d'août 2020. Dès le XIX^e siècle les artistes et photographes documentent les incendies en forêt de Fontainebleau.



Claire Tenu,
Belvédère
Carnot, rocher
Cassepot,
forêt de
Fontainebleau,
hiver 2022

Des sites très représentés au XIX^e, considérés comme les plus pittoresques, sont méconnaissables aujourd'hui. Le cas de la Mare à Dagneau, sur le plateau de Bellecroix, est significatif. Tous les photographes du XIX^e siècle travaillant à Fontainebleau ont représenté, toujours selon le même point de vue, cette mare de platière surplombée de deux chênes. Mais retrouver précisément le point de vue aujourd'hui est une gageure : la mare est entourée de bouleaux et de pins, la roche angulaire en bord de mare, bien visible dans la plupart des images anciennes, n'apparaît aujourd'hui que lorsque le niveau de l'eau est assez bas, en période de sécheresse, et les deux chênes ont complètement disparu, si ce n'est les restes de la souche de l'Empereur décelable une fois que l'on sait dans quelle direction chercher.



Alfred Dannequin, Plateau de Belle-Croix, Forêt de Fontainebleau, 1869, eau-forte



Claire Tenu, Mare à Dagneau, platière de Bellecroix, forêt de Fontainebleau, hiver 2021 / été 2022





Varia

« La gestion de la vicomté de Melun à l'époque médiévale : du régime féodal à l'administration royale (991-1350) », par Benoit Casaert, docteur en histoire.

« De la guerre à l'exil Combattants et réfugiés espagnols en Seine-et-Marne (1936-1940) », par Isabelle Rambaud, conservatrice générale honoraire du patrimoine.

« Un « paquet de narrations, émaillées de pâtés et de fautes d'orthographe » : des élèves seine-et-marnais écrivent la libération », par Olivier Plancke, professeur-relais aux Archives départementales de Seine-et-Marne.

« Bilan de la Grande Collecte des archives du sport », par Joseph Schmauch, directeur, Archives départementales de Seine-et-Marne et Juliette Nunez, sous-directrice de l'archivage et des fonds, Archives départementales de Seine-et-Marne.

– « Le petit trésor du paléographe (lettre d'un soldat de la Grande Armée) », par Hélène Crochet, archiviste, Archives départementales de Seine-et-Marne.

et sauons.

Ci comence la bataille de Flandres



La gestion de la vicomté de Melun à l'époque médiévale : du régime féodal à l'administration royale (991-1350)

*Par Benoît Casaert, chargé de recherches
historiques et documentaires aux Archives Départementales de Seine-et-Marne,
et Docteur en Histoire moderne et contemporaine, Sorbonne-Université.*

28

Introduction : aux origines
de la vicomté de Melun

INTRODUCTION : AUX ORIGINES DE LA VICOMTÉ DE MELUN

Il est souvent coutumier de faire remonter la vicomté de Melun à l'époque mérovingienne. Ainsi, Aurélien est considéré généralement, comme le premier vicomte de Melun, bien que ce titre n'existe pas encore à cette époque. La possession territoriale mérovingienne qui deviendra la vicomté de Melun, dont la terre de Blandy-les-Tours, serait devenue en 484 ou 485 la propriété d'Aurélien, leude de Clovis Ier (466-511), roi de la tribu des Francs saliens de 481 à 511 et consul romain des Gaules de l'empereur romain d'Orient Anastase Ier (491-518) de 508 à 511. Un leude est un grand feudataire lié par serment à un roi mérovingien. Les comtes apparaîtront à l'époque carolingienne au début du IX^e siècle et les premiers vicomtes connus remontent seulement à la toute fin du X^e siècle, au début de l'époque capétienne. En tous les cas, cet Aurélien, leude de Clovis Ier se serait vu octroyer la propriété de la seigneurie de Melun par ce dernier, en remerciement de ses bons et loyaux services qui auraient permis le monnayage du mariage de Clothilde, nièce ou fille de Gondobaud (450-516), maître des milices des Gaules (472-480), puis roi des Burgondes (480-516) avec le roi de la tribu des Francs saliens. En atteste la découverte de sépultures mérovingiennes dans la crypte, située sous l'ancienne chapelle médiévale, le 29 décembre 1869, rapportée par Victor Mohler, élève à l'École des Hautes Etudes en 1900, dans une notice historique inachevée ne comportant, par conséquent, que des informations, très précieuses cela dit, sur les origines des occupations humaines à Blandy-les-Tours sur une période allant du début du règne du Mérovingien Clovis Ier (481-511) jusqu'au début du règne du Capétien Louis VII le Jeune (1137-1180)¹. Néanmoins, rien n'est moins sûr avant la fin du X^e siècle et le début du règne d'Hugues Capet (987-996), roi robertien des Francs et fondateur de la dynastie capétienne.

LA VICOMTÉ DE MELUN SOUS LA SUZERAINETÉ COMTALE (991-1016)

Au début des Capétiens, Melun était administrée par un comte royal entièrement dépendant du roi des Francs et révoquant à tout moment. En effet, Hugues Capet (987-996) avait récompensé Bouchard II le Vénérable, comte de Vendôme, pour lui avoir livré son ennemi carolingien, Charles Ier, duc de Basse-Lotharingie, en le nommant comte royal de Melun en 991.² Bouchard II dit le Vénérable avait donc sous sa propriété le comté de Vendôme, les comtés de Paris et de Corbeil obtenus par une alliance matrimoniale, et le comté de Melun pour lequel il jouait le rôle d'un administrateur royal. En effet, concernant à proprement parler le comté royal de Melun, Hugues Capet avait remis en vigueur en partie l'ancien système carolingien de comte royal, véritable officier du roi et non un puissant seigneur tenant son titre de manière héréditaire et lié par un serment vassalique. Ceci constitue ainsi une exception au régime féodal, en vigueur depuis le capitulaire de Quierzy promulgué par Charles II le Chauve (843-877) le 16 juin 877. Elle s'explique par l'amitié indéfectible reliant le roi à son vassal et ce, depuis sa plus lointaine jeunesse, à une époque où le jeune seigneur robertien se pré-

paraît à servir son souverain et suzerain carolingien, Lothaire III (954-986), en succédant à son père, Hugues le Grand, comme duc des Francs. Ce qui sera chose faite, à la mort de ce dernier en 964. Bouchard II bénéficiait d'un statut particulier dans la pyramide féodale traditionnelle. En effet, d'un côté, il était vassal du roi des Francs pour ses comtés héréditaires de Vendôme, de Corbeil et de Paris, selon le capitulaire de Quierzy promulgué par Charles II le Chauve, le 16 juin 877. De l'autre, Bouchard II était avant tout l'ami intime d'Hugues Capet (987-996), son principal conseiller et confident, le tuteur légal de son fils mineur et roi associé au trône en 988, Robert II, futur Robert II le Pieux (996-1031). C'est dans ce sens qu'il accepta de devenir comte royal de Melun en étant administrateur du comté et de sa capitale pour le compte du roi des Francs, sans revendiquer le statut comtal féodal en vigueur en ce temps. Ainsi, le comte royal de Melun n'était pas vassal du roi des Francs tenu de prêter hommage au roi, son suzerain, mais un officier de la Couronne pouvant être révoqué à tout moment par le roi des Francs désireux de reprendre son bien de manière pleine et entière.

Bouchard II avait néanmoins pour vassal un « vice comte », faisant office de suppléant au cas où il ne serait pas présent en son comté de Melun. La contraction donna le titre seigneurial de « vicomte ». Si l'on en croit Sébastien Rouillard³ le premier vicomte de Melun attesté historiquement, aurait été un vassal de Bouchard II le Vénérable. Il aurait eu pour nom Salon. Ce dernier serait décédé entre-temps et lui aurait succédé un certain Josselin Ier de Melun⁴, mort à son tour en 998. Mais, en 999, la prise de Melun par Eudes II, comte de Blois, qui marqua l'échec cinglant du comte de Melun, Bouchard II le Vénérable, absent au moment du siège ; bien qu'ayant repris la ville en l'an 1000 ; et la menace représentée par les attaques incessantes de l'ambitieux comte de Blois pour le trône des Francs, conduisirent Robert II le Pieux (996-1031) à décider de reprendre directement le contrôle de la ville de Melun sans intermédiaire. En effet, les descendants de Bouchard II le Vénérable, après la mort de ce dernier en 1005 ou en 1007, étaient incapables de défendre la ville. Il n'y avait rien d'étonnant à cela. Sa fille, Elisabeth, était décédée prématurément. Son fils unique, Renaud de Vendôme hérita du comté de Melun et cumula la charge comtale avec celle d'évêque de Paris. Mais, dès 1016, sans attendre le décès de ce dernier qui surviendra en 1020, le roi des Francs, Robert II le Pieux décida de spolier l'évêque de Paris de son titre comtal. Le roi des Francs argua que son père Hugues Capet n'avait donné qu'à Bouchard II le Vénérable, père de Renaud de Vendôme, le statut de comte royal, identique à celui d'un officier de la Couronne des Francs, sans statut vassalique conforme au régime féodal en vigueur depuis le capitulaire de Quierzy promulgué par l'empereur carolingien et roi de Francie occidentale, Charles II le Chauve (843-877), le 16 juin 877. Par conséquent, dans ce cas précis, la charge comtale n'était pas héréditaire. Ainsi, en 1016, Robert II le Pieux fut le premier roi des Francs de la dynastie capétienne à s'octroyer le titre de comte de Melun, après le renoncement de son père Hugues Capet. L'ancien château comtal, dévasté par les guerres féodales, fut reconstruit en un imposant château fort royal qui n'avait vraiment rien à envier au palais royal de Paris situé sur l'Île de la Cité, loin s'en faut. Melun était alors un haut lieu stratégique et il était hors de question pour Robert II le Pieux de laisser la

1 - MOHLER Victor *Chronique du bourg et du château de Blandy-les-Tours de l'an 485 à l'an 1900*, 1900, Harvard College Library Thédénat Collection, Jan. 6, 1920, Salisbury Fund.

2 - Archives Départementales 81373 NICOLET Hyppolite-Georges, *Histoire de Melun depuis son origine jusqu'à nos jours*, Melun, Desrués Imprimeur, Boulevard Saint-Jean (orthographe de l'époque), 1843, pp. 113-120.

3 - Archives Départementales 81718 ROUILLARD Sébastien, *Histoire de Melun*, p.578, Paris, chez Jean Guignard.

4 - Archives Départementales 81555 TAILLANDIER Alphonse-Honoré, *Histoire du château et du bourg de Blandy-en-Brie*, J.B. Dumoulin, 1854, p.20

5 - Archives Départementales 81373 NICOLET Hyppolite-Georges, *Histoire de Melun depuis son origine jusqu'à nos jours*, Melun, Desrués Imprimeur, Boulevard Saint-Jean (orthographe de l'époque), 1843, pp. 128-129.

6 - Archives Départementales, 41424 LEROY Gabriel, *Histoire de Melun depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Drosne imprimeur-éditeur, 23, rue de Bourgogne, Paris, 1887, p.152

6 - DUCHALAIS Adolphe

LA GESTION DE LA VICOMTE DE MELUN A L'EPOQUE MEDIEVALE : DU REGIME FEODAL A L'ADMINISTRATION ROYALE (991-1350)

cité à un trop puissant vassal qui aurait pu auquel cas très bien se retourner à l'improviste contre l'autorité royale. Le roi des Francs avait décidé d'en faire, de manière effective, l'un de ses centres névralgiques politiques.⁵ Dès-lors, le roi étant devenu comte, il fallait néanmoins un châtelain pour le suppléer en son absence. Aussi, Robert II le Pieux ne changea rien à la pyramide féodale traditionnelle melunaise et s'il s'octroya le comté de Melun, il ne s'empara pas du même coup de la vicomté de Melun. Comme naguère vis-à-vis du comte et des rois francs mérovingiens puis carolingiens, aux temps des Capétiens, le leude puis vicomte de Melun redevint, dès-lors, entièrement dépendant du roi, mais cette situation devait évoluer dans le temps.

LE VICOMTE DE MELUN, DE SIMPLE SUPPLÉANT DU ROI À GRAND SEIGNEUR (1016-1350)

A la fin du XIII^e siècle, le siège de la vicomté de Melun était dans l'ancienne enceinte du château royal sur l'Île Saint-Etienne. Sur la période 1016-1205, en l'absence du roi des Francs puis du roi de France sur la période 1205-1350, le vicomte de Melun vivait dans l'ancien château royal en tant que châtelain du roi. En présence du roi de France au château royal, le vicomte de Melun disposait également d'un logement situé dans une dépendance du château et attribué par le roi. Il s'agissait de la Porte-Cocquerée⁶. Cette dernière était construite en forme de pavillon à la tête du Pont-aux-Fruits. La Porte-Cocquerée disposait de tours et était munie d'une herse de fer destinée à défendre le passage de la voûte. A l'autre extrémité de la rue Saint-Etienne, en avant du Pont-aux-Moulins, se dressait une forteresse moins importante que la Porte-Cocquerée, le Pavillon de la Vicomté, appelé aussi le Petit-Châtelet. Ce dernier servait de cour de justice aux officiers du vicomte de Melun chargés de rendre la justice au nom de leur seigneur, et de prison. Le vicomte de Melun bénéficiait également d'un lieu qui n'appartenait véritablement qu'à lui, à savoir, le château de Blandy-les-Tours, dont le premier propriétaire aurait pu être Josselin II, fils d'Adam I^{er} de Chailly devenu vicomte de Melun en 1138 en épousant Mahaut de Melun, selon Alphonse-Honoré Taillandier et Adolphe Duchalais⁷. Quant au roi qui depuis 1016 sur décision de Robert II le Pieux, roi

des Francs (996-1031), avait le statut de comte de Melun, il vivait dans le château royal, à proprement parlé, et il rendait la justice aidé de ses officiers royaux, dans le Grand-Châtelet. Par ailleurs, le vicomte avait ses vassaux et arrière-vassaux. Les seigneuries de Livry, de Vaux-le-Vicomte, de Sivry, de Morsang-sur-Seine, et de Lissy, dépendaient de la vicomté de Melun. Les vassaux et arrière-vassaux de la vicomté de Melun venaient rendre hommage au vicomte devant la Porte-Cocquerée. De la même manière, les vassaux du roi venaient rendre hommage à leur suzerain devant la porte principale des remparts du château royal.⁸ De 1016 à 1214, le vicomte de Melun apparut au sens étymologique du terme, comme le « vice comte », le second, le suppléant du roi. Mais Adam II de Melun ayant sauvé la vie de Philippe Auguste (1180-1223) à Bouvines, le 27 juillet 1214⁹, si l'on en croit Hyppolite-Georges Nicolet, l'on peut en déduire fort logiquement que les droits du vicomte de Melun dans la ville, à partir de 1214, auraient pu s'étendre à nouveau aux anciens privilèges des comtes de Melun, en se référant à Gabriel Leroy. Il est vrai que Philippe Auguste, fondateur du Royaume de France, avait déjà donné un statut particulier à son vicomte dévoué, celui de « chevalier banneret », en 1198. Le chevalier banneret, comme son nom l'indique, est un noble qui peut bénéficier de l'honneur de porter sa bannière, d'être à la tête de dix-huit chevaliers et de donner l'assaut lors des batailles. Mais en 1214, le roi de France aurait été ; semble-t-il ; encore plus loin et le vicomte de Melun se serait mis ainsi, comme le comte naguère, à posséder sur ses vassaux les droits de haute, moyenne et basse justice. Afin de les exercer pleinement, il aurait disposé, dès-lors, de l'aide de prévôts, d'un procureur fiscal, d'un greffier et d'agents. Ce serait aussi logiquement à partir de cette époque que le vicomte de Melun se serait mis à percevoir un droit de péage en concurrence avec le roi de France. Parmi ses revenus, l'on pouvait aussi compter les redevances des boulangers, des pâtisseries, des merciers, des tonneliers etc. Il n'était plus désormais un simple suppléant du roi, ce dernier ayant jusqu'alors concentré toutes les fonctions et privilèges comtaux. Il devint un véritable puissant vassal du roi de France avec des privilèges dignes des anciens comtes royaux de Melun de la période 991-1016, mais, comme ces derniers, toujours entièrement dévoué à son roi.



Figure 1 Le roi Philippe Auguste à la bataille de Bouvines. Enluminure extraite des *Grandes Chroniques de France*, vers 1330. Bibliothèque municipale de Chartres, BM 0003, fo 282 vo.

Cependant, cet état de fait ne dura qu'un siècle. En effet, en 1316, Jean I^{er} de Melun, une fois devenu baron de Tancarville, par son mariage avec Jeanne de Tancarville et devenu grand chambellan du roi, à partir du règne de Philippe V le Long (1316-1322) et comte de Tancarville en 1329, sous Philippe VI de Valois (1328-1350), se désintéressa de la gestion de la vicomté de Melun, même s'il continua à remplir ses fonctions de vicomte de Melun. En effet, comment encore se considérer comme un simple vicomte chevalier banneret en étant devenu comte, grand chambellan du roi et en ayant, qui plus est, effectué le rituel de soumission d'Edouard III Plantagenêt, roi d'Angleterre et duc de Guyenne (1327-1377) à son suzerain, Philippe VI de Valois, roi de France, lors de la cérémonie d'hommage vassalique du 3 juin 1329, en la salle du trône du château royal de Melun ? Rien d'étonnant donc à ce que son fils, Jean II de Melun n'ait même plus daigné être châtelain du château royal, en l'absence du roi de France, à partir de 1350. A un point tel que, pour remplir cette fonction de châtelain du château royal de Melun, Jean II le Bon (1350-1364), puis Charles V le Sage (1364-1380)

Charte inédite de l'an 1138, relative à l'histoire des vicomtes de Melun. [article] pp. 239-276 in Bibliothèque de l'École des chartes Année 1845 Tome 6

7 - Archives Départementales, 41424 LEROY Gabriel, Histoire de Melun depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, Drosne imprimeur-éditeur, 23, rue de Bourgogne, Paris, 1887, p.153

8 - Archives Départementales 81373 NICOLET Hyppolite-Georges, Histoire de Melun depuis son origine jusqu'à nos jours, Melun, Desruces Imprimeur, Boulevard Saint-Jean (orthographe de l'époque), 1843, pp. 163-166.

9 - Archives Départementales, 41424 LEROY Gabriel, Histoire de Melun depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, Drosne imprimeur-éditeur, 23, rue de Bourgogne, Paris, 1887, p.194

LA GESTION DE LA VICOMTE DE MELUN A L'EPOQUE MEDIEVALE : DU REGIME FEODAL A L'ADMINISTRATION ROYALE (991-1350)

se retrouvèrent, dès lors, dans l'obligation de faire appel aux services d'un seigneur de plus basse extraction, Philippe de Savoisy¹⁰, seigneur de Seignelay et du Bignon, deux seigneuries situées aujourd'hui respectivement, pour la première, en Bourgogne-Franche Comté, et pour la seconde, en Loire-Atlantique. Le petit seigneur fut concierge du palais royal de Paris, que l'on appelle aujourd'hui le palais de l'Île de la Cité, en 1358, année de la révolte de la bourgeoisie menée par Etienne Marcel et de la Grande Jacquerie menée par Guillaume Caillet dit « Jacques Bonhomme », puis capitaine de Melun en 1364, année de l'avènement de Charles V le Sage (1364-1380), conseiller et chambellan de Charles V, et enfin maître d'hôtel d'Isabeau de Bavière, épouse de Charles VI (1380-1422) et reine de France de 1385 à 1422. Cette dernière avait fait du château royal de Melun son lieu de vie de prédilection, comme bon nombre de reines des Francs puis de France, avant elle.



Figure 2 - Reconstitution de l'élévation du château royal, par Eugène Grézy (XIX^e siècle). Papier aquarellé. (Musée municipal de Melun. inv. 139.1)

LE COMTÉ DE MELUN, DOUAIRE DES VEUVES DES ROIS DE FRANCE ET CENTRE NÉVRALGIQUE POLITIQUE DE L'AUTORITÉ ROYALE

Dans la même logique, en 1226, à partir du veuvage de Blanche de Castille, à la mort de son mari, le roi de France, Louis VIII le Lion (1223-1226), le comté de Melun fut compris dans les douaires des veuves des rois de France. Nous pouvons même remonter à la reine des Francs, Anne de Kiev, régente du Royaume des Francs à la mort de son mari Henri Ier (1031-1060), durant la minorité de leur fils Philippe Ier (1060-1108), entre 1060 et 1065. Anne de Kiev, fille de Iaroslav le Sage, prince de Kiev avait épousé Henri Ier en 1051, afin d'éviter tout risque de consanguinité, du fait des liens de parenté trop élevés entre le roi des Francs et les princesses disponibles en Europe occidentale. Adèle de Champagne, veuve de Louis VII le Jeune (1137-1180) avait aussi beaucoup aimé séjourner au château fort royal de Melun, mais elle préférerait par dessus-tout le petit château fort royal du Jard à Voisenon dont elle fit à la fin de sa vie une abbaye et où elle avait donné naissance au roi fondateur du Royaume de France, Philippe Auguste (1180-1223), le 22 août 1165. Blanche de Castille, mère de Louis IX le Prudhomme (1226-1270) canonisé sous le nom de Saint-Louis, le 11 août 1297, fut, quant à elle, la première reine de France à s'éteindre au château fort royal de Melun, où elle avait tant aimé vivre, le 22 novembre 1252. De son vivant, et même encore bien après son trépas, le château avait ainsi gagné le surnom de « Château de la reine Blanche ». Charles V le Sage (1364-1380) et Charles VI le Bien Aimé (1380-1422) furent néanmoins les seuls

rois de France à faire de Melun la capitale du Royaume de manière officielle en y vivant avec leurs cours respectives ; et ce, en raison du traumatisme de l'attaque du palais royal parisien de l'Île de la Cité par Etienne Marcel, survenue le 22 février 1358, un assaut de la bourgeoisie de Paris qui fut le prélude de la Grande Jacquerie. Charles V fit également venir de Paris le trésor royal en son château fort royal de Melun¹². Mais le trésor royal fut pillé par son frère, Louis Ier d'Anjou, peu après la mort du roi de France survenue le 16 septembre 1380 à Nogent-sur-Marne. Le frère cadet félon du défunt Charles V et oncle du tout jeune Charles VI commit son forfait la veille du sacre de son neveu sacré roi de France, le 4 novembre 1380, en la cathédrale de Reims. Le vol du trésor royal de Melun conduisit tout droit à la révolte parisienne des Maillotins survenue en 1382. Preuve s'il en est que la question successorale est d'importance majeure à l'époque féodale.

LA QUESTION DE LA SUCCESSION DE LA VICOMTÉ DE MELUN DE 1278 À 1285

A partir de la fin du règne de Philippe III le Hardi (1270-1285), à compter précisément du 2 avril 1285, date du partage de la vicomté de Melun¹³, à Jean Ier de Melun revint le château de la Borde-le-Vicomte, dont il fit sa résidence principale. Jean Ier de Melun était le frère benjamin du défunt Guillaume III, vicomte de Melun, vassal du roi de France et comte de Corse de 1274 à 1278 à ce titre vassal du roi des Deux-Siciles Charles Ier d'Anjou, mort en 1278 à Chacenay, commune située aujourd'hui en région Grand Est. Dès-lors, il convient de nommer Jean Ier de Melun, Jean Ier de la Borde-le-Vicomte, afin de le différencier de son neveu qui naîtra en 1297 et deviendra Jean Ier de Melun, à la mort de son père Adam IV de Melun en 1304 ou 1305, puis Jean Ier de Melun-Tancarville par alliance matrimoniale en 1316. Son frère Adam IV de Melun, le cadet du défunt Guillaume III de Melun, quant à lui, hérita de la partie la plus avantageuse de la seigneurie¹⁴. Gabriel Leroy affirme que « le château de la Borde » est « moins puissant que celui de Blandy ». Bien avant la Guerre de Cent-Ans, le château de Blandy-les-Tours était donc loin d'être un simple manoir, puisque pour avoir un partage des biens de manière équitable, Adam IV de Melun décida de laisser au benjamin de l'ancienne fratrie, Jean Ier de la Borde-le-Vicomte, trois seigneuries. Manifestement, Blandy était donc déjà un imposant et majestueux château fort. Le statut de chevalier banneret d'Adam II de Melun, dès 1198, laisserait aussi à supposer que le château de Blandy existait déjà sous le règne de Philippe Auguste (1180-1223).

En effet, le vicomte de Melun se devait de pouvoir loger et entretenir ses dix-huit chevaliers. Or la Porte-Cocquerée n'était qu'une petite dépendance du château royal qui faisait office de logement pour le vicomte, lorsque le roi séjournait en son château de Melun. En l'absence du roi, à cette époque, le vicomte était son châtelain. Au contraire, le château fort de Blandy-les-Tours semble avoir été la résidence privée du vicomte. Il s'agissait sans doute du plus grand château fort de la vicomté. Les chevaliers bannerets mobilisables lors de la réunion de l'ost devaient sans doute avoir de plus petits châteaux dans les seigneuries aux alentours ou bien loger au château de Blandy-les-Tours. Mais, en lisant tous les ouvrages concernant l'histoire du château de Blandy-les-Tours et même *l'Histoire de Melun depuis son*

10 - Archives Départementales, AZ3067 COMOY Jean, *L'Abbaye royale du Jard-la-Reine-lez-melun (1171-1794) : monographie historique*, Auxerre : Impr. moderne, 1935. - 135 p. - pl. ; in - 4^e, pp.48-60

11 - CAZELLES Raymond, *Les trésors de Charles V par Raymond Cazelles, correspondant de l'Académie, in Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences et Belles Lettres*, 1980, pp. 214-226.

12 - Archives Départementales 8[555] TAILLANDIER Alphonse-Honoré, *Histoire du château et du bourg de Blandy-en-Brie*, J.B. Dumoulin, 1854, p.31

13 - Archives Départementales, 4[424] LEROY Gabriel, *Histoire de Melun depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Drosne imprimeur-éditeur, 23, rue de Bourgogne, Paris, 1887, p.152

14 - Archives Départementales 8[555] TAILLANDIER Alphonse-Honoré, *Histoire du château et du bourg de Blandy-en-Brie*, J.B. Dumoulin, 1854, p.31

LA GESTION DE LA VICOMTE DE MELUN A L'EPOQUE MEDIEVALE : DU REGIME FEODAL A L'ADMINISTRATION ROYALE (991-1350)

origine jusqu'à nos jours d'Hyppolite-Georges Nicolet datant de 1843, il était jusqu'alors impossible d'avoir un début de solution concernant l'ellipse temporelle de sept ans entre la mort de Guillaume III de Melun et de son épouse Alix de Chacenay en 1278, et le partage officiel de la vicomté de Melun rapporté par Taillandier. Cet acte juridique est daté du 2 avril 1285. Il a été élaboré par ses deux frères Adam IV et Jean Ier de Melun, fils d'Adam III de Melun, mort le 9 février 1250 à la bataille de la Mansourah qui avait opposé le roi de France, Saint-Louis, au sultan d'Egypte, Bey Bar, et de Constance de Sancerre, décédée en 1279.

Par ailleurs, le document de partage de la vicomté de Melun, daté du 2 avril 1285¹⁵, stipulait qu'Adam IV de Melun héritait de la première moitié de la vicomté et du château de Blandy-les-Tours, la première moitié des bois de Blandy-les-Tours et que son frère Jean Ier de Melun héritait de la seconde moitié de la vicomté et de la seconde moitié des bois de Blandy. Il héritait aussi du château de la Borde-le-Vicomte ainsi que des seigneuries d'Eprunes ou Esprennes

et de Poilly. Néanmoins, il semble exister un indice de taille concernant la gestion de la vicomté de Melun et ce, dès 1280, cinq ans avant le partage officiel de la vicomté entre les deux frères survivants. L'indice nous est fourni par Gabriel Leroy. Il s'agissait de la question financière de la ruine complète des ponts de Melun, en 1280. Or, Adam IV de Melun et son frère Jean Ier de Melun considérèrent d'un commun accord que seul le paiement des sols et planches, comme il en avait toujours été coutume pour les vicomtes de Melun, était à leur charge.

Cela signifierait donc que les deux frères s'entendaient déjà en 1280 sur la gestion de la vicomté de Melun. Adam IV est dénommé par Gabriel Leroy « vicomte de Melun. » Adam IV de Melun aurait donc déjà été seigneur de Blandy. Jean est cité comme son frère et chevalier.¹⁶ Aurait-il été déjà seigneur de la Borde-le-Vicomte et d'Eprunes ? Est-ce à dire que le partage de la vicomté de Melun aurait été effectué dès 1278, année de la mort de Guillaume III de Melun et de son épouse, Alix de Chacenay, mais de manière tacite, sans



**Figure 3 Adam IV de Melun
- Grand sceau - Bmp 77100 -
Ms 86-18 Sigilla**

¹⁵ - Archives Départementales, 4[424 LEROY Gabriel, Histoire de Melun depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, Drosne imprimeur-éditeur, 23, rue de Bourgogne, Paris, 1887, p.152

¹⁶ - Archives Départementales, 4[424 LEROY Gabriel, Histoire de Melun depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, Drosne imprimeur-éditeur, 23, rue de Bourgogne, Paris, 1887, p.154

LA GESTION DE LA VICOMTE DE MELUN A L'EPOQUE MEDIEVALE : DU REGIME FEODAL A L'ADMINISTRATION ROYALE (991-1350)

document officiel à l'appui ? Néanmoins, la fin du règne de Philippe III le Hardi (1270-1285), prélude au règne de son fils, Philippe IV le Bel (1285-1314) inaugurant l'âge d'or des légistes, les deux seigneurs frères, héritiers de leur ainé-dé-funt, qui avaient l'air de s'entendre parfaitement bien, se seraient-ils retrouvés dans l'obligation de faire un document officiel du partage des biens de la vicomté de Melun entre eux deux ? Ce serait somme toute logique. L'entente des deux frères pouvait se vérifier en 1297, année du décès de Jean Ier de la Borde-le-Vicomte, dans la mesure où Adam IV avait choisi de donner le prénom de son frère à son fils ; un amour fraternel plutôt rare à une époque où le droit d'aînesse excitait les jalousies des cadets envers leurs aînés et où il n'était pas rare d'assister à des affrontements armés au sein d'une même fratrie dans lesquels l'on était bien loin des attitudes chevaleresques des deux frères. C'est pourquoi la question judiciaire était primordiale dans ce Moyen Age souvent impitoyable.

LA VICOMTÉ DE MELUN ET LA JUSTICE ROYALE DE L'AVÈNEMENT DE LOUIS VII LE JEUNE À LA MORT DE PHILIPPE IV LE BEL (1137-1314)

Dès-lors, concernant la juridiction royale, tant à Melun que dans l'étendue de l'ancien domaine royal, la monarchie franque avait instituée des officiers royaux dénommés « prévôts » à partir du règne de Louis VII le Jeune (1137-1180), dont les pouvoirs, sous les premiers Capétiens, étaient tout à la fois administratifs, financiers, judiciaires et militaires. L'étendue de leur juridiction se nommait prévôté. Les prévôts dépendaient chacune d'un baillage avec à sa tête un bailli au Nord du Royaume des Francs et d'une sénéchaussée au Sud avec à sa tête un sénéchal, sur décision de Philippe Auguste (1180-1223) ; à ne pas confondre avec le sénéchal du roi siégeant au conseil, équivalent du ministre de l'Intérieur de la V^e République. Les prévôts du pays melunais dépendaient du bailliage de Sens. Le baillage de Sens, à la tête duquel se trouvait un bailli était, selon Gabriel Leroy, vraisemblablement, le dernier artéfact des relations administratives entre la Melun antique, *Melodunum* ou *Melidunum*, et la Sens antique, *Agenticum*, remontant à l'époque gallo-romaine¹⁷, à partir de la conquête des Gaules par César en 52 av. J.-C. à la victoire finale, à Soissons, en 486, du roi franc mérovingien Clovis Ier (481-511) sur Syagrius (464-486), ancien empereur de la Gaule du Nord de 477 à 486, et ainsi, dernier représentant du pouvoir impérial romain occidental en Gaule (52 av. J.-C. – 486). Mais, de Clovis Ier en 508 jusqu'à Clotaire II en 613, les rois francs mérovingiens se revendiquaient de l'appartenance à l'Empire romain d'Orient et se voyaient comme des représentants du pouvoir impérial de Constantinople, comme en témoignent les monnaies d'époque mérovingienne, majoritairement comportant le profil de l'empereur romain d'Orient. Les dernières recherches de Bruno Dumézil l'attestent et son concept englobant d'« empire mérovingien » permet à merveille de définir la nature réelle du régime politique de cette époque sur le territoire des Gaules¹⁸. Ainsi, en 508, trois ans avant sa mort survenue en 511, le roi des Francs saliens, Clovis Ier, fut nommé consul romain des Gaules par l'empereur romain d'Orient, Anastase Ier (491-518). Le

tournaient eut lieu avec Théodebert II, roi d'Austrasie de 596 à 612. Ce roi mérovingien fut le premier des souverains francs à faire frapper monnaie à son effigie et non plus comme les autres rois francs, à celle de l'empereur romain d'Orient. Clotaire II (613-632), réunificateur du Royaume des Francs en 613, adopta également cette nouvelle coutume, signe d'un changement d'époque et du véritable passage de l'Antiquité tardive au Très Haut Moyen Age.

En outre, pour en revenir à la question judiciaire, en 1303, le roi de France, Philippe IV le Bel (1285-1314) décida par ordonnance de limiter à deux le nombre de prévôts par prévôté. Le roi de fer exigea des adjudicataires des garanties de moralité. Les baillis eurent, dès-lors, pour obligation de n'admettre que des prévôts laïcs solvables, au comportement exemplaire, non suspects d'usure, et jouissant d'une bonne réputation. Mais l'ordonnance royale ne fut pas toujours respectée, loin s'en faut. Néanmoins, les baillis pouvaient se déplacer pour exercer directement leurs pouvoirs judiciaires conférés par le roi de France. Ainsi, concernant la prévôté de Melun qui dépendait du bailliage de Sens, il arrivait parfois que le bailli de Sens se déplace directement à Melun, afin de rendre directement la justice sans l'intermédiaire des prévôts melunais. En 1887, Gabriel Leroy avait, à ce propos, retrouvé quelques comptes rendus de jugements. Parmi eux, l'on peut retenir, celui de Pierre de la Brosse¹⁹, grand chambellan de Philippe III le Hardi (1270-1285). Le roi de France signa la condamnation à la peine capitale de son grand chambellan au château royal de Melun. Parmi ces sentences prononcées, l'on trouve également celle concernant le droit de mesure et étalon des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem à la Croix-en-Brie et rendue à Melun, le vendredi précédant le jour de la Chandeleur, à la toute fin du mois de janvier 1283, à la fin du règne de Philippe III le Hardi (1270-1285). Dans ces audiences solennelles, siégeaient les clerks au bailli, les clerks de la prévôté, ainsi que plusieurs seigneurs et chevaliers locaux. Par ailleurs, à la même époque se déroula une affaire judiciaire des plus amusantes. Philippe III le Hardi (1270-1285), puis Philippe IV le Bel (1285-1314) avaient décidé par ordonnance de s'octroyer le droit de chasse exclusif sur les cerfs et les biches des bois et forêts aux alentours de Melun, dont la forêt de Bierre qui sera dénommée, bien plus tard, la forêt de Fontainebleau. Les deux frères, Adam IV de Melun et Jean Ier de la Borde-le-Vicomte avaient décidé de porter l'affaire en justice et ils gagnèrent le procès fait au roi de France devant le Parlement de Paris. Philippe IV le Bel dut s'incliner. Les deux frères allèrent également en justice contre le roi qui avait le statut de comte de Melun et qui, de ce fait, se devait de financer la réfection des ponts de Melun, menacés d'effondrement, en 1280. Les deux frères espéraient ainsi obtenir le droit de payer le moins possible la rénovation des ponts de Melun. Le procès traîna et aucune sentence ne fut rendue, Philippe III le Hardi étant mort en 1285. Finalement, cette fois-ci, c'est son fils, le roi de France Philippe IV le Bel qui eût le dernier mot et remporta le procès en 1289. Adam IV de Melun et Jean Ier de la Borde-le-Vicomte durent se résoudre à financer intégralement la restauration des ponts de Melun.²⁰ En outre, deux décennies plus tard, en 1303, toujours

17 - DUMEZIL Bruno, *L'Empire mérovingien V^e-VIII^e siècle*, Editions Passés/Composés, 2023

18 - Archives Départementales, 4[424 LEROY Gabriel, *Histoire de Melun depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Drosne imprimeur-éditeur, 23, rue de Bourgogne, Paris, 1887, p.163

19 - Archives Départementales, 4[424 LEROY Gabriel, *Histoire de Melun depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Drosne imprimeur-éditeur, 23, rue de Bourgogne, Paris, 1887, p.162

20 - Archives Départementales 8[1373 NICOLET Hyppolite-Georges, *Histoire de Melun depuis son origine jusqu'à nos jours*, Melun, Desrués Imprimeur, Boulevard Saint-Jean (orthographe de l'époque), 1843, pp. 179-180.

LA GESTION DE LA VICOMTE DE MELUN A L'EPOQUE MEDIEVALE : DU REGIME FEODAL A L'ADMINISTRATION ROYALE (991-1350)

sous le règne de Philippe IV le Bel (1285-1314), le Pape Boniface VIII, incité à comparaître devant la cour de justice de l'Eglise gallicane réunie au Grand-Châtelet de Melun, présidée par le roi de France, refusa de se rendre à son procès en déposition, mais la sentence fut néanmoins rendue, en la défaveur du souverain pontife. En 1306, Philippe IV le Bel, ayant dû faire face à une révolte parisienne, trouva refuge dans le quartier de l'Ordre du Temple. Le Grand Maître, en personne, Jacques de Molay accueillit le Roi de France en sa forteresse. De là, il parvint à s'enfuir à Melun. Les Templiers avaient eu le roi de France à leur merci et avaient choisi de lui sauver la vie. Seulement, ils avaient osé désobéir à Philippe IV le Bel qui leur avait ordonné de massacrer les émeutiers ; ce que les Templiers s'étaient refusé à faire pour des raisons évidentes d'éthique religieuse chrétienne. Selon Hippolyte-Georges Nicolet, le roi de fer leur en garda toujours une rancœur tenace et c'est à la suite de ces événements, qu'il décida de mettre un terme à cet Etat dans l'Etat et à cette banque rivale de la Banque Royale que représentait alors l'Ordre du Temple.²¹

En effet, le Pape Boniface VIII avait beau avoir rendu son dernier soupir peu avant la fin de l'année 1303, les Templiers représentaient une véritable menace pour le roi de France en tant qu'armée pontificale. C'est en son château royal de Melun en 1306 que Philippe IV le Bel prit la décision d'organiser l'arrestation de tous les Templiers du Royaume de France, pour le vendredi 13 octobre 1307. Si l'on en croit Gabriel Leroy, les Templiers de Melun qui ne possédaient pourtant qu'une seule maison située dans l'ancienne ruelle des Etuves, dans le Quartier Saint-Etienne, près du Prieuré Saint-Sauveur, furent même les premiers à être arrêtés la veille, le jeudi 12 octobre 1307. Philippe IV le Bel les fit jeter aux cachots du château royal. Mais dans la vicomté de Melun, les Templiers disposaient de biens considérables, dont la seigneurie de Savigny-le-Temple octroyée auparavant par Louis VII le Jeune (1137-1180), à son retour, en 1149, de la Deuxième Croisade (1147-1149) ; d'où le nom de la commune qui fait encore référence aujourd'hui à l'Ordre du Temple et la convoitise ultérieure du roi de fer, bien décidé à mettre la main sur ces importantes richesses, afin de renflouer les caisses de l'Etat.²²

CONCLUSION : LA VICOMTÉ DE MELUN, DU RÉGIME FÉODAL À L'ADMINISTRATION ROYALE

Au final, l'époque où le vicomte de Melun exerça pleinement ses droits en matière judiciaire selon le système féodal et en concurrence avec les fonctionnaires royaux ne dura qu'un siècle, entre 1214, date à laquelle Adam II de Melun sauva la vie de Philippe Auguste à Bouvines, et 1350, date à laquelle Jean II de Melun-Tancarville succéda à son père, le défunt Jean Ier de Melun-Tancarville, à la charge de grand chambellan du roi. En effet, à partir de 1350, appelés à des responsabilités nationales et devant gérer des seigneuries qui les rendaient moins dépendants de la monarchie française, les vicomtes de Melun ne s'occupèrent plus de leur vicomté et laissèrent, aux fonctionnaires royaux, leurs droits de justice. Le roi de France confia, dès-lors, la gestion pleine et entière de la juridiction de la vicomté de Melun à ses officiers royaux,

les deux prévôts de Melun en premier recours, généralement pour l'exercice des basse et moyenne justices ainsi que le bailli de Sens, en dernier recours, généralement pour l'exercice de la haute justice.

Benoît CASAERT

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE SEINE-ET-MARNE

8[1373 NICOLET Hyppolite-Georges, *Histoire de Melun depuis son origine jusqu'à nos jours*, Melun, Desrués Imprimeur, Boulevard Saint-Jean (orthographe de l'époque), 1843, pp. 163-164.

8[555 TAILLANDIER Alphonse-Honoré, *Histoire du château et du bourg de Blandy-en-Brie*, J.B. Dumoulin, 1854, p.20 et p.31

4[424 LEROY Gabriel, *Histoire de Melun depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Drosne imprimeur-éditeur, 23, rue de Bourgogne, Paris, 1887, pp. 146-148, pp. 153-155, pp. 162-164

PERSEE

CAZELLES Raymond, *Les trésors de Charles V par Raymond Cazelles, correspondant de l'Académie*, in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences et Belles Lettres*, 1980, pp. 214-226.

BIBLIOTHEQUE DE L'ECOLE DES CHARTES

DUCHALAIS Adolphe *Charte inédite de l'an 1138, relative à l'histoire des vicomtes de Melun*. [article] pp. 239-276 in *Bibliothèque de l'École des chartes Année 1845 Tome 6*

HARVARD COLLEGE LIBRARY

MOHLER Victor *Chronique du bourg et du château de Blandy-les-Tours de l'an 485 à l'an 1900*, 1900, Harvard College Library Thédénat Collection, Jan. 6, 1920, Salisbury Fund.

BIBLIOGRAPHIE RECENTE

DUMEZIL Bruno, *l'empire mérovingien V^e-VIII^e siècle*, Editions Passés/Composés, 2023

ICONOGRAPHIE

Figure 1	26 et 29
Figure 2	30
Figure 3	31

MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DE MELUN

Reconstitution de l'élévation du château royal, par Eugène Grézy (XIX^e siècle). Papier aquarellé. Musée d'Art et d'Histoire de Melun, inv. 139.1

https://inventaire.iledefrance.fr/illustration/IVR11_20057700590NUCA

SIGILLA

Adam IV de Melun - Grand sceau - Bmp 77100 - Ms 86-18
<https://sigilla.irht.cnrs.fr/156750>

21 - Archives Départementales
8[1373 NICOLET Hyppolite-Georges, *Histoire de Melun depuis son origine jusqu'à nos jours*, Melun, Desrués Imprimeur, Boulevard Saint-Jean (orthographe de l'époque), 1843, pp. 179-181.

La Solidarité

EDITION CATALANE

REDACTION - ADMINISTRATION : 3, RUE JARDIN-MARTEL, MONTPELLIER (HERAULT)

DESPRES DE CATALUNYA MADRID

I amb Madrid, tota la Espanya cau sota les urpes del feixisme interior i del feixisme internacional. Aquests que, equivocadament, havien acusat a Catalunya de no haver-se sabut defensar, de no haver sabut lluitar, ara hauran vist clar. Perquè Madrid, el Madrid llegendari de la resistència indomable, al seu torn, també ha calgut, sense altre resistència que la d'aquells patriotes, comunistes i no comunistes, que la Junta dels Traïdors ha fet empresonar i afusellar.

Ja no hi poden haver dubtes de cap mena i si alguns restaven, hauran quedat olímpics per la projecció lumínica dels feix esboviguts. Madrid, el Centre ara, com abans Catalunya, no han estat « vençuts » i han estat traïts. Traïts per militars professionals que no estimen el poble, per vells polítics que han amercat desit sempre amb la inseguretat i la confiança excessiva de l'home del carrer, per elements que han preferit millor escollir les ordres del « Foreign Office » i del « Quai d'Orsay », que no pas la veu ensau de les masses populars, per escriptors escèptics, febles i pessimistes que s'han vist constantment desbordats i impotents per afrontar els esdeveniments, per aventurers miserables que no han cercat prop de la República altres que profits personals, per polítics intrigants i servilents que no han deixat un sol instant de pagar bàstons a les rodes de la unitat, però que semblen més odi i aversió als comunistes — molts reconeixen almenys la magnífica oportunitat dels comunistes a la causa de la independència d'Espanya — que no pas als mateixos feixistes, però infants iresquistes que, sòbri les consignes del feixisme internacional han treballat fins a l'últim moment per a obstaculitzar la organització de la lluita, però començant de la cinquena columna que una política element i tolerant deixava en llibertat d'actuar fins en sèrries importants.

Quan Catalunya, després d'un estor permanent i sublim que arrenca de la batalla de Masada, per acabar en la magnífica epopeia del Ebre, passant, sense interrupció, per Terol, Sagunt, la retirada de Mars, les contrarrevoltes de Balaguer i Geró, la batalla de l'Aix Segre, la Granà, « Escorp », la operació de Tramp i els dos passes del Segre, quan Catalunya, després, es movament ataca per un enemic ditu vegades més poderós en efectius i material de guerra, en els darrers dies de l'any 38, Catalunya, en un vallet supren, lluita sense desmai, mentre espera que els exèrcits del Centre busquin en la seva ajuda, com ella ajuda Madrid en el novembre del 37, som va ajudar al Centre amb el pas fulminant de l'Ebre, quan l'enemic s'apropava a les portes de València.

Però l'ajuda no arriba i Catalunya resta sota sota la direcció militar d'un estat major ple de traïdors i d'incapacitats. I en el Centre, per tota ajuda, es porta a terme una operació que fracassa després de conquistar unes quantes pedres de les terres extremes, una operació que fracassa a Toledo, una operació que fracassa a Granada. Que fracassen, perquè també en el Centre ha frapat la traïció. Fracassen totes les operacions i el que no fracassa es la traïció. Catalunya és ocupada pels invasors interiors i exteriors... Però resta encara en peu la zona Centre-Sur, des d'on es pot reconquerir Catalunya i continuar la resistència que pot modificar la situació i que és, malgrat totes les dificultats, una possibilitat a tenir en compte.

Però la traïció veïlla. I la traïció té un nom: Casado, Beirós, Mella i companyia. I quan els traïdors veuen el govern negar prendre mesures per a consolidar l'organització de la resistència, i llurs plans proxims al fracàs, es posen en acció.

I obrint ordres d'una governs determinats, i calant la consigna del feixisme internacional, s'alça amb la bandera de l'« anticomunisme », de la lluita contra la « Irania » del poble que més fermament ha ajudat el poble espanyol en la seva lluita per la independència! Però arborren aquesta bandera clàssicament feixista, perquè saben que els comunistes seran l'obstacle decisiu per la realització de llurs plans. I a continuació, mentre s'esforça a llucar partidaris i serios perill sobre els comunistes, « responsables de tots els sofriments del poble espanyol », i serios protesten que la resistència no és ja possible, intoleren la « pau honrosa » a Franco. Engany sobre engany i perquè la « pau honrosa » no és altre cosa que la rendició pura i simple, la claudicació!

I les conseqüències de la « pau honrosa » no tenen altre objectiu que el de preparar el terreny per a l'entrada de Franco: desbarbar-li el camí.

Tres setmanes dura la lluita entre els traïdors i els patriotes, mentre les « organitzacions » com l'« Unió », la Junta dels Traïdors (suma el Front Popular, trencat la unitat de la classe obrera, l'« Unió Nacional », tot en nom, sempre, de l'« anticomunisme »). L'esperit de resistència la unitat nacional, tot en nom, sempre, de l'« anticomunisme ». L'esperit de resistència i serios perill sobre els comunistes, « responsables de tots els sofriments del poble espanyol », i serios protesten que la resistència no és ja possible, intoleren la « pau honrosa » a Franco. Engany sobre engany i perquè la « pau honrosa » no és altre cosa que la rendició pura i simple, la claudicació!

La Junta demissionària diversos mesos. Representa funcionaris feixistes deslucats pel govern de la República. Però en llibertat traïdors i agents de la cinquena columna per a fer llei per la República. Però en llibertat traïdors i agents de la cinquena columna per a fer llei per la República. Però en llibertat traïdors i agents de la cinquena columna per a fer llei per la República.

Després ha passat el que havia de passar. El « No » i l'« Sí » ja negociacions. És que havien promès solament restar al costat del poble o parlar de que parlar, han fugit.

Casado ha fugit. Mella ha arribat a Gran, dient: « todo ha terminado ». Mella ha arribat a Gran, dient: « todo ha terminado ». Mella ha arribat a Gran, dient: « todo ha terminado ».

Però ni la història acaba así, ni la guerra s'ha acabat. Continua la història i continua la guerra, si bé amb nous capítols i amb nous esmentacions. La nostra història i la nostra guerra romanen pedras acabar-se quan reconquerim la República. La nostra història i la nostra guerra romanen pedras acabar-se quan reconquerim la República.

Crear la Unitat Nacional, de cara a la Reconquesta! J. M.

ULTIM ACTE de la traïció casadista

Set dies abans de la caiguda de Barcelona, l'« Angriff » diari hitlerià, deia en la seva primera pàgina:

« La cinquena columna de Barcelona espera el senyal d'atacar ».

Poc temps després, abans del « pronunciamento » casadista, el mateix diari afirmava:

« La cinquena columna de Madrid està a punt ».

L'« Angriff » estava, certament, ben informat pels seus agents inscrits en la cinquena columna. Quan ja els italians entraven a Barcelona, la cinquena columna organitzava en diversos indrets de la ciutat, mitjans franquistes. Rio de Janeiro donava als feixistes camuflats l'ordre de reunir-se al passeig de Pi i Maragall, avui passeig del general Mola. Identiques escènes s'han reproduït ara, a Madrid. En el mateix instant que les divisions italianes « Fletxes » i « Litorio » entraven a la ciutat traïda, els agents de la cinquena columna — alliberats per la Junta dels Traïdors que els substituïren per mers de patriotes — feren llur aparició per les principals vies de la capital d'Espanya, obligant als escassos transeüants a estendre el braç. En un moment la ciutat es vegé plena d'individus feixistes completament armats.

(Segueix a la 2a pàgina)



El perdó i la generositat de Franco

SHVM

De la guerre à l'exil **Combattants** et **réfugiés** espagnols en Seine-et-Marne (1936-1940)¹

*Par Isabelle Rambaud
Archiviste-paléographe
Conservatrice générale honoraire du patrimoine*

36

Introduction

La formation des aviateurs républicains espagnols
Les volontaires pour l'Espagne et leurs retours
L'administration de l'exil
Des trésors d'archives

45

Accueil et surveillance

Les centres d'accueil et d'hébergement publics
Les hébergements privés
Les hôtels
Des particuliers
Oppositions et soutiens
Surveillance politique jusqu'en 1940
Les Brigades Internationales vues en 1940

54

Conditions de vie et fournisseurs

La prise en charge et l'encadrement militaire
L'habillement et les repas
L'enseignement
Les fournisseurs
Le travail des hommes et des femmes

59

Personnalités

Personnalités espagnoles
Personnalités françaises

65

Les oubliés

66

Témoignages

Maria-Luisa Broseta-Martí
Rita Lelons
Carmen Gil-Leclerc

68

Conclusion : La Seine-et-Marne, terre de passage

69

Références bibliographiques et sources

1 - [Les recherches que l'auteur de cet article a menées sur le sujet ont donné lieu à plusieurs conférences en Seine-et-Marne : à Vaux-le-Pénil, à la Ferme des jeux, pour l'Association des amis de Jorge Semprun, le 10 mai 2022 ; à la Société archéologique et historique de Chelles, le 8 octobre 2022 ; à la médiathèque Luxembourg de Meaux, le 15 novembre 2022 ; au lycée Jacques Amyot de Melun, le 16 février 2023. Elle les a complétées en 2024 pour la mise en ligne de cet article.]

INTRODUCTION

Bien avant le début de la guerre d'Espagne, les espagnols installés en France sont sujets à des contrôles voire à des arrêtés d'expulsion².

Le coup d'Etat du 18 juillet 1936 contre la République espagnole marque le début de la « Guerre d'Espagne » qui va durer jusqu'en mars 1939. Sur place, elle se caractérise à la fois par des combats sanglants et par des migrations importantes.

En France, le département de la Seine-et-Marne, si proche de la capitale, est particulièrement attentif au contrôle des étrangers, républicains ou plus rares nationalistes. Les archives en témoignent, même si la part réservée aux républicains est très largement majoritaire : un seul dossier évoque les membres du *Pro Movimiento Nacional* chargés de recueillir des fonds pour le général Franco (10 décembre 1937) et les nationalistes espagnols qui ont quitté leur assignation à Chomerac (Ardèche) et qui pourraient se trouver en Seine-et-Marne (2 juin 1938)³.

Par son emplacement privilégié, la Seine-et-Marne devient surtout une terre d'accueil pour les républicains, au début pour la formation des aviateurs, puis une terre de contrôle pour ceux qui souhaitent partir combattre en Espagne et enfin une terre de refuge pour les exilés.

LA FORMATION DES AVIATEURS RÉPUBLICAINS ESPAGNOLS : ESBLY ET BOISSY-LE-CHÂTEL

Dès le 8 novembre 1936, 16 jeunes espagnols arrivent à l'aérodrome de « Meaux-Esbly », (situé sur la commune d'Iles-lès-Villenoy), suivis le lendemain par 19 « sujets espagnols », venus de Barcelone pour la plupart, soit un premier groupe de 35 jeunes pilotes⁴. D'autres suivront jusqu'en juillet 1937⁵.

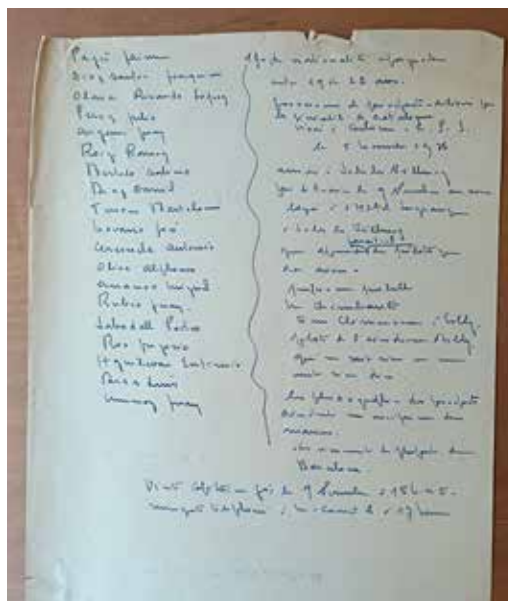


Fig. 2 – Liste nominative des pilotes espagnols arrivés à Iles-lès-Villenoy, en pièce jointe de la note du sous-préfet, 10 novembre 1936 (AD77 SC1440)

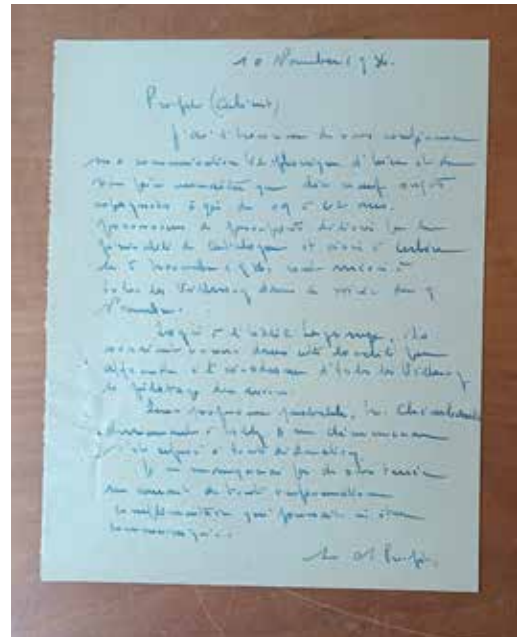


Fig. 1 – Note manuscrite du sous-préfet de Meaux sur l'arrivée de 19 pilotes espagnols à Iles-lès-Villenoy, 10 novembre 1936, avec en pièce jointe la liste nominative (AD77 SC1440)

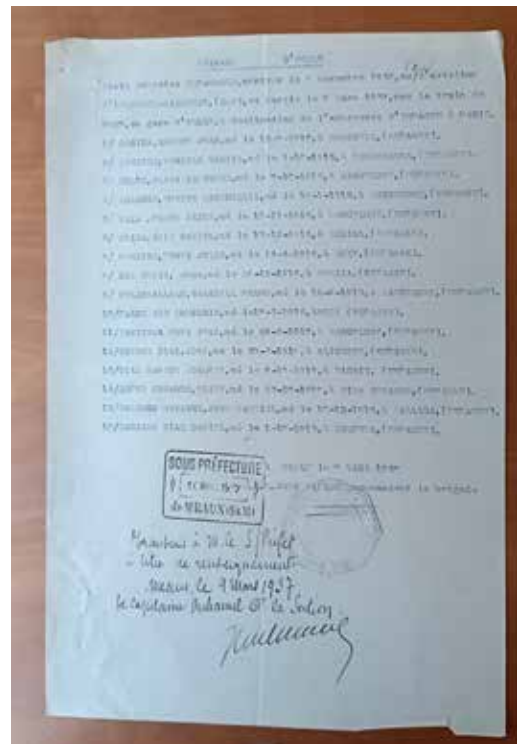


Fig. 3 – Rapport de gendarmerie avec liste nominative des pilotes espagnols arrivés à Iles-lès-Villenoy du 8 novembre 1936 au 7 mars 1937 (AD77 SC 1440)

2 – AD77 SC 1438, 2 réfugiés espagnols sont expulsés le 21 mai 1935 et 8 autres le 31 octobre 1935, sous-préfecture de Meaux.

3 – Idem, le dossier comprend aussi une liste de 7 éléments nationalistes avec leur chef chargé de préparer des attentats (18 février 1938).

4 – AD77 SC 1440, note manuscrite du sous-préfet de Meaux avec liste nominative des élèves pilotes, 10 novembre 1936. Le terrain d'aviation appartient à M. Lejeune.

5 – Voir Alain Graton, *La Seine-et-Marne au cœur de la Guerre d'Espagne 1936-1937. Les pilotes républicains espagnols formés sur des aérodromes français*, 2018, 72 p.

Une vie de combats

Né en 1917, José Lloveras Calvo⁶ n'a pas 20 ans quand il arrive en France en passant par le col de Cerbère : le 5 janvier 1937, il fait partie des 30 élèves-pilotes « envoyés par le gouvernement espagnol » pour une formation de 3 mois au camp d'aviation d'Isles-lès-Villenoy. Comme ses camarades, il loge à l'Hôtel de la plage à Esbly, propriété de la famille Grosjean.

José Lloveras Calvo s'exerce sur un Morane-Saulnier 181 F-AJQS qui sera envoyé l'année suivante en Espagne. Devenu pilote de chasse, il participe à la bataille aérienne de Teruel (15 décembre 1937-22 février 1938), aux batailles d'Aragon et du Levant (23 avril-25 juillet 1938) puis fin juillet 1938 à la bataille de l'Ebre et enfin à la campagne de Catalogne. Il devient lieutenant en septembre 1938 en raison de son engagement dans l'aviation espagnole⁷. A partir de février 1939, il franchit la frontière et se retrouve au camp de concentration d'Argelès-sur-Mer puis à celui de Gurs (Pyrénées-Atlantiques), avant de retourner à Argelès-sur-Mer le 17 avril 1940, avec une vingtaine de camarades pilotes dont Albino Garrido⁸. Ils sortent du camp le 22 avril 1940 pour aller travailler dans



Fig. 4 Julio Lloveras Calvo avec son avion F-AJQS, sur l'aérodrome de Meaux-Esbly, 1937 (coll. Lloveras Calvo). Graton p. 16.

le vignoble à Lunel-Viel (Hérault). Fin juin, suite à l'entrée des Allemands à Paris, ils fuient ce village et rejoignent Marseille. Malgré un passeport délivré pour émigrer au Mexique (12 mai 1941), Julio Lloveras Calvo reste en France et est enrôlé dans l'organisation TODT à la base de Biscarosse. Revenu à Marseille, il fait partie d'un groupe de résistants espagnols et trouve refuge au quartier Sainte-Marthe, dans la ferme familiale de sa compagne où il travaille comme ouvrier agricole. Il sera fusillé par les Allemands lors des combats de la Libération à Marseille, le 26 août 1944. Il a 26 ans, sa fille Alice n'a pas un an.

Le 6 juillet 1937, 20 autres jeunes, arrivés à Esbly le 10 février et le 5 avril, repartent en direction de Royan (Charente-Maritime)⁹. Tous auront trouvé un accueil chaleureux à l'Hôtel de la plage à Esbly, ou au café restaurant Lagrange à Isle-lès-Villenoy¹⁰.

Le Cercle aéronautique de Coulommiers accueille également, jusqu'à cette date, de futurs pilotes au terrain d'aviation de La Croix-Blanche à Boissy-le-Châtel. Ainsi le 13 février 1937, *Le Démocrate* annonce l'arrivée d'élèves espagnols venus de Valence (Espagne). Ils sont vingt, âgés de 18 à 20 ans¹¹.



Fig. 5 Elèves pilotes espagnols avec la famille Grosjean devant l'hôtel de la plage à Esbly, mars 1937. Marius Grosjean (1897-1983) « administrateur d'immeubles » est au centre avec sa femme Clémence (1905-1993). Devant eux, le petit Alain né en 1935, (coll. Famille Grosjean), Graton p. 13.

6 - Né à Santa Eugenia de Ter (province de Gérone), le 6 novembre 1917. AD77 SC1440 (rapport de gendarmerie du 7 janvier 1937 avec la liste des élèves.

7 - https://bibliotecavirtual.defensa.gob.es/BVM/Defensa/18n/catalogo_imagenes/imagen.do?path=53999#-page=16

Et <https://pares.mcu.es/ParesBusquedas20/catalogo/description/12594452>

8 - Témoignage de Luis Garrido sur son père Albino Garrido, <https://campgurs.com/media/1171/garrido-luis-aviateur.pdf> et Luis Garrido, *Une longue marche. De la répression franquiste aux camps français*, Privat, Villematiér, 2012, 255 p.

9 - AD77 SC 1440, rapport de gendarmerie de la brigade d'Esbly avec liste nominative, 7 juillet 1937.

10 - Alain Graton, op.cit., photos de groupe, p. 13, 15 et 19.

11 - *Le Démocrate*, 13 février 1937, p. 2. Le 20 février, le journal fait une mise au point indiquant la présence de 20 pilotes au lieu des 24 annoncés (p. 1). Photo d'élèves pilotes en janvier 1937 sur le site <https://www.anciens-aerodromes.com/?p=2198>. Quant à Joseph Cazenave qui fait partie des élèves en formation en 1937, la presse le signalera de retour à Coulommiers en 1939, *Le Briard*, 24 février 1939, p.1.

9 - AD77 SC 1440, rapport de gendarmerie de la brigade d'Esbly avec liste nominative, 7 juillet 1937.

10 - Alain Graton, op.cit., photos de groupe, p. 13, 15 et 19.

11 - *Le Démocrate*, 13 février 1937, p. 2. Le 20 février, le journal fait une mise au point indiquant la présence de 20 pilotes au lieu des 24 annoncés (p. 1). Photo d'élèves pilotes en janvier 1937 sur le site <https://www.anciens-aerodromes.com/?p=2198>. Quant à Joseph Cazenave qui fait partie des élèves en formation en 1937, la presse le signalera de retour à Coulommiers en 1939, *Le Briard*, 24 février 1939, p.1.

12 - Le Démocrate, 28 avril 1937 p. 1 et 29-30 avril 1937 p. 2. Marcellino Riva est inhumé à Boissy-le-Châtel.
Le Dr Berson, chirurgien à la clinique de Coulommiers, fut un résistant actif.
Le Dr Arbelletier, député SFIO puis PSU, résistant, devint maire de Coulommiers à la Libération.
13 - AD77 SC 1440.

« Planer au-dessus de tout ce qui divise les hommes... »

Marcellino Riva, jeune étudiant de 21 ans, originaire d'Orviedo, trouvera la mort accidentellement, le 25 avril 1937 lors d'un exercice, au-dessus de Boissy-le-Châtel. Le jour de ses obsèques, le Dr Berson, président du Cercle aéronautique de Coulommiers, lui rend un hommage émouvant :

« Riva, vous mourez en pleine jeunesse, frappé en plein ciel par le destin ! Vous mourez pour la défense d'un idéal, et c'est là, croyez-en un homme qui a risqué bien des fois sa vie et dont toute l'existence est consacrée à lutter contre la mort, c'est la plus belle des fins... L'aviation partage avec la mort ce grand privilège de planer au-dessus de tout ce qui divise les hommes. Il y a quelques semaines, nous étions réunis à la mémoire de notre grand pilote Mermoz, disparu dans l'Atlantique Sud. Aujourd'hui, la même émotion, la même ferveur nous groupent autour du cercueil du camarade qui était venu se joindre à nous, faire partie de notre famille aéronautique. [...]

Mon petit Riva, reposez en paix, dans ce calme cimetière de campagne, dans cette terre française qui ne veut pas être pour vous une terre étrangère. Chaque jour, vous y recevrez la pensée de vos camarades dont les ailes survoleront votre tombe, vous y recevrez aussi la visite de tous les amis qu'en si peu de temps vous vous étiez faits et qui longtemps, pieusement, conserveront votre souvenir ».

Le Dr Arbelletier, député SFIO de Coulommiers et l'un des membres fondateurs du club, soulignera pour sa part les liens entre la France et l'Espagne dans leurs destins démocratiques :

« Nombreux, en effet, sont les hommes qui pensent que la destinée de nos deux peuples est définitivement liée. Vous êtes sans doute les défenseurs de la République espagnole, mais vous êtes aussi les derniers défenseurs peut-être de la Démocratie universelle. [...]

Camarades, vous savez les sentiments fraternels des amis qui nous entourent ; vous n'ignorez pas qu'un même idéal de paix, de justice et de beauté élève en commun nos cœurs au-dessus des querelles que suscitent les bas instincts de certains hommes. Cet idéal prévaudra un jour dans sa grandeur. [...] »¹².

LES VOLONTAIRES POUR L'ESPAGNE ET LEURS RETOURS

Dès le 21 août 1936, le ministre de l'Intérieur, Roger Salengro, diffuse ses instructions aux préfets pour contrôler les mouvements vers l'Espagne et en particulier les « groupes d'assaut » destinés à y être envoyés « afin de renforcer les milices gouvernementales ». Il y

indique clairement le principe de « neutralité » en raison des « complications internationales » et du « véritable danger pour l'ordre public en France », tout devant être mis en œuvre « pour éviter la formation et la mise en route de tout groupe de volontaires qui se proposerait de porter secours à l'un des partis en présence »¹³.

Les communistes sont particulièrement surveillés.

Le groupe Mullerschor fait halte à Meaux (2 septembre 1936)

Eugène Mullerschor, né en Allemagne à Wintersbach (6 mai 1895), est considéré comme un « dirigeant communiste notoire », très lié à Willy-Mutzenberg et différents rédacteurs allemands du journal *L'Humanité*. Il a été député au Provinzial Landtag de Dusseldorf de 1929 à 1935 puis interné dans un camp de concentration. Relâché, il allait être arrêté par la Gestapo, car soupçonné de diriger le travail illégal dans le district de Cologne. Il s'enfuit au Luxembourg (mars-août 1936) puis arrive en France, le 13 août 1936. Il séjourne à Montigny-lès-Metz, Strasbourg, Metz, puis se dirige sur Paris avec trois compagnons rencontrés en Lorraine. Cependant, ils passent la nuit du 2 septembre 1936 dans un hôtel de Meaux mais ne pouvant présenter de papiers d'identité, ils sont interrogés, laissant ainsi trace de leurs activités.

Les trois autres allemands sont :

- Louis Jutte, né le 3 janvier 1892 à Hanovre, condamné à 2 ans de prison pour haute trahison. Arrivé en France le 23 août 1936, il a séjourné à Metz jusqu'au 27 août et a rejoint Mullerschor.
- Joseph Rohler, né le 6 avril 1901 à Trèves, ancien de la Légion étrangère (16 avril-7 octobre 1921). Arrêté à Sarrebruck, condamné à de la prison au Luxembourg. Arrivé en France en juin 1936, il travaille aux Forges et Aciéries de la marine à Homécourt et se rend à Metz où il se met en rapport avec Mullerschor.
- Julius Deuerling, né le 15 juillet 1904 à Gebstel, interné au camp de concentration d'Ulm pour son activité communiste (27 mars-11 juin 1933). Arrivé en France le 16 mai 1936, il passe par Toulon puis la Suisse où il est arrêté. Revenu en France le 19 août par Altkirch, il gagne Thionville où il trouve Mullerschor.

« Des différents interrogatoires, il se dégage qu'un centre de recrutement pour la milice espagnole existe à Metz ou Montigny-lès-Metz et que celui-ci dirige les volontaires auxquels on remet un viatique sur la Centrale du S.R.I. (Secours Rouge International) à Paris, rue La Fayette où ils sont hébergés. Là, des papiers d'identité et de l'argent leur seraient remis et ils pourraient continuer leur voyage vers l'Espagne »¹⁴

14 - Idem, rapport du sous-préfet de Meaux au préfet (9 septembre 1936) suite à l'interrogatoire du groupe Mullerschor.

Les commissariats de police se mobilisent pour signaler les départs à la préfecture qui fait « remonter l'information » au ministère.

Ainsi, le 10 novembre 1936, trois « espagnols » (nés en Yougoslavie), Janko Matran et les Varga, père et fils, travailleurs agricoles à la ferme de Montereau-sur-le-Jard, sont signalés avoir « quitté cette commune pour aller se mettre au service du gouvernement espagnol [...]». L'ordre de partir aurait été donné à ces étrangers par une agence sise à Paris, 63 rue Philippe Auguste »¹⁵.

A Melun, Fulgencio Giner, manœuvre originaire de Lorca et travaillant à Melun depuis 15 ans, est signalé sur le départ, voulant « combattre en faveur de la République »¹⁶. A Mitry-Mory, les milieux communistes sont particulièrement surveillés : un certain Chemineau est identifié comme parti en Espagne le 19 novembre 1936 et la semaine suivante, c'est toute une liste qui est envoyée par le sous-préfet de Meaux (24 novembre 1936)¹⁷.

A Chelles aussi, « des membres du Parti Communiste de Chelles feraient une propagande assez vive en vue de recruter des hommes susceptibles de s'enrôler

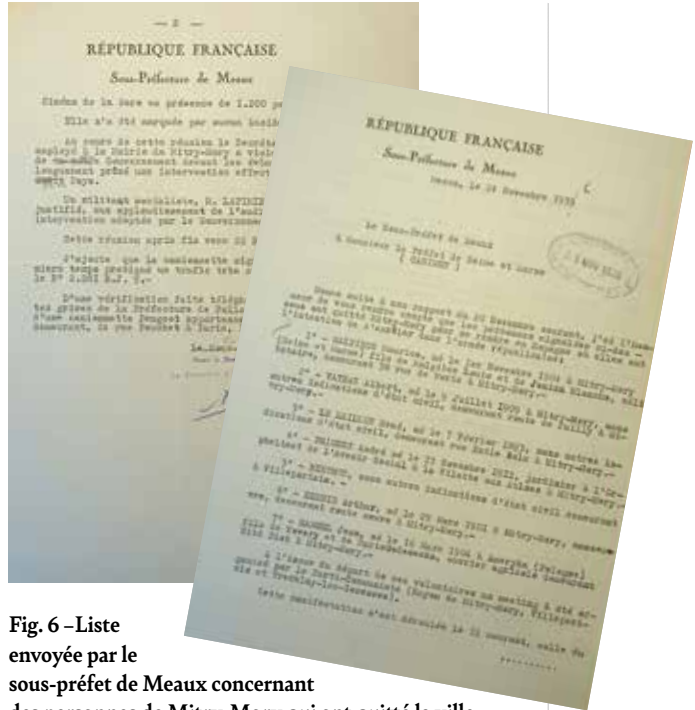


Fig. 6 – Liste envoyée par le sous-préfet de Meaux concernant des personnes de Mitry-Mory qui ont quitté la ville pour se rendre en Espagne, 24 novembre 1936 (AD77 M 5145)

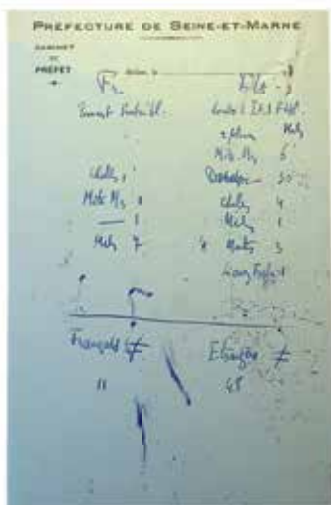


Fig. 7 – Télégramme chiffré sur le nombre de volontaires partis en Espagne, 15 décembre 1936 et note manuscrite (AD77 M 5145)

dans les rangs de l'armée internationale qui combat en Espagne [...] avec prime de 7000 francs et indemnités journalières »¹⁸. Ainsi Marceau Prugnot, manœuvre de Chelles, est-il déclaré sur le départ en Espagne « dans l'intention de combattre dans les rangs gouvernementaux » (28 novembre 1936).

Le successeur de Roger Salengro, Max Dormoy, récidive le 29 novembre 1936, avec une circulaire visant les « groupes de volontaires se rendant en Espagne en vue de prendre part aux hostilités » et « à toute activité qui tendrait à provoquer ou à faciliter sur notre territoire la formation d'éléments tant étrangers que français se proposant d'aller participer dans l'un ou l'autre des camps adverses à la lutte actuelle »¹⁹.

A Dammarie-lès-Lys, deux polonais travaillant à la Compagnie des radiateurs, Jean Spiewak, manœuvre et Franciszek Jakubowski, sont déclarés partis en Espagne (30 novembre 1936).

Des télégrammes chiffrés sont envoyés au Ministère sur le nombre de volontaires partis en Espagne (11 français et 48 étrangers le 15 décembre 1936), des états mensuels sont fournis de janvier à août 1937²⁰.

Une note du préfet, datée du 3 février 1937, fait état de 78 départs volontaires, 22 français et 56 étrangers. Les rapports affluent de tous les commissariats : Fontainebleau, Melun, Chelles, Villeparisis, Provins... Celui de Mitry-Mory signale 11 français et 4 polonais (23 février 1937)²¹ et celui de Coulommiers cite 10 français dont un chimiste travaillant à la sucrerie Say et un « as de guerre », ancien Croix de feu et commandant d'aviation, Jean Dary (1^{er} février 1937)²².

15 - AD77 M 5145. Stefan Varga avait déjà fait l'objet d'une surveillance pendant les grèves agricoles d'août 1936 (rapport de la brigade de gendarmerie de Moissy-Cramayel, avec témoignage de Charles Bullot, agriculteur et maire de Limoges-Fourches, 3 août 1936).

16 - Idem, 15 novembre 1936.

17 - Idem.

18 - Idem, 20 novembre 1936.

19 - 4 étrangers yougoslaves auraient souscrit sur les conseils de Jean Brier, né à Paris 10e le 7 avril 1867, demeurant à Chelles, avenue Claude-Bernard (quartier des Coudreaux). Pas de français recrutés.

20 - AD77 M 5145.

21 - Idem.

22 - AD77 SC 1440. Parmi les français, figurent Arthur Herbin, manœuvre et Maurice Malpécq, terrassier, tous deux nés à Mitry-Mory.

22 - Idem.

Un personnage haut en couleurs, Jean Dary né Jean Koschleff, alias commandant Guidès

Jean Dary (1896-1947) est un aviateur, ex-journaliste au journal *Le Matin*. Il s'agit d'un ancien « As de guerre » de l'aviation française qui avait quitté le lycée pour l'aviation en 1915 ou 1916. Il revient de la Grande guerre avec la Croix de guerre et la Légion d'honneur.

D'après le rapport de police le concernant, Dary aurait ensuite été « businessman à Wall-Street puis artiste lyrique à Paris et enfin voleur d'autos et trafiquant de cocaïne ». Arrêté à Villeneuve-le-Comte le 6 janvier et condamné le 28 janvier 1936 à 8 mois de prison par le Tribunal correctionnel de Coulommiers pour vols d'automobiles²³, il est libéré de prison le 6 juillet 1936, et part alors pour l'Espagne.

Il y intègre, sous le nom de commandant Guidès, la célèbre escadrille Espana, créée fin juillet 1936 par André Malraux. *Le Petit Parisien* du 7 janvier 1937 lui consacre un article ému précisant que seul « un idéal politique très noble et très sincère » l'a jeté dans l'action et qu'il n'a rien d'un aventurier.

« La douceur du commandant Guidès, sa froideur obligée, sa sagesse inflexible, sa politesse sans affectation sont les apparences derrière lesquelles se dissimule sa vraie nature : un cœur ardent, une bonté réfléchie, un goût du sacrifice qui atteint au sublime, une simplicité dans le courage qui l'apparente aux vrais chevaliers de l'air ».

Le journaliste qui le rencontre à Valence (Espagne) le cite avec admiration :

« L'escadrille existe pour de bon. Elle a une âme. Nous pouvons lever notre poing fermé, ce qui, vous le savez, signifie : unis comme les cinq doigts de la main » et conclut avec émotion : *« Je garderai longtemps dans ma main l'empreinte de sa paume loyale, mes doigts se souviendront de sa franche étreinte, mes yeux conserveront le reflet de son regard aux limpidités profondes ».*²⁴

Comme l'indique le commissaire de police de Coulommiers chargé de son rapport sur le retour d'Antony Bornat, « il convient d'interroger ces hommes pendant que leurs souvenirs sont proches » (4 mars 1937)²⁵.

Ces rapports traduisent aussi parfois des retours pleins d'amertume. Ainsi pour Charles Millien, Albert Vateau, Arthur Herbin, tous « partis [de Mitry-Mory] pour servir un idéal, partis d'eux-mêmes sans aucune pression » mais qui déchantent sur place en ayant « trouvé en Espagne une guerre atroce » (16 mars 1937)²⁶.

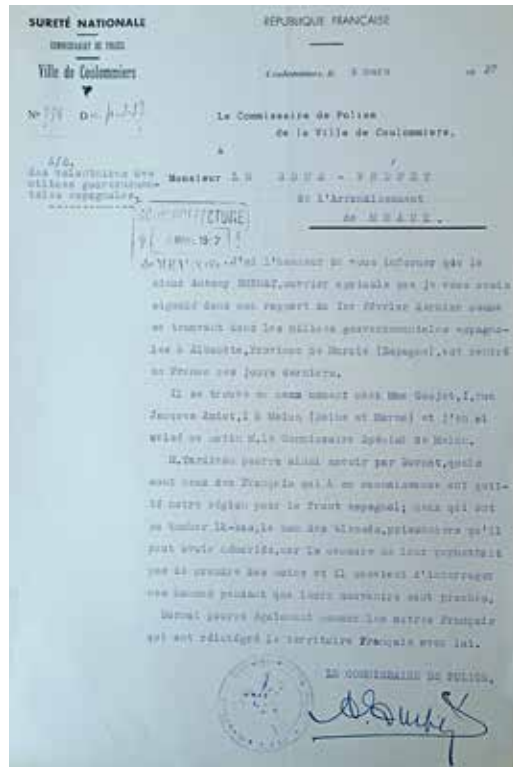


Fig. 8 - Rapport du commissaire de police de Coulommiers sur le retour d'Antony Bornat, volontaire de l'armée espagnole, 6 mars 1937 (AD77 SC 1440)

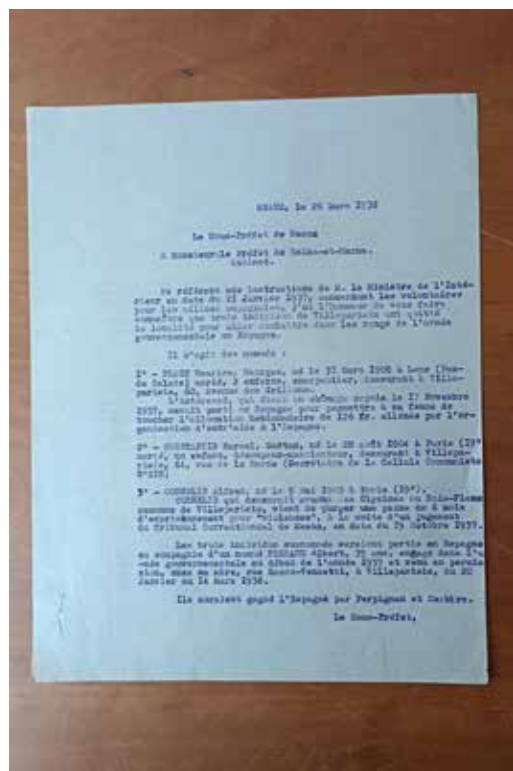


Fig. 9 - Rapport du sous-préfet de Meaux sur des engagés de Villeparisis, 26 mars 1938 (AD77 SC 1440)

23 - Le Briard, 13 janvier 1936, p. 1 « As de guerre, Croix de feu et voleur d'autos » ; ibidem, 27 janvier (p. 5) et 16 mars 1936, (p. 4). La Charente, 13 janvier 1936, p. 1 ; Le Midi socialiste, 13 janvier 1936, p. 1. *L'Informateur de Seine-et-Marne*, 14 janvier 1936, p. 4.

24 - « Les rudes compagnons de l'escadrille Espana » par Yves Dautun, *Le Petit Parisien* (7 janvier 1937), p. 1 et 4 avec photo de Jean Dary), <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k664067g/f1.item.zoom> Jean Dary deviendra plus tard résistant en optant pour la France libre le 12 janvier 1941.

25 - AD77 SC 1440.

26 - Idem. Charles Millien, employé municipal domicilié à Mitry-Mory et parti en Espagne le 18 novembre 1937 à combattu 33 jours sur le front de Tenuel avec le bataillon Henri Vuillemin. Il quitte Valence le 21 février 1937 et revient par Toulon à bord d'un bateau de la Compagnie de navigation Paquet avec certificat du consul de Valence. « Nous avons combattu contre des Maures et des Italiens » dit-il dans son témoignage (16 mars 1937).

Le parcours de Charles Germaine ou le retour d'Espagne d'un volontaire

Le 3 août 1937, le secrétaire de police de Chelles envoie un rapport détaillé sur Charles Germaine à son supérieur :

« Né le 13 février 1909 à Paris 14^e

Bûcheron, domicilié à Brou-sur-Chantereine, n°47 rue des Bois

Décembre 1936 : départ pour l'Espagne. Sur les conseils de Legeay, « chef du rayon communiste à Chelles », il va avenue Mathurin-Moreau, n° 8 à Paris [siège du Comité d'Entraide à l'Espagne] où il reçoit 50 frcs avec promesse d'une prime de 15 000 frcs à la fin des hostilités.

Train jusqu'à Perpignan, puis en autocar jusqu'à Figueras (Espagne) avec un détachement de 600 à 700 volontaires.

Reste un mois à Tarasenas-de-la-Mancha. Puis revêt un uniforme de milicien et est incorporé au 15^e bataillon, 15^e brigade, 1^{re} compagnie, 4^e pièce de mitrailleuse (Brigade internationale, bataillon du 6 février).

Armement : un fusil russe, trois cartouchières et 150 cartouches.

Dirigé avec son bataillon à Jamara (front de Madrid), il combat sous les ordres de deux français, le commandant Faure et le capitaine Fèvre. Les mitrailleuses sont de marque « Maxim » et « Colt ».

Blessé deux fois sur le front de Jamara : le 13 février et le 17 mai 1937 (balles de mitrailleuses au poumon gauche qui n'ont pu être extraites).

Hospitalisé à Madrid.

A la deuxième blessure, demande à rentrer en France parce que « son état de santé ne lui permettait plus du tout de combattre et aussi parce qu'il ne désirait plus du tout continuer à risquer sa vie ». Autorisation accordée.

Retrouve ses vêtements civils à Albacete. Voyage assuré par les autorités espagnoles jusqu'à Perpignan.

A Perpignan, le « Comité d'aide au peuple espagnol » lui alloue la somme de 234 frcs pour le voyage jusqu'à Paris ».

Le policier ajoute des commentaires détaillés sur l'état d'esprit de celui qui est revenu :

« Je tiens ces renseignements de Germaine (Charles) lui-même.

L'intéressé ne m'a pas dissimulé qu'il était rentré en France parce que les promesses qui lui avaient été faites à son départ n'ont pas été tenues.

A titre de rémunération pour ses services, il n'aurait perçu que 10 pesetas par jour quand il était au front et 6 pesetas seulement par jour quand il se trouvait à l'hôpital.

D'autre part, il m'a indiqué que, d'une façon générale, les troupes dans lesquelles il servait ne montrent plus l'enthousiasme du début. Il considère que le moral des troupes s'abaisse de jour en jour et que beaucoup de volontaires, partis de gaieté de cœur combattre dans les milices espagnoles, ne demandent qu'à rentrer le plus tôt possible. Mais ces volontaires, encore valides, sont maintenus sous les armes malgré leur désir ardent de quitter l'Espagne.

Le rapatriement des volontaires serait assuré par un nommé Bauer, appelé « le délégué politique.

Les troupes seraient surtout démoralisées par la valeur de leurs adversaires, beaucoup mieux armés et plus disciplinés.

D'un autre côté, les milices gouvernementales ne seraient pas toujours ravitaillées régulièrement et les hommes resteraient quelques fois 5 ou 6 jours sans pain.

En résumé, Germaine a rapporté d'Espagne une très mauvaise impression et dit que s'il avait su être trompé comme il l'a été, il ne serait jamais parti dans ce pays »²⁷.

En 1938, les départs se poursuivent cependant. Le sous-préfet de Meaux signale ainsi que trois « individus de Villeparisis ont quitté la localité pour aller combattre dans les rangs de l'armée gouvernementale en Espagne » : Maurice Place, charpentier, marié, 2 enfants (né à Lens, le 31 mars 1908), Marcel Constantin, découpeur-massicoteur, marié, 1 enfant, (né à Paris, le 28 août 1904), Alfred Cornelie, signalé comme condamné pour violences (né à Paris, le 5 mai 1903). Ils sont accompagnés d'Albert Ferrand, « engagé dans l'armée gouvernementale au début de l'année 1937 et venu en permission chez sa mère, rue Sacco-Venzetti, à Villeparisis, du 20 janvier au 14 mars 1938 »²⁸.

En parallèle de cette surveillance des volontaires pour l'engagement armé, le préfet demande aux maires de déclarer s'ils ont dans leurs communes des familles susceptibles de faire rapatrier des parents indigents depuis l'Espagne et d'indiquer les frais nécessaires pour le transport et l'hébergement de ces rapatriés²⁹. Mais certains refusent de retourner en Espagne et des seine-et-marnais continuent à les héberger. Ainsi à Champs-sur-Marne, Chelles ou Torcy (26 octobre 1937³⁰).

27 - AD77 SC 1440.

28 - AD77 SC 1440, rapport du 26 mars 1938.

29 - AD77 M 5306 enquête sur les ressortissants réfugiés espagnols (circulaire du 12 août 1936).

30 - AD77 SC 1438.



Fig. 10 – Liste des réfugiés espagnols à Dammarie-lès-Lys, 5 octobre 1937 (AD77 SC 51350)

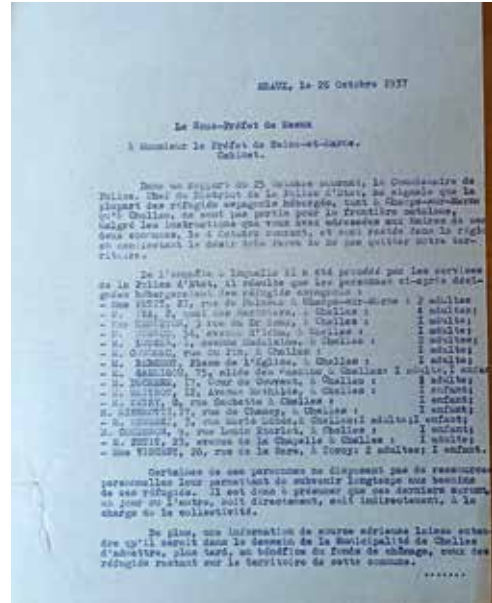


Fig. 11 – Liste des personnes hébergeant des réfugiés à Champs-sur-Marne, Chelles, Torcy, 26 octobre 1937 (AD77 SC 1438)

31 – Pour rappel : 250.000 Espagnols résident déjà en France en 1936. Près de 500 000 exilés, dont 170.000 civils, issus du camp républicain, seront concernés de 1937 à 1940.

32 – AD77 M 4700.

33 – Article de Jean-Claire Guyot, « Utilisation imprévue d'un château historique... On y hospitalise 300 réfugiés espagnols et dans quelles conditions ! Partout des incidents éclatent dans les centres d'hospitalisation », dans *L'Écho de Paris*, n°21151, 19 août 1937. Bibliothèque nationale de France, JOD-216. AD77 M 4700, 5435 et 5448. <https://www.lesamdsdegeneriques.org/ark:/nfan/011.442.487079n-m205>

34 – AD77 M 5448.

35 – Courriers du préfet des 28, 30 et 31 août 1937, AD77 M 4700. Liste nominative des réfugiés hébergés au château de La Houssaye qui effectuent des recherches pour retrouver certains membres de leur famille, 31 août 1937, AD77 M 5435.

36 – Le *Publicateur de Seine-et-Marne*, 10 septembre 1937, p. 1. et AD77 SC 51350, répartition et listes nominatives des réfugiés de La Houssaye, réalisées par les mains d'accueil pour le remboursement de leurs frais par le Trésor public (août-septembre 1937).

37 – AD77 SC 51350.

38 – Courrier du préfet au ministère de l'Intérieur, 28 mai 1938, AD77 M 4700.

39 – A titre de comparaison, voir l'article de David Demange, *L'exil des Républicains espagnols en Isère (1936-1944)*, dans *Ecartés d'identité*, n°95-96, 2001, p. 87-89 ; résumé de son mémoire de 1^{re} année d'IEP sous la direction de Roland Lewin – *L'exil des républicains espagnols en Isère* ; Grenoble, 90 p. https://gimnologies.org/IMG/pdf_DOC4Exil_esp_is_re.pdf.

40 – AD77 M 5447, le 7 mai 1939, le chiffre descend à 955 réfugiés espagnols en Seine-et-Marne. Par ailleurs, des tableaux spécifiques sont élaborés, par thèmes ou par arrondissement. Liste des actifs de l'armée républicaine avec leur résidence. Liste de l'arrondissement de Melun (beaucoup de réfugiés sont à Lieusaint) et Fontainebleau (AD77 SC 25494).

L'ADMINISTRATION DE L'EXIL

Dès 1937, date à laquelle les premiers réfugiés traversent la frontière³¹, la préfecture de Seine-et-Marne organise l'accueil. Une circulaire du préfet Tomasini informe tous les maires que « notre Département aura à héberger 1000 femmes et enfants réfugiés d'Espagne. Le premier convoi de 300 arrivera demain » (17 août 1937)³².

Il faut trouver des lieux d'accueil et procéder à l'enregistrement des demandes d'hébergement formulées par des proches résidants dans le département. Des militants syndicaux de la CGT et les relais locaux du Parti communiste interviennent dans l'organisation logistique de ces installations.

Un premier centre est ainsi ouvert dans l'urgence au château de La Houssaye-en-Brie, accueillant 310 personnes en août 1937 : « On y hospitalise 300 réfugiés espagnols et dans quelles conditions ! Partout des incidents éclatent dans les centres d'hospitalisation³³ ».

Du 24 août au 2 septembre 1937, la préfecture établit 448 notices individuelles sur les réfugiés accueillis à La Houssaye. L'immense majorité indique vouloir « retourner en Espagne après la fin des hostilités »³⁴.

Devant l'afflux, les réfugiés de La Houssaye sont ensuite répartis dans des villes d'accueil : Dammarie-lès-Lys (38), Chelles (36), Coulommiers (19), Saint-Fargeau-Ponthierry (20), Tourna (12), Champs-sur-Marne (9), Le Châtelet-en-Brie (5), mais aussi de petites communes comme Maincy (9), Crisenoy (6), Gouaix (3), Souppes-sur-Loing (3), Veneux-les-Sablons (3), Boisdon (2), Montigny-le-Guesdier (1), Ozoir-la-Ferrière (1)³⁵.

Du 16 septembre au 7 octobre 1937, ce sont 140 réfugiés venant de Santander et Bilbao, qui sont accueillis à la salle Joffre, par la municipalité de Meaux³⁶. Le 15 septembre, on en compte aussi 3 à Veneux-les-Sablons,

10 à Saint-Fargeau avec 2 familles (18 septembre), 8 à Maincy (19 septembre), 19 à Coulommiers avec 6 familles (21 septembre) et le mois suivant, 12 à Tourna-en-Brie (5 octobre), 11 à Champs-sur-Marne (4 octobre), 23 à Dammarie-lès Lys (5 octobre), 3 à Souppes-sur-Loing (19 octobre). La ville de Chelles en héberge 36 en décembre 1937³⁷.

Un état statistique, établi par la préfecture au printemps 1938, indique qu'il reste alors 39 réfugiés « qui ne sont plus au compte de l'Etat et qui ont été pris en charge à Chelles et à Champs-sur-Marne et Dammarie-lès-Lys par un Comité d'accueil et à Saint-Fargeau par l'Union locale des Syndicats ouvriers ». Il note aussi que 21 enfants sont à Chelles à la *Colonie de l'Ami de l'enfant espagnol*³⁸.

Le mouvement, initié en août 1937, s'amplifie cependant après la chute de Barcelone (26 janvier 1939) et jusqu'à la fin de la République en avril 1939, avec pour conséquence un exil massif, *la Retirada*.

Ainsi, toute une administration de crise se met en place d'août 1936 à juin 1940 : préfecture, sous-préfectures, commissariats de police, ... ce qui va produire des centaines et des centaines de documents de nature diverse conservés aux Archives départementales.

A commencer par des rapports statistiques. Ceux-ci permettent d'évaluer la population globale des réfugiés en particulier durant l'année 1939³⁹.

En février 1939, on dénombre 1807 réfugiés espagnols en Seine-et-Marne.

Le 5 mai 1939, un rapport du préfet au ministre de l'Intérieur fait état de 2117 réfugiés espagnols. C'est le chiffre le plus élevé du département⁴⁰ (sur 409 311 habitants en 1936, donc environ 0,5% de la population totale).

Hébergements d'Etat : Dammarie-lès-Lys (143), Lizy-sur-Ourcq (71), Coulommiers (118+135 = 253), Villenoy (252), Provins (52), Longueville (184)

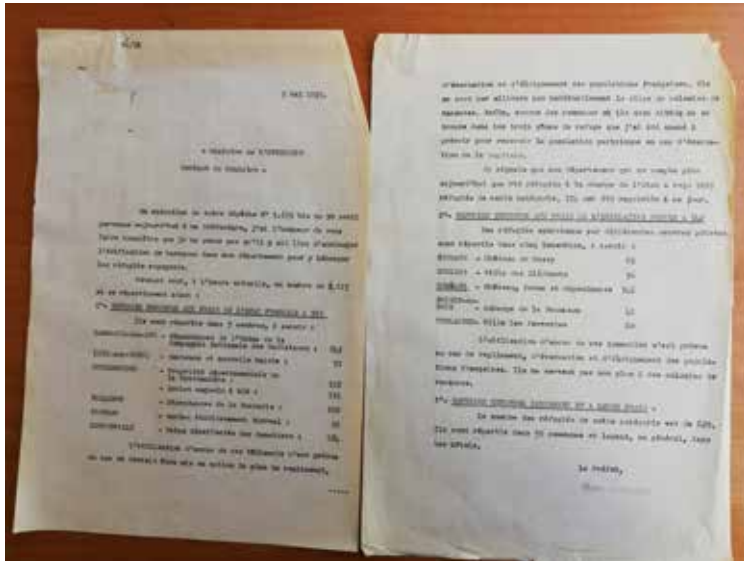


Fig. 12 – Rapport statistique du préfet sur les réfugiés espagnols du département de Seine-et-Marne, 5 mai 1939 (AD77 M5447)

Hébergements privés : Tigeaux, château de Bessy (63), Chelles, Villa des éléphants (36), Compans, château et ferme (341), Roissy-en-Brie, auberge de la jeunesse (42), Fublaines, Villa Les Fauvettes (60)

Réfugiés isolés à leurs frais : 620 dans 59 communes
Le 10 mai 1939, dans l'arrondissement de Meaux, le sous-préfet dénombre 559 réfugiés sur 4 centres : Meaux/Villenois (270), Mitry-Mory (102), Claye-Souilly (116), Lizy-sur-Ourcq (71)⁴¹.

DES TRÉSORS D'ARCHIVES

Les archives de cette période de 1936 à 1940, sont extrêmement riches et variées.

Elles prennent la forme de circulaires, de rapports, de tableaux et de correspondances entre les différents niveaux de l'administration départementale, mairies, commissariats, gendarmerie, sous-préfectures, préfecture et l'Etat.

A titre d'exemple :

- Rapport du commissaire de police au préfet (5 août 1939) lui indiquant qu'il n'y a pas de centre d'hébergement à Melun (les réfugiés sont logés à leurs frais dans les hôtels de la ville)⁴²,
- Liste de bagages « en souffrance » à la gare d'Albi (un sac à main à fleurs rouge et jaune à Carmen Ferrer, des chaussures, des enveloppes...) en mai 1939⁴³,
- Courrier sur des personnes recherchées (une enfant de 11 mois séparée de sa mère)⁴⁴

Par ailleurs, les maires signalent l'arrivée de réfugiés à la préfecture. Ainsi le 10 mai 1939, le maire de Fontainebleau indique que 10 réfugiés politiques résident en ville⁴⁵. Le lendemain, c'est le maire de Vaux-le-Pénil qui signale une famille de réfugiés (père, mère, 3 enfants et le fiancé de la jeune fille)⁴⁶ et trois jours plus tard, le commissaire de police de Chelles signale le départ clandestin de réfugiés⁴⁷.

Le suivi est minutieux et tenu à jour.

Ainsi à Barbizon, plusieurs documents sont émis du 1^{er} mai au 14 juin 1939⁴⁸ :

- état statistique du 1^{er} mai 1939 signalant la présence de 7 réfugiés à leurs frais : 3 femmes, 1 enfant et 3 hommes

- courrier du maire du 11 mai 1939 signalant 4 réfugiés
- enregistrement du départ de Barbizon de Luisa Fernandez avec son mari pour le Mexique (11 mai 1939)
- courrier du maire du 12 mai 1939 sur le départ de 2 réfugiés espagnols pour le Mexique et 2 avis de départ
- autorisation de déplacement du 14 juin 1939 pour Alvaro Fernandez Suarez réfugié à Barbizon

Ces démarches administratives prennent aussi la forme d'autorisations, répartitions, transferts, laissez-passer, enregistrements des départs. Ainsi le laissez-passer de Pablo Ruyz Martinez, environ 10 ans, né dans les Asturies, montre qu'il demeure à Chelles 54 avenue d'Iéna chez M. Onate Mario, et qu'il vient de la Colonie espagnole du Val d'Or, 4 avril 1939⁴⁹.

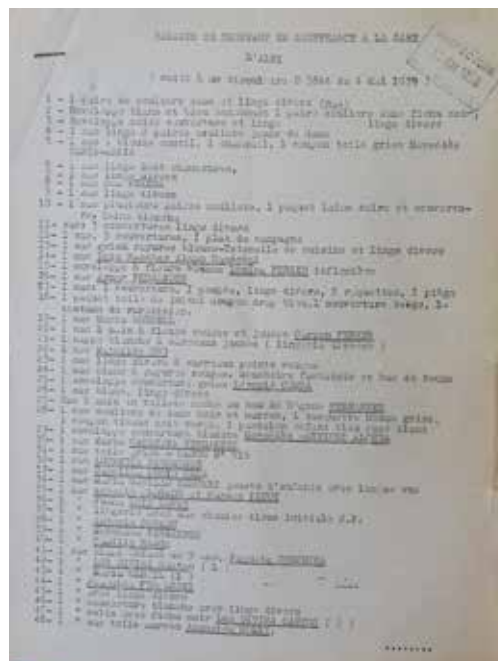


Fig. 13 – Liste de bagages « en souffrance » à la gare d'Albi en mai 1939 (AD77 M 4806)

41 – AD77 M 5447. Le Publicateur de Seine-et-Marne faisait état le 10 février 1939 de 350 réfugiés arrivés à la gare de Meaux et répartis sur 4 sites : Villenois/La Sucrerie (279), Mitry-Mory/bâtements municipaux (103), Claye-Souilly/bâtements municipaux (99) et Lizy-sur-Ourcq/ancienne mairie (62).

42 – AD77 M 5447

43 – AD77 M 4806

44 – AD77 M 5436

45 – AD77 M 5449

46 – AD77 M 5450

47 – AD77 M 5441

48 – AD77 M 5450 et M 5446

49 – AD77 M 5441. La Colonie espagnole du Val d'Or était installée à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine). Elle est connue pour avoir hébergé 1800 enfants réfugiés de Bilbao, Santander et Irun, hospitalisés par les soins du Comité d'accueil de la CGT. Certains se sont « mutinés » en août 1939 en lien avec les événements de Santander. 21 d'entre eux seront renoués sur Cerbère (Jean-Clair, cit.).

50 - AD77 M 5426.
51 - AD77 SC 51356.
52 - AD77 SC 25494

On trouve aussi quelques courriers d'interventions comme cette lettre du député Léon Blum (13 avril 1939) au préfet de Seine-et-Marne en faveur de M^{me} Sabina Gonzalez Camarero et M^{me} Primitiva Camarero qui, de Lodève, veulent rejoindre leurs maris à Melun au 20 bis rue Dammarie. La réponse négative du préfet indique que le département de Seine-et-Marne est « réservé aux refoulés de la Seine et de Seine-et-Oise » (17 avril 1939)⁵⁰.

La comptabilité des dépenses occasionnées par l'hébergement des réfugiés accueillis dans des centres gérés par l'Etat est enfin une source non négligeable de précieuses informations. Les simples factures des bouchers, boulangers, plombiers et autres fournisseurs, les états de sommes dues et allocations versées à la cuisinière ou aux manœuvres des centres sont révélateurs des intervenants et de leurs activités, tout comme les états de dépenses effectuées par le commissaire spécial de Melun pour ses visites de contrôle sur place (janvier-juin 1940).

Des liasses complètes sont conservées pour Longueville et Provins du 6 février 1939 au 10 février 1940, pour Lizy-sur-Ourcq du 16 février au 7 décembre 1939, pour Claye-Souilly en 1939, pour Dammarie-lès-Lys du 9 février au 10 décembre 1940, pour La Bretonnière et Coulommiers ainsi que pour Melun du 29 février au 9 octobre 1940⁵¹.

Par ailleurs, avec l'Occupation allemande, les sources liées à la surveillance politique se prolongent au-delà de 1939, comme en témoigne la correspondance avec la Kommandantur sur les « espagnols rouges » de Lagny et Villeparisis en 1940⁵².

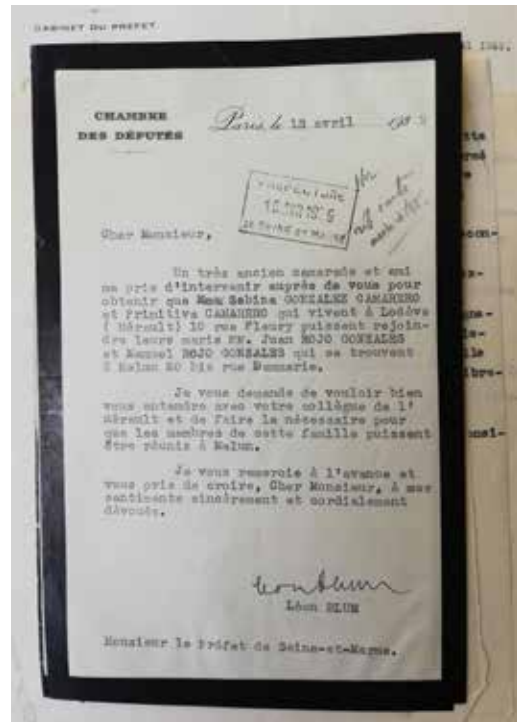


Fig. 15 - Lettre du député Léon Blum en faveur de M^{me} Sabina Gonzalez Camarero et M^{me} Primitiva Camarero, 13 avril 1939 (AD77 M 5426)

L'ensemble de ces archives permet de connaître la situation des réfugiés en Seine-et-Marne. Il doit être complété par d'autres sources (archives communales, archives privées et témoignages).



Fig. 14 - Chelles, laissez-passer de Pablo Martinez, environ 10 ans, 4 avril 1939 (AD77 M 5441)



Fig. 16 - Facture de la Société des eaux de Melun pour des travaux au camp de réfugiés espagnols de Melun, 10 avril 1940 (AD77 SC 51356)

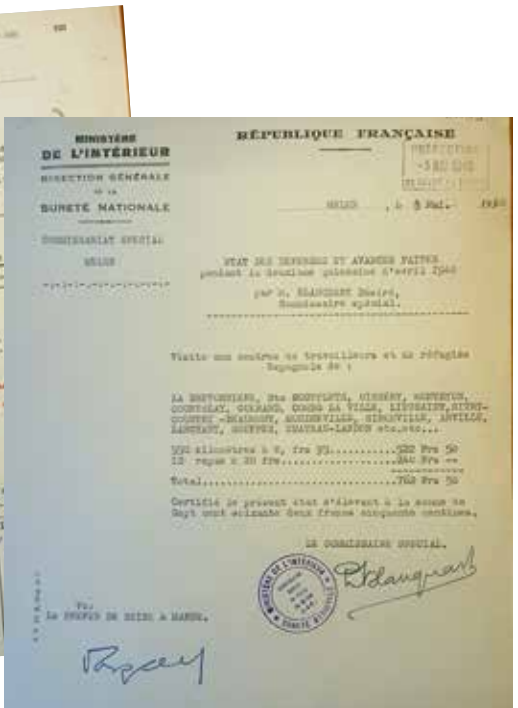


Fig. 17 - Etat des dépenses faites par le commissaire spécial de Melun pour les visites aux centres de réfugiés espagnols, 3 mai 1940 (AD77 SC 51356)

ACCUEIL ET SURVEILLANCE

LES CENTRES D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT PUBLICS

Dirigés et financés par l'Etat, ils concernent deux périodes : 1937 :

- La Houssaye-en-Brie, le château, déjà évoqué (310 personnes en août 1937, 1000 en septembre 1937)⁵³. L'administrateur en est M. Maurice Demay. Le dernier contingent d'espagnols quitte le site le 25 septembre 1937⁵⁴. Les réfugiés sont alors répartis dans 14 communes de Seine-et-Marne (Voir plus haut, L'administration de l'exil).

1939-1940 :

- Chailly-en-Brie : La Bretonnière⁵⁵. Les premiers réfugiés (118) arrivent le 4 mai 1939 sur les terrains mis à disposition par la préfecture⁵⁶.
- Claye-Souilly : salles des fêtes avec 116 réfugiés (10 mai 1939)⁵⁷.
- Coulommiers : graineterie Debrot (150 réfugiés venus de Provins, 4 mai 1939)⁵⁸.
- Dammarie-lès-Lys : la Compagnie nationale des radiateurs met à disposition 2 bâtiments de la cité ouvrière pour l'hébergement des réfugiés (déjà en septembre 1937) et fait une mise au point sur le règlement des frais et les dépenses que l'Etat doit prévoir (11 février 1939)⁵⁹. Au 1^{er} mai 1939, on compte 144 réfugiés (70 femmes, 68 enfants, 3 hommes,

3 vieillards)⁶⁰. En septembre 1939, on sait que des jeunes mobilisés y faisaient des tours de garde⁶¹.

Le château de l'abbaye du Lys sera également lieu d'hébergement en mars 1941.

- Lizy-sur-Ourcq : ancienne et nouvelle mairie ; 71 réfugiés (10 mai 1939)⁶².
- Longueville : la Société des lunetiers met à disposition une usine au chômage et fixe les tarifs (10 mars 1939)⁶³. Ce cantonnement fonctionnera jusqu'en avril 1940, les derniers réfugiés (35) étant transférés à Melun le 15 avril⁶⁴.

- Melun : camp de la « rue Saint-Liesne » (avril-juin 1940), avec son bâtiment réquisitionné par les Services de Santé et le campement adjacent utilisé par les réfugiés qui servaient de main-d'œuvre aux agriculteurs locaux⁶⁵.
- Mitry-Mory : 102 réfugiés (10 mai 1939)⁶⁶.
- Provins : ancien établissement thermal « Eaux minérales » et Les Coudoux⁶⁷.
- Villenoy (pour Meaux) : dépendances de la Sucrierie. Une lettre du commissaire de police de Meaux sur la situation du camp de Villenoy (11 mai 1939) fait état de 252 réfugiés : 127 adultes, 87 garçons et 68 filles⁶⁸.



Fig. 18 – La Houssaye-en-Brie, château, Photographie extraite de l'article de Jean-Claire Guyot, « Utilisation imprévue d'un château historique... » dans *L'Écho de Paris*, n°21.151, 19 août 1937, BNF, JOD-216



Fig. 19 – Courrier du directeur de la Compagnie nationale des radiateurs à Dammarie-lès-Lys, pour la mise à disposition d'hébergement, 11 février 1939 (AD77 M5447)

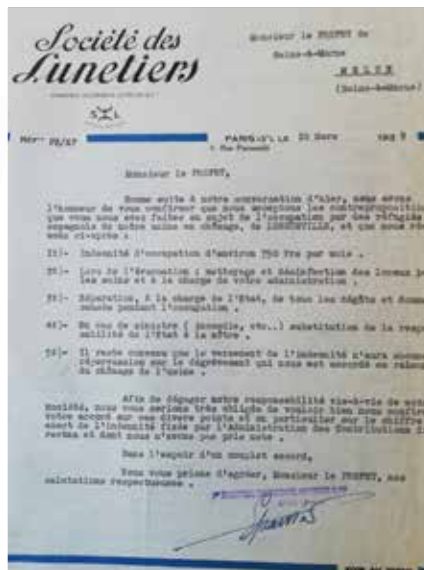


Fig. 21 – Longueville, Proposition d'hébergement par la Société des Lunetiers, 10 mars 1939 (AD77 M 5447)



Fig. 20 – Dammarie-lès-Lys, La Compagnie nationale des radiateurs, carte postale, coll. part.



Fig. 22 – Villenoy, La Sucrierie, carte postale, coll. part

53 – Le Briard, *Journal de la Démocratie*, 9 septembre 1937. Le *Peuple de la Brie*, idem. : « Pour les Espagnols réfugiés à Meaux ». Le *Courrier de Seine-et-Marne*, « A la casa des réfugiés espagnols », 11 septembre 1937.

54 – Le Briard, 27 septembre 1937.

55 – AD77 SC51357 : dossier sur les fournitures du camp (mai 1939-février 1940) et dossier sur le bâtiment.

56 – Le *Démocrate de Seine-et-Marne*, 3 et 6 mai 1939. Les conditions d'accueil sont décrites dans Le Briard, 26 mai 1939, p. 2.

57 – AD77 M 5447.

58 – Le *Démocrate*, 3 mai 1939.

59 – AD77 M 5447.

60 – AD77 M 5450.

61 – Lettre de Madeleine Sautou (jeune melunaise membre actif de l'association Les Jeunes de l'Union nationale des Combattants section de Melun entre 1940 et 1943) à son ami Jacques Brocas (19 septembre 1939, AD77 J1307).

62 – AD77 M 5447.

63 – Idem.

64 – AD77 SC 27007 : note du sous-préfet de Provins au directeur de l'urbaine électrique à Auxerre (19 avril 1940) ; correspondance du préfet avec la société des Lunetiers de Longueville sur le règlement de factures (février-mars 1939) et tableau nominatif des femmes et enfants du cantonnement de Longueville (64 personnes) avec situation du mari et adresses de son lieu de travail (suite prescriptions

circulaire ministère intérieur du 15 novembre 1939, 2 pages. AD77 SC 25887 : statistiques des réfugiés espagnols au cantonnement de Longueville du 20 mars 1940 (53) au 11 avril 1940 (total 35). AD77 M 4760 Liste de 57 enfants du cantonnement de Longueville (1939).

65 – Maria-Luisa Broseta-Martí, *Souvenirs d'enfance et d'exil*, dans *Revue Exils et migrations ibériques du XX^e siècle*, n°1, 2004, p. 41.

66 – AD77 M 5447.

67 – AD77 SC 25887.

68 – AD77 M 5450.

Le commissariat de police de Provins qui contrôle les cantonnements de Longueville, des Coudoux et de la Sucrierie, est particulièrement bien renseigné sur les mouvements des réfugiés de son secteur avec des listes nominatives indiquant⁶⁹ :

- La liste nominative des réfugiés du cantonnement de Longueville et leurs mouvements avec la date précise des retours volontaires en Espagne, (21 mars - novembre 1939)
- Les listes nominatives des rapatriements, (10, 26 mars 1939, 15 mai 1939)
- La liste nominative des réfugiés venus d'autres cantonnements et leurs mouvements (La Sucrierie, Les Coudoux, Coulommiers, Dammarie-lès-Lys), (31 mars 1939 - 21 janvier 1940)
- La liste nominative des « nouveaux partants », (16 juin 1939)
- Les noms de ceux qui partent pour le Mexique, le Chili, (16 juin 1939)
- Les noms de « ceux qui ont des parents dans des camps de concentration » : Bram (Aude), Le Vernet (Ariège), Les Aydes près d'Orléans (Loiret), Coëtquidan (Morbihan), Saint-Cyprien et Le Barcarès (Pyrénées-Orientales), Septfonds (Tarn-et-Garonne), Gurs (Pyrénées-Atlantiques), Dunkerque (Nord), Agde (Hérault), Quessy (Aisne), (16 juin 1939)
- Les noms de ceux qui ne font pas de demande (16 juin 1939)
- Les noms des réfugiées espagnoles qui travaillent pour des cultivateurs (septembre - décembre 1939)
- Les listes de familles et leurs souhaits à la suppression du camp : « Etat indiquant le désir des femmes du camp de Longueville » et la date de leur départ (novembre 1939 - mars 1940)
- La liste des réfugiés des cantonnements de La Sucrierie, des Eaux minérales et des Coudoux, avec dates des rapatriements (mars 1939)

On y trouve aussi des notes des Hospices de Provins indiquant la naissance de 4 enfants de réfugiés (15 juin - 7 octobre 1939).

En parallèle, et du fait de la séparation des familles, le sous-préfet de Provins fait dresser un tableau nominatif des femmes et des enfants du cantonnement de Longueville (64 personnes) avec situation du mari et adresses de son lieu de travail (suite aux prescriptions de la circulaire du ministère de l'Intérieur du 15 novembre 1939)⁷⁰.

N° Fille	Noms et Prénoms	Age	Observations
100	MARIE Zapata	27	avec le mari (mars 1939)
101	BARBARA MÈRE CARLOS José Ez	27	avec le mari
102	MARIE MÈRE SOLO Maria	27	avec le mari
103	M. Piedad	27	
104	M. Prudencia	27	
105	M. MARIA MÈRE FÉLIX Maria	27	avec le mari et le mari
106	M. Marie	27	avec le mari et le mari
107	M. Elvira	27	
108	M. Juan	27	
109	M. Adolfo	27	
110	M. Victoria	27	
111	M. FÉLIX Maria	27	avec le mari et le mari
112	M. MARIA MÈRE CARLOS Concepcion	27	avec le mari et le mari
113	M. Francisca	27	
114	M. Carlos	27	
115	M. MARIA MÈRE MARIA Maria	27	avec le mari et le mari
116	M. MARIA MÈRE MARIA Filomena	27	avec le mari et le mari
117	M. José	27	
118	M. José	27	
119	M. José	27	
120	M. José	27	
121	M. José	27	
122	M. José	27	
123	M. José	27	
124	M. José	27	
125	M. José	27	
126	M. José	27	
127	M. José	27	
128	M. José	27	
129	M. José	27	
130	M. José	27	
131	M. José	27	
132	M. José	27	
133	M. José	27	
134	M. José	27	
135	M. José	27	
136	M. José	27	
137	M. José	27	
138	M. José	27	
139	M. José	27	
140	M. José	27	

Fig. 24 - Liste des réfugiés du cantonnement de Longueville ayant des parents dans les camps de concentration, 16 juin 1939, (AD77 SC 25887)

N° Fille	Noms et Prénoms	Age	Observations
139	MARIE Zapata	27	
140	M. Piedad	27	
141	M. Prudencia	27	
142	M. MARIA MÈRE FÉLIX Maria	27	
143	M. Marie	27	
144	M. Elvira	27	
145	M. Juan	27	
146	M. Adolfo	27	
147	M. Victoria	27	
148	M. FÉLIX Maria	27	
149	M. MARIA MÈRE CARLOS Concepcion	27	
150	M. Francisca	27	
151	M. Carlos	27	
152	M. MARIA MÈRE MARIA Maria	27	
153	M. MARIA MÈRE MARIA Filomena	27	
154	M. José	27	
155	M. José	27	
156	M. José	27	
157	M. José	27	
158	M. José	27	
159	M. José	27	
160	M. José	27	
161	M. José	27	
162	M. José	27	
163	M. José	27	
164	M. José	27	
165	M. José	27	
166	M. José	27	
167	M. José	27	
168	M. José	27	
169	M. José	27	
170	M. José	27	
171	M. José	27	
172	M. José	27	
173	M. José	27	
174	M. José	27	
175	M. José	27	
176	M. José	27	
177	M. José	27	
178	M. José	27	
179	M. José	27	
180	M. José	27	

Fig. 23 - Etat des réfugiés du cantonnement de Longueville, 21 mars 1939, (AD77 SC 25887)

HOSPICES DE PROVINS
 ECONOMIQUES
 N° 7-10-39
 Naissance de
 Consolatione Leone
 fille de José Sanchez
 et de Consuelo Hernandez

Fig. 25 - Signalement de la naissance de Consolatione Leone Sanchez à l'hospice de Provins, 7 octobre 1939 (AD77 SC 25887)

69 - AD77 SC 25887.
70 - AD77 SC 27007.

LES HÉBERGEMENTS PRIVÉS

Ces centres d'accueil sont dirigés par des comités et des associations. On en compte au moins sept.

• Chelles : la *Colonie de L'Ami de l'Enfant espagnol* (mars 1938 – octobre 1939) est installée au 24 rue de la Paix, dans une grande villa louée à M. Marcel Patat, chef d'études à la Compagnie des chemins de fer de l'Est⁷¹, par M^{me} Frindel, chirurgien – dentiste de Paris⁷².

Dès le 3 mars 1938, 15 jeunes garçons arrivent, venant de l'ancien hôpital militaire Saint-André de Bayonne. Ils ont entre 7 et 15 ans et sont majoritairement de la province de Bilbao. Deux autres arrivent de Belgique, trois jours plus tard, originaires de Villafranca, soit un total de 17 enfants. Parmi eux, la liste recense les trois frères Pedrégal (9, 11 et 15 ans) ainsi que les deux frères Calvo (11 et 13 ans)⁷³.

L'inauguration du site a lieu le 6 mars 1938⁷⁴.

Sur son invitation, le comité d'organisation précise qu'un défilé aura lieu devant la mairie et indique les transports en commun depuis Paris. Sur la photo des autorités, prise au perron de la villa, on reconnaît M. Challicarne, président de la section chelloise de la *Ligue des Droits de l'Homme* et du Comité d'accueil, M^{me} Frindel, présidente de la Colonie, M. Sala, délégué de l'ambassade d'Espagne à Paris ainsi qu'Emile Fouchard, député-maire de Chelles. Celui-ci pourra dans son discours féliciter les organisateurs pour cette réalisation : « qui a pour but de rendre moins dur à des enfants un état de choses qu'ils n'ont pas cherché. [...] Laissons



Fig. 26 – Chelles, Inauguration de la Colonie de l'Ami de l'Enfant espagnol, photo de la première page du journal *Le Peuple de la Brie*, 10 mars 1938 (AD77 PZ272.1)



Fig. 27 – Chelles, La Colonie de l'Ami de l'enfant espagnol, Cl.Galley

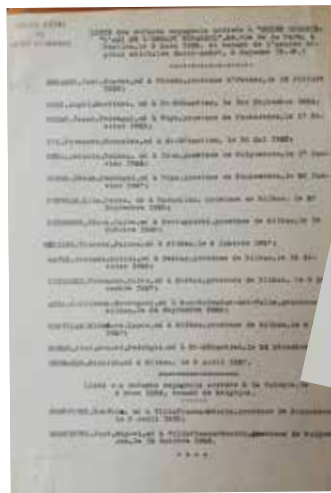


Fig. 28 – Chelles, Liste des enfants de la Colonie de l'Ami de l'enfant espagnol, 3 mars 1938 (AD77 M 5428)

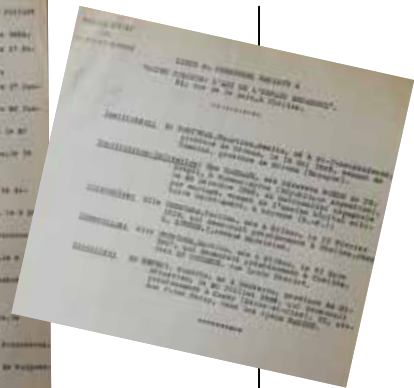


Fig. 29 – Chelles, Liste du personnel de la Colonie de l'Ami de l'enfant espagnol, 1938 (AD77 M 5428)

aujourd'hui de côté les drapeaux, laissons de côté la politique, pour ne songer qu'à des petits qui n'ont pas demandé à venir au monde et qui ne sont pas responsables des luttes fratricides qui désolent leur pays et les a obligés à subir les rigueurs de l'exil »⁷⁵.

En écho, un petit espagnol de 12 ans lira une courte déclaration de remerciements :

« Mesdames, Messieurs, chers camarades, mes camarades et moi nous remercions tous les habitants de Chelles pour la façon dont nous avons été reçus. Le droit triomphera un jour, la guerre finira, alors nous retournerons en Espagne, mais nous garderons dans nos cœurs, toujours et toute notre vie, le souvenir de Chelles et de la France. Vive l'Espagne et Vive la France ! »⁷⁶.

Cependant la liste du personnel affecté à la colonie est également révélatrice⁷⁷. Cinq personnes sont citées : un instituteur, M. Faustino Benito Portugal (né à San-Juan-Abadesaz, province de Gérone en 1893), une cuisinière, Paolina Uberuaga, née à Bilbao en 1918 et travaillant déjà à Chelles, une domestique, Martina Uberuega (également née à Bilbao, en 1907, également à Chelles), un jardinier, Guanito Retegui (né à Renteria en 1888 et venu de Gagny) et surtout une « institutrice-infirmière ». Il s'agit de Genoveva Boedo Candame, épouse Pédrégal (née en Argentine à Buenos-Aires en 1896 et devenue espagnole par mariage). Elle travaillait auparavant à l'ancien hôpital militaire Saint-André de Bayonne. Elle est donc accompagnée à la Colonie par 3 de ses enfants⁷⁸. On peut supposer qu'elle a joué un rôle primordial dans l'existence même de la colonie.

Les initiatives de M^{me} Frindel seront cependant rendues plus d'une fois suspectes aux yeux du commissaire de police dans la mesure où elle « avait déjà introduit des réfugiés en Seine-et-Marne sans mon autorisation »⁷⁹. La Colonie est transférée à Dammartin-sur-Tigeaux en novembre 1939⁸⁰.

71 – Marcel Patat est né à Montreux-Château en 1889, mort au Raincy le 14 juillet 1978. Il était fils d'un employé des chemins de fer.

72 – Marie Frindel, née Ouvrard est née le 6 mars 1908 à Pau (Pyrénées-Atlantiques), morte à Pau le 21 mai 1998. En 1934, elle était épouse de Robert-Pierre Frindel dont elle divorce en 1951 pour épouser Gaston de Liemley Woerdefoer.

73 – AD77 M 5428. D'après Family Search, Isaac Pédrégal (Vigo, 1922 - Salvador de Bahia, 1986) et Jésus Pédrégal (Vigo, 1926 - 2018) se sont exilés au Brésil. Jésus est cité comme « journaliste » (journalier) le 24 décembre 1949. José Pédrégal né à San-Sebastien en 1929 est mort en 2015.

74 – Invitation et coupure de presse extraite du journal *Le Peuple de la Brie* du 10 mars 1938, (AD77 PZ 272.1).

75 – Idem.

76 – Idem. Le seul enfant de 12 ans alors présent est Guillermo Acha Rodroguéz né à San Salvador del Valle (province de Bilbao), le 24 septembre 1926 (Liste des enfants, op. cit. AD77 M 5428). C'est probablement lui qui a prononcé cette déclaration au nom de tous les enfants.

77 – Idem.

78 – Genoveva Boedo Candame, épouse Pédrégal est morte en Argentine en 1992. Le couple qu'elle avait formé avec Isaac Pédrégal Santullano (1881-1961) avait eu 6 enfants (Family Search).

79 – AD77 SCI438, courrier du 9 avril 1938, affaire Ubernaga Pillar, AD77 M 5428, rapport du 4 avril 1939.

80 – Article de Claude Zylberstajn dans Chelles notre ville, notre histoire : 1936-1944 archives et témoignages / 2006, Société archéologique et historique de Chelles : Claude Galley, Christian Gambin, Emile Guerry, Alexandre Nicolsky, Claude Zylberstajn. Lettre de M^{me} Frindel au commissaire de police (3 octobre 1939, AD77 M 5428).

- Chelles : *Villa des éléphants* (février 1938-octobre 1939), 61 avenue d'Iéna.

Cette villa qui avait appartenu à un artiste de cirque d'origine calabraise, Pietro Aversa, (d'où les éléphants sculptés à l'entrée) est revendue en 1936 à Edouard Aget, un « transporteur international »⁸¹. Celui-ci la loue de 1937 à 1939, accueillant ainsi jusqu'à 36 réfugiés⁸².

Les deux sites accueillant des réfugiés à Chelles ont donc une existence commune de mai à octobre 1939.

- Compans : le château avec ferme et dépendances. Une première liste (1^{er} mai 1939) fait état de 319 réfugiés : 85 femmes, 53 enfants, 141 hommes, 3 vieillards, 59 ex-miliciens ce qui en fait le lieu le plus important en nombre⁸³ mais la liste nominative suivante (établie par profession) avec rapport du commissaire de police (12 mai 1939) fait état de 70 personnes de 16 à 53 ans⁸⁴.

- Fublaines : *Villa Les Fauvettes* (64 rue de la Fontaine du Toit), sous la responsabilité du Comité de parrainage des Enfants espagnols, (221 av. Daumesnil), mai 1939.

- Roissy-en-Brie :

- L'Auberge de la jeunesse, installée au château.

En mars 1939, l'*Association des écrivains et artistes révolutionnaires*⁸⁵ (29 rue d'Anjou à Paris) y envoie 15 « intellectuels » accompagnés par le sculpteur Marcel Guilmann (189 rue Ordener, Paris 18^e).

Ils sont hébergés aux frais de *La Jeune République Catholique* (secrétaire : Clara Candiani⁸⁶) et de l'*Association des écrivains* (secrétaire : le poète Louis Aragon (31 rue du Quatre-septembre, Paris 2^e)).

Ils sont médecins, professeurs, dessinateur, journaliste, chimiste, sculpteur, architecte, parfois accompagnés de leurs épouses. Presque tous ont passé la frontière au Perthus entre le 27 janvier et le 12 février 1939.



Fig. 30 - Chelles, Photo de la Villa les éléphants, collection Etienne Desthuillier

D'autres suivront, prenant « la place des réfugiés qui sont partis au Mexique », comme l'indique le préfet suite aux recommandations du Ministère de l'Intérieur (26 mai 1939) : M^{me} Rioboo et son enfant (venant de Bellignat dans l'Ain), Gabriela Abad Miro, professeur de lycée (venant du Pouliguen en Loire-Atlantique), Alvaro Menendez, journaliste à Narbonne, Abraham Polanco, écrivain et journaliste (venant d'Agen en Tarn-et-Garonne), Manuel Pascual Escribano, sculpteur (logé chez M^{me} Vagne à Montredon dans l'Aude)⁸⁷.

Le journal *Ce Soir* du 26 mai 1939 fait état de 45 intellectuels accueillis grâce au *Comité d'accueil aux intellectuels espagnols* et au *Comité de la jeune République*.

- *Villa Rosset* (août 1939-janvier 1940, 5 avenue Panas).

Cette villa appartenait à Edouard-Félix Rosset, consul de France à Terre-Neuve⁸⁹.

La Villa accueille un groupe d'intellectuels d'abord arrivés au château de Roissy et qui y trouvent refuge (voir Personnalités).

« Dans la Villa Rosset, Mercè et Obiols furent heureux tout le bonheur possible dans ces circonstances-là. Une des meilleures chambres de la maison leur fut attribuée, avec la fenêtre encadrée de glycines, un lit double... Ils étaient ensemble le jour et la nuit, sans crainte. Le travail, réparti entre tant de personnes, était maigre. Ils se promenaient.

Obiols jouait du piano presque tous les jours, parfois il accompagnait Mercè Rodoreda lorsqu'elle chantait en russe *Otxi tchornia* (Yeux noirs), la chanson populaire que, je ne sais ni où ni comment, elle avait apprise... »⁹⁰.

- Tigeaux : château de Bessy (1938-juin 1940)

Le centre est géré par la *Delegacion espanola para la Infancia Evacuada* (directeur Facundo Roca). La colonie est dissoute en février 1940 avec 108 enfants et jeunes gens (étrangers partis à Lyon, 19 chemin du Galtron ou à Laparade-Tonneins (Lot-et-Garonne). Directeur : M. Cuffa. Les archives conservées permettent d'en reconstituer l'activité⁹¹.

- Rapport de gendarmerie, 4 octobre 1938 indiquant l'arrivée au château de Bessy de 96 enfants venant du Danemark.

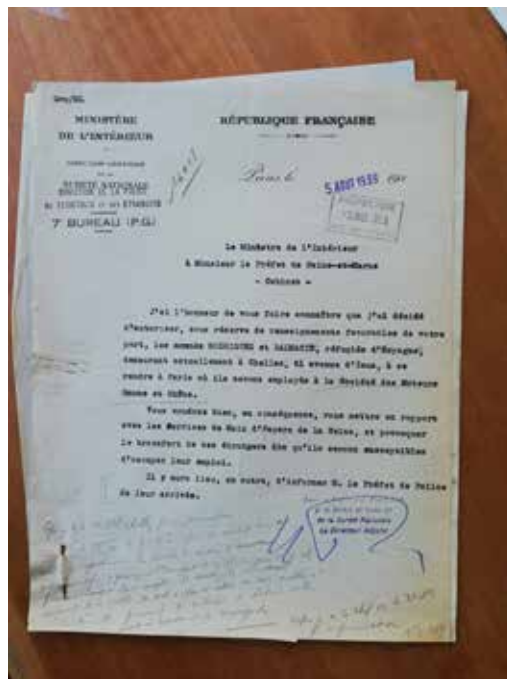


Fig. 31 - Rapport de la Sûreté nationale sur Rodriguez et Dalmacie, demeurant à Chelles, 61 avenue d'Iéna, 5 août 1939 (AD77 M 5447)

81 - Edouard Gabriel Aget est né à Dunkerque le 23 septembre 1890, mort à Paris le 11 avril 1952. Il habitait à Paris au 8 avenue Frédéric Le Play, 7^e. D'abord transporteur des douanes, puis « transitaire », il devient « transporteur international » en 1936. Il est officier de la Légion d'honneur. Il revendit la Villa des éléphants à M^{me} Mirachi le 29 novembre 1941 (information fournie par l'étude notariale de Chelles, M^{me} Bachet).

82 - Rapport du 5 mai 1939 (AD77 M 5447) et courrier du Ministre de l'Intérieur au préfet (5 août 1939) autorisant le déplacement de 2 réfugiés, Rodriguez et Dalmacie qui doivent se rendre à Paris pour travailler à la Société des Moteurs Gnome et Rhône.

83 - AD77 M 5450.

84 - AD77 M 5447.

85 - L'Association (AEAR) créée en mars 1932 est une section de l'Union internationale des écrivains révolutionnaires (UIER) fondée à Moscou en 1927.

86 - Clara Candiani (1902-1996) fille de l'écrivain Pierre Mille et filleule du philosophe Jacques Maritain, était grand-répporteur au Figaro. Son mari, Joseph Maria Trias fut l'un des fondateurs du Secours catholique. Après la guerre, elle créa sur France Inter l'émission caritative « Les Français donnent aux français ».

La vie de château ?

Dirigé par M. Samson, le site de Roissy-en-Brie, qui compte 17 hectares, est visité le 7 avril 1939 par le docteur Capelin du service départemental d'hygiène sociale. Il héberge alors 42 adultes et un seul enfant qui doivent rester jusqu'à la fin juin 1939.

« Nous avons visité les chambres qui comprennent généralement deux à cinq lits avec un lavabo par chambre, éclairage électrique et poêle ; elles sont situées pour la plupart dans un bâtiment à cinquante mètres du château proprement dit, sauf quatre qui se trouvent au deuxième étage du château.

Des douches supplémentaires à celles existantes ont été installées dans les stalles des anciennes écuries (eau froide simplement ; pas d'eau chaude). Des W.C. (nous en avons vu quatre) disséminés dans le château lui-même ou ses annexes ont tous une chasse d'eau ; certains ont une évacuation autorisée dans l'égout du village.

Les repas se préparent dans l'ancienne cuisine du château et se prennent dans l'ancienne salle à manger du château. Dans le parc, deux piscines existent : l'une pour les enfants, l'autre pour les adultes »⁸⁸.

Liste nominative des enfants ; nombreuses notices individuelles,

- Rapport détaillé du commissaire de police, 27 décembre 1938 ; en décembre 1938, 95 enfants, directeur Jesus Revaque, notices individuelles du personnel (27 décembre 1938)
- Rapport des services d'hygiène (28 décembre 1938)
- Courrier du ministère de l'Intérieur donnant un avis favorable pour l'installation au château de Bessy d'un centre d'accueil destiné à recevoir une centaine d'enfants espagnols antérieurement hébergés à Copenhague (non datée, cachet de la préfecture du 6 janvier 1939)
- En janvier 39, le directeur est Alexandro Sol Anas Ferrer, ancien directeur de groupe scolaire à Barcelone (succède à Jesus Revaque)
- Liste des enfants arrivés le 4 janvier 1939, de Barcelone, destinés au château de Bessy
- Etat nominatif (4^e liste) des enfants de la colonie avec âge, filiation et lieu de naissance
- Liste des enfants évacués à Laparade (60) et à Lyon (48)



Fig. 32 – Roissy-en-Brie, Villa Rosset, Arxiu Fundacio Mercè Rodoreda

- Rapport de cambriolage du 13 mars 1939 : la propriétaire en était M^{me} Berthe Nolson, résidant Palace Réghy à Nice ; directeur M. Solana.
- Liste des enfants qui ont quitté le château le 30 avril 1939 pour l'Espagne (Santander, Vizcaya, Gijon, Barcelone...)
- Liste des orphelins espagnols venant de Saint-Michel de Chabrillanoux (Ardèche) et arrivés au château de Bessy à Tigeaux le 22 mai 1939
- Notices individuelles des enfants venus de Saint-Michel de Chabrilloux, juin 1939
- Lettre de Facundo Roca sur le transfert des enfants et du personnel de la colonie de Chelles vers le château de Bessy à organiser le 29 novembre 1939 et sur le rapatriement de 14 enfants (2 de Chelles et 12 de Bessy) le 30 novembre ; liste des enfants concernés.

LES HÔTELS ACCUEILLENT AUSSI DES RÉFUGIÉS, LOGÉS À LEURS FRAIS. AINSI À MELUN :

Hôtel du Parc, 7 rue Rosa Bonheur ; Hôtel des voyageurs ; Hôtel du Commerce ; Hôtel-bar du 15 rue Jacques Amyot ; Hôtel de la Gare ; Hôtel des Sept-Corps, 21 rue « du palais » (Général de Gaulle) ; Au Rendez-vous de la Marine, 32 quai Hyppolite Rossignol ; Maison Moulrier, 1 avenue de Meaux.

DES PARTICULIERS ENFIN ONT HÉBERGÉ DES RÉFUGIÉS, SOUVENT COMME MANOUVRIERS. AINSI EN AVRIL 1940⁹²

- Famille Escamilla Garcès chez M. Husson à la Ferme de Preuilly à Egligny
- Famille Juan Perez, ouvrier agricole à la Ferme de la Grange à Savigny-le-Temple
- Famille Ramon Concha à Champeaux
- Jean Gutierrez chez A. Pottier, agriculteur à Champeaux (février 1940 avec rapprochement de sa femme Concha Ramo, avril 1940)



Fig. 33 – Melun, L'Hôtel du Parc, rue Rosa Bonheur (février 2023, (cl. I. Rambaud)

87 – AD77 M 4760.

88 – Idem, rapport du médecin (7 avril 1939).

89 – D'après les recensements de population de Chelles en 1936, Edouard Rosset (1880-1952) était l'époux d'Antoinette Riva, née à Pétrograd en 1867. Il fut aussi consul de France à Sion (Valais). Officier de la Légion d'honneur en 1934.

90 – Extrait du livre de Mercè Rodoreda « Lettres à Anna Muria », Barcelone, Editions féminines lasal, 1985 avec photographie de la collection Agustí Bartra (archives municipales de Terrassa). Photographies en couleur de la villa publiée par Mia Tarradés et Sarah Parot, dans leur ouvrage consacré à Mercè Rodoreda en France ; Paysages d'un exil 1939-1953 ; [à l'occasion du centenaire de sa naissance, ouvrage publié par l'Institut Ramon Llull] ; Altes, 2008, 57 p. (fourni par les archives municipales de Roissy-en-Brie).

91 – AD77 M 5002. Le château est aujourd'hui détruit et les documents d'archives sont rares.

92 – AD77 M4737

OPPOSITIONS ET SOUTIENS

L'accueil à l'égard des réfugiés ne fut pas toujours « enthousiaste » comme en témoigne une pétition de 77 habitants de Saint-Cyr-sur-Morin qui s'opposent à cet accueil (31 août 1937)⁹³. Et quand des volontaires se déclarent prêts, comme M. Cuisinier, toujours à Saint-Cyr-sur-Morin, c'est pour accueillir spécifiquement « 80 intellectuels »⁹⁴. Par ailleurs, si certains journaux locaux se montrent bienveillants, d'autres sont franchement hostiles. Ainsi *L'Informateur de Fontainebleau*⁹⁵ ou *L'Abeille de Fontainebleau* qui affiche clairement son opposition en mettant en avant les risques sanitaires :

« Notre sécurité, elle aussi, est menacée, au point de vue de l'hygiène et de la santé nationales, par le fait d'accueillir chez nous tous ces gens soit malades, soit porteurs de germes, et qui sont susceptibles, malgré toutes les précautions prises, de contaminer gravement les régions où ils séjourneront. Il serait trop facile que des bandits, pendant de longs mois se livrent au brigandage, commettent tous les crimes imaginables, et que, acculés à la défaite et au châtement, il puisse leur suffire de dire : « J'en ai assez, je ne joue plus » pour qu'une nation voisine se croie obligée de les accueillir, de les nourrir, de les soigner et de les défendre contre le juste châtement de leurs crimes.

L'opinion française ne peut accepter de jouer ce rôle de dupes. La France a le devoir de penser à elle avant de penser à sauver les révolutionnaires espagnols ; et elle ne doit pas consentir à les sauver à son détriment et contre ses propres intérêts » (10 février 1939)⁹⁶.

La peur du communisme et « des rouges » motive généralement ces déclarations. Le 24 février 1939, *L'Abeille de Fontainebleau* récidive :

« Après la conférence de M. Joseph Delest sur la question espagnole, il n'est pas trop tard pour revenir sur le problème des réfugiés espagnols en France, sur la véritable invasion du Midi de la France par la foule innombrable composée et de l'armée rouge en complète déroute, et des populations civiles. Nous persistons à dire que l'afflux des réfugiés civils et militaires est une catastrophe pour la France et qu'il importe d'en limiter et l'ampleur et surtout la durée. Nous ne pouvons continuer plus longtemps à servir de dépotoir à la révolution espagnole, et nous devons nous défendre, énergiquement contre un envahissement ruineux et démoralisant. Pensons aux Français, pensons à nos enfants, à leur sécurité, à leur vie, avant de penser à des Espagnols que rien ne forçait à quitter leur patrie »⁹⁷.

Le Peuple de la Brie, Le Briard (Journal démocrate) ou Le Démocrate de Seine-et-Marne sont, à l'inverse, atterrés des conditions de transport des réfugiés et veulent ouvrir les yeux de leurs lecteurs. Ainsi l'arrivée à Longueville révèle toute l'horreur de leur condition. L'écrivain André Suarnet en témoigne pour *Le Briard* :

« Il nous faudrait des heures et des colonnes entières pour décrire les scènes pénibles, et même le simple coup d'œil d'ensemble de cette arrivée d'êtres en guenilles, noirs de fumée, les yeux hagards de malheur, les joues livides de froid dans une cruelle brume matinale au cœur d'un hiver mordant.

Cheveux de femmes emmêlés, vêtements en lambeaux, visages de bébés englués de la crasse de voyage, petites mains bleues, corps affamés, entassés au milieu des hardes emportées à la hâte, des valises ficelées, de malles griffées par les heurts ; grouillement d'êtres apeurés, tout surpris de ne plus entendre le son du canon mais ayant encore dans le regard la vision atroce de l'abandon du pays envahi, nous avons retrouvé là toute l'horreur des tragiques caravanes de septembre 1914 avec le froid en plus et la tristesse de l'arrivée en terre étrangère [...] »⁹⁸.

SURVEILLANCE POLITIQUE JUSQU'EN 1940

Même après la fin de la guerre d'Espagne (1^{er} avril 1939), la surveillance policière continue à s'exercer sur les étrangers considérés comme suspects. La presse et l'édition sont étroitement contrôlées.

Les commissaires de police transmettent à la préfecture des brochures ou des journaux suspects et le préfet en informe le Ministère de l'Intérieur. Plusieurs exemplaires sont saisis dans les camps, parfois glissés dans des journaux plus anodins.

Les Archives conservent ainsi plusieurs documents saisis⁹⁹ :

- La brochure « *Les darreres hores de la Republica Espanyola* » d'André Ulmann¹⁰⁰, éditée à Montpellier, 16 p.
- *La Solidarité* (édition catalane) des 3, 6 et 14 avril 1939, journaux destinés aux centres de Mitry-Mory et Claye-Souilly, avec un tract en langue catalane émanant du « Centro Espanol de Perpignan » (21 avril 1939)

93 – AD77 M 4700. Cependant Jules Democny se déclare prêt à en accueillir.

94 – AD77 M 5426. A cette demande, le maire et le préfet opposent des avis négatifs sur l'accueil.

95 – L'article de Marcel Barthélemi dans *Le Briard* du 21 février 1939, p. 1, « Une piteuse justification ».

96 – <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k45325309/f1.image>. r=r:%C3%A9fugi%C3%A9s;%20Espagnols?rk=64378;0

97 – <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k45325324/f1.image>. r=r:%C3%A9fugi%C3%A9s;%20Espagnols?rk=21459;2

98 – *Le Briard*, édition 2, 7 février 1939. André Suarnet (1898-1972), né à Gouaux, était un ancien combattant de la Première Guerre mondiale. Il devint auteur et éditeur à Provins.

99 – AD77 M 4721.

100 – André Ulmann (1872-1970) journaliste à la revue *l'Esprit* puis à *l'hebdomadaire Vendreuil*, participe en 1939, avec Charles Tillon, à l'évacuation des réfugiés espagnols en France : c'est l'opération menée par la compagnie communiste France-Navigation avec le navire *Lézardrieux* (mars 1939). Résistant puis déporté en 1944, il reprend son métier de journaliste et des activités secrètes de soutien au KGB.



Fig. 34 – Journal *La Solidarité* – édition catalane, 3 avril 1939 (AD77 M 4721)



Fig. 35 - Journal Treball-le travail, 6 mars 1939 (AD77 M 4721)

- Un autre tract intitulé : « Als companys refugiats espanyols sense distinció de sexes », accompagné d'une coupure de presse « Discurs dal ministre, Albert Sarraut », l'ensemble destiné à la « Colonie de réfugiés espagnols de Dammarie-lès-Lys et expédié de Perpignan » (8 avril 1939)
- Deux exemplaires de l'hebdomadaire espagnol *Voz de Madrid* (14 et 18 mars 1939)
- Quatre exemplaires de *Treball-Le Travail*, bi-hebdomadaire catalan, imprimé à Montpellier (26 février, 6 mars 1939 avec le portrait photographique de Dolorès Ibaruri (Passionaria), 13 et 20 mars 1939
- Reconquesta*, journal hebdomadaire pour la démocratie, imprimé à Montpellier (3 juin 1939)

Le général Mariano Gamir Ulibarri et ses Mémoires ¹⁰¹

Le 19 avril 1939, le commissaire de police de Vaires-sur-Marne reçoit la visite d'un réfugié espagnol peu ordinaire, arrivé le 15 mars et qui loge à l'Hôtel de la mairie. Il s'agit d'un ex-général de l'armée républicaine, officier de la Légion d'honneur (1930), Mariano Gamir Ulibarri.

Celui-ci a écrit, depuis son arrivée en France, un ouvrage en trois parties, intitulé « *De mis memorias* » [De mes mémoires], « relatant uniquement l'histoire des événements militaires qui se sont déroulés en Espagne au cours de la guerre civile ». La première partie sur « La perte de Barcelone », rédigée en espagnol est à l'impression chez René Labasse, imprimeur rue Jean Jaurès à Vaires-sur-Marne.

Le commissaire s'empresse d'en faire le signalement à son supérieur le commissaire central du district de Chelles.

L'ensemble des trois parties sera édité la même année à Paris par les Ediciones Estrella, avec un prologue du général Miaja (191 p.).



Fig. 36 - Surveillance du général Mariano Gamir Ulibarri à Vaires-sur-Marne, 19 avril 1939 (AD77 M 4721)

En mai 1939, le rapport du commissaire Chauvin est diffusé aux sous-préfectures. Son titre est éloquent : « Brochure du Ministère de l'Intérieur : Liste n° 1. « Etrangers à surveiller étroitement, liste comprenant les noms de 276 anarchistes signalés comme ayant été condamnés en Espagne avant la révolution pour des délits ou crimes de droit commun »¹⁰²

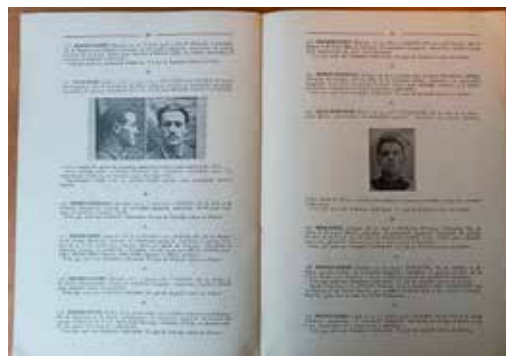


Fig. 37 - Brochure du Ministère de l'Intérieur : Liste n° 1. « Etrangers à surveiller étroitement », rapport du commissaire Chauvin, mai 1939, p. 30-31 (AD77 SC 1438)

Les déplacements de réfugiés espagnols préoccupent les autorités. En témoignent les correspondances du commissaire de police de Provins (novembre-décembre 1940), celle du préfet au consul d'Espagne sur le déplacement du jeune Francisco Garcia Hernandez (4 septembre 1940) ou le dossier constitué sur Anicetto Perez d'Obsonville qui souhaite embarquer pour le Mexique mais n'en a pas les moyens (septembre 1940)¹⁰³.

A partir du 12 octobre 1940, la France rend aussi des comptes aux autorités d'Occupation sur la question espagnole : la « Militärverwaltungsbezirks [circonscription administrative militaire] de Paris » laisse cinq jours au préfet pour dresser « un état nominatif comportant indication exacte de l'identité et de la résidence des hommes de votre département qui passent pour être « espagnols rouges » et « ceux qui ont joué un rôle directeur au cours du mouvement révolutionnaire espagnol »¹⁰⁴.

101 - Le général Mariano Gamir (1877-1962) directeur de l'Académie d'infanterie de Tolède, a joué un rôle important aux côtés des républicains dans la bataille de Teruel puis pour la défense de Bilbao (juin 1937) et enfin dans le commandement de l'armée du Nord à Santander (juillet-août 1937). Après la chute de la Catalogne, il organise le retrait des Brigades internationales (1938) puis il s'exile en France où il écrit ses mémoires. <https://dicionariobiograficodecastillalamancha.es/biografias/mariano-gamir-ulibarri/>

102 - AD77 SC 1438. La brochure compte 45 p. et 276 noms par ordre alphabétique avec quelques photos, (tampon sous-préfecture 8 mai 1939).

103 - AD77 SC 25529. Francisco Garcia Hernandez, né à Séville le 28 juillet 1932, était hébergé à la Colonie de l'Ami de l'enfant espagnol à Chelles. Il quitte cette localité le 29 novembre 1939 pour le château de Bessy à Dammarville-sur-Tigeaux. En février 1940, il est évacué à Lyon, 19 chemin du Gôltron.

104 - AD77 SC 25494.



Fig. 38 – Courrier de l'administration militaire allemande à Paris au préfet de Seine-et-Marne pour dresser la liste des espagnols rouges, 12 octobre 1940 (AD77 SC25494)

La police, la gendarmerie et la préfecture établissent aussitôt des listes nominatives. Ainsi pour Chelles, dans un courrier du 17 octobre 1940, confirmant une conversation téléphonique du 16 octobre) le commissaire central cite les noms de 3 « ressortissants espagnols rouges réfugiés en France en 1938 (2 à Lagny et 1 à Villeparisis) : Caracena, Otero-Blanco et Salt-Milla. Cette réponse est transmise avec nuance aux autorités allemandes par le préfet Voizard indiquant le nom de ces mêmes 3 espagnols rouges (16 octobre 1940), mais, dit-il, « aucun de ces étrangers n'a joué un rôle directeur au cours du mouvement révolutionnaire espagnol ». Il indique

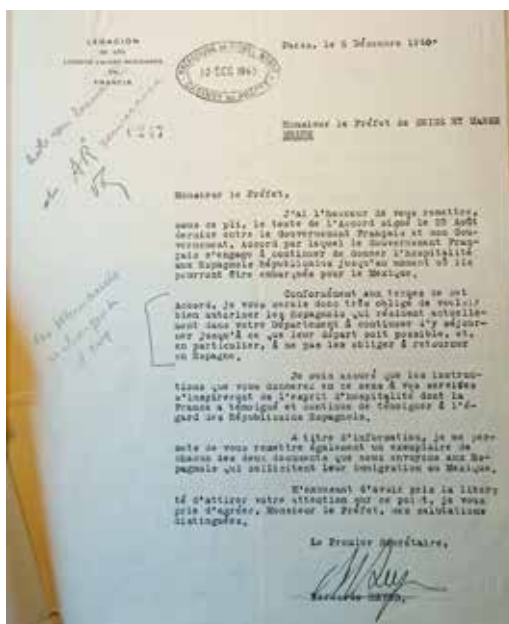


Fig. 39 – Courrier de la Légation du Mexique au préfet de Seine-et-Marne, 6 décembre 1940 (AD77 SC25529)

également que « les scellés étant toujours apposés au Commissariat spécial à Melun, il ne m'est pas possible de consulter le fichier des Espagnols résidant dans mon département »¹⁰⁵.

Quand l'accord est conclu entre le gouvernement mexicain et la France pour l'accueil des réfugiés, le préfet remercie le premier secrétaire de la « Légation des Etats-Unis du Mexique » à Paris pour l'envoi de cet accord, ajoutant :

« J'ai donné toutes instructions nécessaires pour que les réfugiés espagnols qui se trouvent dans mon Département continuent à y être hébergés jusqu'au moment où ils pourront profiter de l'hospitalité que leur offre si généreusement votre pays » (18 décembre 1940).

Mais sur la lettre d'envoi au préfet, une main a écrit au crayon, en marge du paragraphe concernant le séjour des réfugiés espagnols en attendant leur départ « Les Allemands se chargent d'eux »¹⁰⁶.

LES BRIGADES INTERNATIONALES VUES EN 1940¹⁰⁷

Avec la circulaire du 13 décembre 1940, d'autres listes sont établies, ciblant rétrospectivement tantôt « les individus ayant combattu dans les rangs de l'armée républicaine espagnole » (Meaux, Coulommiers), tantôt les « anciens volontaires dans les Brigades Internationales en Espagne » (Mitry-Mory, Villeparisis, Claye-Souilly), tantôt ceux « qui se sont fait remarquer pendant la guerre civile en Espagne et qui ont pris part active et manifeste à ces opérations » (Saint-Souplets, Melun, Dammartin-en-Goële, Fontainebleau, Lizy-sur-Ourcq).

On peut relever, sur ces listes d'octobre 1940, les noms de 33 Français engagés aux côtés des républicains espagnols et résidant, depuis leur retour, dans le département, à Coulommiers, Meaux, Chelles, Mitry-Mory, Villeparisis et Claye-Souilly¹⁰⁸. Au moins sept d'entre eux sont originaires de Seine-et-Marne.



Fig. 40 – Coulommiers, Etat des individus ayant combattu dans les rangs de l'armée républicaine espagnole, 18 octobre 1940 (AD77 SC25494)

105 – Idem.

106 – AD77 SC 25529.

107 – Les Brigades internationales, créées en octobre 1936, sont dissoutes en septembre 1938.

108 – AD77 SC 25494.

Des Seine-et-Marnais engagés dans les Brigades Internationales en Espagne (entre 1936 et 1938)

Sept d'entre eux sont natifs du département :

- Victor Leblanc, né le 17 décembre 1911 à Marles-en-Brie, domicilié à Marles¹⁰⁹
- Robert Leroy, né le 14 avril 1909 à Meillerey, domicilié à La Ferté-Gaucher, rue de Montmirail¹¹⁰
- Maurice Malpèce, né à Mitry-Mory le 1^{er} novembre 1904, domicilié à Mitry, 38 rue de Paris¹¹¹
- Lucien Brot, né à Jouarre le 15 décembre 1906, domicilié au hameau de Courcelles¹¹²
- Clovis Noley, né le 24 septembre 1907 à Coulommiers, domicilié à Ocquerre¹¹³
- Edmond Emile Rouzé, né le 1^{er} mars 1914 à Jaignes, domicilié à Jaignes¹¹⁴
- Arthur Herbin, né le 29 mars 1901 à Mitry-Mory, demeurait route Neuve à Mitry-Mory. « N'est pas encore revenu à son domicile »¹¹⁵

Par ailleurs, dans la liste des 11 « anciens volontaires dans les Brigades internationales en Espagne » résidant à Villeparisis, la famille Ferrand tient une place à part avec deux frères engagés ensemble¹¹⁶ :

- Henri-Auguste Ferrand, né à Bagnolet (Seine-Saint-Denis) le 2 août 1895, couvreur, décédé à Villeparisis le 6 juin 1942. Il a 44 ans en 1939.
- Albert Ferrand, né à Bagnolet (Seine-Saint-Denis), le 7 avril 1903, plombier, décédé à Bagnolet le 8 novembre 1956. Il a 36 ans en 1939.

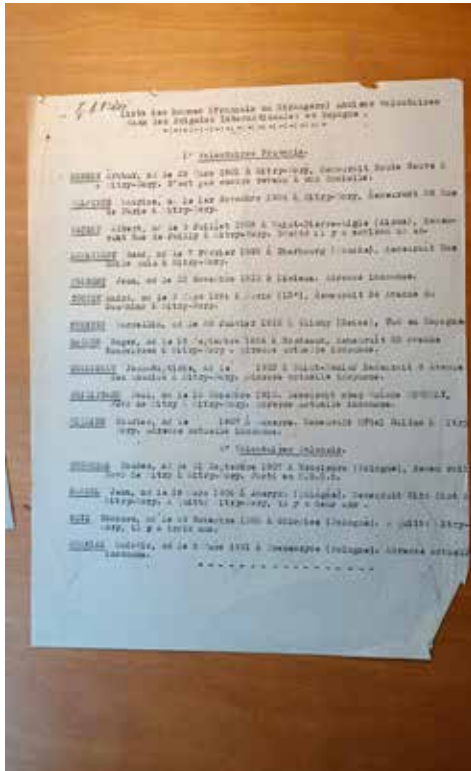


Fig. 41 - Mitry-Mory, Liste des anciens volontaires dans les Brigades internationales en Espagne, [octobre 1940] (AD77 SC 25494)

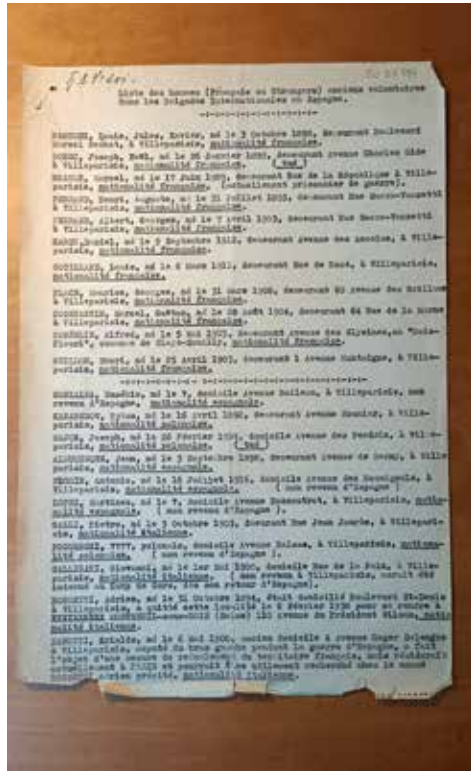


Fig. 42 - Villeparisis, Liste des anciens volontaires dans les Brigades internationales en Espagne, [octobre 1940] (AD77 SC25494)

Toute cette documentation qui couvre la période de 1937 à 1940, qu'elle soit d'origine archivistique ou journalistique, permet aussi de connaître au plus près les conditions de vie des réfugiés.

109 – <https://maitron.fr/spip.php?article143239>, notice LEBLANC Victor [Espagne] par Daniel Grison, version mise en ligne le 28 novembre 2012, dernière modification le 28 novembre 2012. Victor Leblanc est décédé à Coulommiers le 22 novembre 1960. Il était fils de manouvrier.

110 – Robert Leroy était fils de manouvrier.

111 – Maurice Malpèce était manouvrier et fils de manouvrier. Il est décédé à Lagny le 11 juillet 1958.

112 – Lucien Brot, fils de maçon, est décédé à Coulommiers le 17 janvier 1966.

113 – Non recensé à cette date de naissance dans les registres d'état civil de Coulommiers.

114 – https://www.brigadesinternationales.fr/wiki/ROUZE_Edmond.

115 – Non recensé à cette date de naissance dans les registres d'état-civil de Mitry-Mory.

116 – Leur père Augustin Ferrand, menuisier, originaire de Firmy (Aveyron) où il est né le 16 janvier 1867 et leur mère Ernestine Drugeon, domestique, originaire de Conneré (Sarthe) où elle est née le 28 mars 1867, se sont mariés le 2 avril 1892 à Bagnolet (Seine-Saint-Denis). Un autre fils, Louis, né le 22 avril 1900 à Bagnolet est devenu tourneur chez Oneto à Paris. Il s'est marié en 1924 et est décédé à Paris (12^e) en 1960. Il ne semble pas s'être engagé comme ses frères.

CONDITIONS DE VIE ET FOURNISSEURS

LA PRISE EN CHARGE ET L'ENCADREMENT MILITAIRE

Le rapport du sous-préfet de Provins, Valentin Abeille, au préfet (14 février 1939)¹¹⁷ rend parfaitement compte de la procédure :

De la gare à la quarantaine

- le 5 février [1939], arrivée à la gare à 16h15, café chaud
- Contrôle d'identité
- Inspection sanitaire dans le train avant la descente (tous les réfugiés avaient été vaccinés contre la variole)
- Transport en camions militaires depuis la gare de Provins
- Installation à Longueville dans la salle des lunetiers et à Provins, l'ancienne Sucrierie et Les Coudoux, plus l'ancien établissement thermal et la salle Saint-Ayoul, tous gardés par 3 gendarmes « les réfugiés purent se coucher dans des pièces chauffées, sur de la paille et avec des couvertures militaires ». Café chaud, nouvelle inspection sanitaire (hospitalisation de 26 malades, décès d'un enfant de 1 mois (né prématuré))
- Ordres très sévères pour interdire l'entrée à toute personne non appelée par le service avec carte d'entrée et panneau explicatif
- Epouillage de 143 réfugiés à l'Hôtel-Dieu plus le 11 février arrivée du service d'intervention militaire de Vanves pour désinfection des locaux, paillasses et vêtements. Idem pour les autres cantonnements.
- Règlement intérieur et emploi du temps en espagnol
- Visite de 2 infirmières assistantes sociales tous les jours (journées de plus de 12 h)
- 7 février 1939 création à la mairie d'un comité d'aide aux réfugiés espagnols de l'arrondissement de Provins (récolte de dons...)
- Quarantaine jusqu'au 26 février

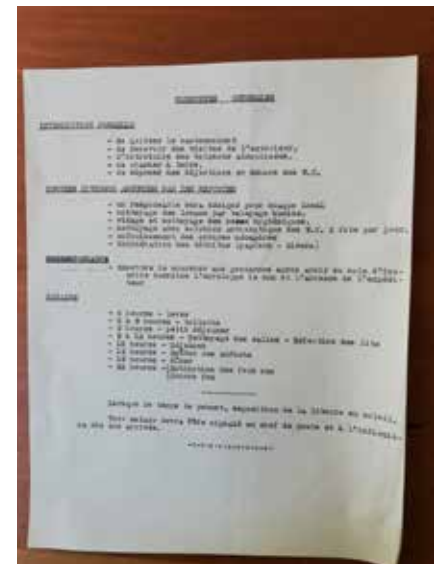


Fig. 43 – Consignes générales du cantonnement de Longueville, [1939, en français] (AD77 M 5447)



Fig. 45 – Affiche sur l'organisation des secours à Provins (AD77 M 5447)

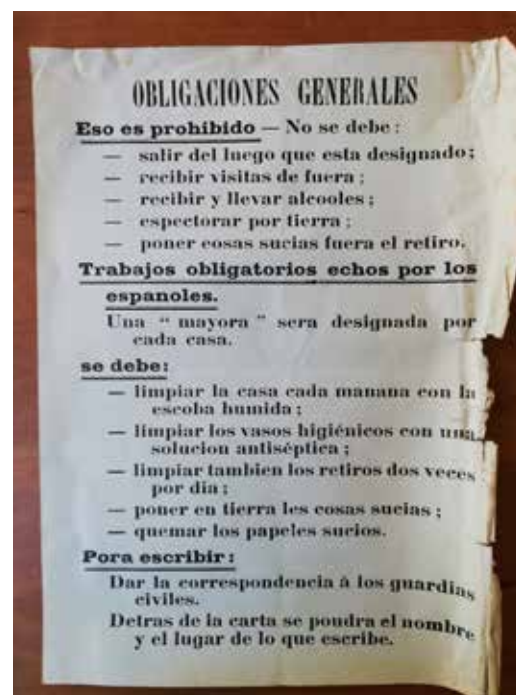


Fig. 44 – Consignes générales du cantonnement de Longueville, [1940, en espagnol] (AD77 M 5447)

Le sous-préfet s'inquiète aussi de la mixité des camps : « Il paraît très difficile de maintenir toujours enfermés ces nombreux réfugiés, mais il semble d'autre part qu'il y ait de très sérieux inconvénients à laisser en contact avec une population, en partie militaire, des femmes dont il est dès maintenant facile pour certaines de deviner l'usage qu'elles feraient de leur liberté »¹¹⁸. L'encadrement est de fait dévolu à l'armée qui se charge de la surveillance tandis que des inspecteurs sont délégués à l'inspection périodique des détachements.

Cependant, la pénurie des effectifs mis à disposition du commandant de la gendarmerie l'incite à écrire au préfet le 10 janvier 1940¹¹⁹ : contraint de ne plus pouvoir assurer la garde des réfugiés des camps de Dammarie-lès-Lys (en voie de transfert avec 200 femmes à Melun), Longueville, 80 femmes) et La Bretonnière (200 femmes), avec seulement 6, 12 et 17 hommes, il suggère même de « réduire voire supprimer les effectifs de garde ». Le 29 janvier, le préfet donne en partie une suite positive à cette demande : « une réduction numérique des services de garde pourrait être opérée aux Centres de La Bretonnière et de Longueville et la surveillance assurée par la Garde mobile ». Le transfert du centre de Dammarie-lès-Lys à Melun permet aussi de supprimer la surveillance militaire de ce centre. À l'inverse les brigades de gendarmerie locales seront tenues de faire des tournées fréquentes dans les localités et fermes où sont employés des réfugiés.

Les conditions de vie des soldats sont parfois aussi rudes que celles des réfugiés, comme en témoigne le rapport de l'inspecteur Jauret au Commissaire spécial sur la mauvaise situation à La Chapelle-la-Reine alors même qu'à Garentreville, Burcy, Rumont, ou Guercheville « tout est parfait » et qu'à Aufferville « les ouvriers sont heureux de leur sort » (4 octobre 1939) :

« 23 ouvriers de La Chapelle sont logés dans une vieille masure, couchent sur la paille, sans lumière et sans feu ; par contre, ils sont bien nourris.

Les soldats sont logés dans la même maison, leur chambre est un grenier prenant le jour par une fenêtre mal close ; ils couchent sur la paille avec un seul petit couvre-pieds. Ils sont sans feu et sans lumière. Au début, ils avaient une lampe tempête mais le propriétaire l'a reprise. Ils sont obligés de s'éclairer avec une bougie ce qui n'est pas sans danger d'incendie »¹²⁰.

Le préfet enjoint aussitôt au maire de La Chapelle-la-Reine d'améliorer la situation pour que « les espagnols bénéficient des conditions de logement et de chauffage que justifient la saison et le travail qu'ils fournissent. Les militaires français du service de surveillance devront également voir améliorer leur cantonnement au point de vue chauffage et éclairage » (7 octobre 1939)¹²¹.

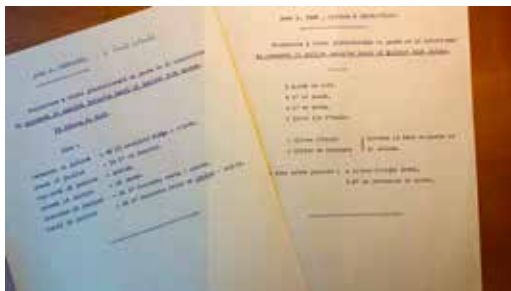


Fig. 46 – Fournitures alimentaires pour le cantonnement de Longueville, juillet 1939 (AD77 SC27007)

L'HABILLEMENT ET LES REPAS

Une note du sous-préfet de Meaux, adressée pour avis au préfet (13 février 1939), indique les menus prévus du 7 au 12 février (8 f. par jour) pour le centre d'hébergement de Villenoy¹²²

Les listes de fournitures commandées en gros par la sous-préfecture de Provins donnent également une idée de l'alimentation, outre le pain fourni aux réfugiés : pot-au-feu, haricots verts ; veau, pommes de terre ou macaroni ; poisson, pommes de terre ; porc avec choux et pommes de terre ; soupe à la tomate (en boîte) pour le soir...¹²³.



Fig. 47 – Proposition de fourniture de galoches, 18 mars 1939 (AD77 M 5447)

Par ailleurs, un rapport du sous-préfet de Provins, Valentin Abeille, se plaint du manque de chaussures (1^{er} juillet 1939) tandis que la Fabrique de Galoches Ducourant-Mesurolle (Pas-de-Calais) ne manque pas de proposer ses services pour la fourniture de galoches (talons en bois) pour les femmes et de galoches (talons en cuir) pour les hommes, (18 octobre 1939)¹²⁴.

Menus au centre de Villenoy (février 1939)

Mardi 7 février

14h bouillon de bœuf
18h tapioca et légumes, confitures

Mercredi 8 février

8h café au lait
11h mouton, pommes de terre, confitures
18h potages légumes, pois cassés, confitures

Judi 9 février

8h café au lait
11h bœuf bourguignon, pommes de terre, bananes
18h soupe aux pois, haricots en salade, fromage

Vendredi 10 février

8h café au lait
11h mouton, haricots, bananes
18h consommé, pommes purée, fromage

Samedi 11 février

8h café au lait
11h bœuf sauce piquante, pois et pommes purée, bananes
18h soupe légumes, pommes à l'huile, fromage

Dimanche 12 février

8h café au lait
11h mou de mouton civet, pommes à l'anglaise, bananes
18h potage jardinière, haricots au lard, fromage

25 litres de vin sont employés quotidiennement pour la cuisine et la boisson des réfugiés
12 boîtes de lait condensé sont utilisées pour la nourriture des enfants de moins de 4 ans.

118 – Idem.

119 – AD77 M 4760.

120 – Idem.

121 – Idem.

122 – AD77 M 5447 et M 4760, enquêtes sur les femmes réfugiées espagnoles en Seine-et-Marne (250, 7 décembre 1939).

123 – AD77 SC 27007, commandes de juillet 1939.

124 – AD77 M 5447.

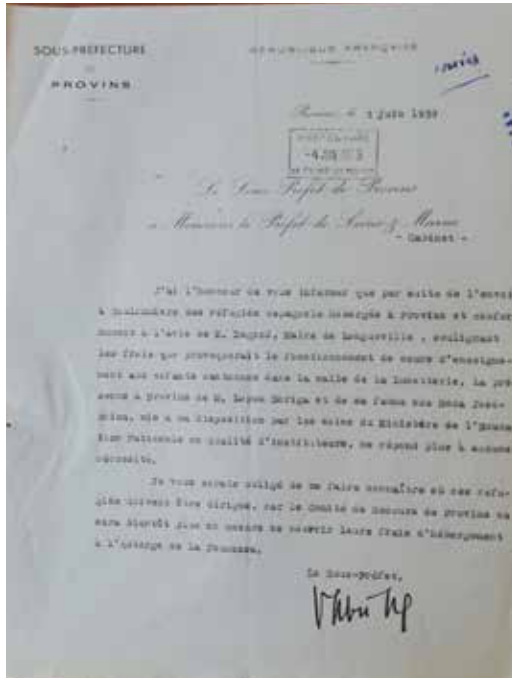


Fig. 48 – Courrier de Valentin Abeille, sous-préfet de Provins sur le maintien d’instituteurs à Longueville, 3 juin 1939 (AD77 M 5451)

L'ENSEIGNEMENT¹²⁵

Les autorités se préoccupent de la prise en charge des enfants en obtenant le signalement des institutrices espagnoles comme Angeles Blanco Ruiz à l'Auberge de jeunesse de Dammarie-lès-Lys et en faisant le recensement des jeunes à scolariser. Ainsi le sous-préfet de Provins, Valentin Abeille signale au préfet que 54 garçons et 41 filles sont à scolariser à Provins (entre 6 et 14 ans) et 26 garçons et 27 filles à Longueville (2 mars 1939). Mais le commissaire spécial à Melun signale aussi au préfet qu'au centre de Dammarie-lès-Lys, 33 enfants de 6 à 14 ans sont « désœuvrés toute la journée » (2 mars 1939).

LES FOURNISSEURS

Les offres de services sont extrêmement diverses, de l'alimentation (courrier de J.-B. Bétous à Bordeaux au préfet (9 février 1939) « spécialisés depuis 1885 dans les fournitures des établissements enseignants et hospitaliers... avec en stock des articles qui conviennent à leur alimentation : légumes secs, pâtes... En conserve, nous avons de gros boîtages... ») à la literie (courrier du Comptoir général des stocks à Bordeaux au préfet du 23 février 1939 pour lui proposer paillasses, oreillers, sacs de couchage et couverture), en passant par le bâtiment (courrier des Etablissements Lécorché Frères à Fontainebleau, Bureau d'études à Mulhouse, Constructions modernes du 6 février 1939 pour proposer des préfabriqués « amiante ciment »)¹²⁶. Pour les denrées périssables, les fournisseurs alimentaires sont les commerces de proximité (boulangier, épicier, boucher...)¹²⁷.



Fig. 49 – Courrier du Comptoir national des Stocks, 23 février 1939 (AD77 M 5447)

Certaines factures sont par ailleurs révélatrices et précieuses, bien au-delà de la simple comptabilité . Ainsi le récapitulatif du boucher de Coulommiers avec des tickets (19 juin 1939) et surtout le dossier du boucher de Cély-en-Bière du 30 septembre 1940 réclamant au Ministère de l'Intérieur d'être payé de 4000 F. pour « la fourniture de viande aux réfugiés espagnols de la rue Saint-Liesne (avril-mai 1940) ». Cette simple mention confirme bien l'existence d'un camp à Melun indiqué « rue St-Liesne » et dont les archives sont par ailleurs défilantes¹²⁸.

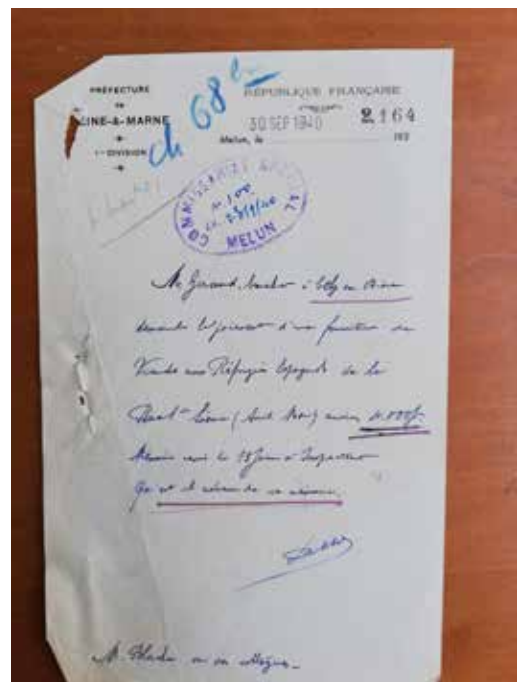


Fig. 50 – Demande de paiement du boucher de Cély-en-Bière pour fourniture de viande au camp de la rue Saint-Liesne à Melun, 30 septembre 1940 (AD77 SC51357)

125 - AD77 M.5451.
 126 - AD77 M.5447.
 127 - AD77 SC 27007, listes de fournitures et comptabilité de matériel du cantonnement de Longueville (février 1939-août 1940).
 128 - AD77 SC 51357.

LE TRAVAIL DES HOMMES ET DES FEMMES

L'objectif principal pour l'administration, après le logement et l'alimentation, est bien celui du travail des réfugiés, d'abord pour les occuper mais aussi par intérêt, pour suppléer à la pénurie de main-d'œuvre.

Dans ce but, le décret du 12 avril 1939 met en place des Compagnies de travail où les réfugiés des camps sont recrutés et formés¹²⁹.

À la suite du décret-loi du gouvernement du 3 septembre 1939 pour « l'utilisation des réfugiés aux champs », le sous-préfet de Provins, Valentin Abeille, insiste auprès des maires de son arrondissement pour qu'ils fassent connaître les besoins des agriculteurs et qu'ils passent outre les préjugés :

« A cet égard, je crois devoir vous signaler que nous disposons dès maintenant d'un grand nombre d'espagnols qui présentent l'avantage de pouvoir arriver immédiatement. Je sais que les agriculteurs seine-et-marnais ont envers ces étrangers un certain préjugé qui est tout à fait injustifié. Il y a parmi les réfugiés espagnols d'excellents éléments et si on ne peut leur demander la même somme de travail qu'aux belges et aux polonais, ils fournissent néanmoins un labeur suffisant et assidu.

Je tiens également à vous faire connaître que le cantonnement de Longueville héberge une trentaine de femmes jeunes, robustes et propres qui seraient utilisables dans les fermes et qui, dans les circonstances présentes, pourraient être employées à l'arrachage des betteraves et des pommes de terre ou encore comme bonnes de ferme »¹³⁰.

Le sous-préfet précise que le salaire est alors fixé à 5 frcs par jour « plus hébergement (logement et nourriture convenable) ».

En septembre et octobre 1939, les convois d'ouvriers espagnols se succèdent donc avec répartition dans les communes rurales du département¹³² : 20 septembre (200 travailleurs), 25 septembre (200 travailleurs répartis), 25 septembre (200 réfugiés), 27 septembre (510 « travailleurs à prélever sur les disponibilités du camp de Bram »), 29 septembre (500 « nouveaux travailleurs réfugiés espagnols »), 30 septembre (500 travailleurs), 26 octobre (385 travailleurs), 24 octobre (134 travailleurs).

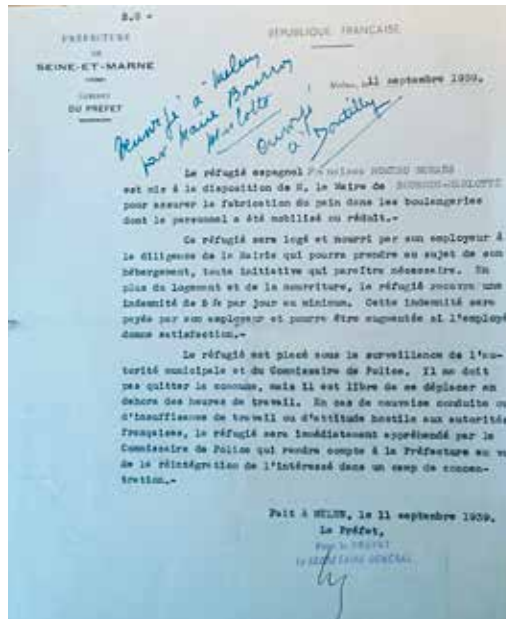


Fig. 52 - Mise à disposition d'un boulanger espagnol à Bourron-Marlotte, 11 septembre 1939 (AD77 M 4760)

« La grande France »

Lettre envoyée le 7 septembre 1939, au sous-préfet de Provins, par Ginès Quicos et Augustin Chinchilla (Camp Vernet d'Ariège, Barracca 99)¹³¹.

« Monsieur,
 Ceux qui vous écrivent, Ginès Quicos Garrido et Augustin Chinchilla Quicos - avec le plus profond respect et la plus grande subordination, se permettent de vous exposer :
 Instruits du décret-loi donné par le gouvernement français le 3 courant pour l'utilisation des réfugiés espagnols pour les travaux des champs et similaires, nous vous demandons, si vous le jugez nécessaire, que nous acceptons les désirs du gouvernement [sic].
 Nous nous permettons de vous faire remarquer que nos femmes se trouvent à Longueville où nous désirons travailler pour l'aide de la défense de la grande France.
 Nos femmes se nomment Maria Garcia et Juana Mazol.
 Nous espérons avoir votre digne autorisation.
 Nous désirons que vous viviez longtemps pour le bien de la grande France.

Les intéressés, Ginès Quicos - Augustin Chinchilla
 Camp de Vernet-Ariège, le 7.9.39 »

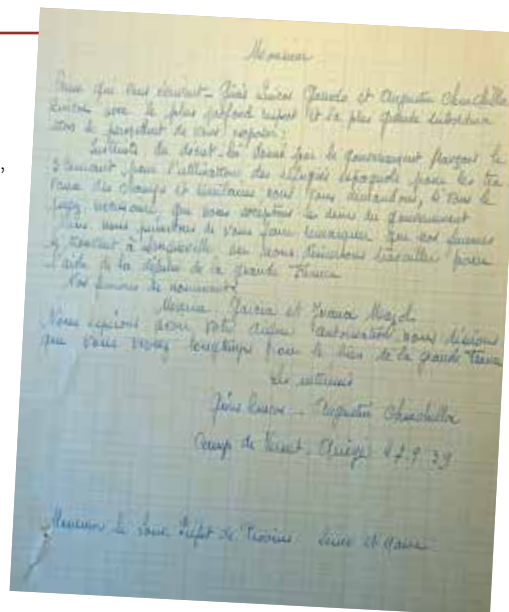


Fig. 51 - Lettre de Ginès Quicos et Augustin Chinchilla, 7 septembre 1939 (AD77 SC 27007)

129 - AD77 M 4738.

130 - AD77 SC 27007, note du sous-préfet de Provins aux maires de l'arrondissement (23 septembre 1939).

131 - Idem, lettre de Ginès Quicos et Augustin Chinchilla (7 septembre 1939).

132 - AD77 M 4760, dossier de préfecture sur la surveillance des travailleurs espagnols du département : procès-verbaux de gendarmerie, note du commissaire de police de Melun, nombreuses notices individuelles de travailleurs agricoles et liste de 13 boulangers employés dans le département et AD77 SC 25887, listes de réfugiés du cantonnement de Longueville placés dans des exploitations agricoles, septembre-décembre 1939.

Les communes particulièrement concernées sont Guercheville (95), Oissery (52), Evry-les-Châteaux (45), Egreville (45), Egligny (35), La Chapelle-la-Reine (30), Amponville (26), Courpalay (25), Esmans (22), Villemaréchal (17), Savigny-le-Temple (16), Fouju (16), May-en-Multien (15), Saint-Siméon (13), Lizy-sur-Ourcq (12), Saint-Méry (12), Othis (11), Aulnoy (10), Cuisy (8), Sivry-Courtry (8), Limoges-Fourches (8), Armentières (7), Guignes (5), Yèbles (3), Aufferville (2), Chartrettes (2), Fleury-en-Bière (2), ainsi que des particuliers (M. Prieur à Provins pour 8 travailleurs)¹³³.

A côté des agriculteurs qui les emploient, il faut noter le rôle de certaines industries agricoles comme la distillerie d'Arville ou celle de Lizy-sur-Ourcq qui accueillent 190 travailleurs espagnols (29 septembre 1939) tandis que la sucrerie de Montereau en accueille 90 (29 septembre 1939)¹³⁴.

Des sauf-conduits collectifs sont aussi rédigés. Ainsi pour les 28 « manœuvres de battage dirigés à Nemours » (12 septembre 1939).

Trois mois plus tard, le préfet Voizard constate que 2200 réfugiés sont mis à la disposition des agriculteurs de Seine-et-Marne¹³⁵. Sa note aux maires se teinte d'ailleurs, au-delà de l'utilitarisme de rigueur, d'une certaine bienveillance, notant que « pour apprécier en toute équité la valeur de cette collaboration, il ne faut pas perdre de vue que ces hommes sont des déracinés ». Il pointe cependant le danger qu'il y aurait pour les agriculteurs à les renvoyer et il fixe leur salaire entre 10 et 20 francs.

Mais à partir de février 1940, la situation se tend particulièrement et le gouvernement décide de réformer les mesures en cours.

« Requis à la culture »

Le jeune Guiparro Feipo Carlos, 16 ans, venu du camp de Longueville, est placé depuis le 4 mars 1940 chez M. Garnier cultivateur, à Chalautre-la-Grande.

Le 6 mai 1940, il demande à aller travailler sur les chantiers de la compagnie parisienne d'entreprises à Pontigny. Son père y est travailleur-200e Compagnie de travailleurs espagnols. Sa mère et 3 autres enfants du couple ont été transférés à Melun le 15 avril 1940.

Malgré l'accord du sous-préfet de Provins du 19 avril 1940, on lui oppose un refus parce que « requis à la culture »¹³⁶.

« Si ces étrangers quittent le département, ils seront définitivement perdus pour notre agriculture. Les industries de guerre, en déficit de plusieurs dizaines de milliers d'ouvriers, les embaucheront immédiatement. Et lorsque la saison des grands travaux reviendra, lorsque les Polonais et les Tchécoslovaques auront été mobilisés, nos fermiers se retrouveront seuls pour faire face à leur immense besogne. Notre intérêt est donc de conserver les réfugiés espagnols, même si, au cours de l'hiver, leur collaboration ne paraît pas absolument indispensable ».



Fig. 53 – Fiche individuelle d'Arocas Pedro Poveda, ouvrier agricole à Garentreville, 9 avril 1940 (AD77 M 8264)

« Il y a lieu d'alléger, au moment où notre Pays est contraint de lutter pour sa propre existence, les charges qu'en temps de paix il avait assumées dans un haut souci d'humanité, envers de malheureuses populations qui lui avaient demandé asile. [...]

Notre hospitalité reste ouverte à qui apporte à la Nation le concours de son travail ; l'intérêt supérieur du pays commande qu'elle soit désormais fermée – hormis pour les invalides et les malades et sous les réserves indiquées plus haut, aux oisifs et aux inutiles » (circulaire du 7 février 1940)¹³⁷.

En conséquence, le préfet transmet la date ultime fixée au 15 mars 1940 pour la fermeture des camps qui n'hébergeront plus que « les invalides, les blessés et les incurables qui ne peuvent retourner en Espagne sans risquer de représailles ». Les réfugiés valides sont dirigés en priorité vers l'agriculture sauf quelques spécialistes (métallurgistes et mécaniciens) qui seront aiguillés vers l'industrie et surtout les réfugiés espagnols pourvu d'un emploi devront prendre en charge leur famille. En revanche, en application de la circulaire ministérielle, les femmes et les enfants sans soutien en France doivent rentrer en Espagne sauf « danger réellement grave ».

Par ailleurs, les hommes réquisitionnés pour l'agriculture, en application du décret du 23 février 1940, ne peuvent prétendre à d'autres fonctions et tout l'effort de l'administration départementale tend à « décharger l'Etat des frais occasionnés par ces réfugiés »¹³⁸.

En avril et mai 1940, les étrangers « qui ne sont pas titulaires d'une carte d'identité à validité normale » font l'objet d'un suivi approfondi avec établissement de fiches individuelles détaillées sur leur parcours, leur signalement, leur situation de famille. Les dizaines de dossiers établis¹³⁹ montrent une très forte majorité d'ouvriers agricoles à l'exemple d'Arocas Pedro Poveda, 40 ans, qui travaille à Garentreville en avril 1940¹⁴⁰.

133 – Idem. Notes du préfet au commandant de gendarmerie à Melun (29 septembre, 24 octobre 1939).

134 – Idem.

135 – AD77 SC 27007, note du préfet aux maires du département (7 décembre 1939).

136 – AD77 SC 27007.

137 – AD77 M 4738, circulaire d'Albert Sarraut, ministre de l'intérieur (7 février 1940) et note du préfet aux sous-préfets de Meaux et Provins ainsi qu'au commissaire spécial chargé du refuge de Melun (17 février 1940).

138 – AD77 SC 27007, note du sous-préfet au maire de Provins (1^{er} février 1940) et note du sous-préfet de Provins au maire de Chalautre-la-Grande (21 février 1940).

139 – AD77 M 8264, dossiers classés par ordre alphabétique des noms de A à Z. Dans le tableau « renseignements », il leur est demandé s'ils savent monter à cheval, conduire et soigner les chevaux, nager, monter à bicyclette.

140 – Idem. Bien plus tard, c'est à Garentreville où il avait une maison de campagne depuis les années 1970 que le résistant Jorge Semprun (1923-2011), ancien ministre de la culture en Espagne, choisira d'être inhumé.

Les autres professions sont rarissimes : un bijoutier, un chimiste industriel, un ingénieur aéronautique, un secrétaire de coopérative, un secrétaire judiciaire, un commissaire de police, un employé de banque, un « aumônier sur bateau postal en Espagne, ouvrier agricole en France », un médecin, deux avocats, deux instituteurs et deux sculpteurs¹⁴¹.

Les archives communales peuvent aussi conserver ce type de formulaire dit « fiche individuelle. Formule B ». C'est ainsi le cas des archives de Bannost, déposées aux Archives départementales, où est conservée la fiche de Raphaël Oliveras, employé de bureau né à Barcelone, établie le 21 avril 1940¹⁴².

Dans le même temps, le préfet demande qu'on avertisse « les réfugiées dont les maris sont dans des camps ou unités de travailleurs d'avoir à subvenir à leurs besoins ». Leurs noms doivent être transmis à l'Office départemental de placement pour leur procurer un emploi¹⁴³.

PERSONNALITÉS

(PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES NOMS)

Les archives et les rapports révèlent aussi la présence, à côté des centaines de travailleurs « anonymes » et des familles séparées, de personnalités que leur engagement politique ou artistique a rendu célèbres et qui ont séjourné en Seine-et-Marne.

PERSONNALITÉS ESPAGNOLES

• **Gabriela Abad Miro** (1915-1941), enseignante et militante du Parti Communiste Espagnol qui réside au château de Roissy-en-Brie en août 1939. Sa « Notice individuelle » (29 août 1939)¹⁴⁴ donne son parcours et la date de son arrivée à Roissy-en-Brie. « Née le 27 janvier 1915 à Alcoy (Espagne)

Domicile : château de Roissy-en-Brie depuis le 29 août 1939...

Père : docteur en médecine...

Profession de l'interessée : professeur d'histoire...

Célibataire...

Situation de fortune : Vit des secours que lui alloue un Comité Réfugiée espagnole arrive au château de Roissy-en-Brie (S.-et-M.) le 29 août 1939 venant du centre de La Forge à Moisson-la-Rivière (Loire-Inf.)

Titulaire d'un laissez-passer valable pour se rendre à Roissy-en-Brie (S.-et-M.) qui lui a été délivré par la sous-préfecture de Chateaubriant (Loire-Inf.) le 22 août 1939.

Est démunie de passeport espagnol.

Serait entrée en France le 5 février 1939, par le poste frontière de Perthuis (Pyr. Or.). Se dit jamais condamnée”.

• **Adolfo Armengod** (né en 1895 à Cuevas de Canart), sculpteur qui réside au château de Roissy-en-Brie du 30 mars 1939 au 14 avril 1940. Il est accompagné de sa femme Renée Lesseurre et de leur fille de 8 ans, Geneviève¹⁴⁵.

• **Agusti Bartra** (1908-1982), poète, écrivain et professeur d'université catalan.

Il arrive au château de Roissy-en-Brie en août 1939 puis séjourne dès octobre à la Villa Rosset avec sa compagne Anna Muria. En novembre 1939, ils débute ensemble des démarches pour émigrer au Etats-Unis¹⁴⁶.

Sa « Notice individuelle » indique son parcours et sa situation :

“Né le 8 novembre 1908 à Barcelone

Ecrivain

Situation de fortune : vit des secours que lui alloue un comité...

Résidences antérieures : Barcelone - Camp d'Argelès pendant 3 mois - Camp d'Agde (Hérault) du 9 mai au 2 août 1939... Arrivé au château de Roissy-en-Brie le 4 août 1939... serait entré en France par le poste de Auzat (Ariège)



Fig. 54 – Fiche nominative de Gabriela Abad Miro, 13 septembre 1939 (AD77 M 5438)

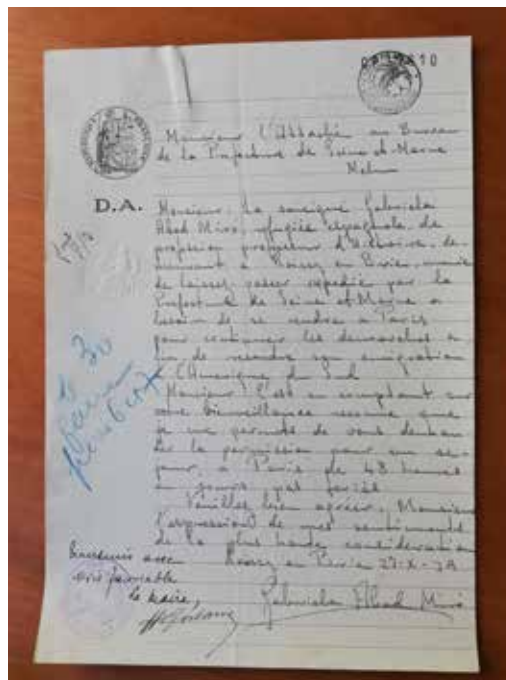


Fig. 55 – Demande d'Autorisation de déplacement faite par Gabriela Abad Miro, 27 décembre 1939 (AD77 M 5444)

141 – Idem. Les sculpteurs feront par la suite carrière : voir Personnalités.

142 – AD77 275 EDT2J2. Raphaël Oliveras figure par ailleurs sur une liste parmi les 11 espagnols arrivés à Bannost le 31 octobre 1939. Il travaille alors pour Fenou.

143 – AD SC 27007, note du 10 avril 1940.

144 – AD77 M 5438.

145 – AD77 M 4760 et M 8264.

146 – AD77 M 5438. Plusieurs demandes d'autorisation figurent dans ce dossier jusqu'en janvier 1940.

147 – Idem. Par ailleurs, un rapport de la gendarmerie du 22 août 1939 donne le signalement des réfugiés Bartra et Casals (AD77 M 5437). Bartra fait une Demande d'Autorisation (DA) de déplacement à Paris le 19 décembre 1939 pour préparer son départ en Amérique (AD77 M 5444).

148 – L'Évangile du vent [Villa Rosset, Roissy-en-Brie, novembre 1939], traduction d'Eric Beaumatin.

Titulaire d'un laissez-passer délivré le 2 août 1939 par le Commissaire special du Camp d'Agde, n°140 l'autorisant à se rendre à Roissy-en-Brie en vertu d'une décision de M. le Préfet de l'Hérault, en date du 26 juillet 1939¹⁴⁷.

L'Évangeli del vent, écrit entre la France, la République dominicaine, le Mexique et les Etats-Unis (et publié pour la première fois à Mexico en 1956) témoigne de ce passage dans la Brie.

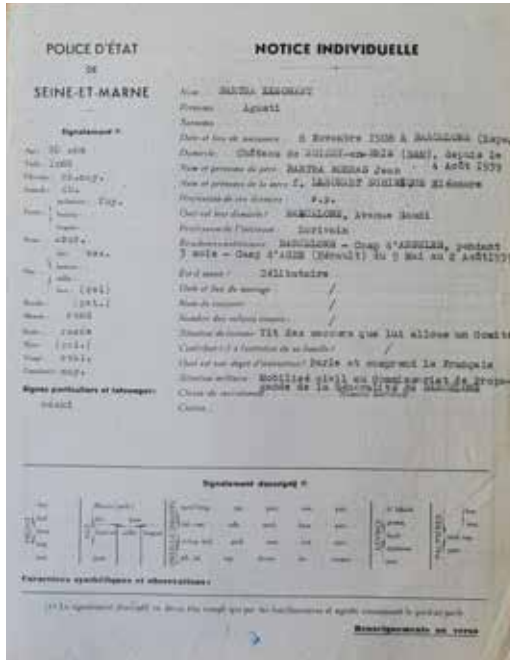
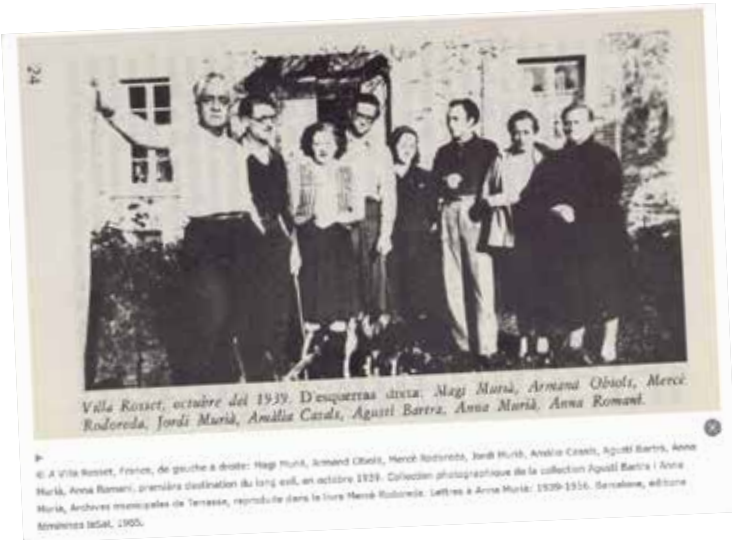


Fig. 56 – Fiche nominative d'Agusti Bartra, logé à Roissy-en-Brie, 12 août 1939 (AD77 M 5438)

Fig. 57 – Ecrivains catalans à la Villa Rosset, collection photographique d'Agusti Bartra et Anna Muria, Archives municipales de Terrassa, extraite du livre de Mercè Rodoreda, *Lettres à Anna Muria (1939-1956)*, Barcelone, éditions féminines laSal, 1985



L'Évangile du vent

Le vent... La nuit de vent dans la plaine de Brie...
 Le vent descend des astres vers les molles glycines
 de notre fenêtre et le chemin nous attend.
 Les brumes dorment par-dessus l'herbe des bas-côtés.
 Oh j'étais à la nuit plus que je n'étais à toi !
 J'étais le vent qui courait
 dans le rêve de la terre comme un souvenir nu.
 L'appel de ton désir dans l'ombre me rassure
 qui roule comme un baiser, tombe comme un sanglot
 que ma fuite faisait frémir.

Oh bénie sois-tu pour l'amour dont tu me lies,
 prodigue de baisers, douceur du monde
 Perdus, nous nous désirions : toi, vallée stérile d'épis,
 moi, comme araire en mer, couronne sans front.

Sur les vitres ternies de la pièce tranquille
 pleure le paysage. Quelle errante volée
 dans le cœur et dans notre ciel d'exil !
 Ton âme divague, de crainte et d'espérance,
 par des chemins d'automne,
 et à une pensée marine lève des bras au secours.

Je pense à la paix de l'heure que nous vivons – porte
 close au monde et au passé –, à l'esprit du vent
 qui nous guette depuis l'arbre, à la nuit qui emporte
 l'ombre de la boucle d'oreille qui oscillait légèrement
 entre le cou et la joue.

La lune se lève.
 Tresses défaites, tu chemines dans mon attente,
 tremblante, pieds nus,
 femme sûre en ton rêve, jeune fille vivante en ta soif,
 statue de l'été à visage de printemps
 tourné vers un ciel tout fleuri de muguet¹⁴⁸...



Fig. 58 – Demande d'autorisation de déplacement faite par Agustí Bartra et Anna Muria à la Villa Rosset, 23 novembre 1939 (M5444)

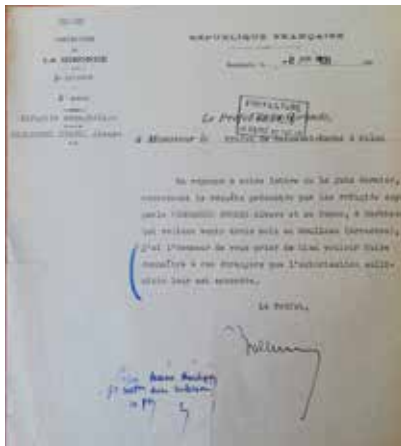


Fig. 59 – Accord du préfet pour autoriser le déplacement d'Alvaro Fernandez Suarez réfugié à Barbizon qui, avec sa femme, souhaite aller au Moulleau (Arcachon) pour trois mois, 14 juin 1939 (AD77 M 5441)

• **Alvaro Fernández Suárez**, (1906 – 1990), écrivain et économiste. Il séjourne à Barbizon accompagné de sa femme de mai à juillet 1939¹⁴⁹.

– Avis de départ de Luisa Fernandez Valdemaro qui souhaite quitter Barbizon avec son mari pour rejoindre le Mexique au départ de Saint-Nazaire, 11 mai 1939¹⁵⁰.

– Accord du préfet pour autoriser le déplacement d'Alvaro Fernandez Suarez réfugié à Barbizon qui, avec sa femme, souhaite aller au Moulleau (Arcachon) pour trois mois, 14 juin 1939¹⁵¹.

• **Manuel Madrideo Borrachero** (1900-1961), sculpteur. Il réside à Melun le 30 août 1939¹⁵².

• **Lluís Montanya i Angelet**, (1903-1985) journaliste, critique littéraire, secrétaire de la *Revue OC !*, ami de Dalí, Garcia Lorca¹⁵³. Il réside au château de Roissy-en-Brie en janvier et février 1940.

– Courrier du Centre d'Aide aux Intellectuels d'Espagne, 25 novembre 1939

La Villa Rosset, à Roissy-en-Brie (voir p. 42)

« La Villa Rosset sent les pommes, les fleurs, les tilleuls, les branches givrées, les icônes, les pots de confiture, le verger et le poulailler, la prairie et les chevaux, l'amitié, la poésie, les silhouettes de train, les idylles, les bouquets de gui, la neige... Le jardin était un peu sauvage. [...] L'intérieur était chaleureux ; les lits hauts et moelleux ; images et bibelots de goût naïf. [...] Une cave parfumée avec des pots de confitures, des fourchettes à oignons et des grottes de pommes et de pommes de terre nous a donné un rêve de sécurité. Obiols [Joan Prat] jouait du piano. Parfois, les coups de hache pouvaient être entendus, lorsque les hommes coupaient du bois de chauffage dans le hangar arrière. A table, animation¹⁵⁴ ».



Fig. 60 – Avis de départ de Luisa Fernandez Valdemaro qui souhaite quitter Barbizon avec son mari pour rejoindre le Mexique au départ de Saint-Nazaire, 11 mai 1939 (AD77 M 5450)

– Demandes d'autorisation de déplacement à Paris depuis Roissy-en-Brie (château), 21 janvier 1940 et du 9 février 1940

– Rapport du Commissaire de police (8 février 1940), indiquant que Lluís Montanya doit aller en Suisse, l'aide allouée de 15F par jour étant insuffisante pour vivre.

• **Anna Murià**, (1904-2002), critique littéraire, journaliste, féministe, compagne d'Agustí Bartra. Elle arrive le 3 avril 1939 au château de Roissy-en-Brie puis séjourne à la *Villa Rosset*. Ses mémoires témoignent de ce que fut ce refuge.

• **Armand Obiols** [Joan Prat] (1904-1971)¹⁵⁵, auteur de *Paysages d'un exil* (1939-1953). Il arrive au château de Roissy-en-Brie en avril 1939 et séjourne ensuite à la *Villa Rosset* avec Mercè Rodoreda.

• **Ramon Peinador Checa** (1897-1964), peintre dessinateur, graveur, scénariste. Affichiste pour la République espagnole, il est contraint à l'exil, passe par le camp d'Argelès et arrive au château de Roissy-en-Brie. Il y est pris en charge avant de partir pour le Mexique où il s'installe¹⁵⁶.

• **Mercè Rodoreda** (1908-1983), femme de lettres. Elle arrive au château de Roissy-en-Brie en avril 1939 puis demeure avec Armand Obiols à la *Villa Rosset* en octobre 1939.



Fig. 61 – Demande d'Autorisation de déplacement pour Mercè Rodoreda qui doit se rendre à Paris au Centre d'aide aux intellectuels d'Espagne, 13 novembre 1939 (AD77 M 5444)

149 – AD77 M 5450 et M 5446. Il quittera la France non pour le Mexique comme espéré mais pour l'Uruguay. Il travaillera à l'Université de Montevideo puis à Buenos Aires. *Crónicas Migrantes: Álvaro Fernández Suárez, entrañable cronista astur-galaico del exilio republicano en Montevideo* (armandobiols.com).
150 – AD77 M 5450.
151 – AD77 M 5441.

152 – AD77 M 8264. Voir Agustín Javier Castaño Fernández, Técnico de arte de la Junta de Extremadura, *Manuel Madrideo Borrachero (1892-1961), un artista extremeño exiliado y fuera de contexto*, dans *Revista de Estudios Extremeños*, Tomo LXXVI, n°1, 2020, pp. 151-204, https://www.dip-badajoz.es/cultural/coex/reex_digital/reex_LXXVI/2020/F.%20LXXVI.%20n.%201.%202020.%20en.-abr/00109613.pdf
153 – AD77 M 5444.

154 – « Villa Rosset és olor de pomes, flors, til·lers, branques gebrades, icones, pots de confitura, hort i galliner, prada i sòlids, amistat, poesia, siluetes de trens, idíl·lis, rams de vesc, neu... El jardí era una mica salvatge. [...] L'interior era càlid; els llits alts i tous; quadres i bibelots de gust ingenu. [...] Un celler olorós amb geres de conserves, forces de cebes i coves de pomes i patates ens donava un somni de seguretat. Obiols tocava el piano. A estones se sentien els cops de destrall, quan els homes tallaven llenya dins el cobert del darrer. A taula, animació », dans *Crònica de la vida d'Agustí Bartra*, Barcelona, Edicions Martínez Roca, 1967, p. 103.

155 – Demande d'Autorisation de déplacement pour Mercè Rodoreda qui doit se rendre à Paris au Centre d'aide aux intellectuels d'Espagne, 13 novembre 1939 (AD77 M 5444).

156 – Son nom figure dans la liste des réfugiés espagnols arrivés au château de Roissy-en-Brie, établie par le commandant de gendarmerie (30 mars 1939).

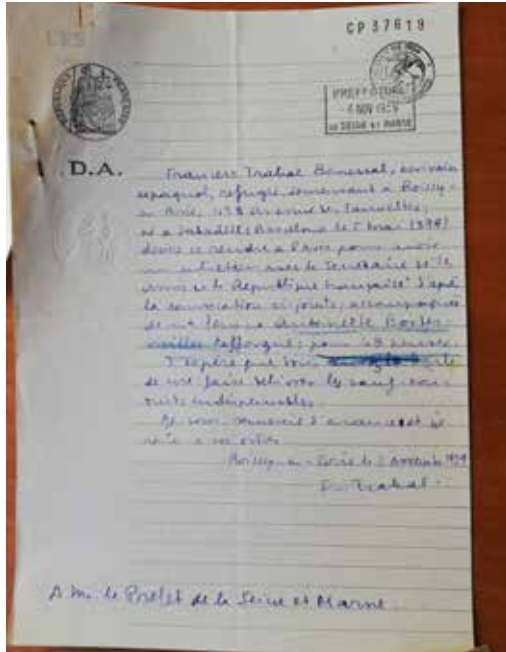


Fig. 62 – Demande d'Autorisation de déplacement faite par Francesc Trabal, 2 novembre 1939 (AD77 M 5444)

- **Francesc Trabal i Benassat**, (1899 – Santiago du Chili, 1957), écrivain. Il est l'époux d'Antoinette Bordesvielles-Lafforgue, l'ami de Cocteau, Gide, Picabia, Man Ray, Blaise Cendrars. C'est lui qui organise le refuge du château de Roissy-en-Brie en y faisant venir des amis catalans à partir d'avril 1939.
 - Courrier du préfet au directeur du Centre de Roissy-en-Brie lui signalant que des réfugiés ont quitté leur résidence sans aucune autorisation (18 août 1939)¹⁵⁷.
 - Courrier du Secrétaire général des *Amis de la République Française* à François Trabal pour avoir un entretien sur son offre de collaboration civile à la Défense Nationale (30 octobre 1939) (parmi les noms en marge : Paul-Boncour, Ramadier, René Cassin...)¹⁵⁸.

D'autres intellectuels seront hébergés dans des hôtels comme **Malaquias Gil Arantegui**, agrégé d'histoire (1912-1988), qui séjourne à l'Hôtel du Parc à Melun à partir de Juillet 1939¹⁵⁹.



Fig. 63 – Notice individuelle de Gil Arantegui, agrégé d'histoire, logé à l'Hôtel du Parc à Melun (AD77 M 5438)

De même pour **Julian Gomez Garcia**, dit **Gorkin**, (1901-1987) écrivain et journaliste, dirigeant du Parti ouvrier d'unification marxiste POUM. Il dirigea le journal *La Batalla* à Barcelone pendant la guerre civile. Réfugié à Paris, il devient secrétaire du Centre marxiste révolutionnaire international. De décembre 1939 à janvier 1940, il séjourne à l'Hôtel du Parc, rue Rosa Bonheur (angle avec avenue Armand de la Rochette) à Melun¹⁶⁰.



Fig. 64 – Demande d'Autorisation de déplacement faite par Gomez Garcia dit Gorki, 10 janvier 1940 (AD77 M 5444)

- **Emiliano M. Aguilera Garcia**, critique d'art (1905-1975), séjourne en décembre 1939 au 3 rue Paul « Daumer » [Doumer], Melun ; il sera l'auteur de 26 ouvrages publiés (Goya, Lopez, le Titien, Murillo...)¹⁶¹.
 - **Luis Lopez Doriga**, ancien prêtre, professeur et député socialiste aux Cortès (1885-1962) ; entré en France le 31 janvier 1939 par le Perthus, il est signalé à l'Auberge de jeunesse de Dammarie-lès-Lys et proposé comme instituteur par le Ministère de l'Intérieur (29 avril 1939)¹⁶².
- Il n'est pas le seul. D'autres personnalités sont citées pour travailler en Seine-et-Marne comme instituteurs mais il est peu probable qu'il y ait eu suite :
- **Alberto Mateo Alonso**, professeur de médecine, psychiatre (1912-1969)¹⁶³. Entré le 6 février 1939 par le Cerbère, il habite 54 rue Falguière à Paris. Il est proposé comme instituteur (29 avril 1939).
 - **José Maria Rioboo del Rio**, professeur de médecine (1904 – 1986)¹⁶⁴. Entré en France par le Perthus le 5 février 1939, il habite chez P. de Oterra 3 bis rue de Brunel, Paris 17^e. Il est proposé comme instituteur (29 avril 1939).

Citons enfin deux réfugiés qui ont en commun leur origine juive et leur exil depuis l'Espagne.

- **Alexandre Glück**, fabricant de parfums, et sa famille, ressortissants hongrois en provenance d'Espagne, qui séjournent à Melun, en mars 1939 à l'Hôtel-bar (15 rue Jacques Amyot), puis en juin 1939 au 15 rue de France, en attente de partir aux États-Unis. La spécialité professionnelle du chef de famille ainsi que l'intervention du baron de Rothschild en sa faveur, au nom du Comité israéliite d'émigration, en fait un cas particulier¹⁶⁵.

157 – AD77 M 5447.

158 – AD77 M 5444. Pour cet entretien, il fait une Demande d'Autorisation (DA) de déplacement (2 novembre 1939).

159 – AD77 M 5438.

160 – AD77 M 5444, Demande d'autorisation de déplacement, 21 décembre 1939. Idem, 10 janvier 1940 pour faire les démarches et aller en Amérique.

161 – Idem, Demande d'Autorisation de déplacement à Paris pour rendez-vous culturels, signé « écrivain, avocat » (15 décembre 1939). En marge, commentaires sur ses livres (sur Ingres, Fragonard, Le Gréco...).

162 – AD77 M 5451, Rapport du sous-préfet de Provins indiquant que la présence de Doriga n'est plus nécessaire (3 juin 1939) et réponse du préfet (6 juin 1939).

163 – AD77 M 5451. Il sera le fondateur de la psychiatrie au Venezuela.

164 – Ibidem.

165 – AD77 5451.

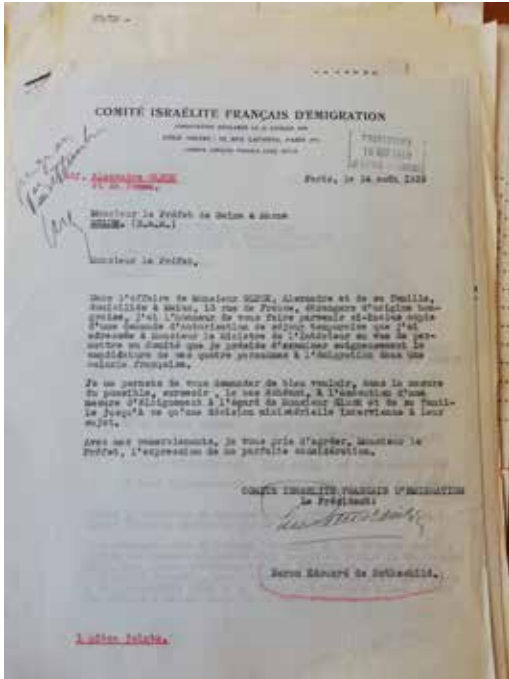


Fig. 65 – Courrier du baron de Rothschild, président du Comité israélite français d’émigration, en faveur de la famille Glück, 14 août 1939 (AD77 M 5451)

• **Mendel Endzweig**, né le 27 mars 1907 à Cracovie (Pologne), de Mayer Endzweig et Ella Treller, est un marchand juif, célibataire et naturalisé espagnol. Il séjourne à Melun en 1939¹⁶⁶.

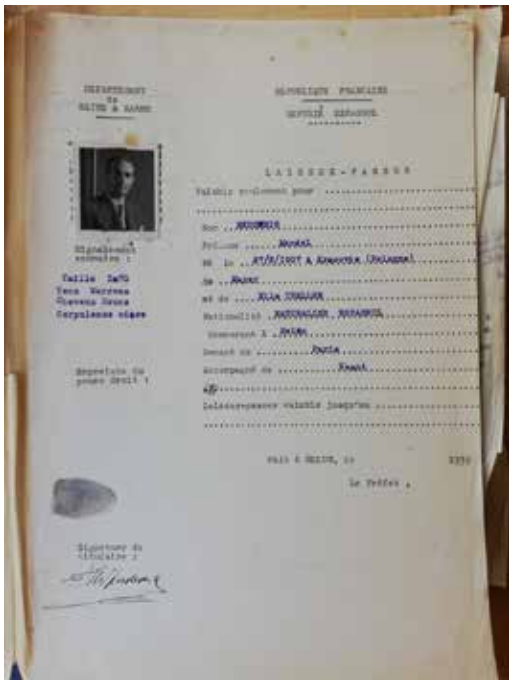


Fig. 66 – Laissez-passer de Mendel Endzweig fait à Melun en 1939 (AD77 M 5453)

LES PERSONNALITÉS FRANÇAISES

• **Valentin Abeille**, (1907-1944), sous-préfet de Provins de 1938 à 1940. Il se montre très actif dans l’organisation des secours en tant que président d’honneur du *Comité Provins-Longueville aide et assistance aux réfugiés espagnols*¹⁶⁷.

À ses côtés, on trouve Pierre Vernant, directeur du journal *Le Briard* et conseiller municipal de Provins¹⁶⁹ tout comme Roger Benenson, député de Provins¹⁶⁸ ou l’abbé Henri Ménardais, curé de Chalmaison¹⁷⁰.

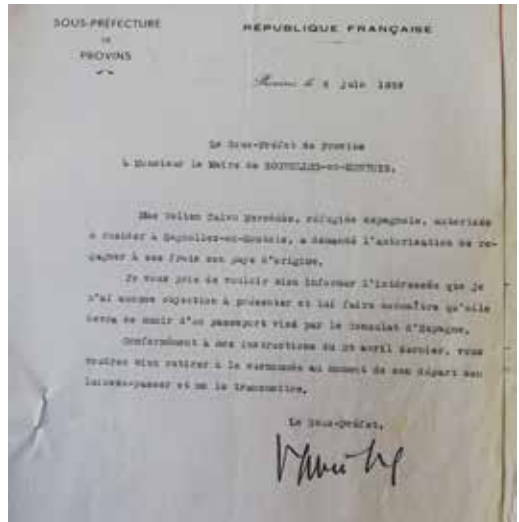


Fig. 67 – Autorisation accordée par Valentin Abeille, sous-préfet de Provins, à Mercèdes Velten Calvo, 6 juin 1939 (AD77 SC25887)

• **Emile Fouchard** (1902-1996), maire PCF de Chelles de 1935 à 1941, député de 1936 à 1941. Dans *Le Peuple de la Brie*¹⁷¹, il soutient les réfugiés et appelle à aider le comité de Chelles, présidé par M. Mugnoz, 2 février 1939. Ces aides se prolongeront jusqu’en 1940, élargies à tous les réfugiés¹⁷².

• **L’abbé Paul Monin**, (1874-1970), curé de Jouarre de 1927 à 1947¹⁷³. Démocrate dans l’âme, il s’engage dès le 11 novembre 1936 avec son “Sermon de l’Armistice”, publié le 26 novembre dans *Le Peuple de la Brie* sous le titre : “Exemple à méditer ; un acte de foi démocratique de l’abbé P. Monin, curé de Jouarre”. Il récidive le 2 juin 1938 avec son article “Les laideurs de la guerre en Espagne”.



Fig. 68 – Article sur « Les laideurs de la guerre » de l’abbé Monin, dans *Le Peuple de la Brie*, 2 juin 1938 (AD77 PZ 272)

166 – AD77 M 5453. <https://www.geni.com/people/Mendel-Max-Endzweig/600.000.001335468700?through=600.000001.335.4801250>

167 – Le Briard, 9 février 1939.

168 – Adolphe Vernant (1851-1909) est le fondateur du journal *Le Briard* repris par son fils Jean Vernant. <https://maisonfr.fr/spip.php?article86330> Jacques Vernant, petit-fils d’Adolphe, agrégé de philosophie (1912-1985), y écrit un article « Il nous faut une politique des réfugiés », 19 juin 1939, p.1

169 – Roger Benenson (1900-1944), ouvrier engagé très jeune en politique, a rejoint le parti socialiste puis le parti communiste. Il est élu député en 1936. Arrêté en 1941, il est déporté en 1944 et meurt au camp de Drütte.

170 – L’abbé Ménardais (1883-1965), résistant actif, fut en 1997 déclaré « Juste parmi les Nations », pour avoir sauvé près de 200 juifs durant la Seconde guerre mondiale. <https://museedelaresistanceenligne.org/media/5737-Abb-Henri-Mnardais-soutien-de-la-Rsistance-Juste-parmi-les-Nations>

171 – AD77 PZ 272/1 « organe d’action républicaine et sociale » Directeur politique François de Tesson. Article sur le Comité d’accueil et d’aide aux réfugiés espagnols à Chelles (9 février 1939).

172 – Idem, Appel aux dons organisé par la mairie et le Président de la Délégation spéciale, M. Danglard (31 mai 1940).

173 – Fils d’un cultivateur, Paul Charles Monin est né à Rupéroux (Seine-et-Marne), le 3 octobre 1874. Il est ordonné prêtre à Meaux le 29 juin 1898, puis nommé professeur au Petit Séminaire de Meaux.

Normé curé de Lieusaint le 16 mars 1901, il y œuvre pour les plus démunis. Devenu professeur au Petit Séminaire le 25 avril 1920, puis supérieur du Petit Séminaire le 11 avril 1921, il s’y fait remarquer par ses élèves : « Sa personnalité attrait fondait harmonieusement les valeurs humaines et surnaturelles ». Il est fait chanoine honoraire le 12 septembre 1922, devient curé de Messy le 16 octobre 1925, puis curé de Jouarre le 16 mai 1927. Archives diocésaines, Meaux 2020 (registre nécrologique, renseignements fournis par Marie-Laure Gordien, archiviste du diocèse. Isabelle Rambaud, « Une lettre inédite d’Henri Bergson (24 avril 1935). Le chanoine, le prix Nobel et la télépathie », dans *Bulletin de la Société Historique de Meaux et sa Région*, n° 16, 2019, p. 149-161. C’est l’assassinat du curé de Mancy, abbé Fortin (1871-1835), qui est à l’origine d’une correspondance entre l’abbé Monin et Henri Bergson. Voir aussi Renaud Evrard, Bergson et la télépathie : à propos d’une correspondance inédite, 2021, <https://journals.openedition.org/bergsoniana/463?lang=en#ftn8>



Fig. 69 – Article sur l'arrivée en gare de Meaux de femmes et enfants de Barcelone, dans *Le Peuple de la Brie*, 9 février 1939

• **François de Tesson** (1883-1944), député de Meaux, mort à Buchenwald le 24 avril 1944.

Directeur du *Peuple de la Brie*, il est particulièrement actif en 1939. Son journal rend compte du voyage à Barcelone des parlementaires dont il fait partie (5 janvier 1939). Il publie un article sur les 350 réfugiés arrivés à Meaux (9 février 1939) : 279 sont hébergés à Villenoy, 71 à Lizy-sur-Ourcq et un autre le 9 février 1939 : « *Les Réfugiés espagnols chez nous* », Meaux, Villenoy (cantine des ouvriers saisonniers), Lizy-sur-Ourcq, Mitry-Mory, Claye-Souilly. Le 16 février 1939, il donne une conférence devant le comité mellois d'aide à l'Espagne. Avec lui, *Le Peuple de la Brie* donne aussi la parole à Louis Clavel « *L'aide à l'Espagne républicaine* » (29 janvier 1939) ou

à Marcel Marc, « *Un droit humain, le droit d'être pitoyable aux vaincus ; les réfugiés catalans chez nous* » (16 février 1939).

Les préfets de Seine-et-Marne de 1935 à 1945

- **Hyacinthe Tomasini** (1892-1961), préfet de 1935 à 1939.

Il est chargé d'appliquer la politique du Front populaire. Devenu ensuite préfet de Saône-et-Loire puis de l'Aisne, il fut en 1945 placé en position « d'expectative ».

- **Pierre Voizard** (1896-1982), préfet de juin 1939 à septembre 1941.

Il était précédemment préfet de l'Aude, nommé par le Front populaire. A l'arrivée des Allemands à Melun (15 juin 1939), il refuse de quitter le département et se montre soucieux de ses administrés. Il est muté à la demande de l'occupant en septembre 1941.

- **Jean Chaigneau** (1895-1955), préfet de novembre 1941 à avril 1943.

Devenu préfet des Alpes-Maritimes, il sera arrêté en mai 1944 et déporté en Allemagne au camp d'Eisenberg, car il appartenait, depuis juin 1943 aux FFC, réseau NAP. Il sera rapatrié en mai 1945.

- **Paul Demange** (1906-1970), préfet d'avril 1943 à août 1944.

Déporté au camp de Neuengamme en mai 1944. Il sera rapatrié en mai 1945.

- **Jean Latour** (1906-1970), préfet du 29 août 1944 à mars 1945.

C'est le « préfet de la Libération », nommé par le Comité français de Libération nationale (CFLN) sans affectation, le 3 octobre 1943. Le 22 mai 1944, il est prévu pour la Seine-et-Marne, puis devient préfet de Seine-et-Marne délégué dans les fonctions.

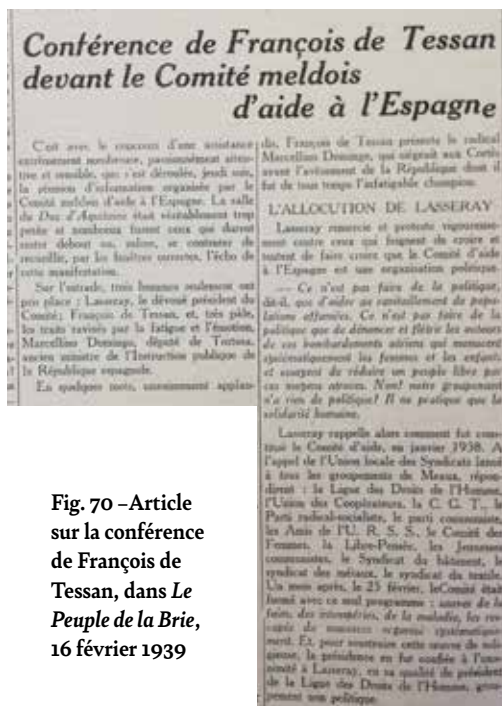


Fig. 70 – Article sur la conférence de François de Tesson, dans *Le Peuple de la Brie*, 16 février 1939

LES OUBLIÉS

Cependant, la foule des oubliés surpasse en nombre les personnalités : ils n'ont laissé de traces que leurs noms dans les archives comme par exemple les assistantes sociales de Pro vins, M^{lles} Coutureau et Ruelland¹⁷⁴, sans parler de tous les « anonymes », donateurs, militants, infirmières bénévoles ou cheminots impliqués en gare dans l'accueil des réfugiés¹⁷⁵.



Fig. 71 – Appel aux dons pour les réfugiés espagnols de Meaux, dans *Le Peuple de la Brie*, 9 septembre 1937

La grande masse des oubliés reste celle des réfugiés eux-mêmes, non seulement en Seine-et-Marne mais du fait des déplacements familiaux dans toute la France. La correspondance des préfectures en témoigne¹⁷⁶.

- Circulaire du préfet de Tarn-et-Garonne à tous les préfets de France pour rechercher les réfugiés espagnols séparés, au nom de ceux qui ont été évacués dans son département, 20 février 1939 :

- Subias Fumanal Fermin, arrivé par le Perthus recherche son fils Tomas Sourias, 14 ans, passé par Port Bou
- Calvo Romero Marin a un garçon avec elle, recherche son mari, Bernardo Cortejo et sa fille, Manolita 10 ans, perdue à Pigneras

– Courrier du préfet du Cher (7 mars 1939) signalant des personnes recherchées dont une « fillette de 11 mois, séparée à Cerbère de sa mère Francisca Palomé Lara, actuellement hébergée au centre de Noirlac, par Bruère-Allichamps (Cher). L'enfant, plutôt petite pour son âge, a les cheveux châtain-clair, non frisés, les yeux noirs ; elle ne parle ni ne marche pas et porte de petites boucles d'oreilles en forme de petits pendentifs. Au moment de la séparation, la petite fille qui était portée par M^{me} Cobar-Pilar, était vêtue d'une robe rose et enveloppée dans une couverture foncée ».

– Laissez-passer de Victoria Barrera, partie de Dieppe et réfugiée à Compans (15 mars 1939)¹⁷⁷

– Laissez-passer de Luis Treitino-Capril, 15 ans, réfugié à Compans (17 mars 1939)¹⁷⁸

– Listes des enfants de la colonie espagnole de Fublaines qui ne peuvent pas retourner en Espagne¹⁷⁹

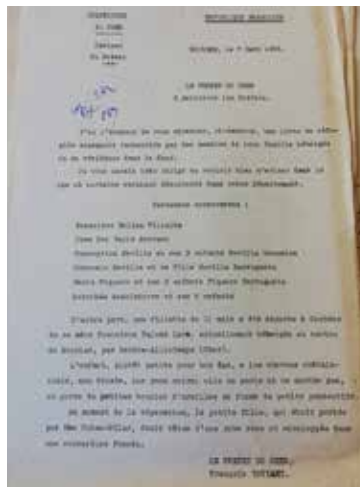


Fig. 72 – Courrier de la préfecture du Cher concernant une petite fille réfugiée espagnole, 7 mars 1939 (AD77 M 5436)



Fig. 73 – Laissez-passer de Victoria Barrera partie à Dieppe et réfugiée à Compans, 15 mars 1939 (AD77 M 5428)

Fig. 74 – Laissez-passer de Luis Treitino-Carril, réfugié à Compans, 17 mars 1939 (AD77 M 5428)

174 – AD77 SC 27007.
 175 – *Le Briard*, 10 février 1939, article d'André Suarnet consacré aux donateurs et à « l'élan unanime de charité [...] qui vient au secours des réfugiés », p. 4. L'appel régulier aux dons se complète par l'organisation de spectacles ou de bals. Ainsi le Parti communiste, section de Pro vins avec un spectacle aux Champs-Elysées : *Le Briard*, 9 mars 1939, p. 2. ou le Comité d'aide au peuple espagnol avec un spectacle à la salle des fêtes de Melun en présence de Suzy Solidor, *Le Briard*, 19 avril 1939, p. 4.
 176 – AD77 M 5436.
 177 – AD77 M 5428.
 178 – Idem.
 179 – AD77 M 5437.

TÉMOIGNAGES

Trois témoignages viennent ici compléter les sources officielles. Les deux premiers permettent aussi d'éclairer d'un autre jour l'existence du camp de Melun, tout en précisant sa localisation.

MARIA-LUISA BROSETA-MARTI

(20 mars 1931 – 8 novembre 2020), fille de Dolorès Marti, qui toutes deux furent au « camp Saint-Liesne ».

Dans son article publié sous le titre « *Souvenirs d'enfance et d'exil* »¹⁸⁰, elle décrit l'exil (elle a alors huit ans) et l'arrivée à Melun où elle rejoint son père en mars 1940 (départ le 12 juin 1940 pour Bordeaux).

Maria-Luisa est retournée sur place en juillet 2019, avec son fils Michel, pour vérifier les souvenirs et rédiger un petit rapport de visite... mais il est vrai que la réalité a bien changé [entre la rue Delaunoy, la rue Saint-Liesne et la rue de la Fontaine Saint-Liesne...]

Son témoignage oral a par ailleurs été recueilli par le Musée national de l'Histoire de l'immigration qui conserve également le marteau, symbole de résistance, qui appartenait à sa mère¹⁸¹.

RITA LE LONS

née Ortuño¹⁸², née le 22 février 1945, à Montignac-sur-Vézère (Dordogne) a séjourné à Melun, au lieu-dit *El Refugio* jusqu'en 1965.

Sa mère, Montserrat Amposta, a 12 ans en 1939¹⁸³. Elle parcourt le chemin entre son village et le Castell de Requesens, commune de Cantalopps en Catalogne (soit

337 kms) jusqu'à la frontière et séjourne en Dordogne à Montignac-sur-Vézère jusqu'à l'été 1945. Puis elle arrive à Melun, avec Rita, précisément 1 rue de la Fontaine Saint-Liesne (le « camp de la rue Saint-Liesne », *El Refugio*)¹⁸⁴.

Son père, Carlos Ortuño Cuenca, « anarchosyndicaliste », né le 8 septembre 1908, à Tarragone (Tarragonès, Catalunya), a aussi séjourné avec sa famille à *El Refugio*. Il est mort en 1973 à Melun¹⁸⁵.

Au « camp de Melun », devenu *Maison de l'Entraide française* et renommé « *El Refugio* », Rita, enfant, croisera les familles Cerrada, Munoz, Company, Murgui, Pons, Febrero et d'autres partis au Venezuela. Elle a conservé quelques archives de cette époque :

- Carte de vêtements du 19 décembre 1945
- Photographies d'*El Refugio* avec sa mère, son petit frère (années 1960)

Aujourd'hui *El Refugio* de Melun a été démoli (il ne reste traces que du vieux mur le long de la rue des Fabriques). Il a fait place en 1988 à l'Institut de formation en soins infirmiers de Melun.

CARMEN GIL-LECLERC

née à Saint-Pierre-lès-Nemours en 1946, a publié en 2016 l'histoire de ses parents « *Engracia y Severiano, le soleil après l'orage* »¹⁸⁶.

Sa mère, Engracia Cucalon, a 16 ans en 1939¹⁸⁷. Elle quitte l'Espagne en camion avec sa propre mère, Dolorès, puis prend un train pour arriver au sanatorium de la Motte-Beuvron avant de séjourner au camp de Bois-Brûlé (Boisseau, Loir-et-Cher) et finalement se fixer à Malesherbes (Loiret). Les parents d'Engracia se séparent depuis Barcelone : Dolorès est arrivée en France

180 – *Revue Exils et migrations ibériques au XX^e siècle*, n°1, 2004, p. 14-79

181 – Fabrice Crognet, *Les objets témoins d'un exil*, dans *Hommes et Migrations*, 2008, n°1271, p. 132-136 https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_2008_num_1271_1_4698
<https://www.histoire-immigration.fr/collections/le-marteau-de-maria-luisa-broseta-marti>

Ses archives sont quant à elles conservées à La Contemporaine par l'Université de Nanterre, 184 cours Nicole Dreyfus, 92 000 Nanterre.

182 – Témoignage recueilli à Dammané-lès-Lys, le 23 décembre 2021. Le grand-père de Rita, José Amposta-Crua, né sans doute à Pinell de Bray, arrive, lui aussi, en France en 1939 et s'installe en Dordogne à Montignac (travailleur dans les vignes). Il meurt dans les années 50.

183 – Née en 1927 à Martorell (province de Barcelone) ; elle décède à Boisse-La-Bertrand le 30 août 2018, à l'âge de 91 ans.

184 – *Solidad obrera*, rubrique *Paraderos*, (« Où sont-ils ? ») 3 février 1955, p. 2 : <https://bbdig.biblioteca.unesp.br/server/api/core/bitstreams/22526230-6a8f-4e84-abda-76e3e3d0ef56/content>

185 – <http://www.estelnegre.org/anarcoefemerides/1809.html>

186 – <https://www.larep.fr/chalette-sur-loing-45120/actualites/un-émouvant-livre-sur-des-refugies-espagnols-12046533/>. Elle s'est par ailleurs beaucoup investie dans la transmission de l'histoire des réfugiés espagnols avec l'association Iberia Cultura implantée à Chalette-sur-Loing où elle réside (Loiret). L'association a été dissoute en 2022. J'ai rencontré Carmen Gil-Leclerc le 5 septembre 2024.

187 – Née en 1923 à Piedramorera (province de Huesca),



Fig. 75 – Carte de vêtements attribuée à Rita Ortuño, 1 rue de la Fontaine Saint-Liesne, 19 décembre 1945 (Archives Rita Le Lons)



Fig. 76 – Photographies d’El Refugio, 1 rue Fontaine St-Liesne, 1960 (Archives Rita Le Lons)

avec sa fille et Ramon, le père d’Engracia, a été interné au camp de Pigné Bram (Aude) avant d’être dirigé comme travailleur à la ferme de M. et M^{me} Chardon à Puiset, quartier de Saint-Pierre-lès-Nemours (Seine-et-Marne). C’est Ramon qui le premier arrive donc en Seine-et-Marne.

Son père, Sevériano Gil, a 26 ans en 1939. Après avoir passé la frontière, il est interné au camp d’Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), puis rencontrera Engracia au café de Malesherbes où elle travaille. Ils se marient le 16 juin 1945 à Saint-Pierre-lès-Nemours, habitent Aufferville et enfin Obsonville où, en 1952, ils achètent leur maison. Ce petit village d’une centaine

d’habitants ne compte alors aucun espagnol et « nous faisons tache » dira Carmen dans son livret-souvenirs¹⁸⁸. Elle y décrit leurs vies de l’Espagne à la Seine-et-Marne, écrivant pour ses petits-enfants, car « je ne voulais pas que ça meurt », dit-elle de sa démarche. Elle y indique aussi que de nombreux réfugiés espagnols travaillent en usine, à l’usine Sovirel (écrans de télévision) à Bagneaux-sur-Loing ou Hutchinson (pneus et caoutchoucs) à Saint-Pierre-lès-Nemours.

188 – La famille ne parle pas français et ne va pas à l’église.

CONCLUSION

LA SEINE-ET-MARNE, TERRE DE PASSAGE

La richesse des sources aux Archives départementales de Seine-et-Marne permet de mieux comprendre les conditions d'accueil des réfugiés espagnols et de percevoir leurs destins, certes communs dans l'exil (contraintes administratives, espérance du départ) mais aussi bien différents dans la réalité quotidienne et sociale (intellectuels ou manouvriers par exemple).

Cependant, si globalement les dossiers conservés sont extrêmement riches (surtout l'arrondissement de Provins), force est aussi de constater que d'autres zones géographiques sont moins bien renseignées. Un travail de collecte auprès des communes et de leurs archives ainsi que de mémoire auprès des descendants pourrait ainsi venir compléter ces quelques lacunes archivistiques. On perçoit aussi clairement que, durant toute cette période, les affaires continuent malgré tout, même s'il faut des autorisations.

Ainsi, à l'été 1938, un pèlerinage est organisé jusqu'à Saint-Jacques de Compostelle par le Secrétaire général de l'Institut catholique de Paris. Il regroupe deux paroissiennes de Melun et Fontainebleau¹⁸⁹.

À l'automne de la même année, le directeur général de la

brasserie Grüber à Melun, M. Mouret, de Vaux-le-Pénil, 28 rue de la Barte, entreprend des démarches pour aller à Saint-Sébastien, visiter un chantier de construction de cuves (21 octobre 1938) et M. Messenger de Chelles en fait autant (14 novembre 1938) en allant à Bilbao pour affaires¹⁹⁰.

Comme si deux mondes se côtoyaient.

Du côté des réfugiés, on retiendra l'extrême précarité de certains, la rigueur des conditions de vie, la solidarité qui s'exerce aussi et d'une manière générale l'éclatement des familles qui cherchent avant tout à se retrouver.

Ainsi, la France et la Seine-et-Marne ne sont souvent que des étapes dans un labyrinthe administratif.

L'objectif commun est d'abord de retourner en Espagne et parfois, si cela s'avère impossible et si les réfugiés en ont les moyens, de partir plus loin, au Mexique en particulier.

Ce que les archives ne disent pas, ce sont les sentiments, l'angoisse ou l'espérance, que chaque réfugié porte en lui, le déracinement, l'ignorance d'une langue nouvelle et l'adaptation à la culture du pays d'accueil.

La dispersion des familles

Les efforts d'Emilia Lavin, née de Lama pour réunir ses enfants en disent long.

Elle est veuve de Luis Lavin, gouverneur civil de la province de Valladolid, fusillé le 19 août 1936.¹⁹¹

Hébergée à Longueville, elle demande d'abord, le 18 mars 1939, à aller à Pessac (Gironde) où est interné son fils Louis, 16 ans, puis le 20 juin, elle fait annuler sa demande, souhaitant plutôt se rendre avec Melagro, sa fille de 18 ans, à Bruxelles (Belgique). La colonie d'enfants espagnols de Schaerbeck (188 rue Rogiers) y héberge en effet quatre de ses enfants, Dolorès, 14 ans ; Emilia, 13 ans ; Ignaccio, 11 ans ; Hélène, 9 ans. Elle demande aussi que son fils Louis puisse la rejoindre.

Le courrier que lui a adressé le Secrétaire national de la Centrale nationale du Personnel enseignant socialiste résidant à la Maison du Peuple de Bruxelles (15 mai 1939) était sans doute de nature à la rassurer :

« A la camarade Emilia de Lama-Vea de Lavin, en France, Madame,
 Vos enfants se portent très bien. Ils sont très gentils et nous donnent beaucoup de satisfaction.
 A l'école, ils font beaucoup de progrès et nous ne recevons que des éloges à leur sujet. Ils parlent très bien le français. Nous serions très heureux de pouvoir vous accueillir en Belgique. Nous faisons des démarches pour en obtenir l'autorisation.
 Je vous demande de patienter et vous prie d'agréer mes salutations cordiales et fraternelles,
 Le secrétaire national, Jansen »¹⁹²

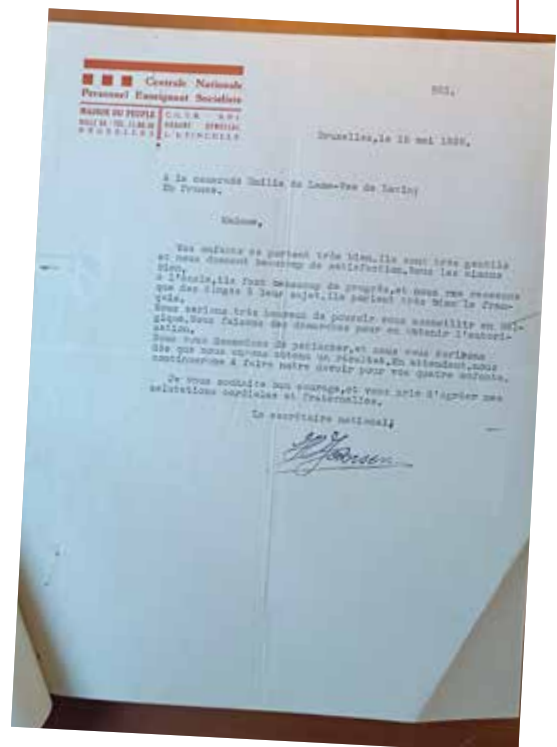


Fig. 77 – Courrier de la Centrale nationale du personnel enseignant socialiste de Bruxelles à Emilia de Lavin, 15 mai 1939 (AD77 M 4760)

189 – AD77 M 5430. Correspondance sur le pèlerinage en Espagne organisé par le SG de l'Institut catholique à Paris, (août 38), 3 photos. Le pèlerinage part d'Irun, passe par S. Sébastien, Covadonga et arrive à St-Jacques de Compostelle, retour par Hendaye du 28 août au 11 septembre 38 (DA de Marie-Alice Lafleur, 57 rue St-Barthélémy à Melun (6 juillet 1938) 2 photos idem ; M^{me} Marguerite Putois, 91 rue St-Honoré à Fontainebleau (29 juillet 1938).

190 – Idem.

191 – Luis Lavin Gautier a été emprisonné le 19 juillet 1936 et fusillé un mois plus tard. <http://www.repressionfranquistavalladolid.org/?Luis-Lavin-Gautier>

192 – AD77 M 4760.



Fig. 78 – Laissez-passer de Montserrat Subirats Bertolin, 9 mai 1939 (AD77 M 4760)

Même les « laissez-passer » qui ont été recueillis, et qui sont parfois accompagnés de photos d'identité, ne laissent deviner qu'un profil en noir et blanc, jamais le regard¹⁹³.

Que ressentait Alberto Arionoda, cet enfant de 6 ans, né à San Sebastian, lorsqu'il a posé si sérieusement devant l'appareil au commissariat de police de Melun, le 31 mars 1939 ? Il vient de Bayonne et séjourne à Chelles à la *Colonie de l'ami de l'enfant espagnol*. Il ne sait pas signer. Il a deux mois pour circuler et la mention « Retourné en Espagne » au crayon bleu dit la prochaine étape. Mais on ne sait rien de plus. Et quand on retourne le document, d'autres autorisations apparaissent : des prorogations jusqu'au 31 août, puis jusqu'au 30 septembre, jusqu'au 30 octobre et enfin jusqu'au 30 novembre 1939. Est-il enfin parti ? Avec qui ? Le dossier ne le dit pas. Seule la mention « Retourné en Espagne » le laisse supposer. Il en est de même pour Montserrat Subirats Bertolin, une jeune fille de 13 ans, née à Barcelone qui séjourne elle aussi à Chelles et qui demande son laissez-passer le 9 mai 1939. Elle aussi fait prolonger l'autorisation valable jusqu'au 9 décembre 1939. Elle aussi se voit apposer la mention au crayon bleu « Retourné en Espagne ». Mais à la différence du petit Alberto, elle sourit. Que ressentait-elle ? Qu'est-elle devenue ?

Quant aux deux sœurs Aguado Fernandez, Béatrice, 10 ans, née à Pampelune et Maria Luisa, 11 ans, née à Madrid, elles ont toutes deux un laissez-passer prolongé du 27 juillet au 27 décembre 1939 et elles aussi sourient sur leur photo d'identité, si semblables avec leurs cheveux courts, qu'on dirait des jumelles. Leurs deux laissez-passer sont bien marqués de la mention bleue « Parti en Espagne ». Que ressentait-elles ? Que sont-elles devenues ?

À quel avenir pensaient le sérieux petit Alberto, la souriante Montserrat, et les deux sœurs Béatrice et Maria Luisa ?

Les archives, qui révèlent beaucoup, ne disent pas tout et les silences sont souvent plus forts que les écrits.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BENASSAR Bartolomé, *La Guerre d'Espagne et ses lendemains*, 2005, Perrin, 548 p.

DEMANGE David, *L'exil des Républicains espagnols en Isère (1936-1944)*, dans *Ecarts d'identité*, n°95-96, 2001, p. 87-89 ; résumé de son mémoire de 1^{er} année d'IEP sous la direction de Roland Lewin – L'exil des républicains espagnols en Isère ; Grenoble, 90 p. https://gimenologues.org/IMG/pdf_DOC4Exil_esp_is_re.pdf

DEMIDJUK Stanislav et SKOUTELSKY Rémi, *Nouveaux regards sur les Brigades internationales, Espagne, 1936-1939*, Indigène Editions, 2010, 222 p.

DREYFUS-ARMAND Geneviève, *L'exil des républicains espagnols en France : de la Guerre civile à la mort de Franco*, Paris, Albin Michel, 1999, 475 p.

Idem et MARTINEZ-MALHER Odette, *L'Espagne, passion française, 1936-1975. Guerre, exils, solidarités* ; Paris, Les Arènes, 2015, 255 p.

GODICHEAU François, *La Guerre d'Espagne : République et révolution en Catalogne (1936-1939)* ; Odile Jacob, 456 p.

KEREN, Célia, *L'évacuation et l'accueil des enfants espagnols en France : cartographie d'une mobilisation transnationale (1936-1940)* ; Ecole des hautes études en sciences sociales, 2014, 794 p. https://theses.hal.science/tel-03829255/file/THESE_KEREN_corrige%C3%A9.pdf

Miguel MAYORAL GUIU, *Evacuacion y agogida en Francia de los refugiados de la guerra civil espanola procedentes del Frente norte 1936-1937*, Université de Salamanque, 2013, 442 p.

MARQUES POSTY Pierre, *Les enfants espagnols réfugiés en France, 1936-1939*, Paris, P. Marqués, 1993, 258 p.

MOULINIE Véronique et SAGNES Sylvie, *Des exilés politiques aux vaincus magnifiques : mémoire des républicains espagnols (février 1939)* ; Groupe Audois de Recherche et d'Animation Ethnographique (GARAE), Recherches pour le Ministère de la Culture, Cité d'Histoire de l'immigration ; Carcassonne Avril 2011, 338 p.

PESCHANSKI Denis, *La France des camps : l'internement, 1938-1946*, Paris, Gallimard, 2002, 549 p.

SKOUTELSKY Rémi, *L'Espoir guidait leurs pas. Les volontaires français dans les Brigades internationales, 1936-1939*, Grasset, 1998, 416 p.

STEIN, Louis, *Par-delà l'exil et la mort. Les Républicains espagnols en France*, trad. Lisa Rosenbaum, Paris, Mazarine, 1981 (1^{er} éd., 1979), 383 p.

Presse nationale en ligne sur le site *Gallica* de la Bibliothèque nationale de France

SOURCES AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE SEINE-ET-MARNE ET RECHERCHES LOCALES

Affiches de guerre : la Guerre d'Espagne (1936-1939) ; collection Bernard Taboureau, ouvrage collectif ; Conseil général de Seine-et-Marne, 2006, 95 fiches et 28 p.

Histoires d'ici, Mémoires d'ailleurs, colloque organisé par les Archives départementales de Seine-et-Marne en partenariat avec l'association Génériques, 6-7 mai 2011, Conseil général de Seine-et-Marne, 117 p. Voir Gabriel Gaso Cuenca, Directeur de la Fédération d'associations et centres d'émigrés espagnols en France (FACEEF), *Récupérer et valoriser l'histoire et la mémoire de l'immigration espagnole en France*, p. 83-87 <https://archives.seine-et-marne.fr/sites/archives.seine-et-marne.fr/files/media/downloads/histoires.pdf>

Nous, Seine-et-Marnais venus d'ailleurs, Conseil départemental de Seine-et-Marne, 2011, 14 p. https://archives.seine-et-marne.fr/sites/archives.seine-et-marne.fr/files/media/downloads/cg77_brochure_expo_nous_v6-bat.pdf

Territoires et mouvements de populations en Seine-et-Marne Étrangers, immigrés, réfugiés, nomades et rapatriés 1800-1975 Guide de sources disponibles dans les fonds correspondant aux sous-séries 1 M, 4 M, 6 M, 10 M et W ;

établi par Cyril Daydé, 2010, voir p. 48 à 51. <https://archives.seine-et-marne.fr/fr/inventaires-en-ligne>

Il faut y ajouter les fonds privés comme celui de la collection Taboureau (op. cit.).

Les réfugiés espagnols au château de la Houssaye-en-Brie, Génériques, Ressource « La Houssaye-en-Brie. Les réfugiés espagnols au Château... (lesamisdegeneriques.org)

GRATON Alain, *La Seine-et-Marne au cœur de la Guerre d'Espagne 1936-1937. Les pilotes républicains espagnols formés sur des aérodromes français*, 2018, 72 p.

Idem, *Coulommiers-Voisins*, Collection Aérodromes, Association Anciens Aérodromes, 2012, 56 p. Préface de Denis Sarazin-Charpentier.

SARAZIN-CHARPENTIER Denis, *Boissy-le-Châtel, histoire d'un village de la Brie dans la vallée du Grand-Morin*, Dammarie-lès-Lys, éditions Amattéis, 1985, 253 p., réédité en 2000.

Idem, *Boissy-le-Châtel, cité papetière*, collection Mémoire en images, Saint-Cyr-sur-Loire, éditions Alan Sutton, 2005, 128 p.

<https://www.anciens-aerodromes.com/?p=2198>.

Presse locale en ligne pour *Le Briard*, *Le Démocrate*, *Le Publicateur de l'arrondissement de Meaux*, *La République de Seine-et-Marne*, *Le Progrès de Seine-et-Marne...* : <https://presse-ancienne.seine-et-marne.fr/archive/resultats/presse?type=presse>

TÉMOIGNAGES

BROSETA-MARTI Maria-Luisa, *Souvenirs d'enfance et d'exil*, dans *Revue Exils et migrations ibériques au XX^e siècle*, n°1, 2004, p. 14-79

GIL-LECLERC Carmen, *Engracia y Severiano, le soleil après l'orage*, 2016, 121 p.

Remerciements aux Archives départementales, à tous ceux qui m'ont aidé dans mes recherches : Maria-Luisa Broseta-Marti (+), Luis Garrido, Carmen Gil-Leclerc, Alain Graton, Sylvie Katchadourian, Rita Lelons, Denis Sarrazin-Charpentier.

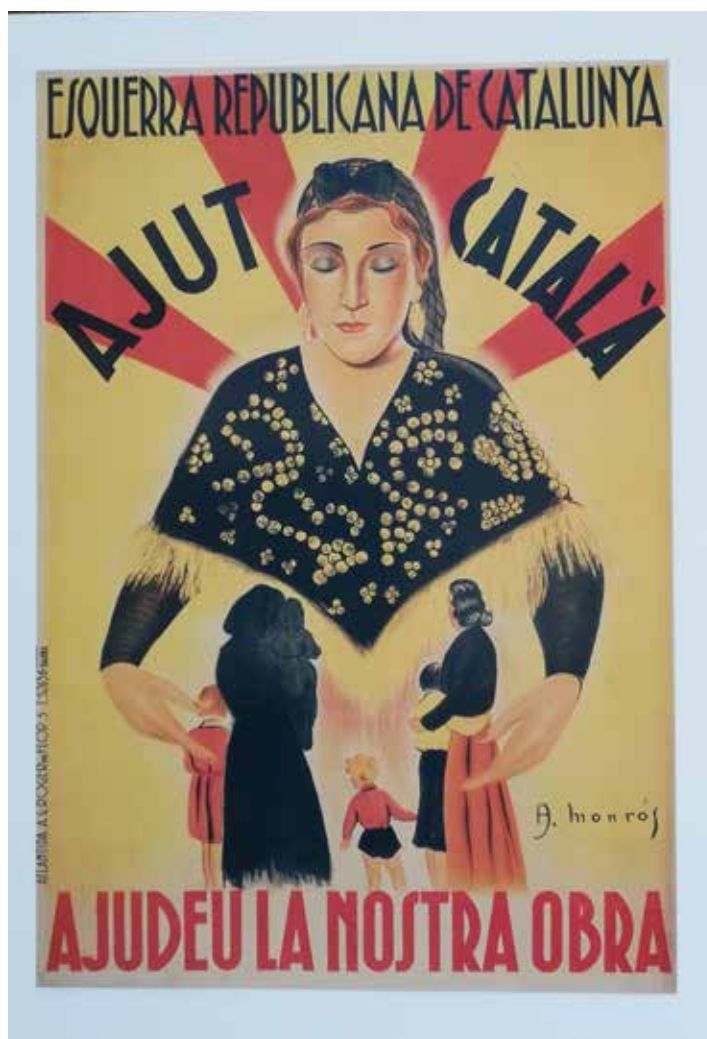


Fig. 79 – *Ajut Català/ Ajudeu la nostra obra*, [Aide Catalane/ Aidez notre cause] Affiche d'appel à la collecte de fonds pour la Catalogne, A. Monros, (AD77, collection Taboureau, 58 Fi 463)



Fig. 80 - *Libertia Hispania!*, « La nueva Marsella », [Libère l'Espagne! La nouvelle Marseillaise] affiche, paroles de Laura Brunet (AD77, collection Taboureau, 58 Fi 475)



Un « paquet de narrations, émaillées de pâtés et de fautes d'orthographe » :

des élèves seine-et-marnais écrivent la Libération

Par Olivier Plancke,

agrégé d'histoire-géographie, chargé de mission recherche et valorisation scientifique aux Archives départementales de Seine-et-Marne, professeur-relais de l'Académie de Créteil.



74

Jean Hubert et la collecte des rédactions d'élèves

80

Les enfants racontent le temps de l'occupation

88

Les enfants racontent la Libération

97

Des conclusions au ton patriotique

Le 9 novembre 1944, le directeur des Archives départementales de Seine-et-Marne, Jean Hubert, écrit à l'inspecteur d'académie de Seine-et-Marne, P. Barthélémy, afin de « suggérer au corps enseignant d'inviter leurs élèves à noter les impressions que leur avaient laissés l'occupation et la libération ». Entre novembre 1944 et mars 1945, les directrices et directeurs d'une école publique et de cinq collèges publics et privés du département envoient à Jean Hubert cent trente-quatre rédactions ayant pour sujet la libération de leur commune. Cinquante-trois de ces copies sont rédigées par des enfants et adolescents seine-et-marnais. Ils livrent avec leurs mots, et parfois leurs illustrations, des témoignages uniques sur l'occupation, surtout ses derniers mois, l'arrivée des Américains, les combats de la fin août 1944 et les premiers jours de la liberté retrouvée. Qu'est-ce que ces rédactions d'élèves nous disent aujourd'hui de la Libération et de la construction de la mémoire de la Libération ?

Nous nous intéresserons d'abord à la personne de Jean Hubert et à la question de la collecte des archives nécessaires à l'écriture de l'histoire de la Libération. Nous nous plongerons ensuite dans la lecture des rédactions pour tenter de saisir ce que l'occupation a laissé dans le souvenir des enfants et enfin, toujours en lisant les copies, nous nous interrogerons sur la manière dont ils ont vécu la Libération et notamment sur l'expression des sentiments de ces enfants qui ont conscience d'avoir vécu un moment fort de l'histoire.

JEAN HUBERT ET LA COLLECTE DES RÉDACTIONS D'ÉLÈVES

JEAN HUBERT, ARCHIVISTE-RÉSISTANT ET ARCHIVISTE DE LA RÉSISTANCE

Jean Hubert (1902-1994) est nommé archiviste départemental de Seine-et-Marne en 1926 (Fig. 1). Intellectuel brillant, spécialiste de l'histoire du moyen-âge et archéologue, il est également un archiviste novateur qui fait entrer les Archives départementales de Seine-et-Marne dans le XX^e siècle. Outre la modernisation des locaux, Jean Hubert s'attèle à accroître les collections par de nombreuses acquisitions¹. Jean Hubert a épousé Joséphine Sisco le 7 février 1933 à Neuilly-sur-Seine². Le couple réside quai du Maréchal Foch à Melun. Joséphine et Jean Hubert ont quatre enfants³.

À la déclaration de guerre, Jean Hubert est mobilisé comme capitaine de réserve, blessé le 9 juin 1940 il est fait prisonnier et est interné un an à l'Oflag XVII A en Autriche. Les officiers prisonniers de guerre n'étant pas contraints de travailler, les Allemands favorisent toutes sortes d'activités artistiques ou culturelles pensant par-là détourner les internés de l'idée de s'éva-

der. Là où certains se consacrent à la musique ou au théâtre, Jean Hubert enseigne l'archéologie médiévale à ses codétenus⁴. Libéré en juin 1941 comme père de quatre enfants, Jean Hubert reprend ses fonctions aux archives de Seine-et-Marne, situées rappelons-le dans l'enceinte de la préfecture, c'est-à-dire au cœur d'un des deux lieux de pouvoir dans le département occupé avec la Feldkommandantur 680.

Quand et comment est-il entré dans la Résistance ? Nous l'ignorons. Pour d'évidentes raisons de sécurité « l'armée des ombres » est avare en traces écrites. Nous savons en revanche qu'en 1944 Jean Hubert appartient au réseau *Ceux de la Résistance* (CDLR)⁵ et c'est à ce titre qu'il est membre du Comité départemental de Libération (CDL). Son nom apparaît au grand jour le 28 août 1944 lorsque le CDL se réunit officiellement pour la première fois dans la préfecture libérée (Fig. 2). Si le CDL est resté très actif jusqu'à la fin de la guerre, Jean Hubert le quitte pour se consacrer totalement à son métier d'archiviste avec une obsession : collecter les archives de la libération de la Seine-et-Marne.

Le 24 septembre 1944, Monique Cazeaux⁶, bibliothécaire à la Bibliothèque de l' Arsenal à Paris et secrétaire de la *Commission d'Histoire de l'Occupation et de la Libération de la France*, écrit à Jean Hubert pour lui demander de prendre en Seine-et-Marne la même initiative qu'elle a prise à Paris : la « constitution d'un comité regroupant des intellectuels susceptibles de patronner une enquête largement ouverte auprès du public pour demander des témoignages sincères sur l'histoire de la libération. »



Fig. 1 – Jean Hubert (1902-1994) est nommé archiviste départemental de Seine-et-Marne en 1926 (AD77, 3T9).

1 – Isabelle Rambaud, « Les trois vies de Jean Hubert (1902-1994) », Hommage du 20 novembre 2003, Melun, Hôtel du département, publié dans, *Actes des journées d'études de Seine-et-Marne* (20-21 novembre 2003).

Rencontres départementales du patrimoine, Journées Jean Hubert n° 1, 2006, p.13-20.

2 – Joséphine Madeleine Sisco, née en 1978 à Saint-Mandé (Val-de-Marne) et décédée en 1976 à Paris 14^e. AD94, 1M2460.

3-1, quai du Maréchal Foch. AD77, 10M570.

4 – Alain Erlande-Brandenburg, *Nécrologie, Jean Hubert (1902-1994)*, in : Bibliothèque de l'école des Chartes, 1995, n°153, livraison 2, p. 583-588, www.persee.fr/doc/bec_0373-6237_1995_num_153_2_450793

5 – Ceux de la Résistance est un mouvement créé début 1943 en liaison avec Londres. Dans un Manifeste rédigé par Jean de Vogüé le mouvement expose ses buts : préparer l'insurrection nationale de laquelle naîtra une IV^e République moderne, forte et vivante. Le mouvement est très actif dans les administrations et malgré les arrestations du printemps et de l'été 1944 CDLR fournit entre 60 000 et 70 000 combattants aux FFI. Voir Guillaume Piketty, « Ceux de la Résistance », in *Dictionnaire historique de la Résistance*, Paris, Robert Laffont, 2006, 1 096 pages, p. 116 et 117.

6 – Monique Cazeaux (1920-2017) est bibliothécaire à la Bibliothèque de l' Arsenal à Paris, secrétaire du Comité d'Histoire de la Libération de Paris et secrétaire de la Commission d'Histoire de l'Occupation et de la Libération de la France.

UN « PAQUET DE NARRATIONS, ÉMAILLÉES DE PÂTÉS ET DE FAUTES D'ORTHOGRAPHE » :
DES ÉLÈVES SEINE-ET-MARNAIS ÉCRIVENT LA LIBÉRATION

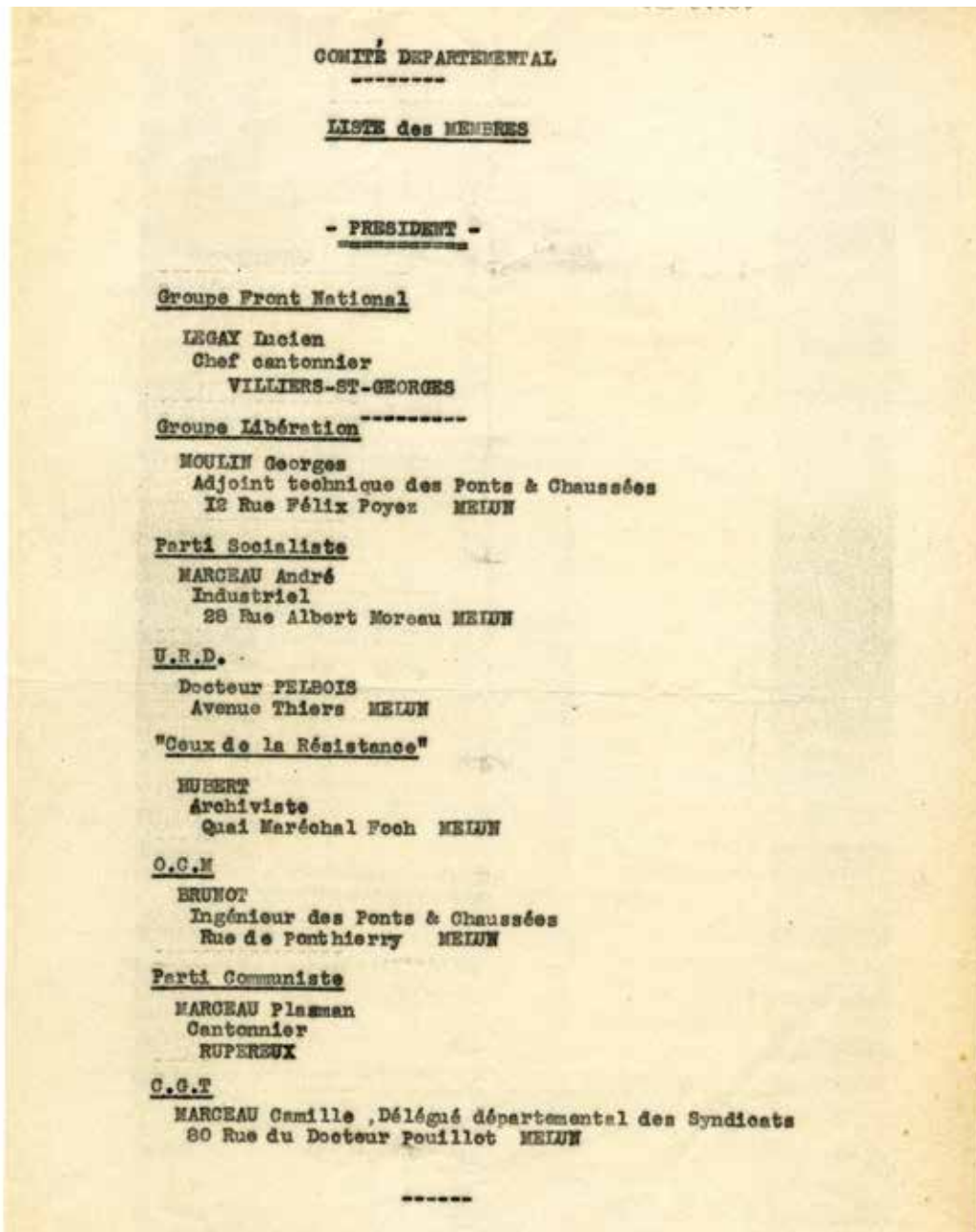


Fig. 2 - Liste des membres du Comité départemental de libération en août 1944. Jean Hubert en est membre au titre du mouvement Ceux de la Résistance (AD77, SC23600)

Conscient de la pauvreté des traces écrites laissées par la Résistance, Jean Hubert lui répond le 30 septembre 1944 : « votre initiative est d'autant plus opportune et judicieuse que la documentation administrative dont disposeront les historiens pour retracer l'histoire des événements que nous venons de vivre est fort peu abondante. » Jean Hubert ajoute qu'il s'est préoccupé, dès la libération de Melun, de demander à chaque groupement de résistance de lui fournir « une relation détaillée de son action ». Sa demande est insérée dans le *Recueil des actes administratifs* du département afin que les maires et secrétaires de mairie commencent la collecte de ces témoignages⁷. Enfin il annonce avoir écrit aux directeurs d'établissements d'enseignement pour leur demander de « donner à leurs élèves comme sujet de dissertation

des récits se rapportant à l'occupation ainsi qu'à la libération et pour les prier d'envoyer les meilleures copies. » Jean Hubert termine en précisant que la Seine-et-Marne n'a pas créé de comité d'histoire de la Libération car « cette entreprise est patronnée par le Comité départemental de Libération [dont il fait partie] et les Archives [qu'il dirige] en assurent la réalisation ». On le voit, Jean Hubert est le maître d'œuvre de la collecte des archives de la Résistance et de la Libération.

Le 27 septembre 1944, le préfet de Seine-et-Marne, Jean Latour, écrit aux maires du département.

La marche victorieuse de nos amis et alliés américains, préparée et aidée par les Forces françaises de l'Intérieur, a libéré le département de Seine-et-Marne du joug de l'invasisseur. C'est un événement historique

7 - Réunion de la documentation relative aux événements de guerre qui ont précédé ou accompagné la libération du département, Recueil des Actes Administratifs, N°67 du 29 septembre 1944, page 586, AD77, MDZ 253.

auquel la postérité attachera autant de prix que nous-même et dont le souvenir ne se devra jamais perdre. Pour qu'il en puisse être fait dans un proche avenir des récits détaillés et sincères, il importe de recueillir au plus tôt la relation au jour le jour des opérations de guerre et de résistance, ainsi que celle des répressions sanglantes et des destructions qui ont précédé ou accompagné la libération du département.

J'ai l'honneur de vous prier, de façon très instante, de vouloir bien m'aider à constituer cette documentation, qui sera centralisée et ordonnée aux Archives départementales, en m'adressant vos propres rapports ainsi que ceux que vous aurez pu faire établir par des particuliers. Je vous demande d'y joindre tous les documents graphiques (plans, cartes et croquis) ou photographiques qui seraient propres à les éclairer⁸.

Le préfet soutient la démarche de Jean Hubert, malgré cela la collecte de documents reste bien maigre.

LA COLLECTE DES RÉDACTIONS D'ÉLÈVES SEINE-ET-MARNAIS

C'est le 15 novembre 1944 que l'inspecteur d'académie donne son accord et une circulaire destinée à collecter des récits d'élèves est envoyée « aux directeurs et directrices des établissements d'enseignement du second degré de toutes les villes du département, des écoles normales et des écoles primaires de Melun. »

Madame de Pressigny, la directrice du Collège de jeunes filles de Provins envoie cinq devoirs le 20 novembre 1944. Jean Hubert accuse réception de cet envoi et demande à la directrice de bien vouloir féliciter ses élèves dont les copies « sont plus touchantes et plus précieuses pour l'histoire que les plus beaux « reportages ». La qualité et la spontanéité des sentiments qui y sont exprimés font honneur à la fois aux élèves, à leurs parents et à leurs maîtres. » Le 21 novembre 1944 le principal du Collège de garçons de Meaux envoie trois copies que Jean Hubert qualifie de « beaux documents, [...] précieux par l'acuité de l'observation et par la fraîcheur des sentiments qui y sont exprimés. » L'Institution Sainte Jeanne d'Arc de Melun envoie à son tour quatorze copies rédigées en novembre 1944. Le 18 décembre 1944, Marguerite Chiamonti⁹, la directrice de l'école de filles du Groupe scolaire Pasteur de Melun envoie deux dissertations à Jean Hubert. C'est le 23 décembre 1944 que Philippe Ponsard, le supérieur du Collège libre de Juilly, envoie à Jean Hubert le plus important lot de copies. Il accompagne cet envoi de quelques précisions (Fig. 3).

Je vous envoie les copies telles qu'elles ont été remises par les élèves à leurs professeurs. Aucune n'a été retouchée. Ce sont des témoignages directs. Je vous les envoie avec les incorrections de style et les fautes d'orthographe : en quoi elles seront une autre sorte de témoignage. Elles montreront que pour ces jeunes générations de 1944 la culture intellectuelle n'était pas à la hauteur du patriotisme. Bien sûr, il y a dans tout cela beaucoup d'insignifiances, mais il y a aussi des détails tels que les

aperçoivent des regards d'enfants et pourront intéresser plus tard les archivistes. Montesquieu, qui a fait ses études au collège de Juilly, n'aurait peut-être pas été très fier des compositions de ses jeunes camarades¹⁰. J'ai pensé que vous seriez plus indulgent et je vous envoie ces modestes rédactions d'élèves dont la culture a souffert des congés forcés et des classes intermittentes¹¹.

Les nombreux devoirs de Juilly sont classés dans trois dossiers de papier kraft froissé couleur moutarde : un dossier « Libération à Paris » (dix-neuf copies), un dossier « Libération en Seine-et-Marne » (vingt-quatre copies) et le plus épais « Libération en dehors de la Seine-et-Marne » (soixante-et-une copies). Les élèves de Juilly proviennent en effet de tous les départements du Bassin parisien, de la Normandie à la Champagne en passant par la Picardie et l'Île-de-France. Cette série de rédactions va donc bien au-delà des limites de la Seine-et-Marne. Enfin, Madame Béreau, directrice du Collège de jeunes filles de Meaux, fait elle aussi composer ses élèves

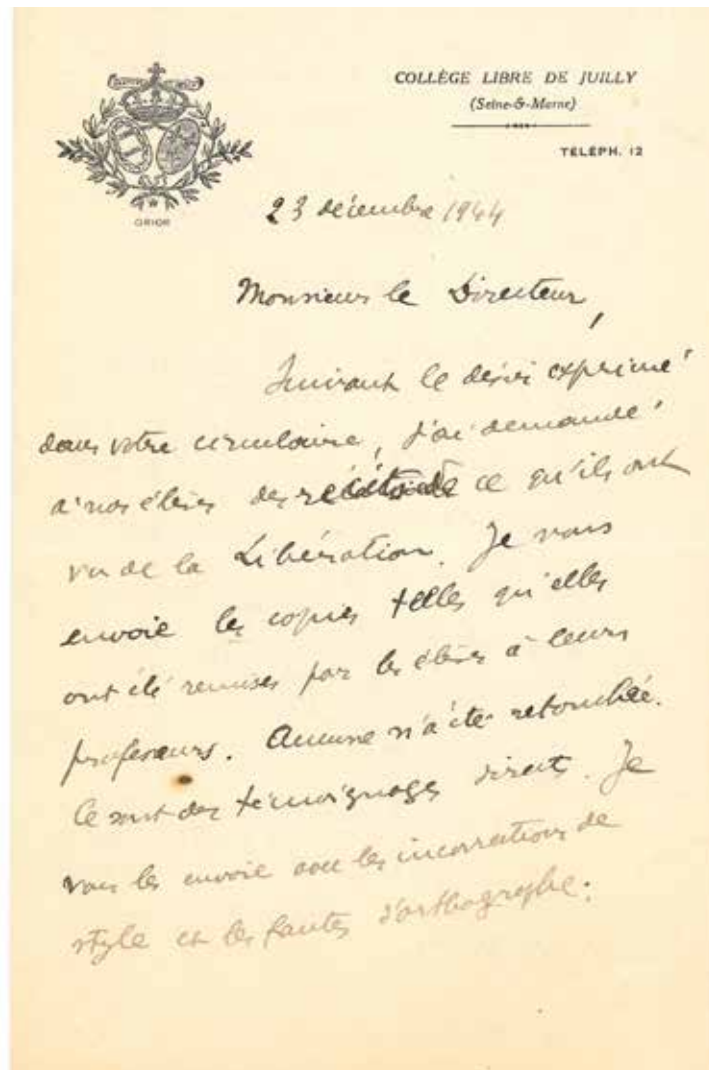


Fig. 3 – Lettre du directeur du Collège libre de Juilly, Philippe Ponsard, accompagnant l'envoi des copies de ses élèves à Jean Hubert (AD77, MDZ253).

8 – Recueil des Actes Administratifs, N°67 du 29 septembre 1944, page 586, AD77, MDZ 253.

9 – Marie Marguerite Portrat, épouse Chiamonti (1902-1971), a été élève de l'École normale d'institutrices de Melun de 1919 à 1922. Nommée directrice adjointe de l'école de filles du groupe Pasteur le 1^{er} octobre 1939 puis directrice le 1^{er} octobre 1942, elle reste à ce poste jusqu'en 1960. Registre du personnel enseignant de l'école Pasteur de Melun, AD77, 4355W43.

10 – Charles de Secondat baron de la Brède et de Montesquieu (1689-1755) a été élève au Collège de Juilly de 1701 à 1705. Voir Armand Lefèvre-Pontalis, Éloge de Montesquieu : prononcé à l'inauguration de son buste au Collège de Juilly, le 15 juin 1891, Chateaudun, 1891, 31 pages, p. 9, BNF, Gallica, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k66871c>

11 – AD77, MDZ253.

en novembre 1944 mais n'envoie six copies à Jean Hubert qu'en mars 1945.

Au total cent-trente-quatre devoirs d'élèves sont arrivés en 1944 et 1945 à Melun. Ils sont depuis soigneusement conservés aux Archives départementales de Seine-et-Marne.¹²

Le 4 janvier 1945 Jean Hubert écrit à Monique Cazeaux que la documentation sur l'histoire de la Libération « est déjà abondante »¹³. Il indique que le « fonds le plus solide est fourni par les rapports administratifs recueillis par [lui]-même ou transmis par la Préfecture et les administrations. » Il regrette que « les groupes de résistance [...] montrent beaucoup de réticence à livrer des relations écrites sur leurs activités. » Pour expliquer ces hésitations Jean Hubert évoque la disparition des résistants les plus actifs et la crainte de révéler des faits de guerre alors que le conflit n'est pas terminé. Jean Hubert termine son courrier par le bilan enthousiaste de la collecte des devoirs auprès des établissements scolaires.

Les collègues et les écoles du département m'ont déjà fait parvenir un assez grand nombre de copies d'élèves sur la libération. Ici, le résultat dépasse de beaucoup en intérêt tout ce que l'on en pouvait attendre [...]. Les renseignements que l'on y puise sont de tous ordres et ils sont même précieux pour notre connaissance de la psychologie de l'enfant : faits de résistance et de guerre, état d'esprit des populations, des parents, des ennemis attaqués ou en fuite, etc. En règle générale, les enfants de 10 à 16 ans me semblent avoir vécu plus intensément que leurs parents les heures qui ont précédé et suivi la libération. Les fils ou filles de collaborateurs affichent souvent des sentiments patriotiques certainement sincères. Tous ou presque tous ont su observer et voir, et avec une curiosité parfois cruelle. Plusieurs de leurs récits sont profondément émouvants. Et tout cela a une valeur humaine infiniment haute que celle d'articles de journaux et de reportages.

Un enthousiasme que nous ne pouvons que nuancer. Le nombre de devoirs collectés est très faible en regard du nombre d'élèves scolarisés dans le département en 1944. En revanche, si les rédactions sont peu nombreuses, elles sont réellement d'une très grande valeur.

LES ÉLÈVES ET LEURS COPIES

Cinquante-trois devoirs sont rédigés par des élèves ayant vécu la guerre et la Libération en Seine-et-Marne. Malheureusement, tous les élèves n'ont pas noté le nom de la commune où ils situent leur récit, néanmoins quarante-deux devoirs sont localisés – avec plus ou moins de précision. Ces élèves sont en grande partie des internes – on disait alors des pensionnaires – qui étaient en vacances lors de l'arrivée des Américains en Seine-et-Marne, ils racontent donc la libération de leur commune de résidence. Dix-sept copies proviennent de Melun et de ses environs : le Châtelet-en-Brie, Vaux-le-Pénil, Seine-Port, Saint-Fargeau, Villiers-en-Bière, Livry-sur-Seine. Deux viennent de Fontainebleau. De nombreuses rédactions viennent aussi du nord

du département : trois de Juilly, trois de Lizy-sur-Ourcq, puis Villeparisis, Chelles, Trilbardou, Coupvray, Villiers-sur-Morin, Montgé-en-Goële, Saint-Soupplets, Moussy-le-Neuf, Barcy et Saint-Mesmes. Le centre et l'Est du département sont aussi représentés : trois devoirs viennent de Provins et de villages environnants, d'autres ont pour cadre La Croix-en-Brie, Fontenay-Trésigny, Rebais, Bellot (Fig. 4).

Parfois les élèves indiquent leur date de naissance sous leur nom, à Juilly l'âge de l'enfant ou de l'adolescent est ajouté à l'encre noire. Toujours la mention de la classe est présente comme il se doit pour un devoir scolaire. Les jeunes rédacteurs ont entre dix et seize ans. Deux sont en classe de primaire supérieure à l'École Pasteur, quatre sont en 7^e, l'équivalent du CM2 dans les écoles privées, un en 6^e, sept en 5^e, onze en 4^e, dix en 3^e, quatorze en 2^e et trois en 1^e (Fig. 5).

Les rédactions sont équitablement réparties entre les filles (vingt-six copies) et les garçons (vingt-sept copies). Parmi les jeunes filles notons la copie de Marie-Clotilde Hubert, élève de 5^e à l'Institution Jeanne d'Arc de Melun et fille de l'archiviste départemental. Les copies des garçons sont sensiblement différentes de celles des filles. Les garçons sont friands d'événements guerriers, évoquent plus souvent les armes, les chars et les avions. Les filles développent davantage les impressions que ces événements leur ont laissées, la peur, la joie de la Libération. Tous et toutes en revanche se rejoignent pour développer un fort sentiment patriotique.

En revanche les établissements catholiques privés, le Collège libre de Juilly et l'Institution Sainte Jeanne d'Arc à Melun, dominent avec trente-neuf devoirs contre quatorze pour les écoles et collèges publics : l'École de filles du groupe Pasteur à Melun, le Collège de jeunes filles de Provins, le Collège de jeunes filles de Meaux et le Collège de garçons de Meaux (Fig. 6). Cet écart se justifie par des méthodes assez différentes utilisées pour la collecte des devoirs. Le Collège de Juilly a envoyé à Jean Hubert un grand nombre de copies notées mais non modifiées, des premiers jets en quelque sorte. Alors que les écoles et collèges publics n'ont envoyé que quelques rédactions corrigées et recopiées soigneusement afin de ne communiquer à Jean Hubert que « les meilleures copies ». Ce filtre a certainement privé la collecte des rédactions de nombreux témoignages qui auraient pu être essentiels...

Les sujets des devoirs sont différents d'un établissement à l'autre. À Juilly le sujet donné aux élèves est « La Libération », ce que les élèves transforment parfois en « Souvenirs inoubliables de la Libération » ou « La Libération à Fontainebleau » ou encore « La Libération de Villeparisis ». Le sujet est assez souple aussi au Collège de jeunes filles de Provins : « Devoir sur la libération ou l'occupation », « Souvenir de Libération » ou « Libération ! (sujet libre) ». Des sujets du même ordre sont dictés au Collège de garçons de Meaux : « Dites les impressions qu'ont laissées en vous l'occupation ou la libération », « La Libération »

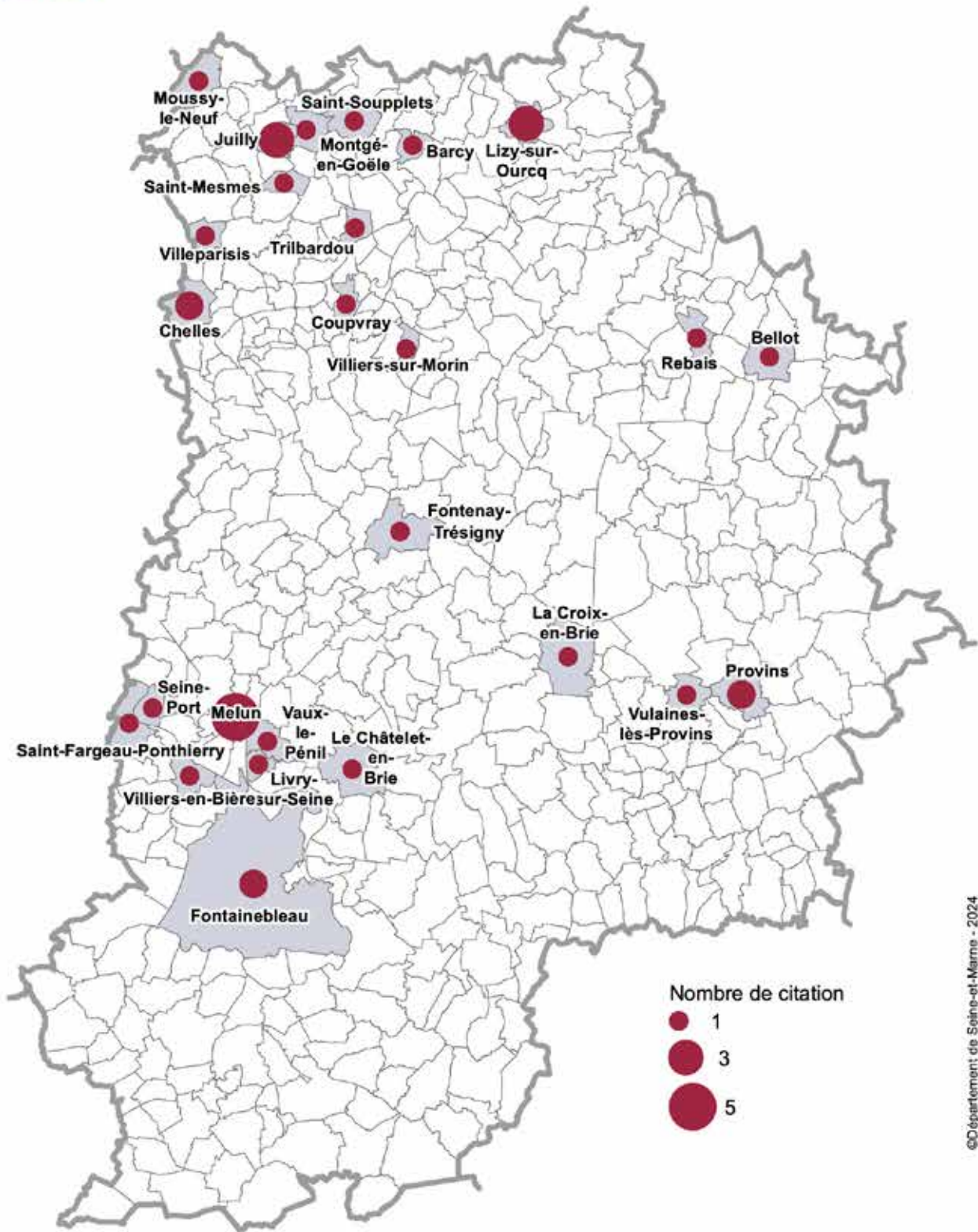
12 -AD77, MDZ253.

13 -13 -AD77, MDZ 253/
collecte de la documentation par
Jean Hubert.

Fig. 4



La Libération racontée par des élèves seine-et-marnais en 1944 Communes citées dans leurs rédactions

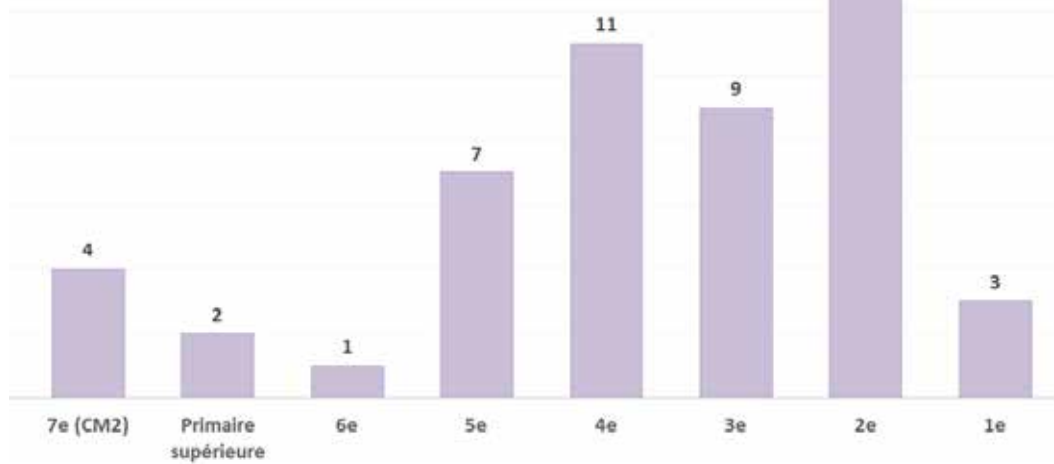


©Département de Seine-et-Marne - 2024

Cartographie : Département de Seine-et-Marne - SCSiG - D. Asselin - novembre 2024
Sources : Département de Seine-et-Marne - SIG -
Archives départementales de Seine-et-Marne, MDZ253 / Olivier Plancke



Fig. 5 - Classes dans lesquelles sont scolarisés les jeunes auteurs des dissertations



et « Souvenirs de l'occupation et de la libération ». Un sujet plus précis est donné à l'Institution Jeanne d'Arc de Melun : « Quelles impressions et quels souvenirs vous ont laissés ou l'occupation ou la libération ? » Finalement c'est le Collège de jeunes filles de Meaux qui propose les sujets les plus complexes. Pour les classes de 4^e et 3^e :

La Libération. Rappelez les heures qui l'ont précédée. Évoquez les scènes qui vous ont laissé les plus vifs souvenirs. Essayez de traduire les sentiments que vous avez éprouvés en assistant à l'entrée des troupes françaises et alliées dans votre ville ou votre village.

Et pour les élèves de 2^e et de 1^e :

Quels sont les souvenirs se rapportant au temps de l'occupation ou de la libération qui restent les plus vivants dans votre mémoire ? Raconter avec précision et exactitude, mais sans négliger vos impressions personnelles, ceux qui vous paraîtraient les plus dignes de servir à l'histoire de votre département.

Cette dernière formulation, tout en guidant quelque peu les élèves, invoque l'exactitude des faits rappor-

tés et les impressions personnelles laissées par les événements à ces jeunes filles. Le sujet proposé leur donne une mission importante : servir l'histoire du département.

Les supports de ces rédactions sont aussi objet de réflexion. Dans la majorité des cas les devoirs sont écrits sur des pages arrachées à des cahiers de brouillon format 22 x 17 cm. Les rédactions des petites classes de Juilly sont rédigées – et illustrées – sur des feuilles prélevées sur on ne sait quel carnet au format réduit. Les copies doubles blanches, propres et lisses sont exceptionnelles. En cet automne 1944 les pénuries frappent encore durement la population, les fournitures scolaires sont rares et précieuses. Déterminer les origines sociales des élèves est difficile. Les professions exercées par les parents sont rarement mentionnées. Elles apparaissent toutefois entre les lignes ou lorsque nous retrouvons les familles dans les registres des recensements de population de 1936 et de 1946. Les pères de nos élèves exercent la profession d'agriculteur, de commerçant, d'artisan, de chef d'entreprise, d'employé de chemin de fer, d'instituteur ou de fonctionnaire. Si les mères sont principalement notées « sans profession » quelques-unes exercent un métier : nous avons retrouvé une secrétaire et une institutrice (Fig. 7). Il va de soi que les épouses d'agriculteurs, de commerçants ou d'artisans travaillent dans l'entreprise familiale. Globalement, les cinquante-trois enfants et adolescents qui ont rédigé leurs souvenirs de la Libération appartiennent aux classes moyennes. Cette appartenance à un milieu social relativement privilégié se perçoit parfois par la transcription opérée par les élèves de propos tenus par les paysans seine-et-marnais derrière lesquels s'entend l'accent briard.

Eh ben, on respire, les Boches, y sont partis !¹⁴ Les v'là qu'venont nos libérateurs et nous pourrons bientôt mangé un crignon d'pain blanc !¹⁵ Eh ben, mon gars, ça va t'y mieux maintenant ? Alors, d'où qu'tu viens comme ça ?¹⁶

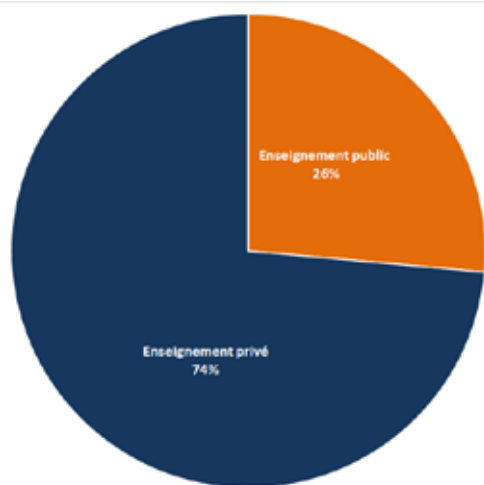


Fig. 6 - Public/privé, établissements d'origine des élèves qui ont rédigé leurs souvenirs

14 - Odile Rousset, Collège de jeunes filles de Provins.

15 - Pierre Jouanin, Collège libre de Juilly.

16 - Claude Badré, Collège de jeunes filles de Meaux.

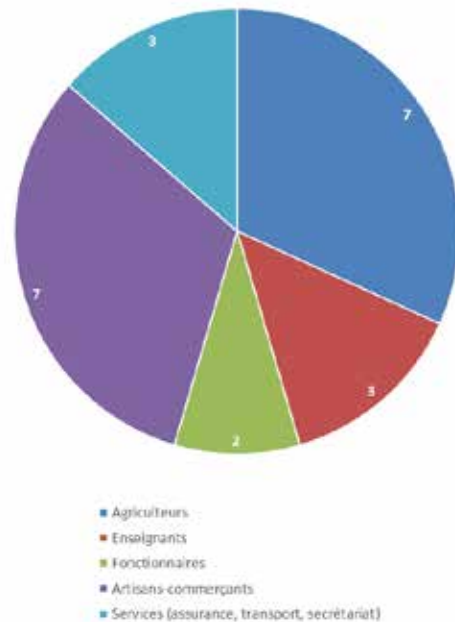
Faut-il y voir dans ces transcriptions un brin de condescendance ? En se moquant gentiment du « patois briard » ces jeunes rédacteurs montrent à tout le moins qu'ils n'appartiennent pas au milieu paysan.

Il s'agit là d'une des limites de l'enquête commandée par Jean Hubert. S'il s'est adressé, par l'intermédiaire de la presse officielle, à l'ensemble des établissements scolaires du département, seuls six ont répondu. Loin d'être un outil exhaustif, ces cinquante-trois devoirs sont néanmoins précieux car ils constituent une source rare pour faire l'histoire de l'occupation et de la libération de la Seine-et-Marne.

Les enfants et adolescents rédigent avec leur propre vocabulaire des récits très sensoriels. Leur souvenirs convoquent des images (les avions dans le ciel d'azur, les uniformes kaki des soldats américains, la lueur des incendies), des sons (le « tacata » des mitrailleuses, les explosions des obus, les cris de joie dans les villes libérées), des odeurs (la poudre après les explosions, la poussière des maisons éventrées, les fleurs offertes aux soldats américains), des goûts (le chewing-gum, le chocolat), et le toucher des mains qui se serrent ou des embrassades. Ces copies ne transcrivent pas seulement le regard des enfants sur la guerre mais leurs cinq sens, en cela aussi ces textes sont très précieux.

Afin de faciliter la lecture des copies la question s'est posée de corriger ou non les fautes de grammaire et d'orthographe. Nous avons fait le choix de retranscrire les devoirs tels quels. Le vocabulaire employé,

Fig. 7 - 22 professions exercées par les parents ont été identifiées



les figures de style, l'inégal respect des règles, sont aussi des informations qui nous permettent de comprendre qui sont ces enfants et adolescents et dans quels univers ils évoluent en cet automne 1944.

LES ENFANTS RACONTENT LE TEMPS DE L'OCCUPATION

L'OCCUPATION VÉCUE PAR LES ENFANTS

Flore Démaretz, est élève de 4^e à l'Institution Jeanne d'Arc de Melun. Originnaire de Calais, Flore est arrivée à Vaux-le-Pénil, avec huit membres de sa famille, le 26 février 1944. Son père est prisonnier de guerre en Allemagne, elle commence son récit par l'offensive allemande du 10 mai 1940.

Oh terrible guerre ! que de tristes impressions nous a laissée l'occupation pendant quatre longues années. En 1940 j'étais à Calais quand eut lieu l'invasion de la Belgique par les Allemands. Papa qui était revenu en permission repartit se battre ce jour là. Quelques temps après, pendant la bataille de Dunkerque, il fut blessé par une balle qui lui traversa la poitrine et lui frôla le poumon ; il resta sans soins ; puis, il fut transporté dans un hôpital. La blessure se guérit vite, puis, quand il sortit de l'hôpital il fut prisonnier par les Allemands, accablé de mauvais traitements et n'ayant pas de quoi se nourrir. Il fut accueilli en Allemagne par des coups de bâtons. Nous n'avions pas de lettres de lui ainsi que de deux oncles également prisonniers. Enfin trois mois après ils réussirent à

nous faire parvenir de leurs nouvelles.

La peur est un sentiment qui remue encore Marie-Agnès Salmon, elle aussi élève de 4^e à l'Institution Jeanne d'Arc de Melun.

C'est à Malesherbes que nous avons vu, pour la première fois, les Allemands qui avaient l'air de vrais sauvages en faisant le tour de la place, leurs mitrailleuses braquées sur nous, cassant les casques et les fusils des prisonniers du mieux qu'ils pouvaient, comme de véritables hommes non civilisés. Je n'étais pas brave, j'avais peur. Je me cachais derrière mes parents car on n'avait dit qu'ils étaient très méchants, même envers les enfants.

La jeune melunaise Marthe Todoroff, née en 1932, élève à l'École de filles du groupe Pasteur centre son récit sur ses souvenirs de l'occupation. Marthe, qui réside rue du Docteur Pouillot, comme tant d'autres est très marquée par le rationnement et les pénuries alimentaires¹⁷.

En juin 40 quand nous sommes rentrés de l'exode après avoir erré pendant quinze jours, des soldats qui n'étaient pas des Français circulaient dans la ville. Ils passaient en chantant à perdre haleine, tout en nous montrant qu'ils voulaient « place

17 - Le père de Marthe, qui est né en Bulgarie, exerce la profession de cimetier. Melun, recensement de population, 1936, AD77, 10M570.

libre ». Quelle émotion passait à travers moi en pensant que maintenant nous étions occupés par des gens qui venaient d'un pays étranger. Certains Allemands en passant nous donnaient du chocolat ; d'autres beaucoup plus méchants nous faisaient marcher sur les trottoirs en longeant les murs. Si on riait en les voyant ils nous fixaient avec leurs yeux ronds, sans même pouvoir prononcer une parole car ils parlaient tous leur langage. Malheureusement ils sont restés longtemps !

Quatre ans... C'est long ! surtout pour les pauvres privés de tout, comme nous l'avons été. Grâce à l'organisation du ravitaillement nous avons pu avoir un peu de marchandises avec les tickets. Pendant quatre ans privés d'huile, de lentilles, de savon, de café, de viande, de beurre, de fromage, de chocolat, de pain et tant d'autres denrées que nous consommions avant la guerre, et qui, depuis des années, ont passé dans leurs mains. C'est si long, que cette occupation paraît un siècle. Ils nous faisaient mal au cœur, quand, à chaque coin de rue nous les voyions manger des friandises et des fruits dont nous étions complètement démunis depuis 1940.

Janine Minot, fille de serrurier, née en 1931, est scolarisée dans la même école que Marthe Todoroff. La famille habite rue des Potiers à Melun¹⁸. Janine commence aussi son récit par des souvenirs de l'occupation dans lesquels apparaissent de – modestes mais réelles – actions de résistance opérées par les jeunes Melunais.

À Melun du 17 juin 1940 au 25 août 1944 nous avons bien souffert. Ils nous en [ont] fait voir ces sales boches ! Mais nous le leur avons bien rendu ! Toutes les fois que nous pouvions leur causer des ennuis nous le faisons. Toutes les inscriptions antifascistes que les jeunes écrivaient les mettaient dans des colères folles. Pour nous punir, ils nous avançaient l'heure du couvre-feu, ils nous privaient de sortir pendant une journée. Cela n'empêchait pas les gens de recommencer. Tout le monde, sauf les collaborateurs et quelques femmes des rues, les haïssaient. Eux-mêmes le voyaient bien. Et dire que certaines gens invitaient tel officier ou tel soldat à venir dîner chez eux ! J'en connais, moi, mais cela ne leur a pas porté chance. En somme nous avons plus souffert à la fin qu'au commencement.

Ce sont aussi des souvenirs de l'occupation que note Marie-Thérèse Gaud¹⁹, élève de 4^e à l'Institution Jeanne d'Arc de Melun.

J'avais 9 ans lors de l'exode et c'est avec grand désespoir et grande honte qu'en rentrant nous vîmes l'ennemi installé chez nous. Et la vie recommença triste et morne et l'on ne pourrait s'habituer à ces soldats arrogants défilant et chantant sous nos fenêtres.

D'abord ils essayèrent de se faire aimables puis ils renoncèrent voyant l'hostilité des Français. C'est ainsi qu'un jour mon frère revenant de Fontainebleau à pied par un temps affreux fut accosté par une voiture allemande lui proposant de monter avec eux ; et l'on se figure l'étonnement du chauffeur quand, froidement il répondit qu'il aimerait mieux mourir sur la route que de se faire transporter par eux. Et le temps passait n'apportant aucune amélioration à notre sort. Quelques uns croyait la France malade à jamais mais nous, nous espérions toujours et l'on pria ardemment pour que la victoire se fasse proche. Ce qu'il y avait de plus dur pour nous autres enfants c'est qu'il fallait se taire, passer à côté de l'allemand sans pouvoir lui jeter son mépris, ne pas se moquer trop fort dans ce qu'ils avaient de ridicule car il y avait danger, mais on n'y croyait pas et Papa et Maman ont du sûrement trembler pour toutes les imprudences que nous avons commises. [...]

Puis, tout à coup les événements se précipitèrent. L'Allemand alors devint plus méchant et les déportations en Allemagne commencèrent. On entendait parler de la gestapo et de ses tortures, mais on n'avait pas de preuve et l'on n'osait pas penser que ce fût vrai. Pourtant les faits viennent le prouver et c'est avec horreur qu'on découvre les chambres de torture, les instruments de supplice et parfois même les corps des victimes, preuves indiscutables de la cruauté des bourreaux. C'est alors que mon frère fut emmené lui aussi comme prisonnier. Il y a de cela environ dix-huit mois. Et d'ailleurs quelle est la famille qui n'a pas été touchée ?

Enfin le débarquement tant espéré arriva. Nous étions fous de joie et tous les soirs nous trouvaient à l'heure des informations dans la salle à manger ; nos voisins venaient écouter les nouvelles, et nous étions une quinzaine rassemblés autour du poste. Papa prenait soin de fermer volets et fenêtres et pendant trois quart d'heure nous savourions avec délices le fruit défendu ; et c'est avec joie que nous avançons les petites épingles du front sur une grande carte de France.

Les allemands sentaient que ça allait mal pour eux. Ils ne défilaient plus en chantant, mais se montraient plus arrogants que jamais. Nous autres prenions un malin plaisir à leur indiquer de mauvais chemins et c'était avec une joie sans pareille que nous les voyions, nigauds, suivre nos conseils. (Fig. 8)

J. Bertaud, élève de seconde au Collège de Juilly introduit son récit par le Jour J.

Nombreux étaient ceux qui ne croyaient pas à l'issue d'un débarquement. Malheureusement ceux-ci se trompaient et le 6 juin 1944 les alliés débarquaient sur le sol de France accablant et bousculant l'ennemi en fuite. Ces résistants ne furent qu'ébranlés dans leur foi. Enfin ils leur fallu croire à une retraite de l'ennemi jusqu'à la Seine. Paris menacé ce fut une nouvelle débâcle semblable à juin 1940 où l'Allemand refoulait vers le Nord en désordre cette fois.



Fig. 8 – Janine Minot ou Marie-Thérèse Gaud évoquent dans leurs rédactions le « malin plaisir » que les jeunes Melunais prennent à donner de fausses indications aux Allemands. Des actions similaires entraînent dès 1941 la réaction des autorités allemandes (AD77, M11402)

¹⁸ – Melun, recensement de population, 1936, AD77, 10M570.

¹⁹ – Le père de Marie-Thérèse Gaud est fonctionnaire aux Contributions directes à Melun. La famille habite rue Saint-Aspais

C'est aussi par le 6 juin 1944 que Michel Courtier, de Lizy-sur-Ourcq, également élève au Collège de Juilly commence son récit.

Après quatre ans d'occupation, nous avons déjà assez vu les allemands. La radio anglaise nous a soulagé en nous apprenant la nouvelle du départ. Un mois après nous entendions le canon à longueur de journée, et cela progressait de jour en jour ; le soir, nous voyions des lueurs à l'horizon. Une nuit, nous avons été réveillés par un grand nombre de détonations, le ciel en était illuminé. Le lendemain matin, nous apprenions la cause de ce bruit : c'était deux trains allemands qui se sont rencontrés dans l'obscurité : ils camouflent si bien qu'il est impossible de les voir à deux pas. Les occupants de ces trains ont cru, chacun de leur côté, qu'ils étaient assaillis par du « maquis ». Par conséquent ils se sont battus entre eux.

Pierrette Dauplain, élève de 2^e du Collège de jeunes filles de Provins observe la guerre dans le ciel.

Je me rappelle cette journée du 14 juin, quatrième anniversaire de la souillure du sol de mon village par les bottes allemandes : de nombreux avions alliés traversent le ciel revenant d'un raid sur quelque point important pour l'Allemagne. Tout le monde est dehors pour « les » voir ; et bien que peu de paroles soient échangées, on sent que tous éprouvent une profonde reconnaissance envers ceux qui luttent pour notre liberté.

Tout à coup de ces spectateurs muets, un cri s'élève : « il est touché. Il prend feu ». En effet l'un des appareils commençait à vaciller et l'on distinguait nettement la fumée qui s'échappait de l'arrière. Puis avec un ronflement formidable, il se met à descendre brusquement. Mais l'appareil reprend l'horizontale, passe au-dessus de nos têtes, et remonte en tournant. A ce moment voilà deux, trois, quatre parachutes qui s'ouvrent. A voir ces hommes échappés de cet enfer volant, la foule éprouve une grande joie, bien vite dissipée cependant car l'avion revient sur le village.

Mais par miracle il évite les maisons en faisant un demi-tour... Non : ce n'est pas un miracle qui nous sauve. C'est le courage d'un homme, d'un pilote qui vient de se jeter à l'instant même, quelques secondes avant que l'avion s'écrase au sol. Maintenant nous n'avons plus d'yeux que pour ces héros qui vont mettre le pied sur une terre où sont les ennemis mais où heureusement il y a aussi des amis.

Georges Masson est élève au Collège de garçons de Meaux, dans ses « souvenirs de l'occupation et de la Libération » il revient sur les bombardements de la gare de triage de Vaires-sur-Marne.

Quand le triage fut bombardé pour la première fois, j'étais à Meaux, au collège. Nous venions de nous coucher. Nous entendîmes les avions passer au-dessus de nous, mais comme il en passait à peu près toutes les nuits, nous n'y fîmes pas attention. Soudain la d.c.a. se mit à taper. Nos lits roulèrent d'avant en arrière. De petites détonations ébranlaient de temps en temps la porte. Tout-à-coup une formidable explosion retentit qui ouvrit violemment la porte et cassa quelques vitres. Nous nous levâmes tous et nous nous préparâmes à descendre à la cave. J'appris plus tard que c'était deux wagons de chedite²⁰ qui avaient sauté ; une heure avant étaient partis par erreur deux trains entiers de munitions et un troisième était arrêté à côté d'une d.c.a. sur rails juste en face ma maison. Il y eut ensuite deux autres bombardements de nuits dont le premier fit beaucoup de

victimes et deux autres de jour ; ces deux fois là ils tapèrent en plein sur le triage. Pendant ces cinq bombardements, dont j'assistai à quatre, je n'eus pas peur, sauf au premier.

Bombardée une première fois le 29 mars 1944, la gare de triage de Vaires-sur-Marne est une installation ferroviaire stratégique majeure entre Paris et l'Allemagne. Vaires-Triage est logiquement la cible des bombardiers alliés qui veulent autant que possible ralentir l'acheminement de renforts et de munitions vers le front de Normandie. Le triage est bombardé cinq fois après le débarquement, notamment les 28 juin, 8, 12, 18 et 27 juillet 1944.

Georges Masson raconte le premier bombardement de Vaires, celui du 29 mars 1944, incontestablement le plus meurtrier. Un agent de renseignement du groupe Vengeance de Lagny signale dans la matinée du 29 mars l'arrivée successive de cinq trains allemands : trois de troupes, un transportant de l'essence, et un chargé de munitions. L'information est transmise au chef du réseau Turma à Paris qui avise Londres. La Royal Air Force entre immédiatement en action. Les bombardiers décollent et arrivent au-dessus de Vaires-sur-Marne à 21H25. Les bombes tombent sur les trains en stationnement, le triage s'embrase. « C'est l'enfer qui se déchaîne !²¹ » Deux mille sept cent trente-cinq soldats allemands seraient morts dans ce bombardement ainsi que neuf civils français.

JEUNES TÉMOINS ET ACTEURS DE LA RÉSISTANCE

Marie-Clotilde Hubert évoque, sans en connaître les détails, le rôle de son père dans la Résistance. Résister semble bien être une « affaire d'hommes ».

Des amis venaient presque tous les mardis déjeuner à la maison. Après le café pris dans le bureau, ma grand-mère montait dans sa chambre, maman revenait dans la salle à manger. Papa et ses amis donc pouvaient parler seuls. Ils n'osaient pas dévoiler à maman le mystère de leur conversation ayant peur de trop l'inquiéter à leur sujet.

Le début du mois d'août vit croître notre anxiété. Un certain mardi fut notre dernière réunion. A table, l'un de nos invités avait déclaré en riant : « Je crois que nous avons tous un motif pour être arrêtés ». Le soir même l'un des membres de notre petite société était pris et transporté à Fresnes. Jamais plus nous n'avons eu de nouvelles de lui. Et huit jours après, c'en était encore un que la Gestapo venait chercher. À partir de ce moment-là, nous nous préoccupâmes beaucoup de ce dernier qui couchait chez nous depuis quelques temps. Maman fouilla dans tous ses vêtements afin de faire disparaître les papiers compromettants s'il y en avait.

Le 14 août, papa ne coucha plus à la maison et, dans le fond du jardin une caisse dissimulée sous des feuillages lui aurait permis d'escalader le mur dans le cas où on serait venu le chercher.

La bataille commença et le son des obus paraissait moins inquiétant que le bruit de la sonnette retentissant à la porte.

Nelly Guidel est élève de 1^e au Collège de jeunes filles de Meaux. Parmi les « pénibles et multiples souvenirs que l'occupation allemande a laissés dans [son] esprit » elle a choisi de raconter le rôle joué par son « bon grand-père », Léon Guidel, directeur de l'Asile de Saint-Aile à Rebas.

20 - La chedditte est un explosif mis au point en France au début du XX^e siècle.

21 - René-Charles Plancke, La Seine-et-Marne 1939-1945, tome 3, attaques aériennes, Résistance, Dammarie-les-Lys, éditions Amateis, 1985, 320 pages, p. 32-33.

Il faut vous dire que mon grand-père, patriote acharné, enrageait de voir l'ennemi sur le sol de la patrie, et regrettait amèrement que son âge l'empêchât de prendre une part active à la lutte contre l'opresseur ; ne pouvant combattre ouvertement en s'engageant dans les armées de la dissidence, il résolut de mener une guerre ouverte, plus sourde et moins directement efficace peut-être, mais tout aussi meurtrière et combien plus dangereuse ! et c'est dans ce but qu'il ouvrit sa maison aux réfractaires ; l'Asile départemental de « vieillards et incurables » dont il est le directeur, se doubla d'une « maison de retraite pour FFI²² ». Le bureau de grand-père, transformé en quartier général, vit défiler bien des visages, durant ces rudes années d'occupation, visages hardis, fiers, décidés de jeunes Français qui avaient tout abandonné pour mieux servir leur pays. Le lieu était relativement bien choisi ; l'Asile, ancien couvent des moines, riche en souterrains, ce qui n'est pas à dédaigner lorsqu'on est obligé de se tenir sans cesse sur ses gardes et de prévoir une fuite rapide et discrète, se dresse comme une forteresse isolée au milieu des plaines et des champs, à l'abri de tout regard indiscret.

Nelly Guidel consacre ensuite huit pages à la « visite » que la Gestapo a effectuée en avril 1944 dans le bureau de son grand-père à la recherche de Lucien, un résistant hébergé dans l'Asile. Nelly soupçonne que son grand-père a été dénoncé. Effectivement Léon Guidel est signalé comme « anti-allemand et gaulliste » par un délateur, peintre en bâtiment de Rebaix, qui a été jugé le 19 avril 1945 par la cour de justice de Melun et condamné à un an de prison²³.

Charles Masson du mouvement *Ceux de la Libération Vengeance*, joue un rôle important dans la résistance à Chelles, le récit de son fils Georges mêle donc impressions personnelles et souvenirs des récits familiaux. Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'un témoignage de premier plan.

Un lundi matin, mon père dit à ma mère qu'on avait trouvé notre ami Blanchet, jeune docteur de 28 ans, assassiné dans le bois de Boulogne avec trente-six autres. Nous espérâmes qu'on s'était trompé ; Hélas, le soir, la Croix-Rouge ramenait les corps dans une ambulance et les mettait dans une chapelle ardente pour que les parents ou les amis puissent aller les reconnaître. Il y avait douze Chellois ; les autres étaient des pays environnants. Le jeune docteur était bien parmi eux.

Voici ce qui c'était passé : un chef de la milice avait réussi à se glisser dans la Résistance et à se faire passer pour un membre de l'Intelligence Service. Il dit au docteur Blanchet, qu'il fallait aller chercher des armes à Paris, dans un garage ; il s'offrit comme guide. Ils allèrent jusqu'à un endroit donné en ambulance, puis ils prirent des camions. Ils arrivèrent à Paris et entrèrent avec leurs camions dans le garage. L'un des camions qui était trop haut, ne put entrer. Cela sauva la vie au conducteur, car, à peine entrés, la porte se referma sur eux. En même temps, une trentaine de miliciens, postés au fond du garage, sautèrent sur eux. Le combat était indécis, mais la porte se rouvrit et d'autres miliciens se jetèrent dans la bagarre et, comme ils étaient armés, ils les firent prisonnier [...].

C'était le dimanche matin. Après les avoir fait prisonnier,

*on les emmena rue des Saussaies où ils furent torturés jusqu'au soir et enfin tués. Il y en avait de dix-sept ans. Puis, les miliciens les emmenèrent au bois de Boulogne. C'est là qu'on les trouva et on les emmena rue Chardon-Lagache. Le récit de Georges Masson est un témoignage indirect d'un épisode connu sous le nom de massacre de la Cascade du bois de Boulogne qui a frappé durement les résistants de Chelles. En août 1944, trente-cinq jeunes résistants de la région parisienne, dont quinze Chellois, cherchent à s'armer afin de participer aux combats de la libération de Paris. Ils entrent en contact avec un prétendu agent de l'Intelligence service²⁴ nommé Charles Porel, qui est en réalité un agent de l'Abwehr²⁵, Karl Rebhein, qui promet de leur livrer des armes. Le 16 août 1944 trois groupes de résistants (*Jeunes chrétiens combattants, Jeunes de l'organisation civile et militaire, Forces françaises de l'intérieur-Francis-tireurs et partisans*) se rendent à Paris avec des camions. Les FFI-FTP²⁶ de Chelles sont à bord de deux véhicules : une ambulance conduite par Gabriel Verdier accompagné par le docteur Blanchet et un camion conduit par Jacques Schlosser. Les résistants tombent dans le piège tendu par la Gestapo. Arrêtés, ils sont conduits dans un garage du passage Doisy dans le 17^e arrondissement de Paris. Le soir du 16 août les trente-cinq jeunes résistants sont conduits en camion près de la Cascade du bois de Boulogne où ils sont exécutés à la mitrailleuse. Trois grenades sont lancées sur les corps entassés en guise de coup de grâce. Les cadavres sont découverts le lendemain matin et conduits dans un garage rue Chardon-Lagache transformé pour l'occasion en chapelle ardente²⁷.*

On le voit, Georges Masson est parfaitement renseigné, à une nuance près : aucun milicien n'a participé au massacre des Chellois à la Cascade du bois de Boulogne. Les Français en cause dans cette affaire sont les ultra-collaborateurs de la rue de la Pompe, un groupe d'une trentaine de repris de justice ou de trafiquants spécialisés dans la traque des résistants²⁸.

Guy Charpentier²⁹, élève de 2^e au Collège de Juilly est l'un des deux fils d'un fermier de Vineuil à Saint-Mesmes³⁰. Pierre Charpentier dirige une grosse exploitation qui employait en 1936 huit ouvriers agricoles, dont des Polonais, ce qui avec les familles constituait une communauté de vingt-deux personnes. Guy Charpentier raconte l'occupation de la ferme familiale par l'armée allemande.

On se bat dans Paris, aux alentours et les « Bosches » ont mis le feu à des quartiers. Déjà nous avons descendu nos affaires dans la cave et voilà que, la nuit du 24 au 25 juin³¹, un groupe de motorisés arrive chez nous. Ils font un bruit formidable pour nous réveiller car les grandes portes de la ferme étaient fermées. Enfin, Papa se lève et va leur ouvrir la porte. Aussitôt tous se « fauflent » dans les petits coins de la ferme et se camouflent. En moins de cinq minutes, tout le monde est à sa place. L'officier arrive à la maison et dit de sa voix rauque : « Nous voulons trois chambres, une belle chambre pour notre Capitaine et deux autres pour nous ». Moi le premier j'ai été obligé de déménager ma chambre. On leur donna aussi la chambre de la bonne dans laquelle il y avait deux lits à deux personnes. Cela n'en

22 - Forces françaises de l'intérieur (FFI) : regroupement des diverses formations militaires de la Résistance. Les membres des FFI n'ont pas d'uniformes mais se distinguent par le port d'un brassard tricolore. Les FFI sont affectuellement surnommés les « fifis ».

23 - La République de Seine-et-Marne, 25 avril 1945, AD77, PZ290A41.

24 - Service de renseignement britannique

25 - Service de renseignement de l'Armée allemande

26 - Francis-tireurs et partisans (FTP) ou Francis-tireurs et partisans français (FTPF) : formation militaire créée à partir des groupes de défense du parti communiste. Même si les FTP sont rattachés aux Forces françaises de l'intérieur (FFI), ceux-ci conservent souvent leur autonomie.

27 - Guy Krivopisco et Axel Porin, Les fusillés de la Cascade du bois de Boulogne, 16 août 1944, Maine de Paris, 2004, 39 pages, en ligne sur le site de la Fondation de la Résistance : <https://www.fondationresistance.org/documents/cnrnd/Doc00135.pdf>, consulté le 13 novembre 2024.

28 - René-Charles Plancke, La Seine-et-Marne 1939-1945, tome 3, attaques aériennes, Résistance, Dammarie-lès-Lys, éditions Amatteis, 1985, 320 pages, p. 147-149, AD77, 8(3399)4.

29 - La copie de Guy Charpentier est classée par erreur dans le dossier « Libération en dehors Seine-et-Marne », AD77 MD2453.

30 - Recensement de population de Saint-Mesmes, 1936, AD77, 10M552.

31 - Guy Charpentier commet une erreur, il s'agit de la nuit du 24 au 25 août 1944

faisait que deux au total. On ne voulait pas leur en donner d'autres. Papa leur disait toujours : deux lits là et un là-bas, ça fait trois. Et pour finir ils cédèrent et couchèrent à six dans la même et n'occupèrent pas l'autre. Le lendemain matin au petit jour, il y avait déjà des sentinelles dans tous les chemins et sur les routes et d'autres qui faisaient des patrouilles. C'était à Vineuil que se passait tout cela. A St-Mesmes où il y avait un camion de munitions caché, ils trouvèrent les deux chauffeurs. Ils les ramenèrent à Vineuil près de l'Officier. Ils rentrèrent au bureau où il était installé et il commanda de les fusiller. C'était des FFI. Il était huit heures du matin. Aux yeux de tout le monde ils les exécutèrent à trois cent mètres de la ferme. Avant, ces deux jeunes gens se donnèrent une poignée de main. Leur disant d'avancer, ils leur tirèrent dans le dos. Le reste de la journée fut plus calme. Ils firent passer une circulaire interdisant aux civils de sortir du pays et même de chez eux.

Guy Charpentier bien que témoin direct n'appréhende pas dans le détail l'intégralité des événements qui se déroulent dans la ferme familiale mais il en voit l'essentiel. Les « motorisés », plus précisément des SS de la division blindée Das Reich, s'installent dans la ferme le 25 août au soir. Le 26 au matin ils découvrent deux déserteurs allemands, en réalité des Polonais mobilisés dans la Wehrmacht, Jerzy Kutilek et Sasza Roglaski qui ont rejoint la Résistance et intégré le Groupe franc du réseau M-4 de Saint-Mesmes. Ils sont fusillés contre le mur d'un hangar à 100 m de la ferme. Peu après deux autres clandestins sont arrêtés et exécutés au pisto-

let mitrailleur. Encore plus tard, deux jeunes venant de Reims pour participer à la bataille de Paris sont exécutés sur la route de Vinantes. Le lendemain ce sont cinq rescapés de la bataille de Oissery qui sont fusillés sur le chemin de Nantouillet³². Au total onze résistants sont exécutés les 26 et 27 août 1944 autour de la ferme des Charpentier. Une femme, Marthe Chauve, est morte terrorisée par les SS alors qu'elle s'occupait des corps des jeunes déserteurs fusillés³³.

André Gagneux, élève de 3^e au Collège de Juilly, raconte en deux pages et demie ses « souvenirs inoubliables de la libération ». André Gagneux est le fils de Louis et de Jeanne Gagneux, son père est bourrelier. La famille habite rue du Bois à Oissery³⁴. Cas exceptionnel, André Gagneux n'est pas seulement un témoin de la Libération, il en est un des acteurs³⁵. Il compte en effet parmi les maquisards qui ont combattu les SS près de l'étang de Rougemont le 26 août 1944. Ce témoignage est l'un des plus forts de notre collection, il est ici reproduit in extenso.

Dans nos petits villages le calme semble régner mais la résistance s'organise sous les ordres d'un chef vénéré hélas disparu. C'est le centre de parachutage de la région, chaque nuit favorable des tonnes d'armes arrivent qui sont dirigées sur Paris sauf 1/6 qui reste au centre d'atterrissage pour le maquis. Deux officiers anglais et un radio sautent en parachute ; logés dans ma famille j'ai l'honneur de leur être présenté, c'est l'amitié retrouvée et réciproque et je ne sais plus quitter le petit Anglais jeune radio de

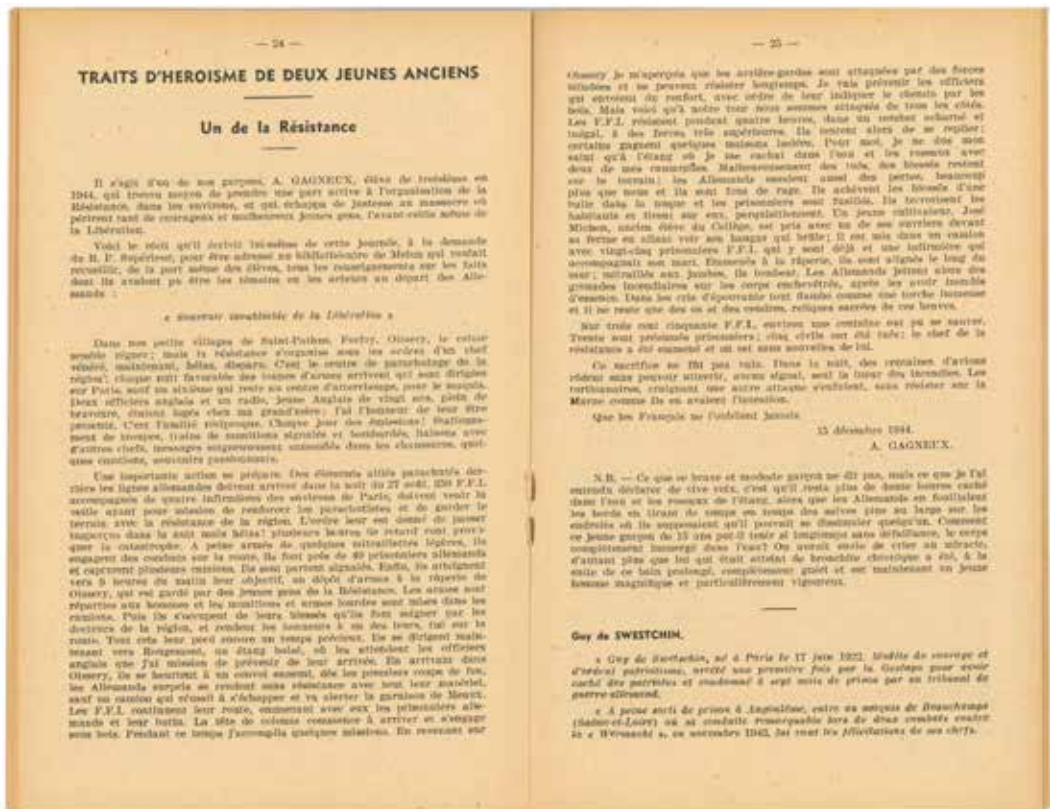


Fig. 9 - André Gagneux, élève au Collège libre de Juilly et authentique maquisard, raconte les combats meurtriers de Oissery et de ses environs dans le Bulletin du Collège (AD77, REV452/1)

32 - Claude Cherrier et René Roy, La Résistance en Seine-et-Marne (1939-1945), Étrepilly, Presses du Village, 2002, 312 pages, p. 284, AD77, 815846/A.

33 - Frédéric Stévenot, « Saint-Mesmes (Seine-et-Marne), 26 août 1944 », Les Fusillés 1940-1945, dictionnaire Maitron, en ligne, consulté le 8 novembre 2024, <https://fusillés-40-44.maitron.fr/spip.php?article203827>

34 - Dénombrément de 1936, liste nominative des habitants de la commune d'Oissery, AD77, 10M555.

35 - Un récit plus développé rédigé le 15 décembre 1944 a été publié dans le bulletin du collège de Juilly : « Un de la Résistance », Juilly, le Bulletin du collège et de l'association amicale, N°2, 1946-1947, p. 24-25, AD77, REV452/1.

vingt ans plein de bravoure. Chaque jour des émissions ! Stationnement de troupes, trains de munitions signalés et bombardés. Une importante action se prépare. Des éléments alliés parachutés derrière les lignes allemandes doivent arriver dans la nuit du 26 août. 300 FFI doivent arriver la veille ayant pour mission de les renforcer et de garder le terrain avec la résistance de la région ; l'ordre est donné de passer inaperçu dans la nuit, mais hélas ! plusieurs heures de retard vont provoquer la catastrophe. Sur la route des combats s'engagent. Ils font près de 40 prisonniers allemands et capturent plusieurs camions, ils atteignent leur objectif un étang boisé près du village vers 9H du matin, mais leur passage est signalé partout, attaqués et cernés vers 10H par des forces blindées très supérieures ; ils furent au cours d'une résistance qui dura 6H décimés par un feu sans pardon. Ils tentèrent alors de se replier ; certains purent gagner quelques maisons ou fermes isolées. Pour moi je ne dus mon salut qu'en me cachant dans l'eau et les roseaux avec deux camarades. Mais voici le drame affreux. Les Allemands achevèrent les blessés d'une balle dans la nuque et les prisonniers sont fusillés ; 25 combattants, une infirmière, un agriculteur du pays et son ouvrier sont emmenés dans un camion, alignés le long du mur de briques d'une fabrique, mitraillés aux jambes ils tombent ; les Allemands jettent alors des grenades incendiaires sur les corps enchevêtrés après les avoir inondés d'essence. Dans les cris d'épouvante tout a flambé comme une torche immense et il n'est plus resté que ces pauvres reliques sacrées, restes tragiques de Braves. Cet immense sacrifice ne fut pas vain. Des centaines d'avions rôdent toute la nuit sans pouvoir atterrir, les tortionnaires déroutés s'enfuient sans résister sur la Marne comme ils en avaient l'intention (Fig. 9).

Michel Barlier, de Saint-Soupplets, est lui aussi élève au Collège de Juilly, il est en classe de seconde. Il a intitulé son témoignage « Toujours mieux, récit de la libération ». Michel Barlier évoque à son tour les combats de la région de Oissery.

Cette nuit les FFI des environs se sont réunis et sont partis en mission... Ah ! Les malheureux, ils ne sont partis armés que de leur ardent courage ; pensant trouver un ennemi en déroute, désarmé. Au contraire, ils trouvèrent un adversaire voulant combattre. Arrivés dans la Seine-et-Marne, aux environs de Saint Soupplets, ils furent pris dans le feu des mitrailleuses. Ils furent héroïques, mais bientôt ils furent dispersés, victime des atrocités de coutume chez l'ennemi ; les uns furent brûlés, dans une ferme, les autres se jetèrent dans une mare pour tenter d'échapper, mais durent sauvagement mitraillés. Quelques-uns seulement s'échappèrent et nous racontent les scènes abominables auxquelles, malgré eux, ils ont assistés.

Quelle douleur dans les familles qui pourtant sentent la libération proche. Quelle douleur pour une femme maintenant séparée pour toujours de son mari et ses deux fils, pour un jeune garçon de son père et de sa mère.

Retrouvons Guy Charpentier de Vineuil, qui est aussi présent lors des combats autour de Oissery et de Saint-Pathus. Son témoignage est glaçant.

Mais voilà que l'incident de Saint-Pathus arriva entre-temps et quelques rescapés essayaient de se sauver. Mais ils se faisaient « repêcher » plus loin. Le 26, au matin, ils en ramenèrent cinq autres. Ils les enfermèrent dans une

petite cour avec une sentinelle à la porte. Ils arrivèrent quand même à nous donner leurs noms. Et après leur avoir fait plumer leurs canards et casser du bois, ils les fusillèrent à onze heures.

Pendant ce temps-là, les officiers dégustaient leur canard à l'ombre d'une tonnelle. On aurait dit des princes à table. L'après-midi, vers deux heures et demi, ils en ramenèrent quatre autres. Ils ne les jugèrent même pas. Ils les fusillèrent aussi. Deux d'entre eux étaient des jeunes gens du pays. Après cette tuerie, ils s'en allèrent. Sans doute n'étaient-ils pas prévenus, car en moins d'une demie heure, ils se préparèrent.

André Gagneux, Michel Barlier et Guy Charpentier racontent ce que l'historien de la Résistance – et ancien résistant – René Roy nomme « la tragédie du bataillon Hildevert³⁶ ». Le 26 août 1944 un bataillon de FFI du réseau Armand-Spiritualist, un des réseaux contrôlés depuis Londres par le colonel Buckmaster, est transporté à Saint-Pathus près de Oissery. Sa mission : protéger un terrain d'atterrissage, situé près de l'étang de Rougemont, destiné à recevoir des armes parachutées par les Alliés. Les combattants, sous le commandement de Charles Hildevert, proviennent de la banlieue est de Paris : Le Raincy, Créteil, Livry-Gargan, Rosny-sous-Bois, Sevran. Ils doivent rejoindre dans cette opération les résistants de Saint-Pathus, commandés par Florimond Leuridan – le « chef vénéré » mentionné par André Gagneux –, et de Oissery commandés par Roger Carré. La colonne de camions ne passe pas inaperçue, les soldats Allemands, appartenant à la 49^e Panzerbrigade SS, prennent position et rapidement encerclent les résistants. Les armements sont disproportionnés, la lutte est inégale, les combats durent pourtant toute la journée. Les 250 résistants combattent jusqu'à l'épuisement de leurs munitions autour de l'étang de Rougemont à Oissery, à la ferme de Condé, à Forfry, Brégy, Saint-Soupplets, Vinantes... La râperie de Oissery, que les FFI avaient transformée en infirmerie, est le théâtre d'un massacre qui marque les jeunes Gagneux et Barlier : des combattants, souvent blessés, ainsi que les infirmiers et infirmières à leur chevet sont exécutés à la mitrailleuse et à coup de grenades. Vingt-six FFI meurent dans l'usine, parfois brûlés vifs, dont seulement douze ont pu être identifiés. L'infirmière mentionnée par André Gagneux est Marie-Louise Cornet qui est morte avec son mari Eugène Cornet dans la râperie. L'agriculteur du pays et son ouvrier dont André Gagneux évoque l'exécution sont Joseph Michon et Bruno Comelli³⁷. Le 26 et le 27 août, les soldats allemands ratissent la région à la recherche des résistants, lesquels sont fusillés à Iverny, à Montyon, dans la ferme de Vineuil, comme le raconte Guy Charpentier, ou sur la route de Villevaudé. La bataille est terriblement meurtrière : peut-être 200 morts du côté allemand et 150 chez les Français dont Charles Hildevert et ses deux fils. Quinze FFI capturés sont déportés en Allemagne, seuls cinq d'entre eux sont rentrés des camps en 1945³⁸. Ce combat est le plus meurtrier de la Seconde Guerre mondiale en Seine-et-Marne.

35 - Claude Cherrier et René Roy, La Résistance en Seine-et-Marne (1939-1945), Etrepilly, Presses du Village, 2002, 312 pages, p. 282-283, AD77, 8[5846/A.

37 - Liste de personnes fusillées établie par les Renseignements généraux le 9 novembre 1944, AD77, M11410.

38 - Frédéric Stévenot, Michel Thébaud, « Oissery, Forfry et communes alentour, 26 et 27 août 1944 », Les Fusillés 1940-1945, dictionnaire Maitron, en ligne, consulté le 7 novembre 2024, <https://fusilles-40-44.maitron.fr/spp.php?article201898>

LE DÉPART DES ALLEMANDS : RETRAITE OU DÉROUTE ?

Le départ des troupes allemandes est très souvent évoqué par les jeunes seine-et-marnais. Ici le récit décrit la retraite des hommes et des véhicules, ailleurs des vols et des actes de pillages sont mis en avant quand il ne s'agit pas de destructions systématiques. Le jeune Mélin écrit son prénom « Ach ». Est-ce le diminutif d'Achille ? Ach Mélin, est élève de seconde au Collège de Juilly, il a 15 ans. En août 1944 il réside dans « un petit village situé sur la route de Paris à Reims ».

Des camions, des véhicules isolés passaient sans interruption même la nuit ; parmi ces défilés, il y avait beaucoup de voitures que les troupes d'occupation avait volées pour partir plus vite. Dans leurs véhicules ils étaient entassés comme des bêtes avec des figures attristées et remplies de fatigues. C'étaient les armées allemandes qui avaient passées victorieuses en 1940 et qui repassaient vaincues poussées par nos libérateurs.

La Seine étant le seul obstacle naturel d'importance pouvant freiner l'avancée des troupes du général Patton, les soldats du génie allemand font sauter tous les ponts qui enjambent le fleuve ainsi que le Loing et l'Yonne entre le 18 et le 24 août 1944. Simone Stutz, élève de 3^e à l'Institution Jeanne d'Arc de Melun, en est témoin. Elle habite rue du Palais de Justice³⁹.

De jour en jour, le bruit du canon se rapprochait progressivement. Le vendredi 18 août au matin, de nombreuses personnes habitant près des ponts s'en allaient de chez eux disant que les ponts allaient sauter d'un moment à l'autre ; mais la journée se passa tranquillement. Le lundi suivant les autorités allemandes firent savoir qu'ils ne préviendraient sans doute pas lorsque les ponts sauteraient, n'en ayant pas le temps. Finalement ils ne sautèrent que le mercredi 23 au matin, ne faisant guère plus de bruit que les explosions des munitions de Livry.

Avant d'évacuer la région de Melun, la Wehrmacht pratique une véritable politique de la terre brûlée afin de rien laisser qui puisse être utilisé par les troupes alliées. Colette Aubert est une des filles des agriculteurs qui exploitent la ferme de Fortoiseau à Villiers-en-Bière⁴⁰, elle est aussi élève de 6^e à l'Institution Jeanne d'Arc de Melun. Elle livre ses « impressions ».

Dans les derniers jours de l'occupation les Allemands décidèrent de brûler le château de Fortoiseau qui se trouvait à côté de la ferme que nous habitons et qui était plein de matériel. Pour cela trois artificiers vinrent exprès. Dans un bâtiment à côté de la ferme se trouvaient trois moteurs d'avion que l'on déplaça avec un tracteur pour que cela ne mit pas le feu chez nous. Le jour étant arrivé nous entendîmes des coups de feu. Nous allâmes voir. Les moteurs qui étaient sous les arbres commençaient à brûler. Puis ce fût le château. Les Allemands avaient mis dedans au moins 200 litres d'essence. Ils lançaient des pierres dans les vitres pour que le courant d'air active le feu. Les volets tombaient avec fracas. On voyait les rideaux de flammes à tous les étages. Les ennemis incendiaient les moteurs en jetant dessus des seaux d'essence.

Claudie Hérisson est aussi élève de 3^e à l'institution Jeanne d'Arc, elle décrit le départ des soldats alle-

mands de Livry au sud de Melun.

C'est alors qu'arrivèrent dans notre village de Livry les Allemands, démunis de voiture, n'ayant pour toutes ressources que les tombereaux et voitures de fermes, qu'ils avaient pris dans leur retraite désordonnée. Qui aurait reconnu, les hommes qui étaient arrivés si fiers et si méprisants en 1940, dans ces misérables loques humaines qui avançaient péniblement, la barbe hirsute, le regard égaré et traqué. Ils n'avaient plus qu'une idée, dormir. Mais le bruit du canon se rapprochait rapidement, et interminablement, la nuit et le jour ces lamentables convois martelaient sans repos, les rues de notre petit village.

Michel Courtier de Lizy-sur-Ourcq consacre une longue partie de sa dissertation au vol de la voiture de ses parents.

Deux jours avant la libération, des allemands volent des autos. Ils s'adressent à la mairie. Le maire, qui est assez malin, a donné la liste des autos qui n'ont pas pu aller à la dernière réquisition, mais il n'a pas pensé que cela devait être les plus camouflées. Nous avons une conduite intérieure cachée depuis quatre ans. Les allemands entrent dans le garage et voient une camionnette. Elle était en panne ainsi que la conduite intérieure ; puis ils l'accrochent derrière une de leurs autos. Ils cherchent la conduite intérieure et, après l'avoir trouvée, ils la remorquent, et cependant, ils n'arrivent à remettre en route ni l'une, ni l'autre voiture, et ils les emmènent. Nous retrouvons la conduite quatre jours après.

Guy Charpentier observe à Saint-Mesmes le défilé des troupes en fuite.

Depuis huit jours au moins, un bruit incessant d'autos, de camions, de tanks, de chars qui s'enfuient à grande allure. Il y a aussi l'armée des piétons qui passe sur les routes ; chacun d'eux essaie de capturer l'un, un vélo, l'autre une auto ou une moto. Certains mêmes prennent des chevaux dans les fermes. Ils deviennent de plus en plus la terreur du jour.

Janine Minot raconte le départ des troupes allemandes de Melun, elle évoque notamment l'emploi de « boucliers humains » par la Wehrmacht.

Les derniers temps ils voyaient les choses mal tourner pour eux. Ils construisaient des blockhaus. La Kommandantur et le bureau de placement allemand emballaient les documents. Ils commençaient à se faire une drôle de mine. Ils emportaient toutes les marchandises qui nous étaient destinées.

Quelques temps avant la libération les Allemands avaient donné l'ordre aux femmes et aux enfants d'évacuer. Certaines gens partirent du côté du Châtelet. Les boches leur permettaient de monter sur leurs camions ou bien ils faisaient grouper les gens en deux files et ils passaient au milieu. Ils se disaient que, voyant des civils sur la route, les avions alliés ne les mitrailleraient pas. [...] Les Allemands s'en vont sur les routes avec des tombereaux réquisitionnés aux fermiers. Ils n'ont plus le sourire.

Pierre Champenois, élève de seconde au Collège de Juilly note des faits similaires. Ses parents sont cultivateurs à Vulaines-lès-Provins, un village qui compte cent vingt-six habitants en 1936⁴¹.

C'était un samedi du mois d'août ; il faisait lourd et le ciel était couvert de nuages. Sur la route de Paris-

39 - Melun, recensement de population, 1936, AD77, 10W570.

40 - Odette Aubert est la fille d'Edmond et de Germaine Aubert, elle est née en 1932, elle a une sœur aînée, Jacqueline née en 1927. Cinq autres personnes résident dans la ferme : trois ouvriers agricoles (dont deux polonais) ainsi que l'épouse et le fils de l'un d'eux.

Belfort⁴² qui passe à quelques mètres de la maison, des autos, des camions, des chenillettes, des autos mitrailleuses et des voitures à chevaux fuyaient sous la mitraille des avions américains. Les Allemands à part quelques voitures allant vers le front portaient en emmenant le plus possible de notre pauvre pays et toujours des camions et des camions camouflés par des branchages, que dis-je des branches d'arbres toutes entières. Nous voyons à l'air morne et fatigué des troupes occupantes que quelque chose était cassé car nous vivions comme des sauvages, n'ayant plus ni journaux clandestins, ni postes de TSF pour pouvoir nous renseigner exactement ou à peu près sur les positions des troupes ennemies et amie. Enfin nous n'osions plus regarder par les fenêtres car les SS furieux tiraient sur vieillards, femmes, enfants et jeunes hommes. Enfin la nuit arriva et nous ne pûmes dormir au milieu des ronflements des moteurs d'avions, des coups de canons, des coups de revolvers, des cris ou plutôt des acclamations barbares et féroces de nos derniers envahisseurs.

Claude Badré, élève de 4^e au Collège de jeunes filles de Meaux revient, comme de nombreux élèves dans leurs copies, sur l'absence d'informations. Claude Badré réside à Trilbardou, ses parents sont instituteurs⁴³. La presse seine-et-marnaise cesse de paraître au début du mois d'août 1944. Les derniers numéros du *Briard* et du *Progrès de Seine-et-Marne* sont datés du 8 août, *L'Abeille de Fontainebleau*, *Le Démocrate de Seine-et-Marne* et *Le Publiqueur de l'arrondissement de Meaux* publient leurs derniers numéros le 11 août 1944. Même de collaboration, même contrôlée par les Allemands, la presse locale restait un outil essentiel de communication des informations. Les faits majeurs de la guerre n'étant pas totalement occultés par la censure ou la propagande.

Depuis quelques semaines, dans le calme village de Trilbardou, les esprits sont un peu échauffés. Le soir, en revenant du travail, les hommes se groupent devant l'Union Commerciale pour écouter la radio anglaise. Quand un bruit de pas cadencés martèle le pavé, la fenêtre se referme, les hommes se dispersent. Il ne faut jamais être imprudent. Quand ils sont passés, tous reviennent comme par enchantement. Car le château est occupé par une bande d'allemands, qui sentant que çà approche, comme dit le vieux père Normans, ont fait annoncer qu'en cas de rébellion le village sera détruit et les hommes passés par les armes. Perspectives peu rassurantes ! Les bicyclettes sont camouflés dans le jardin sous des arbres les balles enterrées.

Mais un jour à midi, les allemands en hâte préparent leurs bagages volent quelques charrettes à bœufs, pillent le château et se sauvent bien vite emportant leurs tonneaux d'eau de vie. Que se passe-t-il donc ? Ni journaux, ni TSF, par conséquent aucune nouvelle. Les vieilles gens prenant le frais sur leur porte le soir, disent en branlant la tête d'un air entendu, quand quelque voiture allemande vient à passer : Oh oh ! Ils la sentent.

Une nuit, une calme nuit de campagne, un fracas épouvantable de pas, de cris, d'appels, de jurons, de chants, et un crépitemment rapide de cavalerie nous réveillent. Derrière les volets, prudemment, ma sœur et moiregar-

ons passer toute cette mer d'hommes fous, de gosses chantant pour ranimer un courage défaillant. Tout cela remonte en ligne. Cavalerie, infanterie, canons, voitures, chariots se succèdent sans interruption, comme une armée fantomatique et triste, se mouvant sans pensée. Paulette Battistelli, élève de 1^e au Collège de jeunes filles de Provins brosse à son tour un tableau peu glorieux de la retraite allemande. « Depuis deux ou trois nuits les camions et surtout les voitures à cheval boches qui passaient sans cesse nous empêchaient de dormir, mais c'est avec joie et empris d'une douce émotion que nous passions les nuits éveillés. »

Philippe Ornant est élève de 2^e au Collège de Juilly : il n'indique pas le lieu où se déroule son récit mais il s'agit d'un village situé au nord de la Seine-et-Marne. Depuis une quinzaine de jours des camions boches passaient sans interruption. On aurait cru qu'ils transportaient les malades qui se trouvaient dans les hôpitaux de Paris, mais pensez-vous. Aucun blessé ne s'y trouvait mais ils transportaient des meubles, des matelas et autres objets qu'ils avaient volé dans les hôpitaux de notre capitale. Lorsque tous ces soldats en fauteuil furent partis, il y en eut d'autres, ils n'avaient pas le même confort que les précédents. C'étaient des troupes combattantes qui s'étaient fait anéantir sur le front de Normandie. Elles reculaient en désordre sans aucun chef, pillent les villages et incendient les récoltes. La plupart étaient à pied cependant quelques privilégiés avaient des voitures à chevaux qu'ils avaient pris dans les fermes. Certains même poussaient des troupeaux de bœufs qu'ils prétendaient emmener en Allemagne. Cela nous rappelait les tristes jours que nous avions passé en 1940.

Après cette armée en déroute apparurent les troupes combattantes. Elles étaient certes fort différentes des autres. C'était une véritable armée. Les chefs étaient autoritaires et savaient se faire obéir de leurs soldats. On voyait que les libérateurs approchaient.

Pierre Jouanin, élève de 2^e au Collège de Juilly fait le récit de la libération de Villeparisis.

Depuis deux jours déjà, on entend le grondement du canon, et l'on commence à apercevoir de minces colonnes de fumée aux environs de Paris. De temps à autre, le tacata des mitrailleuses vient troubler la quiétude de ce petit village, qui, comme si de rien n'était, continue à mener sa vie. Les habitants sortent de chez eux pour se rendre à leurs travaux, de braves paysans vont aux champs, des femmes forment une énorme queue sur le trottoir devant le boulanger et des enfants de tout âge jouent à saute-mouton. Je rencontre un bon vieux au dos voûté qui, tout en tirant de longues bouffées d'un vieux brûle-gueule, me dit en son patois : « Les v'là qu'venont nos libérateurs et nous pourrons bientôt mangé un crignon d'pain blanc ! » « La bataille se rapproche » déclare-t-on, et nos gars aident du mieux qu'ils peuvent les Américains à chasser le boche.

Voici le temps des Américains.

41 - Recensement de population de Vulaines-lès-Provins, 1936, AD77, 10M581.

42 - Il s'agit de la route nationale 19.

43 - Recensement de la population de Trilbardou, 1936, AD77, 10M552.

LES ENFANTS RACONTENT LA LIBÉRATION

L'ARRIVÉE DES AMÉRICAINS ET LES COMBATS DE LA LIBÉRATION

La traversée de la Seine par la 3^e armée du général Patton est l'objectif principal des armées alliées en marche vers l'Allemagne. Le fleuve, dont les ponts ont été détruits par les troupes du génie Wehrmacht, doit être franchi à l'ouest et à l'est de Melun ainsi qu'à Montereau. La bataille des têtes de pont s'engage presque simultanément à Seine-Port, Samoreau-Vulaines et Montereau les 23 et 24 août 1944.

La famille Thierry vit à Auxonnettes, un hameau au sud de Saint-Fargeau. Le père, Marius Thierry, est cultivateur, il a une épouse, Louise, et six enfants⁴⁴. Suzette est la plus jeune. Auxonnettes est libéré le 22 août 1944, voici comment Suzette Thierry vit ces événements.

C'est le 22 août à 16H30 que l'armée américaine a libéré le petit village d'Auxonnettes.

Il y a trois mois, jour pour jour, que le dernier allemand a quitté, par la force, ce petit coin de France.

Vers trois heures de l'après-midi, on entendit le canon plus fort qu'à l'habitude ; on vit les obus éclater dans l'air. Papa décida que les ouvriers ne retourneraient pas dans les champs car la bataille se rapprochait de nous et il valait mieux être prudent. Une demi-heure plus tard un tigre passait emportant avec lui le goudron de la route.

Nous rentrons car il peut très bien se mettre au bout du pays, se placer, se défendre, détruire tout sur son passage avant sa fuite ou plutôt pendant sa fuite car elle est déjà commencée. Les pires suppositions traversent nos esprits bouleversés par la peur. Heureusement, il passa outre et s'en alla dans la direction de Melun.

A 4 heures et demie les premières voitures américaines et les gros tanks sur lesquels flottent un grand oriflamme rose ou jaune commencèrent à passer. Nous entourons les voitures, nous disons bonjour, on se serre la main etc...

Tout à coup un coup sec éclate... Cris apeurés de tous – « Les Boches tirent » – pense-t-on et tous se sauvent en courant. Mais les Américains nous font comprendre que ce sont eux qui tirent, il n'y a donc, pour le moment, aucun danger. [...]

Des tanks, des camions, des ambulances et des jeep passèrent sans arrêt jusqu'à huit heures où tout redevint calme. Papa dit : c'est fini ; depuis cinq heures, cela dure, il en est assez passé.

Il se trompait ce n'était qu'une accalmie. Car c'est à Tilly à deux kilomètres du pays qu'ils établirent le lendemain leur pont provisoire de bateaux gonflés et supportant une forte charge. Nous devions donc voir passer quelques colonnes de soldats américains. La nuit, ils passèrent sans arrêt : impossible de dormir ; le 23 ils passent encore et se fut ainsi jusqu'au samedi. Le dimanche les routes furent à peu près libres ; ils avaient traversé la Seine bien que les Allemands se soient défendus et aient tué trois jeunes gens trop aventureux. (Fig. 10)

Suzette Thierry et sa famille sont sans le savoir au cœur de la bataille. Ils ont sous les yeux l'avant-garde de l'armée du général Patton qui va franchir la Seine entre le hameau de Tilly sur la rive gauche et Seine-Port sur la rive droite. Est-ce que Suzette Thierry sait qu'une autre élève de l'Institution Jeanne d'Arc se trouve dans le village d'en face ?

Irène Charton est élève de 4^e à l'Institution Sainte Jeanne d'Arc, elle est la fille d'Henri et d'Henriette Charton qui tiennent l'épicerie « Économiques troyens » rue de Melun à Seine-Port⁴⁵. Irène raconte la libération de son village.

Mercredi 23 août ! Il est vingt et une heures !

Nous sommes prêts à aller nous coucher (mais dans la cave). Nous étions chez nos voisins, car leur cave est très bonne et elle supporte une maison de deux étages ; donc pas de danger.

Les obus, plus que jamais, sifflent au-dessus de nos têtes et les éclatements succédaient immédiatement ceux-ci. J'avais très peur.

– « Descendons, dit maman, nous serons mieux en bas que dans cette cour ».

Nous venions de nous installer quand papa arrive et murmure quelques mots à maman.

Puis, m'attirant à elle, elle me dit tout bas : « Les Américains font un pont en caoutchouc dans la plaine de l'Ormeteau et



Fig. 10 - Pont flottant construit par la 3^e armée du général Patton entre Saint-Fargeau et Seine-Port pour franchir la Seine. Il s'agit du « pont provisoire de bateaux gonflés » décrit par Suzette Thierry ou le « pont en caoutchouc » noté par Irène Charton (AD77, AZ5220)

44 - Recensement de Saint-Fargeau, 1936, AD77, 10M569.

45 - Recensement de la population de Seine-Port, 1936, AD77, 10M568.



Fig. 11 - Un avion de reconnaissance américain, tel que celui qu'a vu Jean Hamel à Fontainebleau, ici au-dessus de Nemours (AD77, MDZ607)

une centaine de soldats sont déjà passés en barque à moteur sur cette rive ci de la Seine ; demain ils seront là. Ne le dit à personne ».

Maintenant nous étions environ dix-huit personnes dans la cave. Je promis à maman de ne rien dire. Cette nouvelle me rassura, car en moi-même, je pensais « Les obus allemands vont éclater dans la plaine, il n'y a donc rien à craindre ici ».

Après une nuit passée presque entièrement sans dormir, sur le matin je m'assoupis quelques heures. Quand un coup de canon, plus fort que les autres, me fit sursauter. Il faisait jour. Nous étions le jeudi 24 août à huit heures.... Je faisais ma toilette à la maison, quand, soudain, un homme rentre dans la boutique en trombe, et dit : « Madame Charton, fermez votre boutique car les Américains sont à l'entrée du pays et vont arriver tout de suite. » Avant que maman est pu voir qui c'était et pu poser des questions il n'y avait plus personne. Papa qui avait entendu, mais rien vu, ferme la boutique, et dit qu'il serait plus sage de monter dans les chambres que d'aller dans la rue. Nous nous mettons à la fenêtre de la chambre à maman qui donne sur la rue. Au tournant un peu plus loin, on voit les Américains, longeant les murs et qui avancent vers nous. Quand ils passent sous notre fenêtre nous leur disons : « Good day our friends » qui leur donne le sourire.

Des femmes, des hommes, des enfants accourent de partout ! peut-être soixante personnes sont autour de ces chers libérateurs que l'on attend depuis si longtemps.

Ils sont six et longent toujours les murs. Ils nous demandent si la route n'est pas minée. Un cri retentit : « Voilà les Allemands ! ... »

Les gens se dispersent, en toute hâte et rentre où les portes sont ouvertes... Un crépitements de mitrailleuse... La riposte des armes automatiques américaines... Première escarmouche... Les Américains reculent et vont chercher leurs tanks. Les Allemands en font autant et se mettent en batterie en face de l'église... Ils ne se sont pas vus...

Quand cela fut apaisé, nous descendîmes à la cave, et, en passant dans la boutique, un nuage de poussières et une odeur de poudre et de plâtre flottait et nous prenait à la gorge. Les carreaux sont cassés. Les balles allemandes étaient rentrées chez nous. À midi tout était fini mais je n'étais pas ressortie de la cave. Les obus sifflaient toujours. Chars autos, camions, motos passaient sans arrêt. Les obus tombaient partout sur le pays.

Vers cinq heures je sortis et jusqu'au soir je regardais passer les libérateurs !...

L'armée américaine n'avance pas de manière aveugle, la route de ses milliers de véhicules est reconnue par les

avions d'observation qui renseignent les troupes au sol. Ce sont donc ces petits avions que les jeunes seine-et-marnais voient d'abord. Comme Jean Hamel, un garçon de 15 ans, élève à Juilly qui est en vacances chez lui à Fontainebleau.

La rue calme se réveille soudain ! Tout là haut, sur le bleu, un point mouvant se détache ; puis le voila parti. Serait-ce un avion ? un allemand peut-être ? on ne sait pas. Tiens, il est revenu, il grossit à vue d'œil, c'est bien un avion, il vient droit sur la ville... Alors un cri a retentit : « c'est un Américain » et il se répand partout. Les portes s'ouvrent, les fenêtres aussi et les regards incrédules visent le ciel, des mains craintives saluent cet appareil au passage. « Il a l'étoile » dit un monsieur. (Fig. 11)

Les combats sont violents sur la rive droite du pont de Valvins, entre Samois et Samoreau-Vulaines, Jean Manceron, un jeune bellifontain de treize ans, raconte.

Vers 2 heures de l'après-midi des coups de canon. C'était les Boches qui se battaient à côté de la Seine, derrière Fontainebleau. Ils se sont battus pendant 2 jours, nuit et jour. A la fin ils se sont rendus. Le village, qui était derrière la Seine était percé d'obus mais heureusement il n'y a eu que six morts. Les Allemands avaient envoyé 10 obus, ils n'ont jamais éclatés, ils sont tombés en plein dans Fontainebleau.

Jean Manceron minimise quelque peu la bataille de Valvins. Les combats pour s'emparer de la tête de pont de Samoreau-Vulaines le 24 août 1944 durent pratiquement 24 heures et causent la mort de soixante soldats américains de la 5^e division d'infanterie et de deux cent cinquante soldats allemands.

La Seine une fois traversée par les troupes de Patton, les GI filent en direction de Melun. Madeleine Carrot de l'Institution Jeanne d'Arc note les dialogues qu'elle a entendus.

*Enfin vendredi matin une voix nous cria du haut de la cave
- Réjouissez-vous, une bonne nouvelle : Melun est libérée !
Ausstôt des cris de joie s'échappent de plusieurs bouches à la fois. Est-ce possible : ce jour si attendu arriverait-il enfin ?
Vite nous montons quatre à quatre les escaliers de la cave.
Nous nous précipitons dans la rue.*

- Tiens, tu as vu me dit Annie ?

- Non. Qui ? Quoi ?

- Un Américain. Ils sont en kaki. En voilà un autre, regarde.

- Oh oui, je vois. Ils ont leur fusil à la main.

Maintenant une file interminable de tanks, d'autos passent sur la place St-Jean et montent la côte St-Liesne.

Nous n'avons plus peur, les Américains ainsi que les FFI sont là pour nous défendre. Les Allemands ne reviendront pas. Nous pouvons donner libre cœur à notre joie...

Mais je viens d'apprendre la mort de deux petites amies. En effet le jour de la libération n'est pas joyeux pour tout le monde. Simone Stutz raconte la bataille de Melun puis l'arrivée des GI dans la ville-préfecture. Elle évoque notamment la conduite héroïque de Marcel Coulon.

Ce n'est qu'après que nous avons su que Marcel Coulon, qui était sacristain à Saint-Aspais, a traversé la Seine pour donner des renseignements aux Américains, des miliciens leur ayant fait croire que les Allemands étaient en grand nombre dans Melun Nord, et pour leur donner l'emplacement des batteries allemandes. Poursuivi par les Allemands qui l'avaient aperçu, il fut sauvé grâce à l'église de Vaux-le-Pénil.

Marcel Coulon (1921-2023), jeune sacristain de l'église Saint-Aspais, passe ses nuits dans le clocher afin de collecter des renseignements pour la Résistance. À

l'approche des troupes américaines, les FFI tentent de communiquer une information importante afin d'éviter le bombardement de Melun nord. Marcel Coulon se porte volontaire pour porter le message sur la rive gauche de la Seine à la nage au niveau de l'établissement « La Plage ». Les Américains ayant besoin d'informations cruciales sur les emplacements des batteries allemandes, Marcel Coulon traverse le fleuve dans l'autre sens. Repéré par une patrouille allemande il lui échappe en se cachant dans l'église Saint-Pierre-Saint-Paul située tout près du château de Vaux-le-Pénil⁴⁶. Simone Stutz poursuit son récit. *Enfin le vendredi matin [25 août] arrive. On nous dit que les Américains sont là ; d'abord nous ne voulons pas le croire, mais un drapeau tricolore est déjà accroché. Malgré les recommandations de ne pas sortir trop tôt, tout le monde est dehors. C'est une joie intense. Nous donnons des poignées de mains aux Américains, des femmes les embrassent. Ils sont fatigués, mais leur visage est gai et ils sourient. Tout le monde met ses drapeaux. Les premiers tanks apparaissent dans la matinée. Dès qu'ils s'arrêtent, aussitôt se forme un attroupement autour d'eux. Ils donnent des bonbons, du chocolat, des cigarettes. Les Français donnent ce qu'ils ont : des pommes, surtout des tomates qu'ils mangent cru. Les rues sont remplies de monde.*

Janine Minot vit la bataille de Melun à l'abri dans une cave. *Alors nous commençons à descendre les lits de camp, les transatlantiques ; des chaises, une table sont descendus également dans la cave. Nous nous couchons pas trop rassurés. Le lendemain le bruit lointain du canon se rapproche. Les Allemands s'en vont sur les routes avec des tombereaux réquisitionnés aux fermiers. Ils n'ont plus le sourire. Vers la fin de la matinée les avions alliés viennent mitrailler les camions d'essence sur la promenade de Vaux. L'après-midi du mardi le bruit court : « Les Américains sont à Dammarié ». Le pont va sauter et les dépôts de Livry également. Les gens vont et viennent. Alors nous sommes descendus à la cave et nous n'en sommes remontés que le vendredi matin. Pendant ce temps-là on était sur le « qui vive », nous croyions notre dernière heure arrivée. Le dépôt de munitions et le pont sautent, les maisons sont éventrées par le canon, les vitres cassées : c'était un vrai désastre. Quand nous avons vu les Américains nous étions soulagés d'un lourd fardeau. Nous en avons assez.*

Claudie Hérisson vit elle aussi la bataille de Melun mais de l'extérieur depuis Livry. Elle est morte d'inquiétude pour la ville et ses habitants, notamment ses camarades de classe. *Ce devait être le lendemain, que commençait la bataille de Melun.*

Nous avions une pièce de tir derrière le cimetière, et les départs des obus nous claquaient aux oreilles, suivis du sifflement des obus, qui passaient au-dessus de nos têtes. Nous vivions la moitié du temps dans nos caves. De Melun s'élevaient souvent les fumées du combat. Sans arrêt, pendant trois jours, parmi les coups interminables du canon, nous entendions le bruit sec et saccadé de la mitrailleuse.

L'angoisse commençait à nous étreindre ; pourquoi cette résistance ? Nous ne savions rien, ne comprenions pas. Inquiets sur l'avenir des habitants de Melun. De grands incendies s'étaient déclarés un matin au Coin Musard et à l'église St Aspais, de grandes flammes sinistrement rouges s'élevèrent, dominant la ville. [...]

Un été me serrait la gorge, je ne pouvais manger qu'avec peine, tellement la vision d'un Melun abimé et ensanglan-



Fig. 12 - La bataille de Melun terminée, les curieux, dont des enfants, observent un char allemand abandonné quai Pasteur à l'angle de la rue du Presbytère. Il s'agit d'un char français Somua récupéré par les vainqueurs en 1940 et réutilisé par la Wehrmacht malgré son obsolescence (AD77, MDZ641)

té me harcelait. Je songeais à toutes mes amies, mes camarades de classe, prises impitoyablement dans cette tourmente de feux [...] Aussi le samedi 25 août à trois heures de l'après-midi lorsque cessa complètement le bruit de la bataille, nous étions à la fois heureux [et] énervés.

La bataille de Melun s'achève le 28 août par le bombardement de la ville par la Luftwaffe⁴⁷. Ce bombardement qui n'a aucun intérêt stratégique, puisque les Américains sont déjà loin sur la rive droite de la Seine et que le département de Seine-et-Marne est pratiquement libéré, est parfois qualifié de bombardement de représailles. C'est ainsi que le ressent Janine Minot : « les Allemands et Miliciens, pour se venger sont venus bombarder la ville dans la nuit du lundi au mardi qui suivit la libération. Melun nord n'était qu'un brasier. Après quoi nous ne les avons jamais revus, sauf les prisonniers faits sur le front. Nous en sommes bien débarrassés. » (Fig. 12)

S'il est vrai que les quartiers nord de Melun sont bombardés par l'aviation allemande, la Milice française n'y est en revanche pour rien. Le bombardement de Melun marque de la même manière Bernadette Charpentier⁴⁸ qui observe la scène depuis Le Chatelet-en-Brie : « dans la nuit du lundi au mardi les allemands vinrent incendier Melun. Que d'angoisse cette nuit là ! l'image du ciel en feu, je la reverrai toujours. »

Daniel Tournay, élève de 2^e au Collège de Juilly est parfaitement conscient du mouvement des troupes.

46 - L'action héroïque de Marcel Coulon est résumée en quelques lignes dans un rapport justificatif destiné à lui attribuer la Médaille de la Résistance, AD77, SC51325.

Le vingt quatre [août] le bruit court qu' « ils » ont traversé la Seine et qu' « ils » arrivent ; à partir de ce moment, on ne bouge plus du tout, par crainte des allemands qui voudraient profiter encore de leur conquête. Pour nous chaque bruit s'amplifie à notre oreille et devient pour nous de gros coups de canon, de fait le canon semble se rapprocher, les portes tremblent avec insistance, les fenêtres s'ouvrent d'elles-mêmes par les déplacements d'air.

Le 26 août 1944, Jean-Paul Garnot, élève au Collège de Juilly en vacances dans la ferme familiale de Bruille à La Croix-en-Brie, se retrouve dans la bataille. Une centaine de soldats allemands avec une vingtaine de véhicules occupent la ferme depuis la veille.

A la fin de la matinée Maman m'envoya chercher du pain au pays⁴⁹. Comme je revenais, avec un lourd chargement de pain, des avions tournaient au dessus de ma tête. Un d'eux passa même très bas. J'eus peur. J'hésitais à me coucher à terre. Aussitôt la mitraille commença ; les avions piquaient de tout côté. Une meule prit feu, puis un camion sur la route voisine. Comme je rentrais à la ferme ; les « boches » comme on les appelait partout se cachaient. Maman et mes frères et sœurs⁵⁰ étaient à la cave. Papa me fit prévenir ma mère affolée, que j'étais de retour. Les avions tournaient, rasaient les toits. [...]

A chaque avion qui passait je craignais qu'il vit les camions qui étaient garés. Le reste du temps je me mis à la fenêtre de ma chambre et je pus constater que les routes étaient enflammées partout. Le tac-tac continu, le ronronnement de ces oiseaux funèbres me donnaient le frisson

Michel Swaenepoël de Coupvray est élève de 4^e au Collège de Juilly. Son récit mêle les actes habituels de la vie quotidienne aux moments extraordinaires de la guerre vécue par un enfant qui traverse cette période avec beaucoup de liberté.

Par une belle matinée d'été, le dimanche 27 août, vers onze heures, nous prenions un bain, des camarades et moi sur le bord du canal de Chalifert. Quand le père de l'un d'entre nous fait sa brusque apparition et ordonne à son fils de rentrer à la maison parce que les Américains étaient à Montry (village à côté d'Esbly). Entre nous, on se dit : C'est encore un nouveau bobard. Mais nous n'étions si sur de ce que nous avançons car quatre ou cinq jours auparavant nous entendions sans cesse le grondement lointain et d'autre part j'avais entendu à la radio anglaise qu'une colonne avancée américaine était passée de nuit à Meaux. Et l'avant-veille au soir nous avions cru percevoir le bruit caractéristique de la mitrailleuse, aussi nous nous rabillons avec hâte quand subitement une mitrailleuse qui devait être dans les parages se met à tirer sur 2 allemands qui étaient passés en vélo, les 2 nazis se mettent à plat ventre à deux cent mètres de nous. Des balles ricochent, tombent à l'eau, puis s'arrêtent et les allemands restent là allongés à terre dormant leur sommeil éternel, Dieu a fait justice...

Je rentre à la maison par un chemin détourné et je rase les murs. Arrivé chez moi nous mettons à table. Mais ne voilà-t-y pas qu'un formidable bruit nous fait sursauter tous, c'est celui du canon. Pas de doute, la libération est proche.

Nous laissons là notre déjeuner et nous montons voir ce qui se passe. Là on entend très bien les départs et arrivées des obus qui éclatent non loin de la voie de chemin de fer. Je prends les jumelles et au même moment un départ d'obus suivi d'un sifflement me fait instinctivement baisser la tête. Cette fois-ci « ça chauffe » dit mon frère, allons à l'abri. C'est

une petite tranchée recouverte de fagots et de terre. Toute la famille nous y allons. De tous côtés des éclats tombent. Nous restons une demi-heure à l'abri et le canon se tait comme par enchantement. (Fig. 13)

Nous nous remettons à table et finissons très vite le déjeuner qui est froid. Sitôt fini de manger la mitrailleuse et le fusil recommencent mais on ne peut voir d'où ça vient.

Vers 2 heures et demie mon frère prend le vélo et va à Esbly voir comment ça s'est passé, mais il me recommande de rester à la maison. Dès qu'il est parti je vais dans la rue où il y a beaucoup de monde et le sujet de toutes les conversations est : Ils sont enfin là ! Tout à coup, un bruit rageur de moteur, et une « jeep » apparaît à un tournant et les américains sont fêtés et acclamés, mais on dirait qu'ils en ont l'habitude d'être fêtés car ils demandent par gestes si il reste encore des allemands à l'écluse de Chalifert on leur répond non, et les voilà repartis à Esbly.

Peu de temps après, des camarades vont à Esbly et voudrais m'emmener mais je refuse car je ne peux pas. Mais un quart d'heure après je pars quand même d'Esbly la tentation est trop forte. Là une file interminable de tanks, de jeep, de chenilles et d'autres sortes de véhicules à travers lesquels il faut se faufiler. J'arrive à avoir des cigarettes, du chocolat et la chose de mes rêves : du chewing-gum, ce que tous les enfants aiment. Je rencontre une camarade et elle me raconte comment cela s'est passé car elle était restée là pendant la Libération : La colonne blindée est arrivée par Montry et de là elle a bombardée avec ses tanks la région. Puis les FFI sont entrés en liaison avec les Yankees et se sont un peu battu dans la rue principale qui est celle du chemin de fer, puis les allemands « décrochèrent » vers trois heures. Ma camarade ne put en dire plus long, car elle fut prise par des américains qui l'embrassèrent !

Quand j'eus regardé assez longtemps le défilé je retournais à Coupvray et après l'avoir expédié nous sommes allés acclamés les troupes victorieuses jusqu'à dix heures du soir.



Fig. 13 - Plusieurs élèves, dont Michel Swaenepoël de Coupvray, évoquent dans leurs copies les tranchées creusées dans les jardins pour se protéger des bombardements. La Défense passive, dans une fiche datée de 1944 intitulée « Construisez vous-même votre tranchée familiale », en fournit un modèle (AD77, SC21384)

47 - L'armée de l'air allemande.

48 - Le père de Bernadette Charpenier est entrepreneur en maçonnerie. Recensement de population du Châtelet-en-Brie, 1946, AD77, 10M595.

49 - Il y a environ 2,3 km entre Bruille et le bourg de la Croix-en-Brie.

50 - Jean-Paul, né en 1928, est le fils aîné, viennent ensuite Hubert et Marie-Joséphine.

R. Lacuire, élève en classe de 2^e au Collège de Juilly raconte la libération d'un lieu non précisé. L'action se situe néanmoins au Nord-Ouest de la Seine-et-Marne. Dans la nuit du dimanche au lundi [27-28 août 1944] nous sommes réveillés en sursaut par des coups foudroyants. Les Allemands tirent avec les pièces de marine les plus puissantes sur les troupes victorieuses en marche. Ils tirent d'une colline et ne peuvent être attaqués à leur tour. Deux heures après des vrombissements d'avions se firent entendre. La DCA crachait de toutes ses forces ses obus sur les avions invisibles. Un terrible bombardement s'enchaîne. C'est un vacarme effroyable. Les pièces de marine, les bombes, la DCA faisaient un bruit épouvantable qui nous effrayait tous. Mais peu à peu tout se tut ; la DCA s'arrêtât, les avions partaient. Les pièces de marine étaient entièrement détruites. L'aube pointe. La lueur rouge de l'incendie sillonne le ciel. Au petit matin les premiers coups de feu éclatent. La mitrailleuse crache sans arrêt ses balles. Les Allemands tirent lâchement sur les Américains qui passent inconscients du danger et pressés d'en finir. Mais à midi les tanks « Tigres » arrivent sur le lieu du combat et c'est alors une grande bataille entre les tanks allemands et américains. Les obus sifflent. Les Allemands tirent heureusement mal et leurs obus ne tombent que dans les champs. Deux tigers allemands sont détruits et en feu. Mais la bataille de mitrailleuses se poursuit. Il y a déjà des morts et des blessés. La Croix-Rouge française organisée déploie alors une grande activité et un grand courage. Deux brancardiers avec une infirmière portant le fanion de la Croix-Rouge se précipitent au secours des victimes. Le premier blessé est un Allemand mais cela ne fait rien. Un Allemand c'est un ennemi mais c'est un homme quel qu'il soit, quelle que soit sa nationalité, quels que soient ses défauts doit être soigné. C'est ce raisonnement que tient la Croix-Rouge. Elle emporte le blessé pour le soigner et sous les balles regagne le poste sanitaire. Mais les blessés sont nombreux et il y a beaucoup de travail [...].

Mais la bataille continue plus violente que jamais. Tout à coup quatre tanks suivis de six camions s'en vont à une vitesse effrayante. Ils fuient enfin ! Ils fuient ces Allemands invincibles qui disaient « que l'Angleterre serait détruite⁵¹. » Eh non cette fois c'est l'Allemagne qui sera détruite. Et trois cents Allemands ont été faits prisonniers. Ils ont obéi à l'ordre formulé : « déposez armes ! ».

Retrouvons Paulette Battistelli de Provins, si fière d'avoir un père résistant.

[Le dimanche 27 août] vers quatre heures, une accalmie, mon père part, je me doutais depuis longtemps en voyant ses nombreuses absences la nuit et en remarquant ses grosses chaussures humides et boueuses le lendemain matin qu'il faisait partie de la résistance. Et tout à coup tandis qu'enhardit par un silence qui était survenu aussi soudainement que la bataille avait commencé, nous sortions sur la rue, nous entendons une clameur, des cris de joie, des rires, qui viennent de la grande rue, maman ne peut plus me retenir, je m'élançais malgré elle, vers le bruit, et ô joie indicible, les américains sont là, ils sont là... sous nos yeux... cinq voitures, l'avant-garde, qui lentement font le tour de la ville, prêts à tirer. Je rencontre une camarade et nous nous embrassons et riant et pleurant, à la mairie flotte déjà notre drapeau, bien des maisons sont touchées, presque toutes les vitrines brisées, une odeur de poudre est en l'air, mais qu'importe,

« ils » sont là. Pourtant là, devant cette pharmacie, mon cœur se serre, et crie vengeance : une mare de sang encore fraîche... Là les boches ont poignardé un américain blessé fait prisonnier, seul survivant de son tank détruit...

Je retourne chez nous, car maman craignait un retour des Allemands, j'y trouve mon père armé et avec son beau brassard tricolore, qui après avoir pris un légers repas, part retrouver ses compagnons.

Philippe Ornant raconte l'angoisse des combats qui précèdent la libération de son village.

En effet le dimanche soir [27 août 1944] arriva une quinzaine de camions d'artillerie lourde. Ils se mirent en batterie et canonnèrent toute la journée du lendemain puis s'en allèrent rapidement. Ce fut pour nous un premier espoir qui fut bientôt déçu. Car à peine étaient [ils] partis que d'autres arrivèrent. C'étaient des troupes du génie. Ils avaient pour mission de barrer les routes. Aussi ils nous déclarèrent qu'ils allaient faire sauter notre maison. Nous commençons donc à enlever tout ce qui se trouvait de plus précieux dans la maison. Mais ils nous dirent qu'ils se contenteraient de la miner. En effet ils ne firent sauter que quelques arbres mirent des mines dessus et en mirent dans notre maison. Nous n'avions plus de maison il fallut se réfugier dans notre tranchée.

Ces boches une fois leur travail terminé s'en allèrent. Il se passa une nuit sans qu'ils fussent là. Mais dès le lendemain matin il en arrivait d'autres. C'était les toutes dernières lignes de troupes d'infanterie légère n'ayant pour toutes armes que des mitrailleuses et des fusils. Cependant ils se placèrent en position de combat, se creusèrent des tranchées individuelles ou bien se cachèrent dans les arbres et restèrent calmes jusqu'à midi.

À cette heure on entendit le bruit lointain des chars américains. Les Boches tirèrent quelques coups de mitrailleuses mais ils furent vite réduits au silence par le feu nourri des chars. Et jusqu'au soir on se trouva sous cette canonnade, les obus éclataient tout autour de nous.

La dernière nuit que nous passâmes dans la tranchée fut une nuit d'angoisse. Le canon avait cessé vers onze heures et on n'entendait que quelques coups de fusils. Puis à partir de trois heures plus aucun bruit. Nous avions hâte de voir arriver le jour pour savoir s'ils étaient vraiment partis. Ces dernières heures de la nuit nous parurent longues. Enfin le jour arriva. Nous sortîmes de notre tranchée. Il n'y avait plus de soldats dans le jardin, nous nous hasardâmes jusqu'à dans la rue, il n'y en avait plus non plus. Nous ne pouvions pas le croire. Enfin on était libérés de ces boches. Le chef des Forces françaises de l'Intérieur de notre village nous dit que les derniers allemands avaient quitté le village dans la nuit. (Fig. 14)

Jean Cherrier, élève 5^e Collège de Garçons de Meaux raconte la libération de Bellot.

Le dimanche après-midi, le 27 août, les quelques Allemands qui étaient dans le pays avaient placé des canons anti-chars aux portes du village, une batterie était en position dans le hameau voisin. Un guetteur était monté dans un grenier et par une lucarne inspectait l'horizon avec ses jumelles. Vers trois heures, deux soldats allemands qui paraissaient fatigués passèrent derrière la maison. Ils demandèrent à boire et dirent à papa que les Américains étaient à Coulommiers, c'est-à-dire à 18 km de Bellot.

Vers cinq heures on entendit de grosses détonations d'ar-

51 - « L'Angleterre, comme Carthage, sera détruite ! » est un leitmotiv martelé tous les soirs sur Radio-Paris, de 1942 à 1944, par Jean Hérol-Dépaquis (1912-1945), un collaborationniste membre du Parti populaire français de Jacques Doriot. Arrêté en juillet 1945, il est condamné à mort et fusillé.

tillerie toutes proches et bientôt après des coups de fusils et des rafales de mitrailleuses. Nous nous tenions tout près de la tranchée que papa avait faite dans le fond du jardin. De temps en temps papa sortait dans la rue pour voir ce qui se passait. Soudain on entendit une explosion formidable provenant du milieu du village, puis on vit une grande fumée s'élever près de l'église. Papa descendit dans le village et revint quelques temps après en disant que c'était un camion que les Allemands avaient fait sauter sur la place. L'explosion avait brisé des vitraux de l'église et cassé des vitres dans les maisons avoisinantes. Environ un quart d'heure après arrivait une voisine qui nous disait que les Allemands avaient quitté le village. Ensuite on entendit un roulement sourd en direction de Rebaix et bientôt on sut qu'une colonne américaine était passée à deux kilomètres du pays, se dirigeant vers Nogent-l'Artaud⁵². Daniel Dhuicque, élève de 3^e au Collège de Juilly est très impressionné par les chars américains. Il raconte leur arrivée à Barcy où son père est exploitant agricole⁵³. La Rue principale est emplie de gros chars et de temps en temps d'autos-chenilles. Des jeunes leur jettent des fleurs. On marque sur leurs chars le nom du pays. Ce sont de gros chars, les chenilles sont en caoutchouc. De grosses étoiles sont sur les côtés, et sur le dessus, un grand morceau d'étoffe rose. C'est parait-il pour que les avions les reconnaissent. Une auto-chenille allemande fuit à travers champs. De la grande route un tank l'aperçoit. Aussitôt il pointe et lui envoie quatre ou cinq petits obus (un l'aurait touché sur les chenilles). Plusieurs jeeps arrivent en même temps que quelques ouvriers qui prirent les fusils. Sur la grande route Meaux-Senlis des tanks passent avec quelques petites autos. Ils vont très vite pour des tanks et n'abîment pas la route. Ils ont chacun une antenne. De temps en temps, ils s'arrêtent, l'intérieur de leur char est blanc.

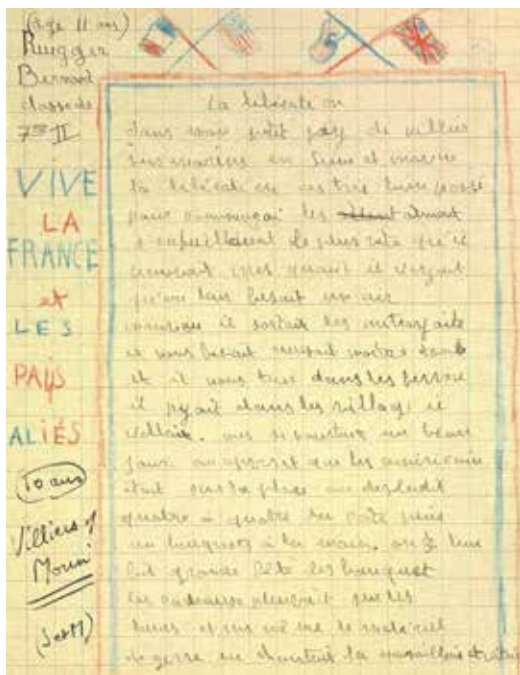


Fig. 14 – Bernard Ruegger élève de 7^e (CM2) au Collège libre de Juilly raconte la libération de Villiers-sur-Morin (AD77, MDZ253)

LA JOIE DE LA LIBÉRATION

Fontainebleau est libéré le 23 août 1944, voici le témoignage de Jean Hamel.

Dans un immense cri de joie et d'émotion, ce cri d'autant plus naturel qu'il sort de poitrines opprimées longuement par l'ennemi, a retenti, rue de la Paroisse : « les voila ! les voila ! » Quatre voitures américaines avec mitrailleuses, descendent la rue ; la foule alors se presse au passage et lance des fleurs ; puis ces milliers de gens en liesse se mettent à courir derrière les voitures. La ville s'est aussitôt pavoisée. De vieux drapeaux cachés et gardés depuis longtemps dans les greniers, sortent enfin à l'air libre, et paraissent bien fânés à côté des neufs, mais ils sont tout autant imprégnés de gloire !

L'agitation est à son comble devant la mairie où une délégation américaine est arrivée. Un camion est sous le grand porche, les soldats lancent des cigarettes et du chocolat, et l'un d'eux reçoit une bouteille de cognac dont il en avale la moitié !

Odette Bergautz est élève à l'Institution Jeanne d'Arc de Melun. Son récit est précis, détaillé, parfois lyrique. Malheureusement Odette – qui n'est à l'aise avec aucune des règles d'orthographe, de grammaire ou de ponctuation – oublie de mentionner le lieu où elle vit ces moments intenses. Vingt-cinq août. Ce matin ont entendu des bruits de pas, des chevaux, des charrettes, poussés par la curiosité nous sortîmes dans la cour ; un blessé hurlait, d'autre voix se faisaient entendre, on regardait par le trou de la serrure, devant la porte, terriblement armés, fusils en joug, quelques allemands se couchèrent, nous rentrâmes à pas de loup. Peu de temps après... à nouveau des voix, nous prêtons l'oreille. Mais quel bonheur, quelle émotion, ces voix disaient : « du renfort, attention, par ici ». On venait de nous libérés, c'était les FFI. On entendit alors une fusillade, puis plus rien.

Papa prit les jumelles et monta au grenier, il en redescendit bientôt tout essoufflé, « ils arrivent, par la route de Montereau, je les ai vues, ils ont des drapeaux rouges sur leurs tanks. » Mais on sonnait à la porte, c'était monsieur le curé, qui nous criait, « vous ne les voyez donc pas. » D'un bond tout le monde fut dehors. Oh ! je n'oublierai jamais cet instant, je ne savais pas du tout ce qui était arrivé, et que vis-je, les Américains ! leur uniforme kaki ! Ils étaient aussi surpris que nous, car tout à l'heure la vie dans ce lieu de carnage semblait avoir cessée, et tout à coup, de toutes les portes sortaient des femmes et des enfants qui battaient des mains, qui disaient « Welcome. »

Moi, je ne pouvais bouger, je regardais ces visages sombres, couverts de poussière ; la bataille était finie et gagnée, nous étions libérés, mais eux comme nous ils ne semblaient pas y croire ; assis par terre près de leurs fusils, ils regardaient autour d'eux, et moi j'aurai voulu aller vers eux leur crier ma joie, leur serrer la main, leur apporter des fleurs, mais la première parole que j'eusse prononcée, aurait été un flot de larmes, de joies et d'émotion. Puis les camions, les tanks arrivèrent ; l'air tranquille et calme de leurs deux doigts formant un V ils nous saluaient, et les drapeaux des trois nations amies et alliées flottèrent bientôt à chaque maison, c'est alors qu'un de nos soldats sans uniforme, portant en bandoulière des cartouches, s'écria : « Vive de Gaulle » et toutes les voix lui firent écho.

R. Lacuire élève de 2^e au Collège de Juilly évoque lui aussi les échanges de cadeaux.

Le matériel américain arrive en grosses formations avec les hommes. C'est alors l'accueil formidable qui fut réservé aux troupes libératrices. C'est un accueil délirant que l'on ne pourra jamais oublier.

52 – Nogent-l'Artaud est une commune du département de l'Aisne située à 15 km au nord de Bellot.

53 – Recensement de population de Barcy, 1936, AD77, 10M560.

UN « PAQUET DE NARRATIONS, ÉMAILLÉES DE PÂTÉS ET DE FAUTES D'ORTHOGRAPHE » :
DES ÉLÈVES SEINE-ET-MARNAIS ÉCRIVENT LA LIBÉRATION

Nous ne pouvons les remercier comme il se doit mais tout ce qu'on peut leur dire avec les larmes aux yeux, c'est leur serrer la main en disant un profond merci parti du fond du cœur. Nous ne pouvons leur donner que des fruits : oranges, prunes, pommes, nous avons ressorti toutes nos petites provisions. Nous leur donnons aussi du vin, du champagne et c'est ce qu'ils boivent avec le plus de plaisir.

Pierre Jouanin exprime la joie de la Libération et la grande fatigue des libérateurs.

Ayant sauté sur mon vélo et m'apprêtant à partir, j'aperçois une énorme carapace d'acier armée d'un gros canon, sur lequel je reconnais à l'allure décidée quatre yankees perchés sur la tourelle. Ils s'arrêtent et à peine retirent-ils leurs grosses lunettes noires de poussière, qu'une foule de gens qui les suit avec peine, se précipite sur le tank et folle de joie les embrasse, leur offre tellement de choses qu'ils ne savent quoi en faire. Quelques-uns essaient de leur parler en mauvais anglais, du reste, ce qui les fait rire aux éclats. Les soldats ayant sorti des paquets de cigarettes de leurs innombrables poches, de violentes discussions éclatent à tel point que l'on en vient aux mains. Ils nous font comprendre qu'ils n'ont pas dormi depuis plus de quatre nuits, et que par suite ils sont très fatigués. Convois sur convois succèdent maintenant à ce colossal « Sherman »⁵⁴. Chaque voiture traversant la ville est accueillie avec les mêmes cris « Sus aux boches ! », « Vivent les alliés ! », « Vive la France ».

Pierrette Fauvin est élève de 3^e à l'Institution Jeanne d'Arc de Melun. Ses parents tiennent une charcuterie à Fontenay-Trésigny⁵⁵, c'est là qu'elle vit la libération de sa ville le 26 août 1944.

Des groupes se formèrent et nous attendîmes les Américains. Des enfants couraient aux devant d'eux. C'était une surexcitation générale. Enfin à un tournant qui nous voyons apparaître ? Un éclaireur allié avec une gerbe de fleurs et accompagné, (et je n'oublierai jamais le Oh ! que ma mère et moi nous dîmes ensemble pour montrer notre mécontentement) du fils d'un collaborateur le plus acharné du pays. Il fut suivi d'autres soldats, de jeeps, et d'autos mitrailleuses. Ce n'était que des échanges de mots brefs et de poignées de mains. Les enfants allaient les

embrasser. C'était une avalanche de fleurs qui tombaient dans leurs voitures. Nous étions tous comme affolés par l'émotion, nous pleurons de joie.

(Fig. 15)

Michel Barlier de Saint-Soupplets semble un peu déçu de ne pas voir « les gars de Leclerc ».

Enfin, le dimanche vingt-sept, jours mémorable entre tous, précédé de la nuit du lâche bombardement allemand sur Paris, les voilà. Ah ! les voilà ! Quel cri. Les voilà ! Quelles clameurs de délire. Ceux que depuis plus de quatre ans nous attendions, l'oreille suspendue à notre poste de radio. Enfin, nous les voyons ces hommes, nous les touchions ces demi-dieux : les Américains. Cependant, on nous avait laissés espérer aux Français, à ceux de Leclerc. Mais nous nous contentions grandement de l'échange fait : l'occupant contre le libérateur.

Tous, nous sommes éblouis, suffoqués à la vue du matériel formidable qui défile maintenant devant nos yeux. Nous pensons, en plus, à tout ce que nous ne voyons pas, et surtout, que maintenant, nous n'aurons plus à souffrir, de nuit ou de jour, de la puissance des engins modernes, telles que les avions.

Philippe Ornant est comme tous frappé par la joie provoquée par l'arrivée des Américains.

Chacun entreprit de pavoiser sa maison et on alla attendre les Américains au-delà du barrage fait [par] les Allemands. Bientôt la première colonne arriva. Elle s'arrêta devant l'arbre tombé. Et alors ce fut des applaudissements, des cris de joie, tout le monde jetait des fleurs aux libérateurs. On leur donnait des bouteilles de champagne. Les jeunes filles embrassaient les soldats. Tout le monde était heureux. Les soldats américains paraissaient satisfaits de l'accueil qu'on leur avait fait se mirent à distribuer des cigarettes, du chocolat et de nombreuses autres friandises. Mais durant ce temps les troupes du génie avaient enlevé les mines et la route était libre. Les soldats devaient donc partir à la conquête d'autres pays. Et toute la journée ce fut un défilé ininterrompu de camions et de chars. Enfin les cloches de notre petit village purent sonner pour annoncer la libération. (Fig. 16)

Jean-Pierre Loyer, un garçon de 10 ans dont l'écriture n'est pas le point fort, décrit avec ses mots l'arrivée des Américains à Juilly où il réside. Il est un des deux de notre corpus à évoquer les soldats afro-américains et latino-américains qu'il nomme, « indigènes », « noirs » et « bronzés ». Il utilise logiquement un vocabulaire marqué par l'univers colonial du temps. Ces

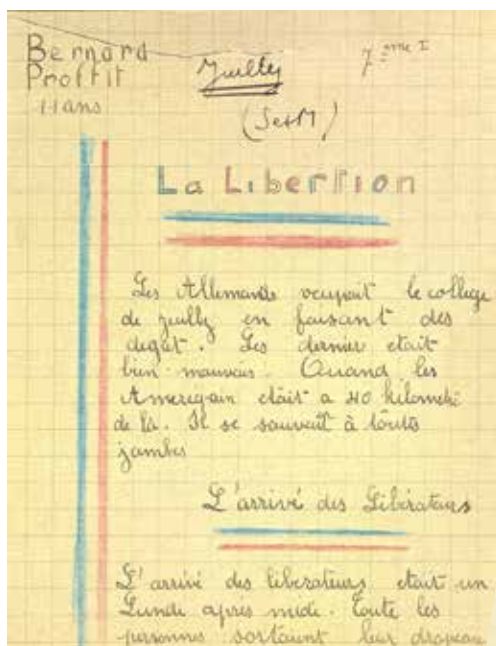


Fig. 15 - Bernard Proffit, un enfant de 11 ans, raconte la libération de Juilly (AD77, MDZ253)

54 - Le M4 Sherman est un char moyen américain produit à près de cinquante-mille exemplaires entre 1942 et 1945.

55 - Recensement de la population de Fontenay-Trésigny, 1936, AD77, 10M574.



Fig. 16 - Les enfants sont souvent associés aux joies de la Libération, comme ici à Nemours le 23 août 1944 (AD77, MDZ607)

soldats, que ne voyons pratiquement jamais sur les photographies, n'appartiennent pas à des troupes de combat car le gouvernement des États-Unis refuse de transformer les membres de ces minorités en hommes ayant une expérience du combat, un « privilège » réservé aux blancs.

[Les Américains] venait avec de gros tank et des voiture de mitrailleuse des troupes passèrent dans juilly il y avait des indigènes des noire et beaucoup de bronzer. On leur présenta des fruits des fleurs des gateaux et a chaque fois qu'une autos mitrailleuse passaient on leur donnait des bouteille de vin blanc, il était ravi. Eu aussi nous presentere du saint gomme et des cigarettes il passaient des troupes on les aurait conter a chaque groupe on n'était sur de se tromper il y en avait tellement.

Dans le même registre, Jacques Courtier du Collège de Juilly achève sa rédaction en réutilisant l'image bien connue du tirailleur sénégalais des publicités Banania lorsqu'il observe des prisonniers de guerre allemands « entassés dans des camions conduits par des noirs qui riaient en montrant leurs dents blanches ».

LES DIFFICULTÉS DE COMMUNICATION

Lors de ces scènes de liesse créées par l'arrivée des soldats américains, plusieurs de nos jeunes auteurs témoignent, comme Claude Badré de Trilbardou, des obstacles engendrés par la barrière de la langue.

Un jour passe, et soudain, au milieu des crépitements et des ébranlements brusques des bombes, on distingue de plus en plus nettement un bruit sourd, intermittent, il nous semblait que les américains étaient auréolés comme des saints... une folle frénésie s'emparait de tous, et les soldats, rouges, salis, heureux, émus, souriaient, timides et assaillis de toute part. Baisers, cigarettes, tomates, chewing-gum, fruits, s'échangeaient selon les capacités du donneur. Les soldats étaient littéralement bombardés, et l'un d'eux à qui je parlais me confia qu'il préférerait « le frouit à les

bombes... ». Au carrefour du village, un tank avait par mégarde démoli un pan de mur. Le propriétaire haussa les épaules et jeta une corbeille de tomates dans la voiture, pour montrer qu'il n'était pas fâché.

Un pauvre soldat fut laissé de planton pour indiquer le chemin au convoi. En un clin d'œil il fut embrassé, débarbouillé et bourré de fruits. Ahuri et effrayé il répondait toujours : « yes... yes... » aux braves paysans du village qui, n'ayant jamais vu d'Américains et ne s'imaginant pas qu'il pouvait parler une autre langue, lui disaient en lui introduisant des œufs dans les poches :

– « Eh ben, mon gars, ça va t'y mieux maintenant ? Alors, d'où qu'tu viens comme ça ? »

À Vulaines-lès-Provins Pierre Champenois, tente de converser avec un GI.

Je commençais à essayer de causer, aidée par maman, à un américain dont la jeep était arrêtée au bord du trottoir. Avec le peu d'Anglais que je sais je pus me faire comprendre et je dis qu'ils étaient les bienvenus et que nous les aimions bien parce que la France était délivrée par eux. Il me répondit dans une langue et avec une vitesse extraordinaires et je n'y compris rien. Mais avec un bon sourire il alla à sa voiture et là me donna des conserves, gâteaux et bonbons, et j'allais l'oublier, des cigarettes. Pour moi ça m'était absolument égal d'avoir du tabac car je ne fume pas du tout, je quittais avec un : Thank you very much » l'américain qui même en me souriant marchait son éternel « chewing-gum ».

DES ENFANTS TÉMOINS DE L'ÉPURATION SAUVAGE

Georges Masson au détour d'une phrase évoque un point sensible de la libération de Chelles lorsqu'il écrit qu'un chef milicien avait participé à l'arrestation du docteur Blanchet et des résistants qui l'accompagnaient.

[Je] vis papa en bicyclette. Il avait été poursuivi par la milice et avait dû s'enfuir à travers bois. Il me dit d'aller chercher son brassard qu'il avait enterré dans le jardin ; j'allais le chercher et je lui rapportai chez M^{me} Blanchet qui descendit devant sa porte le meurtrier de son mari. [...] Le lendemain j'allai voir la tonte des collaboratrices.

Une note de renseignements de la police revient sur cet événement du 27 août 1944. Un chef important de la Milice française Joseph Di Costanzo est arrêté à Paris. Se disant général commandant la Milice du groupe « Bretagne-Normandie » il est d'abord incarcéré au commissariat du 11^e arrondissement. Par qui et comment est-il livré à des FFI seine-et-marnais, nul ne le sait. Conduit à Chelles, Di Costanzo est « jugé » dans la rue. Des questions lui sont posées : « êtes-vous bien chef de la Milice », il aurait répondu par l'affirmative et même fait une déclaration écrite et signée. »

Il fut alors autorisé à dire une prière s'il le désirait et finir une cigarette qu'il avait commencée à fumer. Placé face au N°9 de l'avenue des Mahulots⁵⁶, il fut fusillé, M^{me} Blanchet et M. Schlosser, dont le mari et le fils furent découverts dans le Bois de Boulogne auraient tiré individuellement un coup de feu sur M. De Costanzo qui aurait été achevé par le groupe franc FFI. Une très grande foule, qui ne cachait pas sa joie de voir tomber sous les balles le chef d'une organisation qu'elle rendait responsable du massacre de plusieurs habitants de la localité assistait à cette exécution⁵⁷.

Jean Manceron, un jeune bellifontain de 13 ans, élève au Collège de Juilly, évoque une scène qui s'est déroulée sur la place de la République de Fontainebleau au milieu

56 – Il s'agit du domicile du docteur Henri Blanchet et de son épouse Lucette.

57 – Réorganisation des municipalités à la Libération, Chelles, note des Renseignements généraux du 20 octobre 1944, AD77, M4118.

Fig. 17 - Plusieurs enfants et adolescents seine-et-marnais ont assisté à des « scènes de tonsure » à Fontainebleau ou à Chelles notamment. Cette photo montrant une dizaine de femmes tondues défilant derrière un FFI a été prise rue des Marchés à Lagny le 3 septembre 1944 (AD77, 317J212)



d'une foule immense : « il y eu aussi le soir de la libération, les femmes, qui étaient tondues. Au bout de 6 jours tout retombe dans le calme. Un jour par ci, il y avait un milicien ou un allemand cachées dans la forêt, se faisait prendre ». (Fig. 17) Jean Hamel, un garçon de 15 ans, élève à Juilly, revient sur ces scènes bien connues de « l'épuration sauvage » que les historiens préfèrent nommer épuration extrajudiciaire, ici à Fontainebleau.

Un cri de fureur, mêlé aux cris de joie se répercute alors : « c'est un milicien, hou ! hou ! » Un homme portant un brassard FFI, et en moto, menace la foule de son revolver. Un policier arrive et le désarme. C'était tout simplement un milicien 100/100. Il fut emmené au commissariat menottes aux mains. Le peuple escorte le traître jusqu'au commissariat où là il est bousculé, frappé et finalement on est obligé de le faire rentrer sinon il succomberait sous les coups.

Place du marché, on assiste à des scènes de « tonsure ». Il y a un gros rassemblement devant la police. Le peuple est avide de savoir ce qui s'y passe.

Le commissaire en grande tenue, en sort, acclamé, avec quelques policiers. Ils montent dans leur Citroën, puis partent en quête de traîtres. Entre temps, un camion américain, rempli de boches, fait halte. On les montre du doigt, on les hue, et les braves américains rient de plaisir. Mouvement à la mairie ; le maire, qui va être remplacé, Mr Dumesnil, apparaissant à la fenêtre de la salle du conseil, est sifflé et doit se retirer ; il lui succède un officier américain, qui est aussitôt acclamé, il lance des cigarettes, les mains se tendent. [...]

De longues heures se sont déjà écoulées ; il est 6H. Un employé de la mairie vient d'annoncer ce qui suit : « le conseil provisoire est formé ; ce soir, à 9H, devant la mairie, un concert sera donné en l'honneur des anciens combattants, » la nouvelle est répandue aussitôt.

Le récit de Jean Hamel est intéressant à plus d'un titre, il est le seul à faire allusion à la réorganisation des municipalités juste après la Libération. Dès le mois d'avril 1944, les résistants de chaque département occupé mettent en place un

Comité départemental de Libération (CDL) destiné à diriger le département dès le départ des troupes d'occupation. Les communes en font de même avec les Comités locaux de Libération (CLL). Les membres des CLL, des résistants et des FFI, ont pour objectif de remplacer les conseillers municipaux absents ou considérés comme des collaborateurs. À Chelles, Charles Schlosser est nommé maire, Lucette Blanchet, l'épouse d'Henri fusillé quelques jours plus tôt est placée à la tête du Comité de Libération. À Fontainebleau la municipalité est remplacée par un « Comité directeur » ce qui permet de destituer le maire élu en 1935, Jacques-Louis Dumesnil, désavoué par la population⁵⁸.

Jean Hamel poursuit :

un bruit circule : « les principaux traîtres ont été saisis et sont devant le commissariat. » En effet, la foule est plus dense. Un camion français stoppe. Il en descend de nombreux collaborateurs, ainsi que des femmes. Ils rentrent à l'intérieur du commissariat. La foule, trépignant d'impatience, attend. Ils ressortent bientôt, ils sont bien cinquante ! Encadrés alors par les gendarmes, ils sont menés, la mine pendante, à la caserne Damème⁵⁹, injuriés par le peuple, tandis que s'élève une belle marseillaise.

J. Bertaud du Collège de Juilly note que dans son village, dont il n'indique malheureusement pas le nom, « il y eut quelques arrestations de collaborateurs vichyssois et d'Allemands camouflés et déguisés en civil. »

Michel Barlier qui a déjà raconté la joie de la libération de Saint-Soupplets évoque à demi-mots l'épuration qui s'est déroulée dans son village.

Tout le monde cependant n'est pas à l'unisson de cet accueil. Les uns délirants, laissent s'épancher leur joie dans des démonstrations d'amitié sur la chaussée, ou font retentir la ville d'un tonnerre d'applaudissements frénétiques. Mais d'autres, soigneusement se sont enfermés, ont clos leurs volets et regardent les événements se dérouler que de derrière. Mais bientôt, la justice établie rapidement, avec des juges pris sur places et à l'aide de témoins, va les déloger et les expose à la huée de la foule, plus maitresse de ses mouvements.

58 - Jacques-Louis Dumesnil (1882-1956), député 1910 à 1935 puis sénateur de 1935 à 1940, six fois ministre ou secrétaire d'État de 1917 à 1932, maire de Fontainebleau de 1935 à 1944. Une notice lui est consacrée sur le site de l'Assemblée nationale : https://www.assemblee-nationale.fr/histoire/tables_archives/2699.asp, consulté le 12 novembre 2024.

DES CONCLUSIONS AU TON PATRIOTIQUE

Les élèves terminent presque tous leur copie, comme il se doit pour un devoir réalisé en classe, par une conclusion souvent destinée à ouvrir la réflexion. Derrière la contrainte scolaire, qui pèse davantage sur les élèves de troisième, seconde et première, deux sentiments dominent. Des impressions personnelles d'abord qui relèvent du sensible dans lesquels les enfants évoquent la joie, la peur, le soulagement, la tristesse, et des sentiments patriotiques ou religieux ensuite qui sont parfois émaillés de citations littéraires.

Plusieurs élèves expriment des pensées envers les absents, comme Marie-Clotilde Hubert : « Maintenant que notre vie est à peu près calme, pensons à tous ceux qui sont dans les prisons d'Allemagne et à la famille de ceux dont on n'a plus de nouvelles. » Flore Démaretz pense surtout à son père : « Tous ces tristes souvenirs me remettent les larmes aux yeux en y pensant. Et mon papa quand reviendra-t-il ? depuis quatre ans que je ne l'ai pas vu, depuis quatre ans il subit les mauvais traitements des nazis, il est encore là bas entouré de fils barbelés. Mauvaise guerre termine toi bien vite ! et cruels Boches rendez-moi le petit papa tant aimé ! »

Les propos patriotiques sont fréquents à la fin des devoirs, comme ceux d'Odile Rousset, élève au Collège de Jeunes filles de Provins qui utilise un vocabulaire qui mêle citation de *La Marseillaise* et référence à Jeanne d'Arc. Cette élève, comme beaucoup d'autres est imprégnée de ces éléments qui constituent le « roman national » : aux allusions à Néron ou à la Pucelle d'Orléans s'ajoutent désormais les résistants et les Français libres de métropole ou d'outre-mer. Élève d'un collège public Odile Rousset utilise à la fois le référentiel républicain et sa culture catholique.

Comment, l'on entendra plus, chaque jour, les bottes ou le jargon ? L'on ne verra plus les « Feldgendarme » armés de fusils ou de mitraillettes partir à la recherche de quelque dévoué patriote, ou de quelque parachutiste ? L'on ne verra plus défiler, comme ils le faisaient depuis quelques jours, tous ces soldats brutes, « ivres de sang et d'orgueil », fanatisés par un second Néron, leur dieu Hitler ? Et cela grâce au peuple d'outre-mer qui, avec l'aide de Français, les vrais ceux-là, n'a pas hésité à entreprendre une tâche difficile pour nous sortir de l'abîme où nous étions plongés depuis 1940. Au prix de combien de vies et de combien de sacrifices y arriveront-ils ? Dieu seul le sait, mais ce dont nous sommes tous certains c'est qu'ils parviendront à « bouter » l'ennemi hors de France et que notre pays se relèvera au milieu de ses ruines qui lui donnent un aspect plus vengeur.

Des propos fort patriotiques aussi chez Irène Charton de Seine-Port. « Enfin nous voilà libre ! C'était une grande chose à accomplir et très difficile, aussi des Français meurent pour sauver notre Patrie, notre Territoire et l'honneur de notre grand et beau pays. Ainsi faut-il chanter bien haut : « Vive la France ! » »

Xavier Paoletti est élève au Collège de garçons de Meaux « rend grâce de tout [s]on cœur à nos libérateurs qui nous ont délivrés du joug abhorré de l'hitlérisme, mais malheureusement, beaucoup ont payé de leur sang notre libération. »

Madeleine Carrot se laisse à son tour emporter par des idéaux patriotiques aux accents mâtinés de Rouget-de-Lisle, de Péguy et de De Gaulle lorsqu'elle décrit le jour de la libération de Melun. « Un jour de Gloire pour les armées alliées qui ont emporté une victoire de plus sur les Allemands. Un jour de Gloire aussi pour les soldats tombés sur le champ de bataille. Un jour d'espoir : bientôt la France, notre patrie pourra reprendre sa place parmi les plus grandes nations du monde. Et tous les Français pourront dire avec orgueil et fierté : France, avant-garde du monde ! »

Une autre élève melunaise de l'Institution Jeanne d'Arc, Marie-Thérèse Gaud, rédige une conclusion valorisant le rôle de la jeunesse.

Et maintenant quelle joie de se sentir libre, de ne plus vivre sous la botte ennemie, de pouvoir penser avec fierté à la France qui sait se défendre de l'opresseur !

L'occupation aura ravivée notre patriotisme, elle aura formé les jeunes de France qui, honteux de notre défaite passagère ont voulu relever la France de l'abîme où elle était tombée. Ils ont effacé cette tache par le sang qu'ils ont versé et ils ont su montrer à l'ennemi qui essayait de faire périr notre Patrie par tous les moyens possibles, que la France aurait plus que jamais le sens de l'honneur et qu'elle saurait toujours se relever de l'abîme même au prix de la vie de ses meilleurs enfants.

Michel Barlier termine par un message d'unité des Français derrière un seul chef. En trois mois les mots et les idées du chef de la France libre ont pénétré les jeunes esprits de ces élèves.

Ainsi, nous sommes libérés, mais au prix de combien d'efforts, de combien de sacrifices, ce qui nous montre que, maintenant, il ne s'agit plus de gâcher le fruit de tant d'épreuves par de nouvelles maladresses, mais, qu'au contraire, tout le peuple de France doit s'unir pour reconstruire, sous la direction d'un seul et unique chef, décidé à remettre la France au rang qu'elle occupait jadis.

Bernadette Charpentier, élève de 5^e à l'Institution Jeanne d'Arc de Melun, donne à la fin de sa rédaction un ton très différent, celui de la prière. « Que de jours angoissants, anxieux et tristes nous avons vu passer, tout cela nous laisse bien à réfléchir... Maintenant que nous voilà de nouveaux libres, travaillons tous unis au relèvement de la France et remercions le Dieu si miséricordieux qui nous débarrassa si vite et sans trop de dégâts de l'ennemi exécré. »

Odette Bergautz achève son récit par une citation – inexacte – d'un poète québécois qu'elle a certainement rencontré en classe. « Nous étions nous petits villageois débarrassés de l'ennemie, et si dans les autres villages de France, sonnait encore la lugubre sirène, et grondait la bataille, nous savions que bientôt

59 – Le nom du général Edouard Damesme (1807-1848), blessé mortellement lors des journées de juin 1848 à Paris, a été donné à l'une des casernes de Fontainebleau, sa ville natale, en 1849.

60 – « Terre d'espérance, Quand verras-tu fuir sur le Rhin, Les aigles d'ombre au bec d'airain, France ! » dernier quatrain d'un poème intitulé France du poète et historien québécois Alfred Garsneau (1826-1904). <https://beq.ebooksgratuits.com/pdf/garsneau.pdf> les poèmes de Garsneau sont consultables sur le site de « La bibliothèque électronique du Québec » <http://beq.ebooksgratuits.com/pdf/index.htm>

UN « PAQUET DE NARRATIONS, ÉMAILLÉES DE PÂTÉS ET DE FAUTES D'ORTHOGRAPHE » :
DES ÉLÈVES SEINE-ET-MARNAIS ÉCRIVENT LA LIBÉRATION

l'on « verrait fuir sur le Rhin les aigles sombres au bec d'airain.⁶⁰ »

J. Bertaud, visiblement marqué par Péguy, rédige une conclusion destinée à donner du sens aux événements qu'il a vécus.

Quelle joie de se sentir libre de toutes contraintes et de toute servitude. L'air semble maintenant respirable et purifié par le vaillant sacrifice de nos frères Français tombés sur les champs de bataille ou sous les balles du peloton d'exécution. L'on oublie parfois, parce que la vérité nous est moins connue, ceux qui arrêtés ou déportés furent torturés par leurs bourreaux Allemands. Ceux là aussi étaient des héros, ils ont servi la France et en même temps l'indépendance de leur patrie.

Et l'on peut dire de ceux là les vers de Victor Hugo « Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie, ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie !⁶¹ »

Après avoir lu les copies des élèves seine-et-marnais, Jean Hubert a écrit à Monique Cazeaux « c'est, je crois, dans ce paquet de narrations, émaillées de pâtés et de fautes d'orthographe, que l'on pourra trouver plus tard une image vraiment sincère, et précise, de ce que fut la libération dans nos villes et dans nos campagnes. »

Le temps a donné raison à l'archiviste. « Plus tard » nous y sommes et quatre-vingts ans après, ces rédactions nous donnent effectivement une image sincère et précise de ce que fut la Libération. Davantage que des images d'ailleurs puisque les enfants ont une mémoire sensorielle complète ; ce sont leurs corps qui se souviennent d'images, de sons, d'odeurs, de goûts et de contacts extraordinaires. Avec un vocabulaire choisi et des figures de styles parfois très scolaires, ces élèves ont réussi à transmettre, peut-être sans le vouloir, des émotions, voire des traumatismes, d'une force considérable qui nous atteignent encore aujourd'hui. (Fig. 18)

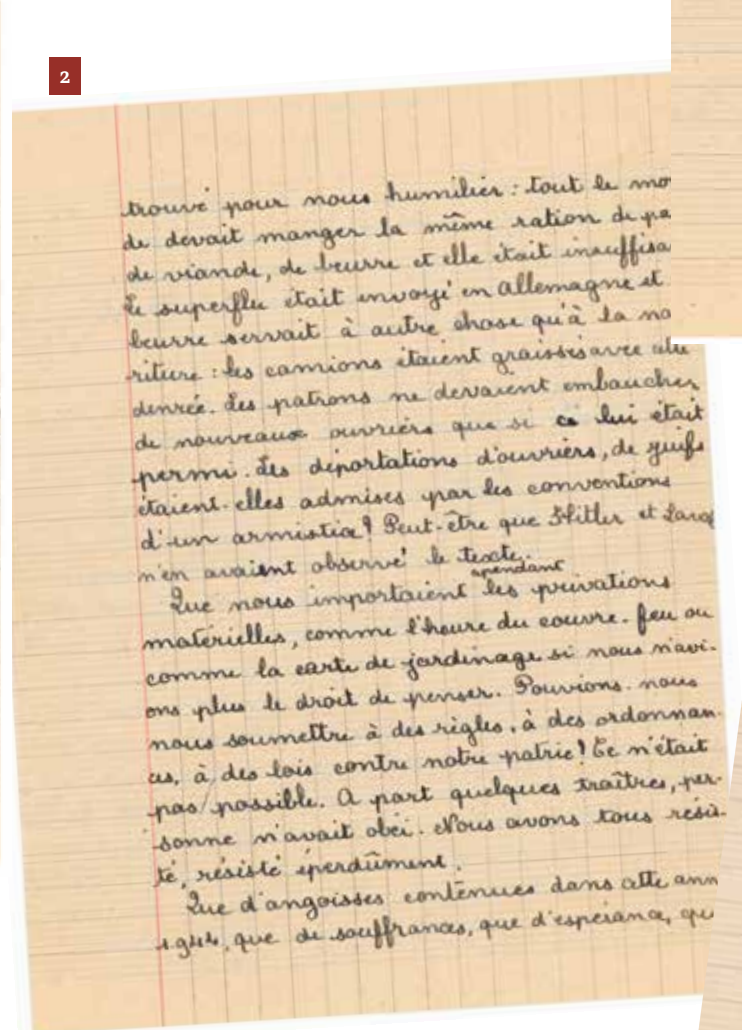
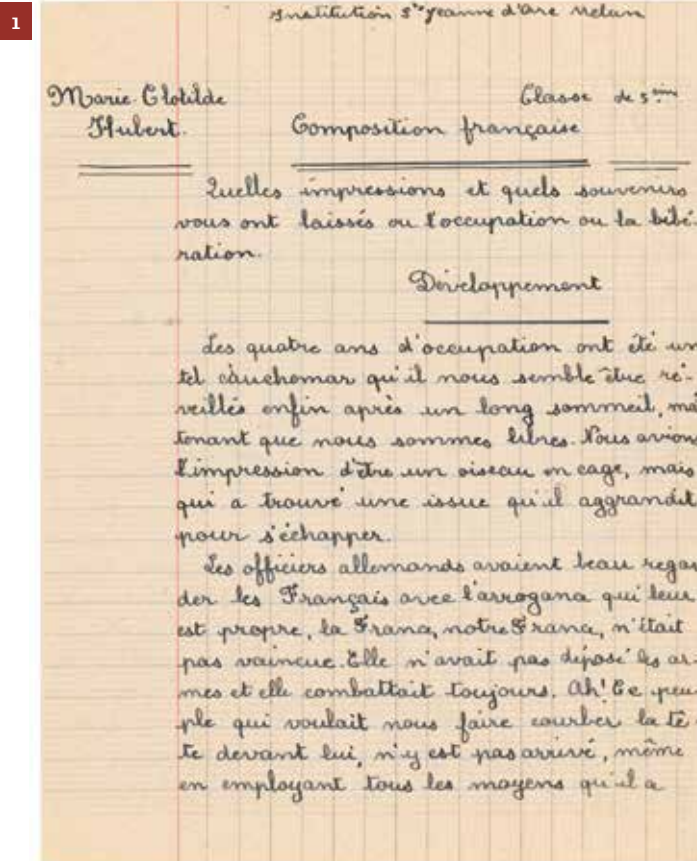


Fig. 18 - Copie de Marie-Clotilde Hubert, élève de 5^e à l'Institution Jeanne d'Arc de Melun et fille de l'archiviste départemental (AD77, MDZ253)

61- Victor Hugo, « Hymne », Les Chants du crépuscule, Bruxelles, 1842, page 33, BNF, YE-35535, consultable sur le site Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k-5721628p/f1.item>, consulté le 12 novembre 2024.

3

de résignation. Des amis venaient presque tous les mardis déjeuner à la maison. Après le café pris dans le bureau, ma grand-mère montait dans sa chambre, maman revonait dans la salle à manger. Papa et ses amis donc pouvaient parler seuls. Ils n'osaient pas dévoiler à maman le mystère de leur conversation ayant peur de trop l'inquiéter à leur sujet.

Le début du mois d'août vit croître notre anxiété. Un certain mardi fut notre dernière réunion. A table, l'un de nos invités avait déclaré en riant :

« Je crois que nous avons tous un motif pour être arrêtés. »

Le soir même l'un des membres de notre petite société était pris et transféré à Fresnes. Jamais plus nous n'avons eu de nouvelles de lui. Et huit jours après, c'en était encore un que la Gestapo venait chercher et partir de ce moment-là, nous nous préoccupâ-

mes beaucoup de ce dernier qui couchait chez nous depuis quelque temps. Maman fouilla dans tous ses vêtements afin de faire disparaître les papiers compromettants s'il y en avait.

Le 14 août, papa ne coucha plus à la maison et, dans le fond du jardin une caisse dissimulée sous des feuilles sèches lui aurait permis d'escalader le mur dans le cas où on serait venu le chercher.

La bataille commença et le son des obus paraissait moins inquiétant que le bruit de la sonnette retentissant à la porte.

Maintenant que notre vie est à peu près calme, pensons à tous ceux qui sont dans les prisons d'Allemagne et à la famille de ceux dont on n'a plus de nouvelles.

4

Pour rédiger cet article nous avons lu les rédactions, - des élèves du Collège libre de Juilly : Jean Manceron (Fontainebleau), Jean Hamel (Fontainebleau), Pierre Jacob (Juilly), J. Bertaud, Pierre Champenois (Vulaines-lès-Provins), Pierre Jouanin (Villeparisis), Jean-Paul Garnot (La Croix-en-Brie), Michel Bardin (Saints-Soupplets), Gérard Frémont (Moussy-le-Neuf), Jacques et Michel Courtier (Lizy-sur-Ourcq), Michel Swaenpoël (Coupvray), Bernard Ruegger (Villiers-sur-Morin), R. Lacuire, Daniel Tournay (région de Melun), Philippe Ornant, A. Mélin, André Gagneux, Jean-Pierre Loyer (Juilly), Bernard Profit (Juilly), Guy Fernandez (Montgé), Édouard Jourdain (Chelles), Daniel Dhucque (Barcy), Guy Charpentier (Saint-Mesmes) ; - de l'école de filles du groupe Pasteur de Melun : Janine Minot (Melun), Marthe Todoroff (Melun) ; - de l'Institution Sainte Jeanne d'Arc de Melun : Marie-Clotilde Hubert (Melun), Bernadette Charpentier (Le Châtelet-en-Brie), Flore Démaretz (Vaux-le-Pénil), Irène Charton (Seine-Port), Colette Aubert (Villiers-en-Bière), Odette Duport (région de Melun), Marie-Thérèse Gaud (région de Melun), Madeleine Carrot (Melun), Odette Bergautz (région de Melun), Suzette Thierry (Saint-Fargeau), Pierrette Fauvin (Fontenay-Trésigny), C. Chatellier (Melun), Simone Stutz (Melun), Claudie Hérisson (Livry) ; - du Collège de jeunes filles de Provins : Paulette Battistelli (Provins), Odile Rousset, Pierrette Dauplain, Jacqueline Cartier ; - du Collège de garçons de Meaux : Xavier Paoletti, Jean Cherrier (Bellot), Georges Masson (Chelles) et du Collège de jeunes filles de Meaux : Nelly Guidel, Andrée Bourcier, Françoise Maurice, Claude Badré (Trilbardou), Simone Hubier (Lizy-sur-Ourcq).

Merci à Justine Queuniet, médiatrice culturelle aux Archives départementales de Seine-et-Marne pour ses précieux conseils.

Bibliographie :

Joseph Schmauch (dir.), 1944, *la Seine-et-Marne libérée*, Archives départementales de Seine-et-Marne, 2^{de} édition, 2024.
Claude Cherrier, René Roy, *La Résistance en Seine-et-Marne (1939-1945)*, Presses du Village, Étrepilly, 2002.
René-Charles Plancke, *La Seine-et-Marne 1939-1945*, 4 tomes, Le Mée-sur-Seine, éditions Amatteis, 1984-1987.



Fig 1 - Match de rugby, 22 juin 1964 (Archives départementales de Seine-et-Marne, 35 Fi 26 , Fonds photographique de presse « La Liberté de Seine-et-Marne » puis « Seine-et-Marne matin »).

Bilan de la Grande Collecte des Archives du sport: un archivage gagnant

*par Joseph Schmauch, directeur, Archives départementales de Seine-et-Marne
et Juliette Nunez, sous-directrice de l'archivage et des fonds,
Archives départementales de Seine-et-Marne*

**BILAN DE LA GRANDE COLLECTE DES ARCHIVES
DU SPORT : UN ARCHIVAGE GAGNANT**

La Grande Collecte est une opération nationale pilotée par le Service interministériel des Archives de France (ministère de la Culture), en partenariat avec le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et l'Académie nationale olympique française (ANOF). La Grande Collecte s'adresse au « monde du sport » entendu dans sa plus grande acception. Qu'il s'agisse de documents d'ordre personnel (palmarès, souvenirs), associatif (archives des clubs et des fédérations sportives dont certaines sont très anciennes) ou en lien avec des établissements publics, à l'échelle de la Seine-et-Marne, de nombreux documents présentent un intérêt pour la compréhension de l'histoire sportive dans notre département. Ces documents reflètent la vivacité des activités passées et présentes. C'est pourquoi leur conservation et leur partage avec des chercheurs et historiens, particulièrement dynamisés par la perspective des Jeux olympiques dans notre région, sont au cœur du projet de collecte des Archives départementales.

La Grande Collecte des archives du sport a été pensée sur le modèle de la Grande Collecte 1914-1918, qui s'était traduite par trois dons significatifs d'archives personnelles de soldats originaires du département, complétant d'autres entrées réalisées en 2013 et 2014. Le cycle de conférences des *Rendez-vous du Mardi*, consacré en 2018-2019 au thème du sport, avait également permis de nouer de fructueux contacts avec différents responsables

du monde sportif, ainsi que des historiens du sport. Il est apparu utile de maintenir ce réseau mobilisé en faveur de la cause des archives.

La Grande collecte des archives du sport a été engagée, en Seine-et-Marne, le 6 octobre 2023 à l'occasion de la coupe du monde de kayak slalom, accueillie au stade nautique de Vaires-sur-Marne. Les équipes des Archives étaient présentes sur site, en partenariat avec la direction des Sports, et ont pu mettre à la disposition des sportifs présents différents outils de communication, mais également de numérisation, en vue de faciliter la prise en charge des archives.

Un courrier, co-signé par les vice-présidentes du Département en charge de la culture et du sport, a été diffusé auprès de l'ensemble des représentants du monde sportif seine-et-marnais, le 17 novembre 2023. Par cette lettre, les Archives sollicitaient la collecte des archives sur tout support, y compris *photographiques, audiovisuelles ou sonores*, pour lesquels elles proposaient une expertise en matière de conservation.

La démarche de collecte s'est appuyée sur une cheffe de projet (Juliette Nunez, sous-directrice de l'archivage et des fonds), trois chargées de collecte (Louise Raffray, Sylvie Martinot et Katia Vernus), et sur trois comités scientifiques, associant élus départementaux en charge de la culture et du sport, partenaires institutionnels et représentants du monde sportif. Trois thématiques de collecte et de recherche ont ainsi été traitées :



Fig 2 – Cahier de skateboard, Bois-le-Roi, 6 octobre 2013 (Archives départementales de Seine-et-Marne, 325 J 58_136, Fonds Jean-Pierre Thomas).

BILAN DE LA GRANDE COLLECTE DES ARCHIVES DU SPORT : UN ARCHIVAGE GAGNANT

- Sport et handicap
 - Sport et archives audiovisuelles, en partenariat avec l'association CINEAM (avec laquelle une convention de partenariat a été signée cette même année)
 - Le sport à l'école, en lien avec l'Education nationale
- La collecte initiée par les Archives départementales s'est accompagnée d'une campagne de communication (édition d'un flyer, dès juin 2023, site internet, presse d'information, réseaux professionnels, n°2 de *Trésors des Archives départementales de Seine-et-Marne* paru en décembre 2023), en vue de susciter l'intérêt et l'adhésion des Seine-et-Marnais vis-à-vis de cette démarche. Tout au long de l'année 2023-2024, la direction des Archives départementales a pris part à différents événements locaux, au titre de la Grande Collecte des archives du sport :
- Coupe du monde de kayak slalom, au stade nautique Vaires-sur-Marne, le 6 octobre 2023,
 - Soirée Team77, autour des athlètes seine-et-marnais ayant fait l'objet d'un soutien dans le cadre d'un dispositif départemental, le 28 février 2024,
 - Présence sur la fan-zone de Chelles durant la période des Jeux Olympiques,
 - Stand du Département, dans le cadre du relais de la flamme paralympique, Centre national des sports de Défense, Fontainebleau, le 27 août 2024.

Le bilan des fonds collectés par les Archives départementales illustre la diversité de la pratique sportive en Seine-et-Marne comme la variété des supports collectés. Si les volumes sont limités, les fonds collectés viennent enrichir les sources d'un point de vue qualitatif, en particulier au niveau des images fixes et animées disponibles sur la thématique sportive.

Un bilan, sous forme de restitution audiovisuelle, est



Fig 4 – Ouverture de la Grande collecte des archives du sport, Stade nautique de Vaires-sur-Marne, 6 octobre 2023.

programmé pour la fin janvier 2025, par l'association Cineam.

Il se traduit surtout par des instruments de recherche décrivant le contenu de chaque collecte ; le tableau ci-dessous en donne un aperçu.



Fig 3 – Photo carte d'exercices de gymnastique à Avon, 1911 (Archives départementales de Seine-et-Marne, 77 Fi 4, Don d'Olivier Plancke).

**BILAN DE LA GRANDE COLLECTE DES ARCHIVES
DU SPORT : UN ARCHIVAGE GAGNANT**

Cote	Intitulé	Discipline sportive	Métrage linéaire	Dates extrêmes
4582W	UNSS 77 Fonctionnement, presse, jeux des lycéens, championnats du monde Cross Country scolaire à Fontainebleau.	variés, cross country	0,2	1969-2008
4562W	DSDEN 77 / cellule pédagogique du 1er degré. Conseillers EPS	variés	0,17	1998-2024
4566 W	USEP 77	variés	0,5	1998-2021
370 J	UFOLEP	variés	0,5	[1985-2009]
368 J	Collection Lechein: archives sportives "Force athlétique de Vert-Saint-Denis -Cesson"	Force athlétique-développé couché	0,35	1979-2022
365 J	Fonds Raymond Bocher	Handball	0,15	1968-2023
364 J	Club de judo-jujitsu de Saint-Fargeau-Ponthierry-Pringy	Judo-jujitsu	0,15	1959-2013
363 J	Association sportive des enseignants de Seine-et-Marne section football, affiliée UFOLEP	Football	0,08	1975-2017
325 J 34, 58	Jean-Pierre Thomas	Skateboard	0,05	1985-2018
319 J	Collection Beauregard	Escalade et randonnée en forêt de Fontainebleau	2,5	1929-2017
267 J	FFKAMA Fédération française du karaté, taekwondo et arts martiaux affinitaires	Karaté, taekwondo et arts martiaux affinitaires	0,3	1977-1997
8 JNUM	passport sportif de judo (1987-1991), photos de jeunes gymnastes meldoises, cyclisme [2008-2013]	Judo, gymnastique, cyclisme	686 Mo	1987-2013
6 JNUM	Archives du sport à Villeparisis (M. Gagnepain)		9,76 Go (321 fichiers)	1867-1995
5 JNUM	Fonds Daniel Jolit	Course à pied	3,46 Go (37 fichiers)	1986-2010
77 Fi 4	Fonds Plancke	Gymnastique à Avon	0,01	[1911]

A l'issue de cette année de compétitions, une analyse technique est engagée en vue de la collecte de deux messageries électroniques (sous-préfet de Torcy, chargé de mission Jeux Olympiques du Département) présentant un intérêt pour la compréhension de la gestion de cet événement sur le territoire seine-et-marnais. Cette initiative donne l'occasion aux Archives départementales de Seine-et-Marne d'appréhender de manière plus opérationnelle le terrain de l'archivage électronique.

La collecte s'est accompagnée d'une dynamique de valorisation, favorisant les contacts avec les associations et le monde éducatif.

Dans le cadre de la programmation culturelle des Archives, un projet d'« Olympiades des Archives départementales » a été imaginé par Toni Caporale, sous-directeur de la communication et de la valorisation, en partenariat avec la ville de Dammarie-les-Lys (conseil municipal des jeunes et service des sports), la DSDEN77 et le club d'athlétisme de La Rochette et Dammarie-les-Lys (ASRD).



Fig 5 – Olympiades interscolaires du sport aux Archives départementales de Seine-et-Marne, 7 juin 2024.

Ces olympiades ont eu lieu le 7 juin 2024 durant la semaine internationale des archives. L'objectif de cette programmation a été d'associer, sur une journée, la pratique sportive et la culture sur le site des Archives départementales. Durant cette journée, l'ensemble des élèves de CM2 des établissements scolaires du secteur de Dammarie-les-Lys, soit environ 250 élèves, ont participé à différentes épreuves athlétiques et sportives, mais également à des ateliers ludiques animés par les équipes de médiation Archives. Cette journée a permis d'augmenter la visibilité des Archives départementales et de renforcer leur insertion dans le tissu local. Ces « Olympiades des archives départementales » ont permis aux élèves ainsi qu'aux enseignants situés à proximité géographiquement de découvrir notre offre pédagogique et culturelle.

Enfin, les archives du sport ont été placées sous le feu des projecteurs avec une exposition itinérante : *Le sport en Seine-et-Marne*. Construite en lien avec les actions de collecte, elle reflète la diversité des sources archivistiques conservées sur le thème du sport : photographies, articles de presse, archives privées, affiches, dessins... Chacun des panneaux présente une activité sportive, en retraçant son historique et les règles principales qui encadrent la pratique : l'aviron, le canoë-kayak, le cyclisme, l'équitation, l'escalade, l'escrime, la gymnastique, le judo, le skate sont tour à tour abordés. Axée plus particulièrement sur la Seine-et-Marne, l'exposition retrace l'histoire des infrastructures qui ont contribué à l'épanouissement de ces sports dans le département ainsi que les palmarès des athlètes du territoire qui se sont illustrés dans les différentes disciplines traitées. Gageons, après tous ces efforts, que l'« archivage gagnant » qui a prévalu pour le sport perdure au-delà

des JO, pour d'autres collectes, et que l'arrimage entre sport et culture, sport et archives se perpétue, à l'image de l'expérience de la première Olympiade des Archives qui se renouvellera en 2025 ?



Fig 6 – Panneau introductif de l'exposition *Le sport en Seine-et-Marne*.

Commercy le 27 Novembre 1819

Cher pere

Je represent et vous repondre a la votre que j'ai eue
le plaisir de recevoir le 18 du present, qui me fait beaucoup
de plaisir d'apprendre que vous jouissiez d'une parfaite
sante aussy que toute la famille ye soit que la
presente route de même quand a moi j'avais toujours
bien doucement Malgre cela sante et toujours bonne, mes
ye ne peut pas encore marcher sans Prossie Malgre cela
je sans de jour en jour les forces quil revient un peu
Mon cher pere je vas vous faire un petit detail de
maniere que j'ai eprouve dans cette modeste Compagnie
le 27 Couffe a dix heures du Matin j'ai eue la Cuisse
droite cassé la mêmeambe fracturé, on ma porter dans
un Pailson un peu pres deux lieus, d'après l'avis nous
pouvait d'une si grande force que nous avont été
obligé d'abandonner nos Pailson, voyant le fatal moment
je suis été obligé de monter a Cherval, ma Cuisse sans
être pansé j'ai faite pres de trente lieus a Cherval
sans être pansé et sans avoir aucune sève pour me
donner la vie d'après je suis arrivé a Gorbits la ye me
suis fait pansé par des bonjour Bourgeois le lendemain
jai acheté une Voiture 40 francs et ye me
suis fait a conduire a des de ?

Le petit trésor du paléographe

*Par Hélène Crochet,
archiviste*

À la suite de l'échec en Russie en 1812, la Grande Armée est quasiment décimée. La campagne de Saxe est précédée d'une nouvelle conscription qui amène au recrutement de soldats plus jeunes et moins expérimentés, âgés de 21 à 23 ans. Les combats sont rudes, les victoires en demi-teinte, les pertes françaises nombreuses. La bataille de Leipzig met un terme aux ambitions de Napoléon, l'armée est forcée de se replier. Loin des dépêches officielles, la correspondance privée des militaires nous renseigne sur les conditions de vie difficiles des conscrits et leur repli désorganisé vers la France. Voici le rare témoignage d'un jeune soldat seine-et-marnais :

LETTRE D'UN SOLDAT DE LA GRANDE ARMÉE

**FOND COMMUNAL DE GERMIGNY L'ÉVÊQUE
COTE 418EDT5H2**

Commercy, le 27 novembre 1813

Cher père,

La présente (lettre) est pour répondre à la vôtre que j'ai eu le plaisir de recevoir le 18 du présent (mois), qui m'a fait beaucoup de plaisir, d'apprendre que vous jouissiez d'une parfaite santé, ainsi que toute la famille. Je souhaite que la présente (lettre) vous trouve de même. Quant à moi, ça va toujours bien doucement. Malgré cela la santé est toujours bonne, mais je ne peux pas encore marcher sans crosse. Malgré cela je sens de jour en jour mes forces qui reviennent un peu.

Mon cher père je vais vous faire un petit détail de la misère que j'ai éprouvée dans cette maudite campagne. Le 27 août à dix heures du matin j'ai eu la cuisse droite cassée, la même jambe fracassée, on m'a porté dans un caisson (sur) à peu près deux lieues. L'ennemi nous poursuivait d'une si grande force que nous avons été obligés d'abandonner nos caissons. Voyant le fatal moment arriver, j'ai été obligé de monter à cheval. Ma cuisse sans être pansée, j'ai fait près de trente lieues à cheval sans avoir aucun vivre pour me donner la vie.

Après je suis arrivé à Görlitz. Là je me suis fait panser par des chirurgiens bourgeois. Le lendemain j'ai acheté une voiture 40 francs et je me suis fait conduire à Dresde où j'ai été quelque temps à l'hôpital. Et après j'ai su que l'armée commençait à se retirer. J'ai écrit à mes camarades, qu'ils prennent pitié de moi. Et, passant à Dresdes, ils sont venus me chercher à l'hôpital. De là j'ai été en voiture jusqu'à Leipzig. Là il a fallu monter à cheval pour se sauver jusqu'à Mayence. Jugez si j'ai souffert, surtout que l'on faisait douze à quinze lieues tous les jours. Je croyais bien ne pas pouvoir supporter cette fatigue.

J'ose vous dire cher père que ma blessure me coûte toujours au moins trois cent francs. J'avais la cuisse et la jambe aussi noire que votre chapeau, tous les jours il m'en coutait deux bouteilles d'eau-de-vie pour la laver.

J'avais aussi fait des avances à la compagnie pour environ six cent francs. J'ai tout perdu. Je suis resté avec peu de choses, tous mes effets ont été pris, mon porte-manteau en entier m'a été pris. Enfin je suis resté comme un petit Saint-Jean. Heureusement que j'avais encore environ une coupe de louis pour revenir en France, car sans ça j'aurais été obligé de tirer au mur comme bien d'autres. J'en ai eu assez pour gagner Commercy.



TRANSCRIPTION AVEC L'ORTHOGRAPHE ET LA PONCTUATION D'ORIGINE

Commercy le 27 novembre 1813
Chere pere,

Lapresent et pour repondre a la votre que j'ai eue le plesire de resevoir le 18 du présent, qui ma fait beaucoup de plesire d'apprendre que vous jouissiez d'une parfaite centé ainsi que toute la famille je soite que la présente voutrouve de même quand à moi savas toujours bien doucement malgré cela lasenté et toujours bonne, mes je ne peus pas encorre marché sans crosse malgré sela je sans de jour en jours les force quil revienne un peus. Mon chere père je vas vous faire un petit détaille de mami-sere que j'ai eprouve dans cette modite compagne. Le 27 aoust a dix heure du matin j'ai eue la cuisse droite cassé la même jambre fracassé, lon ma porter dans un caisson un peus près deux lieux, daprés lennemie nous poursuivait dune sigrande force que nous avont eter obligé dabandonné nos caisson, voyant le fatalle moment je suis etes obligé de monter a cheval, ma cuisse sans aitre pensé j'ai faite pres de trente lieux a cheval sans aitre pensé et sans avoir aucune vivre pour me donne la vie draprés je suis arivé a Górlitz la je me suis fait pensé par des serujien bourgeois le lendemain j'ai acheté une voiture 40 franc et je me suis fait a conduire adresde ou j'ai rester quelque tems a lhospital d apres j'ai sue que l'armée commensait a se retirer j'ai ecrite a mes camarades quil praigne pitier de moy et pasent adresde ils sons venue me cherché a lhospital, de la j'ai etez envoiture jusque Lipsye la illa falue monter a cheval pour se sauver jusqua mayence, jujé sy j'ai souffert et surtout que lon fesait des douze a quinze lieux toute les jous je croyait bien ne pas pouvoir supporter cette fatigue, Jose vous dire chere paire que ma blessure me coute toujours le moins trois cent frant j'avait la cuisse et la

jembe aussy noire que votre chapaus toute les jour il m'encoutait deus bouteilles d'audevie pour la laver ; J'avais aussy faite des avances a la compagnie environ pour six cent francs j'ai toute perdu j'ai suis rester avec peu de chose, toute mes effes ont été priées, mon porte mentôt entiers ma être priée enfin je suis rester comme un petit saint jean, heureusement que j'avait encore environ une coupe de louis pour moi vivre en France car j'aurais été obligé de tirer au murre comme bien d'autre jean ait eue aser pour gasgné Commercy.

Chere perre

Je vous remercy infiniment des offres que vous d'aigné me faire dans ces moments icy je n'ai pas besoin j'ai cependant emprunter de l'argent mes j'aspire le rendre sitot que lon nous péra notre arriérez

Je vous direz quil fait bien chaire vivre dans ce moment icy il ny a que le pain qui et a bon conte nous somme en pension et ils nous encoute toute les mois 40 franc voyez comme lon nait miserable il faut mengé ce que lon gagne encorre peut ont y résister ;

Rien autre chose à vous écrire du present que bien mes respect a mes tentes frere et seurs et ames cousin et cousine, toute ceus qui saiteraise de moi

Je fini ma lettre chere père en natendans de vos novel au plus tot pour la vie votre fils

Mes respect amonsieur Menager et Md son epouse ainsi que monsieur Bataille perre et fils et a Me son epouse Je suis bien fâché que mes tentes nont pas résue les lettres que j'ai leur ait envoyer donner leur de bonjour de ma part

Adres

Sott [page arrachée] al deslogis en chef aus depot à Commercy

[page arrachée] La meuse a Commercy 2^e bton 3^e Compie

On y a tester quelques fois à l'hôpital D'après yai su
 que l'armée commença à se retirer yai couru à mes camarades
 qui me prièrent de venir et passant à l'arrière il sont venus
 au Churoki à l'hôpital, de là yai été aux usines jusque
 à l'île de la Salve monter à cheval pour se sauver jusque
 aujourn'hui, j'ai souffert et surtout que l'on
 faisait des jours à quinze lieues toute les jours je n'arrivait
 bien ne pas pouvoir supporter cette fatigue,

Je ne vous dirai chère amie que ma Blessure au côté
 toujours le moins bien guéri avait la cuisse et la jambe
 aussi noire que votre chapeau toute les jours il me venait deux
 bouteilles d'aubier pour la laver,

Y'avait aussi fait des avances à la Compagnie environ
 pour six cent francs yai tout perdu yai suis resté
 avec peu de chose, toute mes effets ont été pris, mon
 porte-monnaie en cuivre me été pris l'ancien y'ai resté
 comme un petit saint Jean, heureusement que j'avais
 encore environ une coupe de Louis pour moi, si non
 car j'aurais été obligé de tirer au Mure comme bien d'autres
 Jean ait donc adieu pour Gagny Commercij

Des Offres que vous d'aigui-
 en n'est pas besoin yai
 mes yai prié de rendre
 à l'arrière
 faire vivre dans ce
 et à bon port
 raconte toute les mois
 possible il faut manger
 hygiène,
 tout que bien
 et autres choses
 de moi

en attendant de vos nouvelles

Gottson

Mes respect amoueux à Monsieur et M^{me} son épouse
 ainsi qu'à Monsieur Botaille père et fils et à M^{me} son épouse

Je suis bien fâché que mes lettres n'ont pas été
 les lettres que j'ai leur ait envoyés comme leur
 de Boulogne de ma part

à l'adresse
 de l'Escadron de Logis en chef au dépôt à Commercij
 la Meuse à Commercij Gottson 9^{me} compagnie

